This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

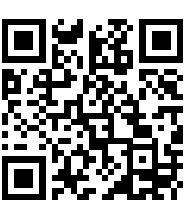

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

EXCHANGE

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS

FIAT LVX

MDCCCLXVIII

EX LIBRIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Janvier-Février 1929 Tome 43 -- N° 1

# REVUE D'AUVERGNE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

## AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

(N° 228 de la collection)

EXCHA.
JUN

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE G. DELAUNAY
40, Avenue des Etats-Unis

1929

Digitized by Google

## SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| A nos Amis | 1 |
| Une signature nouvelle d'un potier de Lezoux (Pierre WALTZ) | 2 |
| Histoire du relief de l'Auvergne (Lucien GACHON) | 3-10 |
| Questionnaire géographique (Philippe ARBOS) | 11-18 |
| L'Auvergne au temps de Mazarin (Charles FELGÈRE) I | 19-27 |
| Bibliographie : Caliban parle, GUEHENNO | 28-29 |
| Actes de la Société des Amis de l'Université | 30-32 |


N. B. — Les auteurs sont seuls responsables des articles insérés dans la Revue. Ils peuvent se procurer, à leurs frais, des **tirages à part**, à la condition de faire savoir leurs intentions au Secrétaire, au plus tard en lui renvoyant les premières épreuves corrigées. Ils traiteront ensuite directement avec l'imprimerie.

# Société des Amis de l'Université de Clermont-Fd

*Siège Social* : **4, Rue Pascal, Clermont-Ferrand**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Président :* Dr CANQUE.
*Vice-Présidents :* MM. AUDOLLENT, DOUSSE, POMOT, DU RANQUET.
*Secrétaire Général :* M. SENÈZE.
*Trésorier :* M. GUILLAUME.
*Membres du Conseil :* Dr BALME, Dr CANY, MM. FRIC, GACHON, IMBERDIS.

*Réunions de la Société : le 1er mercredi de chaque mois, au siège, à 20 h. 30*

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres ; aucune condition spéciale n'est exigée. Les sociétaires peuvent assister aux réunions et reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne.*

Le montant total de la cotisation annuelle, partant du 1er Janvier de chaque année, est de 25 francs. Prix d'un numéro du tome en cours : 6 francs (port en sus). — Pour les prix des publications des années précédentes, se renseigner auprès du Secrétaire. — Envoi d'un numéro spécimen contre 6 francs en timbres poste.

Les sociétaires et abonnés sont priés de payer leurs cotisations, chaque année, avant le 31 Janvier. Passé ce délai, elles seront mises en recouvrement à domicile, par la poste, majorées des frais de recouvrement et de quittance (2 fr. 50).

Adresser la correspondance : 1° pour les *objets généraux*, à M. le Président de la Société, 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand ; — 2° pour le *paiement* des cotisations et abonnements, à M. GUILLAUME, trésorier de la Société, 54, avenue du Limousin, Clermont-Ferrand, compte de chèques postaux : Clermont-Ferrand n° 114.90 ; — 3° pour *les communications, la rédaction, la distribution et la vente des publications*, à M. SENÈZE, secrétaire de la Société, à Arlanc (Puy-de-Dôme) ; — 4° pour les *échanges de publications*, à M. le Bibliothécaire de la Société, à la Bibliothèque municipale et universitaire, 1, boulevard Lafayette, Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

# *A NOS AMIS,*

Les lecteurs de cette revue ont constaté avec appréhension son retard croissant et l'irrégularité de sa venue. Elle restait fidèle à son programme ancien de revue régionaliste, mais ses moments d'activité s'espaçaient tellement que certaines personnes ont pu prendre acte de son silence pour prédire sa fin prochaine. Nous savons qu'il n'en est rien.

La *Revue d'Auvergne* a des amis fidèles et ceux-ci se portent garants de sa vitalité. Le mouvement se démontre en marchant. Nous marcherons donc.

De toute évidence il faut pour assurer la vie d'une revue, des lecteurs, des collaborateurs, des fonds disponibles.

Des lecteurs nous en avons et nous en aurons davantage encore en regroupant la famille universitaire tout entière et en faisant appel à tout le corps enseignant qui sera notre bon levain dans le pays. Nous comptons sur sa fidélité éprouvée.

Les fonds en argent ne nous manquent pas non plus. A peine commencions-nous notre effort que nous étions compris. Nous devons remercier dès le seuil ceux qui sont venu offrir leur générosité : donateurs isolés ou assemblées représentatives telles que la Chambre de Commerce, le Conseil général, le Conseil municipal de Clermont.

Des collaborations précieuses nous sont acquises : les professeurs de nos Facultés, une administration sympathisante, des écrivains, des artistes, des érudits, des savants, des hommes de toutes expériences nous donneront des chroniques variées d'intérêt soutenu. Nous tenteront des enquêtes dans la contrée sur des sujets d'intérêt toujours égal et principalement la géographie, l'histoire, la géologie, la préhistoire, l'art. C'est dire que nos lecteurs deviendront eux-même collaborateurs par des réunions de documents et des synthèses d'idées.

Dans ce numéro nous donnons par la plume d'un de nos meilleurs collaborateurs un questionnaire géographique qui répond exactement à l'une de nos préoccupations. D'autres suivront.

On voit ainsi que matériellement plus étendue la *Revue d'Auvergne* abordera dans ses rubriques l'étude de questions très diverses susceptibles d'intéresser un grand nombre de lecteurs. Chacun y trouvera des notions directement utilisables pour son épanouissement personnel. En particulier les instituteurs pourront y rechercher les moyens pratiques d'adapter leur Ecole au pays et de perfectionner leur culture générale. D'autant que dépassant les bornes de la province nous ne manquerons pas de donner un aperçu substantiel de tout ce qui se publiera de marquant par le monde dans l'ordre de l'intelligence et de la pensée.

Nous espérons ainsi répondre aux vœux de nos anciens et de nos nouveaux adhérents tous satisfaits de trouver ranimé un des plus ancien foyer de vie intellectuelle de notre Auvergne.

LE COMITÉ.

Digitized by Google

# Une signature nouvelle d'un potier de Lezoux

Un fond de vase en poterie rouge de Lezoux, trouvé à Clermont, près du Pont-de-Naud, lors de la construction du boulevard Fleury, porte la signature suivante intacte et parfaitement lisible :

A I S II I M

( *Aisiii m* [*anu*]).

Cette marque de fabrique était déjà connue : le *C. I. L.* (t. XIII, nº 10.010, 72 *a* et *b*) en cite les deux exemples suivants :

*a*) Poitiers (*Mus. Soc.*) : A I S I I. M

*b*) Vichy (*collection Bertrand*) : A I S. I I M.

Mais notre tesson donne la forme complète du nom, légèrement mutilé dans les deux autres exemplaires ; et ce « recoupement » permet de rejeter d'une façon définitive le rapprochement risqué par Bohn, dans le *C. I. L.*, avec les signatures A I S T V S et A I S TO : les deux premiers I sont placés trop près l'un de l'autre pour que le premier puisse être un T dont la barre horizontale ne serait pas apparente. La lecture *Aisiii* est incontestable.

Mais quelle était la forme exacte de ce nom ? On est surpris, au premier abord, par la présence des trois I consécutifs. Le fait n'est cependant pas très rare ; il se rencontre notamment quand l'I représente un L dont le trait horizontal se confond avec la ligne qui limite le champ de l'inscription. C'est ainsi que l'on trouve (*C. I. L.*, *Ibid.*, nº 1826) la signature S O I I L I M = *Soilli m* [*anu*]. Il n'y aurait donc, a priori, rien d'impossible à ce qu'on dût lire *Aisili m* [*anu*].

Cependant, le plus souvent, deux I, surtout quand ils sont rapprochés à dessein comme dans le cas présent, équivalent à un E. C'est ainsi que l'on voit alterner les formes *Siixtus* et *Sextus*, *Siiverinus* et *Severinus*, *Siicundus* et *Secundus*, *Piiculiaris* et *Peculiaris*, voire même *Piiriigrinus* et *Peregrinus*.

Il semble donc qu'il faille lire, de préférence, *Aisei m*[*anu*]. Mais *Aisei* n'est qu'une variante de *Aesei*, les groupes AI et AE alternant continuellement dans les inscriptions. Notre potier aurait alors porté le nom d'*Aeseus* ou *Aeseius*.

Je pencherais plutôt pour cette dernière hypothèse : je ne connais, à vrai dire, aucun exemple d'*Aeseius* ; mais cette forme peut bien n'être qu'un doublet de *Aesius*, nom romain attesté par un certain nombre de documents épigraphiques et que l'on fait venir soit du grec *Aisios* (= *fortuné*) soit de la ville d'*Aesis* dans le Latium.

En tout cas, c'est un nom latin et non gaulois que portait notre potier lédosien. Peut-être même, comme me l'a suggéré mon collègue et ami L. Bréhier, était-ce un client de la *gens Aesia*.

Pierre WALTZ
*Professeur à la Faculté des Lettres.*

Digitized by Google

# Histoire du Relief de l'Auvergne

De même que le peuple auvergnat, le sol de l'Auvergne a une histoire et retracer cette histoire, c'est expliquer l'état présent de nos horizons par l'évocation de géographies disparues. Evolution des formes du relief ; évolution des peuples. Histoire d'une matière brute ; histoire d'une matière vivante. La première soumise à des lois physiques de mieux en mieux élucidées ; la seconde laissant seulement pressentir aux philosophes de l'Histoire, des schémas de développement, lesquels, retrouvés sous un nombre suffisant d'épreuves, pourraient peut-être aussi s'appeler lois ? Si donc l'histoire des formes de terrain qui sont les plus familières à nos yeux engage moins l'esprit dans la pleine humanité, elle lui procure néanmoins de réelles satisfactions. L'émotion esthétique éprouvée devant tel tableau de maître, c'est non seulement l'accord harmonieux de ses lignes, de sa perspective, de ses couleurs qui la suscite, c'est encore c'est surtout peut-être ce que l'esprit y découvre de correspondances et d'intentions, ce que la peinture porte en elle de latent et qui sait nous introduire dans l'âme même de l'artiste, nous faire voir aussi par nos yeux ce que ses yeux ont déjà vu, élaboré et recréé. Et c'est ainsi que la lecture géographique d'un paysage peut ajouter à sa beauté.

* * *

Mais la recette de cette lecture, dira-t-on, où la prendre ? Il y suffit souvent, pour le vrai rural ou pour quiconque a su garder contact intime avec la terre d'un mot qui fasse lumière : cette gorge qui l'a creusée sinon le ruisseau qui l'emplit de son bruissement ? Y avait-on pensé ? Accordez seulement au cours d'eau, du temps, beaucoup de temps ! Intuition d'une durée qui nous surprend, mais qui nous éveille et qui nous prépare déjà à nous transporter en pensée vers des origines.

Cependant, sur le visage de mon pays, ce ruisselet n'est point le seul, pas plus que sur un talus de route nouvelle fraîchement taillé à vif n'est seule la petite ravine que le dernier orage a labourée. Ramenons-en pensée, le réseau des rivières qui parcourent notre canton à ce schéma réduit que nous regardons évoluer. Nous y verrons, entre ravines, une lutte s'y poursuivre, une hiérarchie s'y dessiner, et nous y découvrirons indices de lois que depuis un demi-siècle une équipe de savants s'emploie à édifier. On n'a peut-être point assez remarqué que, pour ce genre d'observations, partout, la Nature tenait, tout grand, registre ouvert.

Digitized by Google

N'empêche que pour relier en un ensemble, ce réseau de menues remarques, il faut d'autres secours, un a. b. c. d'initiation. Cette initiation pour notre Auvergne, essayons de la tenter avec l'aide d'un puissant esprit. M. Henri Baulig vient de présenter au monde savant une « Morphologie du Plateau Central et de sa bordure méditerranéenne » (1) ouvrage qui est une mise au point et une synthèse et qui est vraisemblablement appelé à rester longtemps la source-mère où les historiographes de notre sol iront puiser.

* * *

Dans le passé de notre Auvergne, qu'est-ce qui nous intéresse d'abord ? Ce n'est guère sa longue histoire aux temps primaires et secondaires. Notre province fit alors partie d'une puissante chaîne de montagne lentement usée, aplanie, nivelée, puis recouverte par les mers qui déposèrent sur le vieux socle de granits, de micaschistes et de gneiss un manteau de sédiments déblayé ultérieurement en Auvergne dès que les mers secondaires se furent retirées.

C'est pourquoi l'Auvergne était, au début des temps tertiaires, une plaine, non point une plaine faite de roches relativement tendres et déposées en couches horizontales, mais une plaine d'érosion faite de roches cristallines très dures.

Que pouvaient les rivières sur cette plaine d'érosion ? sans pente sensible, elles étaient sans force. A grand peine, ce qu'était alors l'Allier évacuait jusque vers ce qui est aujourd'hui la Flandre, de concert avec le fleuve qui figurait la Loire d'alors des nappes de sables siliceux.

Mais si le transport était faible, la décomposition chimique sur place restait active, d'autant plus active que le climat de notre province était tout différent de ce qu'il est aujourd'hui. Six mois de sécheresse y succédaient alors chaque année à six mois de pluies continuelles. Mais constamment, comme au Soudan maintenant, il faisait très chaud. Les pluies de ce climat tropical imbibaient les granits et les gneiss. Ruisselant avec peine sur cette plaine, elles imprégnaient profondément la roche. Chaudes, chargées de gaz carbonique, elles oxydaient les feldspaths et les micas, pourrissaient insensiblement ce ciment naturel qu'est un bloc de granit. De cette désagrégation sur place, résultaient d'épaisses masses d'arènes argilo-sableuses assez semblables à celles que sous le nom de « gore » on retire des sablières qui trouent les larges dos de nos vieilles collines. Il en résultait aussi ce manteau de latérites rouges couleur de la brique qu'on rencontre aujourd'hui par places seulement dans le Lembron,

(1) Henri Baulig. — « Le plateau central de la France et sa bordure méditerranéenne ». — Etude morphologique. 1 v., 590 p. + 33 reproductions photographiques, 11 cartes, Profils et coupes hors texte. Paris A. Colin 1928. 100 fr.

Digitized by Google

près d'Arlanc, autour de Saint-Dier, mais qui recouvrait alors de sa nappe uniforme toute notre province, du Cantal au Forez, comme elle recouvrait d'ailleurs les trois-quarts de ce qui est aujourd'hui le Plateau Central.

C'est à ce manteau d'argiles-sableuses et de latérites que s'attaqua alors un ruissellement réduit incapable de mordre dans la roche vive ainsi protégée. Venaient, avec les pluies saisonnières, les fortes crues seules capables d'entraîner des parcelles de ce manteau. Mais les rivières, paresseuses, divaguantes, sortes d'oued, allaient ordinairement fort peu loin. Dans leurs zones d'épandages, poussant, étalant leurs larges deltas, elles noyaient les faibles dépressions qui pouvaient encore subsister et achevaient de les combler. Puis, c'étaient les mois de sécheresse qui buvaient l'eau des innombrables lagunes sans cesse déplacées sur l'horizon de la plaine ensevelie sous ses propres débris. Ainsi font le Chari-Logone à leur débouché vers le Tchad, immense lagune intérieure également, que doublent en étendue les premières crues de l'été tropical. Et c'est ainsi que notre Auvergne d'alors faisait penser aux paysages du Centre-nord de l'Afrique vers les limites de la steppe et du désert.

* * *

Vinrent les chocs formidables, consécutifs au soulèvement des Alpes et cet état d'équilibre fut lentement dérangé. Contre l'immense dalle qui occupait alors l'emplacement du Massif Central, la chaîne qui naissait à proximité de sa bordure Est appliquait ses coups de bélier. Et la dalle fut fragmentée comme l'est le bloc de pierre que le carrier, à coups de masse, attaque latéralement. Imaginons les brisures que cette dalle dut subir : les unes, simples fractures, laissèrent leurs deux bords de niveau ; les autres, failles véritables, séparèrent des blocs dénivelés, les uns portés plus ou moins haut, leur dessus plus ou moins incliné, les autres s'enfonçant et faisant coin.

Ainsi, sous ces chocs, de nouveaux reliefs naissaient : des *fossés* s'esquissaient entre les blocs soulevés devenus des *plateaux*. Et, du même coup, les rivières, retrouvant de la pente, reprirent force : les fossés devinrent pour elles des lieux de rassemblement et des déversoirs, — des niveaux de base locaux ainsi que disent les géographes. Et à nouveau, ces rivières déblayèrent, transportèrent, déposèrent. Leur proie ce furent les argiles-sableuses, les latérites composant la couverture de la dalle morcelée ; ce fut aussi le carbonate de chaux dissous qu'elles allaient chercher plus loin que notre Auvergne, vers le sud, jusque dans le Gévaudan et les Causses. Comment reconstruire l'histoire de ce transport ? Au fond des fossés tels celui des Limagnes d'Issoire, de Clermont, de Riom, tels encore ceux de Brioude, d'Aurillac, d'Ambert, on retrouve ces argiles-sableuses tantôt à peine remaniées, ou tantôt davantage

Digitized by Google

lavées et différenciées par le ruissellement alors cimentées à nouveau et devenues ces grès plus ou moins durs que nous nommons arkoses. A suivre dans une coupe naturelle, le long d'une route, d'une tranchée de chemin de fer, la pente, l'aspect si variables de ces couches d'argiles-sableuses s'entrecroisant comme font des lames de ciseaux entr'ouverts, l'esprit reconstitue là les traces d'anciens deltas. De même, s'évoque l'origine du carbonate de chaux qui constitue les puissantes assises marno-calcaires superposées aux sables et aux grès dans les Limagnes de Clermont et de Riom. La nature ne fait rien avec rien. Les rivières, lentement, dissolvaient la substance même des petits Causses puis déposaient cette substance au fond des lagunes de la Limagne.

Tout ce travail de comblement dut s'effectuer sur un rythme très lent. La nature même des dépôts et leur calibre nous en avertissent. Dans des fossés brusquement effondrés, ce ne sont pas de menus grains de silice, de fines argiles, du carbonate de chaux dissout et déposé ensuite en minces feuillets successifs que les rivières auraient roulé, mais bien de gros cailloux arrondis qui, cimentés en puissantes couches, seraient devenus des conglomérats appliqués en cuirasse sur les parois de ces fossés. Or, ces conglomérats ne se retrouvent que sous une puissance réduite et sporadiquement.

D'autre part, le rythme du comblement dut se modeler sur le rythme de l'affaissement. Rarement, les fossés n'ont dû être très bas par rapport aux blocs soulevés, sans quoi, la mer serait venue les envahir. Et, avec la mer, une faune adaptée à l'eau salée serait venue supplanter la faune d'eau douce ou d'eau saumâtre des lagunes.

Ces lagunes, d'ailleurs, on peut les évoquer par l'image qu'offrent aujourd'hui, à nos yeux, nos étangs et nos marécages : sur le fond de vase, des roseaux et les innombrables tubes des larves d'insectes, des phryganes, moulées dans la boue calcaire et argileuse ; et, dans l'eau aussi, les innombrables coquilles des hélix, et des potamides.

Ainsi se poursuivit une sédimentation qui atteignit l'épaisseur formidable d'au moins 1.500 m. : à Macholle près de Riom, la sonde a traversé 1.100 m. de dépôts sans atteindre le lit du fossé de la Limagne, le substratum de vieille roche, pan effondré puis enseveli de l'ancienne pénéplaine.

Enfin, l'affaissement de ces fossés cessa et, du même coup, les rivières venues des blocs soulevés dûrent emporter plus loin les matières solides ou dissoutes qu'elles roulaient. Ce fut la fin de la sédimentation dans notre Auvergne définitivement exondée et dont le territoire fut désormais sculpté partout par les eaux courantes.

* * *

Mais le travail d'érosion fut bien différent sur les blocs soulevés d'une part et dans les fossés d'autre part.

Digitized by Google

Sur les plateaux, ruisseaux, rivières, après avoir déblayé la majeure partie de la couverture meuble argilo-sableuse ou latéritique, mordirent en roche dure, s'emprisonnèrent dans des gorges, sites aujourd'hui des barrages et des usines hydro-électriques. Ces rainures sont ordinairement si étroites, qu'imprimées en réseau ramifié sur le pourtour des plateaux, elles ne laissent découvrir leurs pentes sauvages de rochers, de taillis, de pins et de bruyères que lorsque le visiteur les approche et que ses yeux fouillent dans leurs couloirs sinueux qui s'ouvrent sous les pas.

Mille fois plus efficace fut l'érosion dans les terrains infiniment plus tendres des fossés.

Les méandres de la Sioule, de la Dordogne, de la Dore, de la Durolle, de l'Alagnon sont prisonniers des durs plateaux cristallins ; les méandres de l'Allier, de la Dore dans la Limagne se déplacent librement sur la plaine large de 30 à 40 km. entre Clermont et Thiers. Aujourd'hui, ces méandres parfois vont buter cependant contre des lignes de basses collines : les terrasses qui portent nombre de bourgs et de villages. Mais, sur le dessus de ces terrasses, vers Randan et Maringues, on marche sur la nappe de cailloux roulés que l'Allier y a étalée alors qu'il coulait à 10 m., 20 m., 60 m., 100 m. plus haut qu'aujourd'hui. Ce ne sont là cependant que les preuves des derniers enfoncements des rivières. Par déblaiements successifs, tranchant sur toute la largeur du fossé, l'Allier a emporté 400, 500 m. d'épaisseur de sédiments ! Lorsqu'on pêche l'étang vidé, le filet d'eau où brillent les écailles des poissons, ébranle et emporte en coulant des pans entiers de boue. A voir ce courant nettoyer aussi vite le fond vaseux, on comprend mieux la puissance qu'a eue l'Allier, rivière torrentueuse dépensant en Limagne l'énergie mobile qu'elle apportait des hautes Cévennes.

Cependant, beaucoup de cette énergie, l'Allier, en plaine, l'a progressivement perdue en y perdant de sa pente. Aujourd'hui, la Limagne septentrionale, plaine basse et plate au milieu des montagnes, ne porte plus qu'une rivière épuisant sa force à désencombrer son lit des bancs de sable que les crues y rassemblent.

Ces contrastes dans les effets de l'érosion ont provoqué à leur tour, après les chocs alpins, un rajeunissement des reliefs. Le remblaiement des fossés en voie d'affaissement, voilait les dénivellations que les failles créaient. Le déblaiement ultérieur de ces mêmes fossés a mis au contraire en pleine valeur ces dénivellations. Voici tel ancien canal si bien comblé de débris entre ses berges de pierre que sa surface est de niveau avec ses bords. Mais qu'un vif filet d'eau animé par une bonne pente vienne le récurer à nouveau et ses flancs de pierre dure réapparaîtront comme réapparurent, progressivement exhumés, les bords de la Limagne. Et c'est pourquoi les deux murailles-limites auxquelles s'adossent Gannat, Riom, Clermont à l'W., Vichy, Puy-Guillaume, Chateldon, Thiers à

Digitized by Google

l'E. — les villes et les bourgs de la périphérie de la Limagne — se situent dans nos paysages avec des traits si nets. Talus plus ou moins dégradés où se désagrège la pierraille ocre détachée des rochers siliceux, le lézard aime à y courir entre les rejets de ronciers, les taillis bruissants, les pins agrippés, parfois en surplomb au-dessus d'une arène en ébouli. Avec ces durs rochers que la Durolle entaille à Thiers si vigoureusement, il semble que ce soient les os de la terre eux-mêmes qui ressortent de la chair des sédiments. Et c'est ainsi que ces murailles, faites de failles étagées en marches d'escalier, séparent plaines et montagnes, riches fossés sédimentaires et plateaux siliceux de climat plus rude et de sol plus pauvre.

* * *

Elles ne sont pourtant dans notre Auvergne que l'un des traits essentiels d'une ébauche bien autrement fouillée. Ces failles en gradins orientées généralement N W, N, N E, pourquoi les chercher uniquement sur les bords des territoires effondrés ? Voilées sous les sédiments des fossés, leur présence se décèle cependant par des venues d'eaux minérales en plein milieu de la Limagne comme à Culhat. Dégagées de leur voile de roches tendres, elles rayent les fossés complètement excavés parce que réduits en superficie, de Cunlhat, de Saint-Amand, de Saint-Anthême. Enfin, déjà bien amorties par l'érosion niveleuse de reliefs lorsqu'elle travaille dans des roches partout d'égale résistance, l'œil les cherche et les retrouve jusqu'au-dessus des plateaux, jusque vers Noirétable, le Fossat, Valcivières, dans le Haut Forez, jusque vers le Haut Livradois, jusque sur les dos plus larges, mais moins hauts de la Combraille, de l'Artense ou de la Châtaigneraie cantalienne. Partout, elles se comptent par douzaines ; partout elles dénivellent les vieux plateaux cristallins tellement fracturés que leur ensemble fait penser aux entassements de ces packs polaires, fragments de banquise poussés par les courants de dérive. Autres, sont cependant chez nous les dimensions de ces blocs et des dénivellations qui les séparent : 1.000 m. d'altitude séparent le sommet de Pierre-sur-Haute des gorges de la Dore. Le fossé d'Ambert-Arlanc est excavé vers 500 m. d'altitude : au-dessus de lui, le Haut-Livradois monte d'un jet à plus de 1.200 m. !

* * *

Malgré la hardiesse de tels abrupts, il manquerait à ces reliefs un trait essentiel si l'Auvergne se trouvait découronnée de ses montagnes volcaniques. Sans qu'on puisse établir exactement les liens qui les relient, on pressent que le volcanisme est, dans notre province, une conséquence des ébranlements horizontaux. C'est ainsi qu'on sait que les éruptions sont, en général, postérieures aux cassures, qu'ordinairement, les bouches volcaniques s'alignent selon des fractures, zones plus faibles au travers desquelles les roches en fusion durent trouver plus aisément une

Digitized by Google

issue vers l'air libre ; on imagine enfin que la descente des blocs effondrés ait fait pression sur le magma sous-jacent, l'obligeant ainsi à venir s'épancher à la surface du sol.

De même que les failles, on peut dire qu'en Auvergne les volcans sont partout. Des injections de basalte se décèlent parfois dans d'infinies brisures, il est arrivé aux géologues de découvrir, en Combraille, une bouche de sortie, une cheminée remplie de basalte sur l'emplacement d'un tas de fumier. Sur les deux flancs du Forez, principalement sur le flanc oriental, les points de sortie se comptent par douzaines. La Limagne de Clermont, la Limagne d'Issoire ont été injectées de laves. Les laves venues des profondeurs n'ont généralement pas monté jusqu'à l'air libre. Elles étaient originellement noyées dans les sédiments. Mais ensuite, de cette gaine tendre, l'érosion a dégagé ces volcans fossiles, ces colonnes de roches dures qui surgissent dans la Comté, autour de Billom, d'Issoire, de Clermont, couronnées souvent de ruines féodales.

D'autres fois, les laves dans la Limagne sont parvenues jusqu'à la surface du sol ; elles ont coulé dans les vallées d'alors plus hautes que celles d'aujourd'hui ; moulant en cuirasse dans ces creux leurs nappes incandescantes plus ou moins vite refroidies, elles ont protégé leur lit de coulée en le fossilisant. Ensuite, les rivières se sont détournées de ces carapaces si résistantes et, rongeant au contraire aisément leurs abords, elles ont laissé les coulées suspendues, témoins fidèles d'un ancien état de choses. La Montagne Percée, les collines de Gergovie, de Chanturgue, de la Serre n'ont pas d'autre origine.

Mais c'est en arrière du bord occidental de ces Limagnes, que se groupent les grandes montagnes volcaniques superposées aux vieux plateaux cristallins. La plus grande masse éruptive, c'est assurément le Cantal qui, au-delà de ses puissantes accumulations de cendres et de brèches envoie jusqu'à la Truyère, jusque vers la Dordogne, jusqu'aux proches abords de l'Allier, les larges rayons de ses coulées entre lesquelles des rivières en étoile ont creusé leurs gorges.

Le Cézallier étale haut, au-dessus du plateau cristallin, porté ici à 1.100 m., sa grande galette de laves.

Les Dores aussi ravinés que le Cantal, donc relativement anciens sont les plus complexes de tous et portent, au Sancy, le plus haut sommet de la France intérieure.

Enfin, plus proches de la Limagne, les Dômes déroulent leurs cônes et leurs dômes sur l'horizon ouest de Clermont. Si fraîches encore sont leurs formes, qu'on les croirait nées d'hier. En fait, nos premiers ancêtres ont vu leurs jets de feu et leurs panaches de fumées. Curieux détail : leurs laves ont surtout coulé non pas du côté de la Limagne, mais du côté de la Sioule et des Dores. Et là, elles ont, en multiples endroits,

Digitized by Google

recouvert les vallées établies, bouleversé le réseau hydrographique et, faisant barrage aux eaux courantes, provoqué, comme autour des Dores, la formation de lacs dont la plupart sont déjà comblés.

* * *

Grâce à ses hauts reliefs cristallins, ou volcaniques, l'Auvergne n'a pas échappé à la glaciation quaternaire. C'est à cette glaciation que les hautes vallées qui rayonnent autour de Pierre-sur-Haute autour du Sancy, autour du Cantal doivent leurs étonnantes dimensions en profondeur et en largeur. C'est ainsi que les stations balnéaires du Mont-Dore et de la Bourboule ont pu aisément se loger au fond de l'auge de la Dordogne. Tout autour du Massif Cantalien, les dépôts glaciaires abondent.

Rapportée à la durée des temps, cette glaciation est toute proche de nous. C'est pourquoi ses effets sur le modelé superficiel appellent si aisément l'attention. Reste que l'Auvergne est avant tout, dans le Plateau Central, un pan de vieilles roches nivelé puis morcelé et dénivelé en fossés et en plateaux sur lesquels sont venus s'ajouter encore les reliefs volcaniques.

Lucien GACHON.
*Directeur de l'Ecole de St-Dier d'Auvergne.*
*Diplômé de la Faculté des Lettres de Clermont.*

Digitized by Google

# QUESTIONNAIRE
## D'ENQUÊTE GÉOGRAPHIQUE

Ce questionnaire n'a aucune prétention à l'originalité. En effet les géographes en mal d'enquête ont tous des préoccupations du même genre ; aussi bien quelques-uns d'entre eux ont déjà publié des questionnaires qui n'ont pas été sans faire naître des suggestions utiles. On trouvera dans les *Annales de Géographie*, 1909, t. XVIII un questionnaire de M. Demangeon, établi en vue de ses recherches dans le Limousin ; M. Sorre en a donné un autre sous le titre « Monographies Communales » dans le *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, 1909, t. XXII ; M. Raoul Blanchard en a plus spécialement consacré un aux enquêtes faites en montagne, dans la *Revue de Géographie Alpine*, 1913, t. I ; j'ai moi-même publié dans la *Revue de Géographie Alpine*, 1922, t. X, celui qui m'avait servi pour mes études sur la vie pastorale dans les Alpes. M. Robert-Muller a de son côté donné celui qu'il a utilisé pour ses travaux sur l'émigration dans les Alpes Françaises, dans la *Revue de Géographie Alpine*, 1923, t. XI.

Celui qu'on va lire ci-dessous risque à la fois de paraître trop détaillé et insuffisant. Destiné à l'exploration de l'ensemble de l'Auvergne, il englobe par là même les sujets les plus divers et c'est ce qui lui donne une ampleur qu'on peut à première vue juger démesurée ; mais on se rendra compte que suivant la région à étudier des paragraphes entiers sont à éliminer.

Il n'en reste pas moins que le programme embrassé est si vaste qu'il fallait limiter le nombre de questions relatives à chaque ordre d'observations. Celles auxquelles on s'est borné doivent donc apparaître comme un cadre, à l'intérieur duquel chaque observateur peut se mouvoir librement d'après sa propre expérience ; aussi bien est-il en mesure d'apercevoir bien des aspects auxquels le rédacteur du questionnaire n'a pu songer.

Le questionnaire le suggère à maintes reprises ; il ne suffit pas de décrire les phénomènes tels qu'ils sont actuellement. L'intérêt s'attache aussi à ce qu'ils ont été et à ce qu'ils sont en voie de devenir, à la façon dont ils se sont transformés et dont ils se transforment, aux raisons qui peuvent expliquer ces changements. La vie économique subit depuis le milieu du XIX^e^ siècle de telles modifications, accélérées par les évènements récents, qu'il importe de les saisir et de les fixer.

Digitized by Google

Faire appel pour le passé récent aux souvenirs des vieillards, pour le passé ancien aux documents qui sont conservés à la mairie rendra pour l'état antérieur de grands services. Par ailleurs, sans s'essayer à faire le prophète, on peut tâcher de dégager le sens général de l'évolution actuelle. Bref l'enquête ne se borne pas à l'état présent ; elle le considère comme un résultat dont il est utile de connaître les antécédents pour le comprendre et elle y voit en même temps la préparation de l'avenir aux répercussions duquel il n'est pas mauvais de songer à s'adapter.

## I. CARACTÈRE DE LA COMMUNE

Indiquer par ordre d'importance les principales ressources de la commune (industrie, bétail, produits agricoles, classés par ordre d'importance...) Y a-t-il eu à cet égard des changements, lesquels, depuis quand, pour quelles raisons?

**Le Sol.** — Nature des terres dans les principaux quartiers de la Commune. Quelles sont les meilleures et où se trouvent-elles? Où se trouvent les médiocres et que leur manque-t-il? — Eboulements, glissements, ravinements, avalanches, dans quels quartiers et avec quels effets?

**Le Climat.** — Quels sont les mois normalement exempts de gelée? — Principaux vents et leurs noms populaires. Se succèdent-ils dans un certain ordre et lequel? — Vents de pluie, de froid, de neige. Certains vents prédominent-ils en certaines saisons? — Brouillards, fréquents en quelle saison ? Voit-on parfois au-dessous de soi la mer de nuages? — Neige. De quelle date à quelle date peut-elle couvrir le sol à demeure et pour quelle durée ? La circulation est-elle gênée, interrompue, par la neige, la tourmente (nom local de la tourmente), les avalanches ; donner des exemples (les plus remarquables ou les plus récents) — D'où viennent orages, grêle, causent-ils fréquemment des dégâts ? — Noms patois des versants exposés à l'ombre, au soleil ; effets de cette exposition sur la végétation le régime des eaux, les cultures.

**Les eaux.** — Eau potable : puits, creusés dans quel terrain, à quelle profondeur ; sources, nombreuses ou rares, jaillissant dans quel terrain ; l'abondance varie-t-elle beaucoup suivant les saisons. — Rivières : sont-elles parfois à sec ? Causes et saisons de leurs crues. Occasionnent-elles des dégâts ? — Marais, étangs, autrefois, aujourd'hui. Créés ou entretenus artificiellement, en vue de quelle utilité ? Asséchés, depuis quand, par qui ? — Existe-t-il des canaux de drainage et dans quels quartiers ? Sont-ils anciens ? Quels noms portent-ils ? Dépendent-ils de particuliers, d'associations, de la commune ? Sont-ils régulièrement entretenus ? A-t-on renoncé à les curer, depuis quand, pourquoi, quelles en sont les conséquences ? — Pratique-t-on l'irrigation, en quelle saison ?

Digitized by Google

Est-elle organisée individuellement, syndicalement ? Les canaux d'irrigation sont-ils anciens ? Sont-ils longs ? Sont-ils bien entretenus ? Sont-ils sujets à des pénuries d'eau en été ?

**Forêts et Landes.** — Les forêts : principaux quartiers où elles se trouvent. Lesquelles sont anciennes et lesquelles récentes (dates). Ont-elles diminué ? Se sont-elles accrues, naturellement ou par reboisement artificiel, dans quels quartiers, depuis quand, pourquoi ? Attitude des habitants à l'égard du reboisement ? Les forêts sont-elles propriété privées, communale ou domaniale ? Principales essences ; leur répartition, leurs limites d'altitude. — Landes et bruyères : leur nom local. Les défrichait-on autrefois, par quel procédé ? les défriche-t-on aujourd'hui ? Se boisent-elles spontanément, en quelles essences ? — Tourbières, où ? Y trouve-t-on des restes d'arbres, de quelles essences ?

**Fruits.** — Y a-t-il des châtaigniers, des noyers, dans quels quartiers, jusqu'à quelles altitudes ? De mémoire d'homme ont-ils beaucoup augmenté, diminué, à la suite de quelles circonstances ? Abat-on, replante-t-on ? Vend-on les fruits, pour quelle destination ? Fabrique-t-on de l'huile de noix, pour la consommation locale, pour l'exportation ? — Pêchers, abricotiers, poiriers, pruniers ; en espalier ? en plein vent ? réussissent-ils ? Pommes à cidre, à couteau ; variétés cultivées ; les vend-on, pour quelle destination ? — Recueille-t-on les baies sauvages, airelles, framboises, etc., depuis quand ; vers quelle destination ; de même le cas échéant pour des fleurs sauvages, des champignons, etc. Y a-t-il des cultures fruitières autres que celles énumérées plus haut ?

**Vigne.** — Date de la crise phylloxérique. La crise a-t-elle provoqué de l'émigration ? D'une façon générale quel changement a-t-elle apporté dans la population et dans sa façon de cultiver et vivre ? — Dans quelle proportion s'est effectuée la reconstitution de la vigne ? Quelles terres a-t-on replantées de préférence ? Dans quels quartiers se trouvent et que sont devenues celles qu'on n'a pas replantées ? A-t-on reconstitué en producteurs directs, hybrides, greffés (porte-greffes et cépages) ? Actuellement tend-on à planter ? — Quels changements ont été apportés dans les procédés culturaux de la vigne à la suite de la reconstitution ou en raison du manque de main-d'œuvre ? — Date des vendanges avant la crise, depuis ? Où se procurait-on, où se procure-t-on la main-d'œuvre pour les vendanges ? — Se suffisait-on, se suffit-on pour le vin, en vendait-on, en vend-on, pour quelle destination ?

**Cultures.** — Céréales : froment, seigle, avoine, orge, maïs, sarrasin, leur importance respective, augmentation, diminution, depuis quand, pourquoi. Autrefois se suffisait-on en pain, et aujourd'hui ? Si on ne conserve que peu de cultures de céréales, pour quelle raison les conserve-t-on ? Principales variétés de froment, depuis quand cultivées, pourquoi

Digitized by Google

de préférence à d'autres ? Vend-on des céréales, au commerce, à l'industrie, vers quelle destination ?

Cultures diverses : pommes de terre, betteraves à sucre, tabac, cultures maraîchères, lin, chanvre, colza, etc. Augmentation, diminution, depuis quand ; pour quelle raison ; vend-on de ces produits, vers quelle destination ?

Produits fourragers : racines fourragères ; depuis quand cultivées, consommées sur place, vendues ? — Fourrages artificiels, lesquels, depuis quand, en augmentation, en diminution, pourquoi, consommés sur place, vendus ? — Prairies naturelles, pâtures, en progrès, en recul, pourquoi ? Importance respective des unes et des autres. Quels soins leur donne-t-on (engrais, irrigation) ? Vend-on du foin ou en achète-t-on ? où ?

Y a-t-il des quartiers où on fasse de préférence certaines cultures ?

Tendance à augmentation ou diminution des diverses natures d'exploitation. Comparer à cet effet les matrices cadastrales du XIX^e^ et du XX^e^ siècle.

Assolement : pratiquait-on la jachère, l'écobuage ? Y a-t-on renoncé, depuis quand ? complètement ? — Les champs restent-ils toujours dans les mêmes quartiers ou bien les déplace-t-on au bout de quelques années ? — L'assolement ancien, l'assolement actuel (donner des exemples de types différents) — Se souvient-on d'un temps où l'ensemble du territoire cultivé de la commune ou de chaque hameau était divisé en trois quartiers dans chacun desquels tous les propriétaires devaient obligatoirement faire les mêmes cultures ? Quelle est en général la forme des champs ? Les propriétés sont-elles séparées par des haies ?

Outillage agricole : Instruments et machines, lesquels, depuis quand avec quel succès ? Mêmes questions pour les engrais chimiques. — Quels animaux employés à la culture ; y a-t-il changement à cet égard, depuis quand, pourquoi ?

D'une manière générale progrès accomplis par l'exploitation agricole et progrès à accomplir.

Où commence et où finit le vrai pays de la vigne, du froment, de la châtaigneraie etc. ? Où commence la « montagne » ?

**Animaux.** — Abeilles, chasse, pêche donnent-elles un produit appréciable ?

Exploite-t-on chèvres, volailles, juments poulinières, porcs, depuis quand, dans quelles conditions, pour quelle destination partent les produits ?

Possède-t-on surtout des bovins ou des ovins ? Bovins, quelle race, depuis quand, pour quelles qualités, bien sélectionnée ? Animaux nés

Digitized by Google

sur place, achetés au dehors et où ? Où va-t-on chercher les reproducteurs ? — Les veaux : à quel âge sont-ils vendus par les grands propriétaires, par les petits propriétaires ? sont-ils vendus en vue du travail, de la boucherie, pour quelles destinations ? — Les bœufs : où les achète-t-on ; où les vend-on et à quelle fin ? — Où et à quelle fin sont vendues les vieilles vaches ? — Y a-t-il eu des changements à ces différents égards ? Le lait de vache, vendu pour la consommation, où depuis quand ? Fabrique-t-on beurre, fromage, à domicile, dans des laiteries ? Depuis quand ces laiteries sont-elles individuelles, coopératives ? Quels genres de fromage sont fabriqués par les petits propriétaires, les gros propriétaires, les laiteries ? où s'expédient beurre et fromage ?

Combien de bovins possède l'hiver un propriétaire ordinaire, un gros propriétaire (décomposer l'effectif en vaches, génisses, veaux) ? Comment les nourrit-on l'hiver ? De quel mois à quel mois pâturent-ils dehors ? L'été couchent-ils dehors ou rentrent-ils tous les soirs à l'étable ?

Ovins. — La plupart des propriétaires en possèdent-ils plus ou moins qu'autrefois, pourquoi ? Combien en possède un propriétaire ordinaire ? Effectif des plus gros troupeaux ? — Quelle race ovine et pour quelles qualités ? — Les brebis donnent-elles par an une portée ou deux. — Agneaux vendus jeunes ou bien élevés et jusqu'à quel âge ? Où sont-ils expédiés ? — Fait-on le commerce des brebis, des moutons, dans quelles conditions ? — Que fait-on de la laine ? — Comment nourrit-on les ovins l'hiver ? Dans quels quartiers pacagent-ils aux diverses saisons ? Sont-ils parqués, sur quelles terres ? Changements qui ont pu se produire à ces divers égards.

**Vie pastorale**. — Y a-t-il surtout des montagnes à graisse ou des montagnes à lait et s'est-il produit des changements à cet égard ? Quels caractères des pâturages y déterminent de préférence l'une ou l'autre forme d'exploitation ? Citer les montagnes les plus grandes et les plus petites, en indiquant leur superficie et le nombre de leurs têtes d'herbage ?

Les montagnes sont-elles propriété collective (communale, sectionnale, etc.) ou individuelle ? Si elles sont collectives, comment sont déterminés les droits des usagers ? Si elles sont individuelles, appartiennent-elles à des gens du pays ou à des étrangers ; en ce dernier cas depuis longtemps ou depuis peu ? Les montagnes sont-elles en général « dans le domaine » ou hors du domaine ? Sont-elles exploitées par leurs propriétaires ou affermées ? affermées à des gens du pays ou à des étrangers ? D'où sont les étrangers qui possèdent ou exploitent les montagnes ?

Y a-t-il des montagnes spéciales pour bœufs, chevaux, moutons ou bien ces animaux sont-ils reçus dans les montagnes à vaches ?

Digitized by Google

Les exploitants des montagnes les garnissent-ils avec du bétail qu'ils gardent toute l'année, ou bien qu'ils achètent au printemps pour le revendre à l'automne ou bien qu'ils prennent en loue pour l'été ?

Les montagnes sont-elles fréquentées surtout par du bétail étranger à la commune ? D'où vient-il ; à pied, en chemin de fer ; vient-il d'un rayon plus étendu qu'autrefois ? — Le bétail de la commune va-t-il en général à la montagne, sur la commune, hors de la commune ? Proportion du bétail de la commune qui va à la montagne et de celui qui n'y va pas.

Nom des burons dans le langage populaire et dans le patois. Emploie-t-on les noms de « fumade «, d'« aygade » pour désigner quoi ?

Le lait est-il travaillé aux burons ou descendu aux villages ; changements à cet égard.

Personnel d'une montagne à graisse, d'une montagne à lait. Où est-il recruté ? Combien de personnes à peu près passent l'été sur les montagnes de la commune ? Là-dessus combien sont de la commune même ?

Y a-t-il des montagnes qui aient été tournées en domaines ou inversement ? Y a-t-il des maisons habitées toute l'année qui soient plus élevées que certains burons (donner des exemples).

Entre l'étable d'hiver et la montagne d'été y a-t-il des pâturages où le bétail séjourne au printemps et à l'automne, dans des demeures intermédiaires ? — Les propriétaires ont-ils pour l'hiver une ou plusieurs étables ? Sont-elles éloignées de la maison et éloignées les unes des autres ? Le troupeau les occupe-t-il successivement tout entier ou bien le partage-t-on entre elles ?

D'une façon générale progrès accomplis ou à accomplir dans l'exploitation pastorale.

**La propriété.** — Les communaux ; leur étendue ; à quoi servent-ils ? les a-t-on partagés de mémoire d'homme ? Les aliène-t-on temporairement, dans quelles conditions ? — Y a-t-il beaucoup de terres qui appartiennent à des forains ? où habitent ces forains et quelle est leur situation sociale ? Y a-t-il des changements à cet égard ? — Domaines : en existe-t-il peu, beaucoup, de quelle étendue ? A qui appartiennent-ils ? Y en a-t-il eu davantage ? Quand ils se sont vendus, qui les a achetés, se sont-ils morcelés. — Moyenne et petite propriété, définies par leur étendue ou par le nombre de têtes de bétail ; laquelle domine ; sont-elles en progrès, en recul ? — Morcellement du sol ; y a-t-il tendance au regroupement des parcelles ? — Faire valoir : faire-valoir direct, fermage, métayage ; progrès ou décadence de ces divers modes.

**Industrie.** — Exploitation des forêts par des gens du pays ou des étrangers (entrepreneurs, ouvriers) ; charbons de bois ; scieries. —

Digitized by Google

Matériaux du sol : tuiles, briques, chaux, pierres, minerais, tourbe, houille ; — Usines. — Pour ces diverses exploitations, leur ancienneté, leur transformations ; d'où tirent-elles la matière première, la main-d'œuvre ; y a-t-il eu des changements à cet égard ? Les exploitations industrielles qui sont dans le pays y trouvent-elles un avantage particulier ?

Petits métiers ruraux : filage, tissage, saboterie, dentelle, passementerie, etc.

Y a-t-il des industries disparues ? Depuis quand, pourquoi ?

**Commerce et relations**. — Y a-t-il dans la commune des foires et des marchés importants ? Quel est le rayon d'où y viennent acheteurs et vendeurs ? — La commune est-elle un centre d'approvisionnement pour la région environnante, l'a-t-elle été, dans quel rayon ? Où s'approvisionne-t-elle elle-même pour épicerie, mercerie, vêtements, vin, bétail ? — Où vend-elle ses denrées et vers quels pays partent-elles ? Evolution à ces différents égards.

Depuis quand la route carrossable, la voie ferrée ? Distance horaire de la gare la plus proche, en autobus, en voiture. Autobus, autocamions ont-ils modifié sensiblement les rapports et les échanges ? Villégiateurs et touristes. Depuis quand, de quelles régions viennent-ils ?

Villes avec lesquelles on a le plus de relations. Où va-t-on pour « aller à la ville » ? Quelles sont les villes de la région dont on lit les journaux, où on met les enfants en pension ?

**Population et vie rurale**. — Diminution ou accroissement de la population, de la natalité (familles nombreuses, familles sans enfants), de la mortalité. — Emigre-t-on l'hiver, où, quoi faire ; l'été, où, quoi faire ? cette émigration temporaire est-elle en progrès ou en décadence, pourquoi et depuis quand ? Quels effets a-t-elle sur la vie économique, sur les mœurs ? — Y a-t-il, des émigrants qui partent soit pour plusieurs années, soit pour toujours ? Où vont-ils, quoi faire ? Au bout de combien de temps reviennent-ils au pays ? Leur retour au pays a-t-il des conséquences (transformation de l'habitation, progrès de l'exploitation agricole, etc.).

Manière de vivre et ses transformations : nourriture, vêtements, manière de se chauffer, etc.

Santé : fièvres endémiques ; goître ; transformations.

La vie rurale succession des occupations à travers les mois de l'année ; la vie pendant l'hiver.

**L'habitat**. — Population groupée en villages agglomérés ou dispersée en hameaux, en maisons isolées ; dans les villages et les hameaux les maisons sont-elles contiguës ou bien séparées les unes des autres ?

Digitized by Google

Y a-t-il des changements à ces différents égards ? — Les fermes nouvelles se construisent-elles en général en dehors des villages et des hameaux. Pourquoi ? Plan détaillé d'une maison typique de paysan (joindre autant que possible un croquis). Les bâtiments d'exploitation et la maison sont-ils en général sous un même toit ? sont-ils disposés autour d'une cour ? sont-ils isolés les uns des autres et à une certaine distance. Y a-t-il des quartiers particuliers où se trouvent réunies les caves, les granges ? Les changements dans l'économie rurale (par exemple remplacement de la vigne par d'autres cultures, progrès du bétail) ont-ils amené des modifications dans les bâtiments ? — Se souvient-on d'un temps où les hommes vivaient soit l'hiver soit toute l'année dans la même pièce que les animaux ? — Plan détaillé d'un buron de montagne. — Matériaux de construction, de couverture, d'où viennent-ils ? Transformations à cet égard.

Y a-t-il des villages, des hameaux, qui aient été de mémoire d'homme soit complètement abandonnés soit transformés en montagnes pastorales ? Pourquoi ceux-là plutôt que d'autres ?

**Noms de pays**. — La région où se trouve la commune porte-t-elle un nom et lequel *dans le langage des paysans* ? Ce nom s'oppose-t-il *dans le langage des paysans* à des noms de pays voisins ? Quels sont dans l'esprit des paysans les caractères auxquels sont liés ces différents noms ? Par exemple où commence *pour les paysans non instruits* la Limagne et quel genre de pays (pays du vin, pays du froment, etc.) représente pour eux ce nom ? De même où commence la montagne, etc., etc.

Ph. ARBOS
*Professeur de Géographie à l'Université de Clermont-Ferrand.*

Digitized by Google

# *L'AUVERGNE AU TEMPS DE MAZARIN*

A part quelques séditions locales, la paix publique ne fut pas sérieusement troublée en Auvergne pendant le gouvernement de Mazarin. L'orage grondait autour de la province ; il n'éclata pas. Tandis que le Berry, le Bourbonnais, le Limousin, le Forez, la Guyenne étaient déchirés par la guerre civile, l'Auvergne jouissait d'une tranquillité relative. Ce n'est pas qu'elle ne renfermât, comme la plupart de ses voisines des éléments de Fronde. Sa noblesse batailleuse, peu fortunée, toujours en quête de coups de main et d'aventures ne s'accomodait pas mieux de l'Eminence italienne qu'elle n'avait supporté son terrible prédécesseur. Des fervents jansénistes travaillaient une partie de son clergé soumis à l'influence des Arnaud, les officiers de judicature et de finances voyaient avec irritation leurs pouvoirs se restreindre devant l'autorité grandissante de l'intendant ; le peuple accablé sous la lourde fiscalité de Richelieu ne payait la taille que sous la contrainte des gens de guerre.

## ATTENTATS ET MOUVEMENTS SÉDITIEUX

Le sourd mécontentement de toutes les classes était exploité par la faction des Vendômes qui avaient circonvenu la Reine Régente. A peine rentrés d'Angleterre où ils s'étaient réfugiés à la suite de la conspiration de Cinq-Mars, César de Vendôme, bâtard de Henri IV et ses deux fils les ducs de Beaufort et de Mercœur ne rêvaient que révoltes et attentats contre la vie du Cardinal Mazarin.

Pendant l'hiver de 1643 des cavaliers inconnus avaient réussi à pénétrer dans la cour du Palais Royal derrière les carrosses de la Reine, s'étaient montrés aux portières le pistolet au poing et avaient été mis en fuite par les gendarmes de la Compagnie du Cardinal dont le capitaine n'était autre que le baron de Noailles, récemment destitué de son gouvernement d'Auvergne. (1)

Ces tentatives étaient imputées au duc de Beaufort et les perquisitions de la police faites autour du Louvre firent naître contre ce seigneur des soupçons si graves que la Reine le fit incarcérer à Vincennes.

La cabale avait compté que cet acte de rigueur ameuterait les provinces. Il n'en fut rien. Un jésuite dévoué à Mazarin, le P. Pugeolet lui

Digitized by Google

écrit de Bourges le 20 Novembre 1643 que l'arrestation du Duc de Beaufort n'avait causé aucune émotion dans le Berry, le Bourbonnais, le Nivernais, provinces où il avait passé ; toutefois il signale un noyau de mécontents qui pourraient fomenter avec le temps la rébellion des croquants de Guyenne. (2)

Le religieux avait pressenti en effet le mécontentement qui, sans aller jusqu'à l'insurrection revêtait une forme nouvelle, non exempte de dangers. Quatre province du centre, le Poitou, l'Angoumois, le Périgord et l'Auvergne s'associèrent pour déléguer auprès de la Régente des mandataires chargés de demander avec un allégement des impôts, une réduction des subsistances qu'elle devaient fournir aux régiments de l'armée de Catalogne. (3)

Cet acte de solidarité dont la période de la Fronde offrira maints exemples, coïncidait avec la révolte dire des « Croquants » qui les armes à la main élevaient des réclamations analogues : abolition de la taille et de l'entretien des troupes. Partie du Périgord, l'insurrection avait gagné le Rouergue et le Quercy, elle effleurait les paroisses méridionales de l'Auvergne. François de Noailles, Sénéchal de Rouergue, bloqué à Villefranche avait dû demander du secours à l'Evêque de Saint-Flour, son frère. Un groupe de 1.200 cavaliers et un régiment de gens de pied levés en Haute-Auvergne, lui avaient été envoyés sous la conduite de Charles d'Estaing, chevalier de Malte, naguère condamné à mort pour divers méfaits (4) et qui rachetait son banditisme en défendant l'autorité régulière contre d'autres bandits. L'insurrection gagnait les frontières de l'Auvergne. Trois ou quatre mille croquants avaient été dispersés par le baron de Marmot près de Figeac. La situation devint bientôt si sérieuse que le roi dut envoyer dans cette région le comte de Langeron, maréchal de camp, avec plusieurs compagnies d'infanterie et de cavalerie muni d'instructions sévères et des pouvoirs les plus étendus. (5)

L'expédition débuta mal. Un fort parti de croquants aidé par la population de Maurs, surprit un détachement du régiment de Tavannes qui escortait un convoi. Le convoi fut pillé, Langeron y perdit tous ses bagages y compris sa vaisselle d'argent. Une trentaine de soldats restèrent sur le carreau. Un tel acte appelait sur la ville de Maurs un châtiment exemplaire. Grâce à l'intercession de l'Evêque de Saint-Flour la ville coupable en fut quitte pour une forte amende.

Les exactions et les excès de tous genres auxquels se livraient les gens de guerre exaspéraient les populations et donnaient lieu à de sanglants complots.

En Août 1644 les habitants de Pierrefort attaquent la Prenelaye, commissaire des guerres qui menait en Guyenne le régiment de Conti, le rouent de coups, le laissent pour mort.

Digitized by Google

L'incident s'ébruita, arriva jusqu'à Le Tellier, Secrétaire d'Etat à la guerre, qui prescrivit à l'intendant de Sève d'ouvrir une enquête et de faire justice de l'attentat. (6)

Nous ne savons quelle suite fut donnée à cette affaire, mais il est certain que les dispositions agressives du peuple et d'une partie de la noblesse étaient exploitées par les coteries hostiles du Cardinal, coteries que l'on rencontrait même dans l'entourage intime de la Régente.

L'un de ces foyers de conspiration était le salon de Mme de Sénecé, dame d'honneur d'Anne d'Autriche et si avant dans ses faveurs qu'elle en avait obtenu le poste de gouvernante de Louis XIV. Fille de ce Louis de La Rochefoucault, comte de Randan qui s'était signalé en Auvergne pendant la Ligue, elle mettait au service des Vendômes et des Beaufort ses relations de famille avec les nobles auvergnats disposés à entrer dans la cabale.

Une déposition d'un gentilhomme riomois du nom de Ruchart, transmise à Mazarin par un de ses espions renseigne d'une façon précise sur les agissements de Mme de Sénecé en qui revivaient toutes les passions des guerres religieuses et sur le recrutement d'assassins qu'elle faisait parmi les gentilhommes de sa province natale.

Voici ce document que nous croyons inédit :

Le Sr. de Ruchart de la ville de Riom en Auvergne, homme âgé de soixante ans environ, sorti de la Bastille au dernier élargissement des prisonniers, dans laquelle il avait été mis du vivant de M. de Marillac (7) avec lequel il avait eu quelques démêlés, m'a donné avis que Madame de Sénecé retient à la Cour les Srs Chevalier d'Angenac et d'Omerat, son frère, qui sont pauvres gentilshommes du pays d'Auvergne, qui ont dans ladite province quatre autres frères, savoir d'Angenac l'aîné, Montclar, Arlet et le prieur de Sauxillanges, lequel prieur peu avant l'arrêt de M. de Beaufort était à la Cour et que pendant le séjour qu'il y fit, Madame de Sénecé étant au lit fut visitée par MM. de Mercœur et de Beaufort auxquels la dame présenta les dits Srs chevalier d'Angenac et d'Omerat son frère et leur dit en les leur présentant que c'étaient deux des plus déterminés hommes de France et desquels ils pouvaient prendre toute confiance, ce qui fut entendu par la demoiselle de Ruchart, fille du dit de Ruchart qui donne cet avis, elle se rencontrant pour lors dans la chambre de ladite dame qu'elle était venue visiter comme étant de la même province ; que, cela fait, peu de jours après, la dite dame fit donner cinquante pistolles au dit prieur de Sauxillanges, frère des dénommés pour s'en retourner en toute diligence dans la dite province d'Auvergne pour solliciter ses autres frères, d'Angenac l'aîné, Montclar et Arlet de venir promptement en Cour et faire cependant hâter les deux fils du Sr. d'Angenac, nommés Saint-Espèce (Vieillespesse) ? et Rochegonde (8) et qu'il assurât messieurs ses frères et neveux qu'étant arrivés en Cour ils y recevraient toutes sortes de satisfactions et qu'ils seraient bien payés de leur voyage, et que les dits chevalier d'Angenac et d'Omerat s'étant rencontrés en compagnie avaient dit qu'en peu de temps il faudrait jouer des couteaux et qu'on ferait sauter tous les cardinalistes.

Digitized by Google

Le policier anonyme qui paraît avoir été en relations étroites avec nombre de seigneurs auvergnats présents à Paris termine ainsi son rapport confidentiel :

« Le Sr. de Ruchart s'est offert de signer cette déposition si on le désirait et a anoncé qu'il se fait fort de me tenir averti de tout ce qui se passera dans la province d'Auvergne et m'a proposé encore pour le service de Votre Eminence le Sr. La Valette-Murat, (9) lieutenant général à Riom lequel il conduisit chez moi auparavant que de partir de Paris, qui est homme d'esprit et a de grandes habitudes par toute ladite province ». (10)

Ce document sans date ni signature doit avoir été écrit vers le mois de Janvier 1644.

Il se trouvait cependant en Auvergne des nobles fidèles à la Cour et l'on sera surpris de voir figurer parmi ceux-ci ce fougueux Josué de Chavagnac, l'ennemi acharné de Richelieu, mêlé à toutes les rébellions du règne précédent. Assagi par quelques mois d'internement au château de Pierre-Encize, peut-être reconnaissant à la Régente et à son ministre de sa liberté recouvrée, soucieux au surplus de l'avenir de son fils Gaspard, il leur avait fait parvenir ses protestations de dévouement par l'entremise du maréchal de Villeroy commandant des troupes du Centre. Le Maréchal dans une lettre chaleureuse datée de Clermont (27 mai 1644) se portait garant de son loyalisme auprès de Mazarin et lui recommandait en même temps son fils, pour un emploi dans la cavalerie. Gaspard obtint une compagnie dans le régiment de Châtillon fit ses preuves en Italie et en Flandre, ce qui ne l'empêcha pas de devenir plus tard, dans le parti des Princes, l'un des plus déterminés Frondeurs. (11)

A la date où nous sommes tout paraît calme, sans cependant que la Cour s'abandonne à une entière sécurité, car Villeroy se croit obligé de conseiller au Cardinal de s'en remettre à la vigilance de l'intendant de Sève : « C'est, dit-il, une personne sur qui l'on peut se reposer pour ce qui regarde cette province et qui ne manquera jamais de vous tenir soigneusement averti des moindres mouvements qu'il y percevra ». (12)

Il ne semble pas d'ailleurs que de Sève ait rencontré de grandes difficultés au cours de son administration. Mazarin l'occupa à se renseigner sur la fortune et le caractère de Mlle du Terrail fille du Gouverneur de l'Auvergne qu'il avait entrepris de marier. On peut être surpris qu'en Novembre 1646, il puisse écrire au Ministre « qu'il ne se passe rien dans la Province qui soit digne de lui être noté », mais l'étonnement s'atténue si l'on considère combien à cette époque le pouvoir des intendants était limité, quelles entraves leur suscitaient les officiers locaux, tous jaloux, tous hostiles, et combien faibles étaient leurs moyens d'information. Leur rôle se bornait le plus souvent à seconder l'action des gouverneurs pour assurer l'étape des troupes ou à accueillir les plaintes des particuliers qui en désespoir de cause imploraient leur justice. C'est

Digitized by Google

ainsi que de Sève faillit intervenir dans les démêlés conjugaux de Gaspard de Chavagnac avec une veuve aussi riche que laide que ce dernier avait fait enlever de force en pleine nuit par une quinzaine d'amis, et qu'il avait, une fois le mariage consommé, chassée sans plus de façon de la chambre nuptiale.[13] L'épouse outragée avait aussitôt pris la route de Clermont pour se plaindre à l'Intendant. On peut juger d'après le récit rapporté par Chavagnac dans ses *Mémoires*, de quelle inquiétude ces hobereaux jusqu'alors indomptés étaient saisis à la pensée d'avoir affaire à ces commissaires royaux chargés de réprimer de telles incartades, ce qu'ils appelaient cyniquement porter atteinte à leurs privilèges.

Chavagnac avoue qu'il s'alarma. La démarche risquait de lui faire porter la tête sur l'échafaud. Il courut derrière sa femme, la supplia, la ramena au logis. Une réconciliation imposée par le père s'en suivit et rapprocha les époux... pour deux jours ![14]

Dans le cours des années ultérieures, les intendants d'Auvergne auront à partager leurs soins entre la sécurité publique, le contrôle des finances et l'observance des règles de la plus élémentaire morale ; ils devront à la fois contenir les agitations politiques et réfréner — au prix de quelles luttes ! — la brutalité des mœurs privées, mais aux premiers temps du gouvernement de Mazarin, l'œuvre était à peine ébauchée. Toutefois les survivants du règne précédent, tels que Chavagnac le père, reconnaissaient que « l'autorité du roi commençait à réprimer les désordres du royaume et que la violence n'était plus de saison ».

## DÉBUTS DE LA FRONDE. — PRÉTENTIONS DU DUC DE BOUILLON SUR L'AUVERGNE

Tant que dura la guerre, un calme relatif régna dans la province. Le peuple était reconnaissant à la Reine d'avoir réduit à deux millions six cents mille livres la taille qui en 1640 avait dépassé quatre millions, chiffre le plus élevé qu'elle eût jamais connu et tellement supérieur aux forces contributives du pays que les non-valeurs s'étaient prodigieusement accrues.[15] Anne d'Autriche avait fait remise de tout l'arriéré des années antérieures jusqu'à 1616. Elle avait en outre, accordé sous la pression du Parlement de Paris la réduction d'un demi-quartier pour 1648 et 1649. Enfin, elle avait apaisé les gens de finances en rétablissant dans leurs charges les Trésoriers de France et les élus. La noblesse occupée aux armées n'avait pas le loisir de s'abandonner à ses goûts d'indiscipline.

Mais aussitôt la paix d'Aix-la-Chapelle signée, le licenciement de plusieurs régiments ramena au château familial nombre d'officiers. L'ennui et l'oisiveté de la vie campagnarde que n'arrivaient pas à tromper l'élevage des chevaux, les visites aux châtelaines voisines et aussi

Digitized by Google

ces duels sauvages où se vidaient à six ou à huit d'ancestrales querelles, disposa bientôt les gentilshommes, à donner à qui voudrait l'utiliser leur énergie sans emploi. (16)

La fronde éclata juste à point pour alimenter leur activité guerrière. D'autre part le duc de Bouillon qui avait pris parti pour le Parlement à la journée des Barricades (26 Août 1648) allait trouver en eux une précieuse clientèle pour soutenir ses prétentions à la souveraineté de l'Auvergne.

Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, frère aîné du Maréchal de Turenne, avait dû à la suite d'une campagne malheureuse céder au roi de France ses principautés de Sedan et de Raucourt moyennant une compensation en terres ou en argent. Après son retour de Rome où il était allé demander un asile au Pape, pour échapper à la vindicte de Richelieu qui le tenait pour complice de Cinq-Mars, il avait obtenu de la Régente par l'intermédiaire de sa sœur, le 20 mars 1647, la promesse d'une indemnité.

On lui avait fait entrevoir entre autres avantages l'aliénation de l'Auvergne dont le duc de Chaulnes était à ce moment gouverneur. (17)

L'affaire était bonne, d'autant qu'il possédait déjà dans la province des biens patrimoniaux, une partie de la baronnie de la Tour qui confinait avec la vicomté de Turenne en Limousin, les seigneuries de Maringues et de Montgaçon voisines elles-mêmes de la terre d'Olliergues propriété de son frère le Maréchal.

Fort de cette promesse le Duc de Bouillon s'était rendu en Auvergne se présentant aux nobles et aux villes comme le nouveau suzerain.

A Riom même capitale du duché, réuni depuis des siècles à la couronne, il reçut, au dire des légistes qui soutinrent sa cause devant le Conseil d'Etat, un accueil particulièrement chaleureux. (18) Il n'en fut pas de même, nous le verrons, partout ailleurs, et ce projet d'aliénation à un prince étranger d'une province si longtemps unie au domaine royal souleva dans certains milieux la plus vive réprobation.

Mazarin partageait ce sentiment. Il se rendait compte des dangers que comportait l'abandon à un personnage déjà suspect, d'un territoire qui eût constitué au cœur du royaume une sorte de principauté indépendante, mais les circonstances lui commandaient d'user de ménagements. Il fit traîner les choses en longueur et alléguant la rumeur publique, il proposa de substituer au duché d'Auvergne le duché d'Albret. Seulement il y avait un obstacle à l'échange immédiat, le duché d'Albret étant engagé au Prince de Condé auquel il était juste d'assurer, au cas où il se prêterait à l'arrangement, un dédommagement convenable.

Tous ces moyens dilatoires exaspérèrent le duc de Bouillon et le jetèrent dans la Fronde. Il fut un des agents les plus actifs du soulèvement de la capitale.

Digitized by Google

Paris en révolte, la cour en détresse à Saint-Germain lui parurent autant d'arguments décisifs pour appuyer des prétentions démesurées.

Aux Conférences de Rueil en Mars 1649, Bouillon réclama non seulement l'Auvergne et le duché d'Albret, mais encore celui de Château-Thierry et le comté d'Evreux. Il demandait aussi pour son frère, le gouvernement de l'Alsace. (19)

Le Duc seul n'était pas à craindre. Mais Turenne avait dans les Ardennes une armée qu'il pouvait en quelques journées conduire à Paris. Mazarin feignit de souscrire à toutes ces demandes sans prendre toutefois d'engagements stricts. Il lui donnait l'assurance que le Roi ferait tous les accomodements possibles pour l'échange de Sedan, à condition qu'il cessât toutes les hostilités et qu'il écrive à son frère de regagner le parti de la Cour. (20) Puis fidèle à sa tactique, il l'entortilla dans un réseau de formalités. Il fut convenu qu'on enverrait dans tous les territoires sujets à échange une commission d'experts pour procéder à leur estimation et relever les comptes des officiers de finances pour en établir le revenu, après quoi il y aurait lieu de soumettre le traité à la vérification du Parlement etc. Tout le maquis de la procédure !

Entre temps le rusé Cardinal donnait au Duc de Chaulnes des instructions secrètes tendant à organiser dans toute l'Auvergne un mouvement de protestations.

Chaulnes s'acquitta de sa mission à merveille.

Il adressa aussitôt au Parlement un acte d'opposition. Dans ce document il représente qu'ayant reçu le gouvernement de la province, il est tenu de conserver intégralement le dépôt à lui confié, qu'il doit prévenir par des conseils salutaires « le coup de tempête imprévu » auquel sont exposés la fidélité au roi et le vœu commun de ses sujets. Il note en termes hyperboliques « combien ce changement va causer de désordres, de voir la face d'un nouveau seigneur qui n'aura plus cet éclat de gloire et de majesté de l'image vivante de Dieu ». (21)

Suivent des considérations politiques fort judicieuses où se reconnaît la marque de l'inspirateur. Le Roi aliénant toute l'Auvergne et ne se réservant que la ville de Clermont, à quoi seront réduits, les pouvoirs du Gouverneur ? Pour l'échange d'un petit coin de terre d'un revenu de dix ou douze mille livres, le Duc de Bouillon va devenir maître de 40 à 50 villes, avoir dans sa vassalité plus de 4.000 gentilshommes et 30.000 sujets capables de porter les armes !

Il s'oppose donc à un projet aussi injuste que dangereux et dénonce ce péril au chancelier qui a le dépôt sacré des lois du royaume pendant la minorité du Roi, ainsi qu'aux Ministres et Secrétaires d'Etat. (22)

Chaulnes ne s'en tint pas là. Il entreprit tant auprès de la noblesse que du Tiers-Etat du Haut et Bas-Pays une campagne ardente, dans le but d'associer la masse à ses protestations.

Digitized by Google

Les circonstances se prêtaient d'ailleurs admirablement à un mouvement populaire.

A Rueil, la Régente avait promis aux délégués du Parlement et des princes de convoquer les Etats généraux pour le 15 avril. Des instructions avaient été envoyées aux gouverneurs et baillis en vue de l'élection des députés des Trois ordres.

Le Duc de Chaulnes s'empressa donc d'inviter le 31 mars les nobles du Bas-Pays à choisir leurs députés. L'élection eut lieu à Clermont. Les gentilshommes désignèrent le Comte de Bourbon-Busset, absent, et le Baron Henri de Salers, engagiste de la partie de la terre de Salers qui appartenait au Roi. En raison des troubles qui agitaient la capitale et certaines provinces, les collèges électoraux ne purent se réunir dans toute l'étendue du royaume. Mazarin profita de cette circonstance pour éluder l'imprudente promesse d'Anne d'Autriche.

Les Etats-Généraux ne furent pas convoqués. (23)

Toutefois Henri de Salers obtint sans peine du Gouverneur l'autorisation de réunir la noblesse à l'effet de rédiger un cahier de remontrances pour la conservation de ses privilèges.

L'Assemblée se tint le 24 Mai au Couvent des Carmes de Clermont. Elle était peu nombreuse. La noblesse du Haut-Pays, rassurée par Noailles, lieutenant général qui lui avait fait entendre que le projet de cession visait uniquement le Comté d'Auvergne, ne s'était pas dérangée. Les possesseurs de fiefs relevant du Duc de Mercœur partisan de Bouillon s'étaient également abstenus, ainsi que les vassaux des chanoines-comtes de Brioude.

Assistaient en personne bien que vassaux de Mercœur, Josué de Chavagnac, toujours au premier rang quand il s'agissait de défendre les prérogatives de sa caste, et François de Dienne. Quelques-uns avaient envoyé leur procuration, tels Gaspard de Montmorin, marquis de Saint-Hérem et François de Montvallat, Sr. de Tournoël. D'autres, comme François d'Espinchal, comte de Massiac, furent faussement portés présents dans le procès-verbal où s'inscrivaient au total trente-six signatures. (24)

L'Assemblée après avoir ouï Henri de Salers, lui donna mandat de se rendre à la Cour pour présenter les remontrances nécessaires et « supplier sa Majesté de ne les désunir, ni séparer de la couronne, ni mettre en mains tierces, sous protestation de leur parfaite obéissance et services à rendre au péril de leurs vies et biens ».

Le cahier de remontrances fut en effet présenté au Roi et au Chancelier, mais bien qu'il fut censé exprimer les désirs des trois-ordres, il est à remarquer qu'il y manquait l'adhésion d'un grand nombre de nobles, qu'il paraît avoir été ignoré du Clergé et même du Tiers et que les bonnes

Digitized by Google

villes du Haut-Pays, dont les noms figuraient au bas du document n'avaient pas été consultées. (25)

Ce cahier est intéressant à plusieurs titres.

Comme il contient des renseignements sur les ressources de la province, en hommes et en argent, nous croyons utile d'en donner un rapide résumé.

Les légistes qui l'ont rédigé font valoir la perte que l'aliénation va causer au Trésor-Royal soit 3 millions 400.000 livres payés annuellement par les huit élections. Puis viennent les arguments juridiques et politiques. La province appartient indiscutablement au Roi, elle est liée à la couronne par un contrat féodal qui interdit au Suzerain de transférer le vassal à une suzeraineté étrangère sans son consentement exprès. Incorporée au domaine royal, elle est au nombre des *choses saintes* qui ne peuvent être aliénées même par le Roi. Elle n'a été possédée que par la Maison de France ; elle ne peut déchoir au rang de patrimoine privé d'un seigneur quelconque qui serait libre d'en disposer comme d'un vil héritage.

Enfin les considérations économiques :

Indépendamment de la taille, l'Auvergne procure au Trésor un revenu de 39.760 livres, réduit à 25.400 abstraction faite de 14.360 livres de charges. Ces 25.400 livres se répartissent de la façon suivante : à la Reine pour son donaire 8.859 livres ; au Prince de Monaco pour le Carladès et la seigneurerie de Calvinet 5.400 livres ; au Maréchal de Rantzau à titre de pension 11.100 livres. Or, allègue le mémoire, il n'est pas raisonnable que pour assurer une de ces parts au duc de Bouillon en échange de Sedan, on lui abandonne la souveraineté de la province avec 4.000 vassaux.

Ainsi, concluent les remontrants « tout ce qu'il y a d'ecclésiastiques et de séculiers, toute la noblesse et tout le Tiers-Etat, prosternés aux pieds du Roi, le supplient très humblement de rejeter cette proposition comme contraire au droit commun, aux privilèges de la province, ruineuse à tout le pays et préjudiciable à Sa Majesté et à l'Etat ».

A cette offensive, le Duc de Bouillon riposta sans tarder par une contre-offensive. Il fit intervenir auprès de la Régente, Condé qui se posait à ce moment en grand protecteur de la Cour.

Charles FELGÈRE.

*(à suivre).*

Digitized by Google

GUÉHENNO

# *CALIBAN PARLE*

Il semble que T. Guéhenno ait écrit ce livre d'abord pour lui, par un impérieux besoin de libérer sa conscience des doutes qui assaillent son esprit et d'affirmer sa compassion non résignée aux misères qui accablent ses frères.

Dans un premier chapitre, l'auteur incarné en Caliban nous dit les illusions et les détresses du peuple, toujours dupé pas toujours dupe, toujours rebondissant d'espoir en un avenir de justice, révolutionnaire inlassable et sans rancune à l'égard des gouvernants qui, la révolution faite, exploitent sa victoire.

Pour eux, Caliban est l'homme « impossible » de par sa farouche intransigeance. En vain, espère-t-on le gagner par quelques menues concessions ; sorti de la noire misère qui l'étouffait, dégagé de la foi résignée qui consola ses ancêtres, ne prétend-il pas aujourd'hui à tous les biens, ne songe-t-il pas à créer une Providence ici bas ? Il nie la nécessité du malheur dont ses maîtres lui vantent la noblesse et parce qu'il a senti l'indignité où le maintenait sa misère, il s'unit à tous ses frères souffrants en un sublime rêve de salut collectif.

Ainsi s'engage le combat entre Caliban et ses maîtres, combat que la situation de celui-ci rend dramatique. Donné deux fois à la vie, Caliban porte en lui deux âmes opposées dont l'antagonisme s'adoucit d'humour et de tendresse.

Déjà son orgueilleuse humilité fléchit lorsqu'il pénètre dans le royaume enchanté de Prospero, et tressaillant de joie, il accepte la libération obscurément cherchée. Mais Prospero s'évade du monde qu'il créa. A qui Ariel confiera-t-il le sceptre et la couronne du royaume trahi ? Caliban travaille à sa place entre les organisateurs de la pensée ; les humanités défigurées par ses maîtres sont devenues principe d'autorité, d'exclusion et de dédain à l'égard des ignorants et leurs initiés sont les plus fermes soutiens de l'ordre injuste du monde. Douloureux dilemme : Caliban peut-il renoncer aux joies de l'esprit, doit-il accepter d'être chef ? Son parti est vite pris : serviteur de ses frères, il demande à la culture leur libération ; loin de borner pour eux son ambition à la conquête des biens temporels, il aspire à leur donner pleinement conscience de leur dignité d'homme.

Digitized by Google

Telles sont les lignes générales de ce premier ouvrage, car d'autres suivront. J. Guéhenno laisse trop de problèmes en suspens pour ne pas essayer de les résoudre et quelque jour je l'espère, il nous dira son plan d'action dans l'œuvre d'affranchissement qu'il prépare.

Mais comment rendre sensible la ferveur qui soutient tout le livre ? J. Guéhenno décrit avec une émotion poignante le drame qui se poursuit depuis des siècles dans l'humanité souffrante à travers les générations d'individus et de savoir ce drame vécu dans la conscience de son auteur le rend plus poignant à nos yeux. On ne saurait se méprendre sur une conviction si exigeante qu'elle dominera désormais toute l'activité de celui qu'elle possède ; il s'agit bien d'une mission : éveiller le sens de la valeur humaine en chaque individu, rendre à l'âme sa plus haute dignité.

Bien d'autres éléments personnels vivifient encore cette œuvre ; il faudrait dire l'enthousiasme des pages où l'auteur décrit l'ivresse de son initiation à la culture, l'accent indigné dont il s'insurge contre l'orgueil de l'esprit, car les méthodes sont trop souvent supérieures à l'intelligence de ceux qui les appliquent. Sus donc à l'orgueil, mais sus aussi à l'égoïsme de la classe qui réserve jalousement aux siens toute possibilité d'émancipation.

Cependant, à travers ce réquisitoire frémissant, nulle trace de haine, nulle pensée de représailles ; le gracieux Ariel en murmurant à l'oreille de Caliban de sages et spirituels conseils évoque la vision future de Caliban, lorsque dépouillant ses airs farouches de paysan du Danube sans renoncer à son idéal, il s'en ira le visage serein « simplement homme parmi les hommes ».

La présentation des idées n'est pas la partie la moins originale de ce livre. J. Guéhenno, par instinct d'artiste s'approprie le contenu plastique des figures créées par Shakespeare, enrichie de symbole par Renan. Créateur lui-même, il fait d'éléments anciens et nouveaux une synthèse neuve. Caliban a la complexité d'âme et surtout la vie intense et ingénue auxquelles on reconnaît les véritables créations poétiques. Il est à la fois le peuple souffrant, combattant et vainqueur, le peuple souffrant à qui Guéhenno doit la vie, le peuple combattant dont il vivifie l'âme et le peuple victorieux élevé avec lui jusqu'aux sphères de la pensée libératrice.

H. R.

Digitized by Google

# Actes de la Société des Amis de l'Université

**Séance du 14 novembre 1928.** — Présidence du Dr Canque.

M. ARBOS présente le résultat de ses recherches sur la population de Clermont ; il étudie particulièrement la proportion entre les clermontois d'origine et les immigrés.

Admissions : Dr ALARY ; MM. BAUDOIN ; BUGNARD, professeur ; COMBANEYRE, instituteur ; Mme DIMIER, institutrice en retraite ; MM. DISSARD, instituteur ; DUJONCQUOY ; GARANDEAU, libraire ; GIRON, instituteur ; GUILLAUME, instituteur en retraite ; LABOUCHEIX, professeur ; Mlle LORENZO, institutrice ; MALPY, institutrice ; MM. METGE économe de l'école normale d'instituteurs ; NONY, professeur ; Mlle ODOUL, directrice de l'école normale d'institutrices ; MM. PETIT, professeur ; POMOT, inspecteur d'Académie ; POUPY, professeur ; QUINET, avoué ; Dr REYNAUD ; Mlle SALVAN, bibliothécaire ; MM. SAUVANET, directeur de l'école normale d'instituteurs ; SENÈZE, directeur d'école ; Mme TANTOT, institutrice ; MM. TOURAINE, inspecteur primaire ; VALIER, imprimeur.

**Assemblée générale du 12 décembre.** — Présidence du Dr Canque.

Le Président annonce que la Société a eu le regret de perdre M. Antoine Bouchet, juge honoraire, décédé en novembre.

Puis il soumet à l'approbation de l'Assemblée, qui les adopte, quelques additions aux statuts de la Société.

M. WALTZ, présente une communication sur une signature d'un potier de Lezoux.

Puis M. IMBERDIS donne lecture, au nom de M. Paul ROUX, d'un projet d'enquête sur l'état de l'agriculture dans le département du Puy-de-Dôme. La dernière enquête agricole remonte à 1892. Le gouvernement a compris qu'une nouvelle enquête s'imposait, établie avec soin et bien adaptée à l'état de choses actuel. Il en a fixé la date d'exécution à 1930. Naturellement les résultats de cette enquête auront une importance considérable. C'est pourquoi la Fédération des syndicats et des associations agricoles du Puy-de-Dôme a décidé de s'en occuper sans attendre 1930. M. Paul ROUX a établi un programme de monographies régionales et un questionnaire pour servir de point de départ aux recherches. Il espère que des collaborateurs bénévoles accepteront de se charger, chacun dans sa sphère, de rassembler les matériaux de ces monographies.

Admissions : MM. BEISSAC, principal de collège ; GIMBERT, professeur ; POUX, ingénieur.

Digitized by Google

**Assemblée générale du 16 janvier 1929.** — Présidence du Dr Canque.

Le Président rappelle le souvenir des membres que la Société a eu le regret de perdre au cours du dernier exercice, et spécialement de MM. Raoul CHAVASTELON, doyen de la faculté des sciences, décédé le 27 décembre 1928, et Henri COLLIN, professeur de dessin au lycée Blaise Pascal, décédé le 7 janvier 1929.

Puis, il passe en revue les événements qui ont marqué la vie de la Société en 1928.

M. GAUMET, trésorier, rend compte de l'exercice financier 1928 :

**Recettes**

| | |
|---|---|
| Solde en caisse au 8 février 1928 | 631 25 |
| Cotisations de 1928 | 4.867 70 |
| Vente de publications | 454 90 |
| Vente de cartes d'entrée à la conférence de M. AUDOLLENT | 380 » |
| Publicité | 141 05 |
| Intérêt des fonds de la Société | 61 » |
| Subvention du Conseil général du Puy-de-Dôme | 250 » |
| Subvention de la Ville de Clermont-Ferrand | 200 » |
| Total des recettes | 6.985 90 |

**Dépenses**

| | |
|---|---|
| Impression de la *Revue*, t. XLII, n° 1 | 2.362 50 |
| Impression de la *Revue*, t. XLII, n° 2 | 2.026 75 |
| Frais de bureau, correspondance, expédition de la *Revue*, etc. | 221 35 |
| Frais de recouvrement des cotisations et de quittance | 357 20 |
| Souscription pour les obsèques de M. BLANGUERNON | 100 » |
| Prêt immédiat aux étudiants | 50 » |
| Location de la salle des réunions | 100 » |
| Subvention à l'Université | 200 » |
| Allocations aux concierges | 85 » |
| Total des dépenses | 5.504 80 |

**Balance**

| | |
|---|---|
| Recettes | 6.985 90 |
| Dépenses | 5.504 80 |
| Excédent des recettes | 1.481 10 |

**Avoir de la Société**

| | |
|---|---|
| 26 fr. de rente franç. 3 0/0 représent. en capital | 595 » |
| 35 fr. de rente franç. 5 0/0 représent. en capital | 680 » |
| Réserve en caisse | 1.481 10 |
| Total des fonds de réserves | 2.756 10 |

Digitized by Google

Ce compte est approuvé, ainsi que les prévisions budgétaires pour 1929.

Il est procédé au vote pour le renouvellement du Conseil d'administration. Sont élus : le Dr CANQUE, *président* ; MM. AUDOLLENT, DOUSSE, DU RANQUET, POMOT, *vice-présidents* ; M. SENÈZE, *secrétaire général* ; M. GUILLAUME, *trésorier* ; MM. BALME, CANY, FRIC, GACHON, IMBERDIS, *membres*.

M. ARBOS présente une étude du développement topographique de Clermont-Ferrand : « Clermont est resté depuis le moyen âge recro-« quevillé sur lui-même, comme on peut s'en rendre compte en compa-« rant les plans de la fin du XVIIIe siècle et du milieu du XIXe à celui « de Belleforest. L'extension de la ville n'a vraiment commencé que « dans la seconde moitié du XIXe siècle. Elle a été facilitée et orientée « par une sorte de débloquage de la ville, dû à la construction de la gare « et à l'ouverture, au-delà de Jaude, de la rue Blatin et de la route de « Beaumont. Clermont a poussé alors vers l'Est et vers l'Ouest. Puis « l'augmentation de la population au XXe siècle a déterminé un déve-« loppement prodigieux, qui irradie fort loin et de toutes parts autour « de l'ancienne ville, mais dont les mailles restent à remplir pour que le « Grand Clermont » de demain soit définitivement constitué ».

Admissions : Mlle MAZURIER, professeur ; MM. Emile RHODES ; ZELLER, professeur à la Faculté des lettres.

**Séance de Février 1929** — Présidence du Dr Canque.

Dr CANY présente une étude sur une inscription gravée au chevet de Notre-Dame du Puy (sera publiée).

Admissions : MM. REPOLT, industriel, Clermont ; M. CORDIER professeur ; M. REITLINGER, professeur.

Clermont-Fd. — Imp. G. DELAUNAY *Le Gérant :* G. DELAUNAY.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Mars-Avril 1929 Tome 43 -- N° 2

# REVUE D'AUVERGNE

JUN 4 1930

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

## AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

(N° 229 de la collection)

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE G. DELAUNAY
40, Avenue des Etats-Unis
—
1929

Digitized by Google

## SOMMAIRE

Hypocrate au chevet de Notre-Dame (Dr Cany)..... 33-44
L'Auvergne au temps de Mazarin (Charles Felgère) II ..... 45-56
Ceux d'Auvergne (Pourrat)..... ... ..... ..... 57-59
Actes de la Société des Amis de l'Université . ..... ... 60-64

N. B. — Les auteurs sont seuls responsables des articles insérés dans la Revue. Ils peuvent se procurer, à leurs frais, des **tirages à part**, à la condition de faire savoir leurs intentions au Secrétaire, au plus tard en lui renvoyant les premières épreuves corrigées. Ils traiteront ensuite directement avec l'imprimerie.

# Société des Amis de l'Université de Clermont-Fd

*Siège Social* : **4, Rue Pascal, Clermont-Ferrand**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Président :* Dr Canque.
*Vice-Présidents :* MM. Audollent, Dousse, Pomot, du Ranquet.
*Secrétaire Général :* M. Senèze.
*Trésorier :* M. Guillaume.
*Membres du Conseil :* Dr Balme, Dr Cany, MM. Fric, Gachon, Imberdis.

*Réunions de la Société : le 1er mercredi de chaque mois, au siège, a 20 h. 30*

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres ; aucune condition spéciale n'est exigée. Les sociétaires peuvent assister aux réunions et reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne.*

Le montant total de la cotisation annuelle, partant du 1er Janvier de chaque année, est de 25 francs. Prix d'un numéro du tome en cours : 6 francs (port en sus). — Pour les prix des publications des années précédentes, se renseigner auprès du Secrétaire. Envoi d'un numéro spécimen contre 6 francs en timbres poste.

Les sociétaires et abonnés sont priés de payer leurs cotisations, chaque année, avant le 31 Janvier. Passé ce délai, elles seront mises en recouvrement à domicile, par la poste, majorées des frais de recouvrement et de quittance (2 fr. 50).

Adresser la correspondance : 1° pour les *objets généraux*, à M. le Président de la Société, 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand ; — 2° pour le *paiement* des cotisations et abonnements, à M. GUILLAUME, trésorier de la Société, 54, avenue du Limousin, Clermont-Ferrand, compte de chèques postaux : Clermont-Ferrand n° 114.90 ; — 3° pour *les communications, la rédaction, la distribution et la vente des publications,* à M. SENEZE, secrétaire de la Société, à Arlanc (Puy-de-Dôme) ; — 4° pour les *échanges de publications,* à M. le Bibliothécaire de la Société, à la Bibliothèque municipale et universitaire, 1, boulevard Lafayette, Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

# HYPOCRATE

## au Chevet de Notre Dame

par le Dr G. CANY

*Médecin à La Bourboule*

*Membre de la Société Française d'Archéologie*

Il s'agit, suivant l'expression de Mathurin des Roys, son savant chroniqueur, de la « Saincte, dévote et miraculeuse Eglise de Nostre Dame du Puy en Velaic ».

La plupart de ceux qui, visitant l'insigne Basilique Notre-Dame, se rendent de la nef à la sacristie, pour y admirer le Trésor, négligent de donner un coup d'œil dans la courette qui sépare la sacristie de la base du clocher.

C'est cependant là que l'on peut admirer les plus anciens et les plus curieux témoins du passé chrétien et peut-être même païen de ce magnifique édifice.

Le soubassement extérieur du mur oriental de l'abside, seule partie extérieurement visible du chevet, offre de très intéressants vestiges du sanctuaire primitif : la « Chambre Angélique », édifiée, affirme-t-on, par Scutaire ou Scrutaire sous l'épiscopat de Saint-Vozy, au milieu du VIe siècle. Ce soubassement est construit à l'aide de matériaux disparates sans régularité dans leur forme ou leurs dimensions. Au contact du sol : plusieurs tronçons de corniche placés bout à bout et en position inverse ; au-dessus d'eux, quatre fragments de bas-reliefs antiques, n'ayant entr'eux aucun rapport de continuité ; enfin plusieurs lits de maçonnerie de grand appareil allongé, de 0 m. 30 à 0 m. 35 de hauteur d'assise, interrompus par un long bandeau-frise en S affrontés, du plus bel effet décoratif. (*voir hors-texte*).

Immédiatement au-dessous de cette frise, on peut lire, gravée assez grossièrement sur deux assises, et en lettres de 0 m. 16 de hauteur, une inscription de 4 m. 80 de longueur qui fait l'objet principal de cette communication.

Cette inscription latine, en vers léonins, ou à double rime, intéresse le médecin tout autant que l'érudit ou l'archéologue. Elle évoque le pouvoir guérisseur d'une fontaine ; son action miraculeuse sur les maladies de langueur et, remarque malicieuse, l'efficacité autant que la gratuité de son usage, partout où l'art d'Hypocrate se montre impuissant ou en défaut.

Digitized by Google

# Chevet de la Cathédrale du Puy-en-Velay

Plan dans l'état ancien (d'après A. MALLAY)

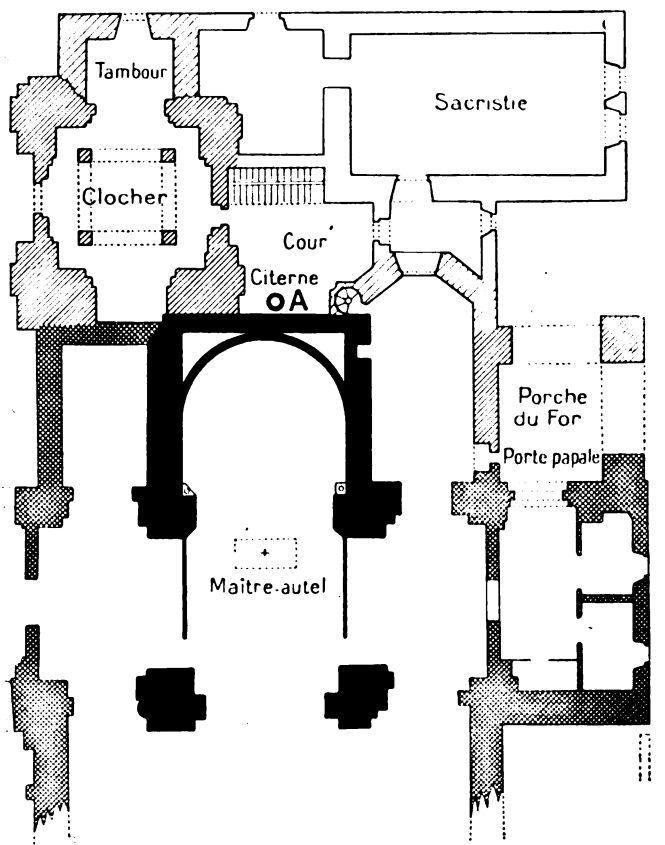


noir plein ..... VIIIe siècle.
quadrillé ..... Xe siècle.
hâchures foncées .. XIIe siècle.
— claires ... XIVe siècle.
blanc ..... XVIIe siècle.

Digitized by Google

Voici son libellé fidèlement reproduit :

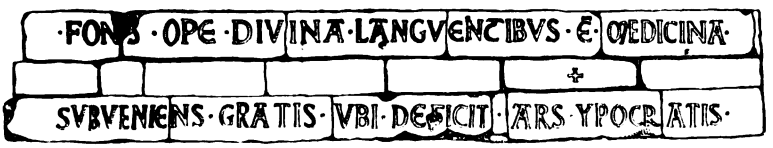


Cette phrase sentencieuse, très archaïque, gravée en ce point, soulève un certain nombre de problèmes que je me propose d'examiner successivement et notamment :

L'ancienneté et l'origine du mur qui la supporte.
La date probable où elle y fut gravée.
L'auteur possible de ce distique.
La réalité de la source miraculeuse.
La signification réelle de l'inscription.

***

**Le support de l'inscription.** — Tous les archéologues ne sont pas d'accord sur la nature des débris antiques qui constituent les assises inférieures du chevet de la Basilique de N. Dame du Puy.

Tous (1) sont cependant à peu près unanimes à leur attribuer une origine gallo-romaine, c'est-à-dire païenne : les restes d'un ancien temple.

Mais les uns (Mérimée, Duranson, Hirschfeld) veulent que le temple païen d'où ils proviennent ait été construit et détruit sur l'emplacement même où ces matériaux furent plus tard utilisés, c'est-à-dire sur le Mont-Anis (2). Duranson croit pouvoir préciser que ce Temple fut exactement dédié à Diane d'Ephèse et détruit par le feu (?). Mandet, lui, affirme que ces pierres ont servi à deux temples successifs, l'un dédié à Diane, l'autre à Isis.

An..*is*..ium : enceinte d'Isis. *Is*.. Polis (Espaly) : ville d'Isis, etc. Enfin : Isis, divinité noire, N. Dame du Puy, vierge noire : donc identité et dérivation des cultes successivement païen et chrétien... etc.

Avec un peu d'imagination que ne ferait-on pas dire à de muets cailloux ! !

(1) Un seul, F. Mandet — *Hist. du Velay* (1860) — veut y voir un bestiaire chrétien, opinion que tous les archéologues ont réfutée et combattue.

(2) Anisium — d'où Anis, le Mont-Anis — appellation gallo-romaine de la colline, du *Podium*, sur laquelle s'étageait harmonieusement et s'étage encore de nos jours l'antique et pittoresque capitale des Vellaviens : Le Puy-en-Velay.

Digitized by Google

D'autres — Déchelette, Aymard, Camille Jullian — considèrent ces débris païens comme provenant de Ruessium, capitale des Vellavii (aujourd'hui St-Paulien) localité située à 15 kil. au nord du Puy, seule mentionnée d'ailleurs par Ptolémée. Vers la fin du IVe siècle, ces matériaux auraient été transportés sur le Mont-Anis au moment où la proscription du paganisme fit bâtir les premières églises avec les débris des anciens temples. Aymard veut retrouver dans « l'arrangement régulier des bas-reliefs, dans ce respect évident de leur conservation » la signature et la marque du génie et des vues originales du grand Empereur d'Occident, Charlemagne. Il date par conséquent l'édification de ces murailles de la fin du VIIIe siècle.

Les diverses scènes représentent une chasse de lions, de sangliers et de cerfs au milieu d'une forêt et, malgré les meurtrissures du temps, nous reconnaîtrons avec Mandet que le soin de son exécution rattache cette sculpture aux meilleures époques de l'art dans les Gaules.

D'aucuns ont fait grief à deux architectes du XIXe siècle : Mimey en 1865 et, plus récemment, Mallay, d'avoir démoli, puis rebâti avec une fantaisie regrettable le chevet en question. Cependant l'état actuel de l'inscription métrique qui nous occupe, l'alignement irréprochable de ses lettres, absolument impossible à obtenir avec des matériaux dispersés d'abord puis regroupés et remis en place ensuite, ces divers motifs nous font penser que le chevet, dans sa partie inférieure tout au moins, — disons jusqu'à la troisième assise au-dessus du cordon des S — ne paraît pas avoir subi de retouches et doit représenter les vestiges intacts du sanctuaire édifié sur l'ordre du saint Evêque Vosius par son fidèle compagnon Scutarius.

Nous conclurons donc sur ce premier point que le soubassement du mur du chevet de la « Chapelle Angélique », noyau originel de la Basilique actuelle, n'a jamais été remanié, tout au moins depuis le jour où l'inscription métrique fut gravée sur ses pierres.

***

**Date de l'Inscription.** — Cette date, pouvons-nous la préciser ?

A considérer l'ensemble, nous l'avons dit, très disparate de cette partie du monument, cette inscription apparaît d'emblée comme n'ayant, avec les autres portions du mur du chevet, aucun rapport d'origine ni de date. Placées entre la frise païenne inférieure et le bandeau des S que de Caumont précise carlovingienne [1], ces lettres

(1) F. Mandet — *l'Ancien Velay* — rattache cette frise décorative en S affrontés à la fin du Ve s. ou au début du VIe s. On en retrouve des portions enclavées dans le mur absidal du Baptistère St-Jean, tout voisin du chevet de N. Dame.

Digitized by Google

gravées remontent à une époque beaucoup moins lointaine que les parties décoratives qui les entourent.

La lettre employée dans cette inscription est un mélange de Capitales romaines et d'Onciales capitales. Cinq E sur 7 ; les six A ; un T sur 4 ; les deux G ; les trois O et le seul M appartiennent à cette forme de grande Onciale caroline caractérisée par l'élégance de son dessin et l'a rondi de ses formes. Mais comme l'Onciale fut couramment employée du VIII^e^ au XII^e^ siècle, il n'est nullement surprenant de trouver au sujet de cette inscription des opinions discordantes : « grandes Capitales du haut Moyen-Age » écrit Déchelette (Congrès du Puy — 1904). « Structure des lettres caractéristique du XI^e^ siècle, a écrit Aymard (1850). « Inscription du XII^e^ siècle » avait écrit de Caumont en 1856 (Société Française d'Archéologie)...? ... De Charlemagne à Philippe-Auguste, voire à St-Louis, la marge est vaste.

Nous avons donc consulté quelques épigraphistes éminents et l'un d'entr'eux surtout, spécialiste en épigraphie médiévale et romane, M. Deschamps, Directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, nous a précisé sans hésitation, et à un quart de siècle près, la date de cette gravure. D'après M. Deschamps, on doit la reporter au milieu de la deuxième moitié du XII^e^ siècle, sensiblement entre 1160 et 1180. Le M (*M*edicina), formé d'un O accolé d'un jambage, apparaît sous cette forme vers 1145 et disparaît après 1250. Le T caractéristique (languen*t*ibus) ne se lit qu'après 1160. De même les G sans retour de barre, les E typiques, les A coiffés d'un trait horizontal, les O ovalisés, toutes ces lettres caractérisent au plus tôt les dernières années du XII^e^ siècle.

Peut-être cependant, comme me l'a fait remarquer notre érudit collègue, M. Rouchon, Archiviste Honoraire du Puy-de-Dôme, peut-on retarder de quelques lustres cette datation par le fait que les traditions régionales ont évolué dans le Massif Central et s'y sont toujours modernisées avec une certaine lenteur.

En sorte que l'on peut assurer que l'inscription en Capitales latines et Onciales du chevet de N. Dame d'Anis ne saurait remonter au-delà de 1160-1175 mais quelle peut avoir été gravée jusqu'en 1240-1250, autrement dit entre la fin du XII^e^ et le milieu du XIII^e^ siècle.

***

**L'Auteur du distique.** — Pouvons-nous, d'après les données forcément un peu vagues qui précèdent, chercher à connaître le poète, ou tout au moins le milieu intellectuel auquel on est redevable de ces poésies ?

Digitized by Google

Il est nécessaire d'ouvrir ici une parenthèse. Le distique du chevet dont nous nous occupons n'est pas le seul spécimen du même genre que l'on peut, et surtout que l'on pouvait lire jadis sur les murs de la cathédrale du Puy. Bien d'autres y furent gravés qui sont aujourd'hui effacés ou en voie de disparition. Nous pouvons heureusement en retrouver la trace dans plusieurs ouvrages et, en particulier, dans celui de Mathurin des Roys (1) qui reproduit tous « les mètres gravez en pierre » sur cet édifice. Il les rapporte en « forme tripartite, c'est-à-dire triviale ou en trois façons de parler, c'est assavoir en latin pour les clercs..., l'autre partie en françoys pour gens lays et, pour ce qu'aucuns prennent plaisir et se délectent en rymes et aultres ayment la prose, il tasche les contenter chascun en sa qualité.., »

Ne pouvant les citer tous, contentons-nous de rappeler d'abord ceux qui, encore lisibles, sont « gravez en pierre à l'entrée de la porte basse de la dicte Eglise appelée las Taullas, par où l'on entre au milieu de la dicte Eglise » (2).

Sur la 88e et la 87e marche, se lit encore partiellement :

Ni caveas crimen Noli contingere limen
Nam Regina poli vult sine sorde coli

dont voici, d'après Mathurin des Roys « l'exposition en françoys » :

Si ton corps péchié porte n'aproche cette porte
Car la Royne des Cieulx n'ayme nuls vicieux

Citons encore ceux qui étaient également « gravez en pierre à l'entrée d'une des grandes portes nommée le Fort » ; inscription dont il ne reste actuellement pas le moindre vestige :

Lubrica si fuerit vita ; tunc limina vita
Sanctaque ne violes dum mala carnis oles

Si ta vie est lubrique, garde d'entrer céans
Mal netz en lieu pudique si sont très mal séans

Cette « exposition » un peu obscure de Mathurin des Roys ne vaut pas celle de Bochard de Sarron de Champigny, dit « le Frère

(1) Mathurin des Roys. — *Fondation de la Saincte et dévote Eglise de N. D. du Puy* — imprimée nouvellement à Lyon par Claude Nourry, dit le Prince, l'an de grâce M CCCCC XXIII, le XIIIe jour de Février.

(2) Cette entrée par la rue des Taules — aujourd'hui des Tables, de *tabula*, étal, boutique — existe encore de nos jours ; mais l'escalier d'accès a été détourné vers deux portes ouvrant à droite et à gauche de la nef, tandis que l'on entrait jadis au centre même de cette dernière, dispositif qui avait fait dire au frère Théodose : « l'on entre dans l'Eglise Notre-Dame par le nombril et l'on en sort par les deux oreilles ». *Hist. de l'Eglise Angélique de N. D. du Puy* - 1693.

Digitized by Google

Théodose » qui donne (1) l'interprétation suivante de cette même sentence :

Déborde si tu n'as l'envie
De changer de mœurs et de vie
Dois-tu de ce temple approcher
Par une outrecuidance folle
Veux-tu que ton pied le viole
Sentant le bouquin de la chair ?

Il y avait les « vers escrits à côté de la Pierre des Fiebvres » :

Plebs hac rupe sita fit sana corpore sopita
Si quæres quare, virtus adscribitur aræ

c'est-à-dire :

Ceux qui dorment sur cette pierre
D'être guéris ne tardent guère
Si le pourquoi tu veux savoir
C'est que l'autel a ce pouvoir

Cette traduction d'Oddo de Gissey et ce distique rappellent les explications de Molière sur les vertus de l'opium : « Quia est in eo virtus dormitiva ».

Il y avait également « Quatre vers escrits dessous la Saincte Ymaige ».

Il y avait, écrit Monlezun, « une strophe qu'on lisait sur un manuscrit attaché à un des piliers de la Basilique » Voici cette strophe qui fait allusion au Sacre de l'Evêque et à la dignité du Pallium dont le siège épiscopal du Puy était honoré :

Podii Praesul pallio gaudet ; cœteros nescio
Sed hunc cujus sacratio, per Papam fit honoratio

Il y avait en outre plusieurs strophes gravées sur le rocher St-Michel : une au frontispice de la porte, une sous le Sacrifice d'Abraham, etc..., il y en avait partout et il y en avait à propos de tout. Tout semble avoir été prétexte à ces vers léonins, d'une prosodie médiocre d'ailleurs, tenant du jeu de mots, de l'à-peu-près, sortes de jongleries spirituelles dont la forme même serait capable de nous mettre sur la trace de leurs auteurs.

Pour en revenir à l'inscription du chevet « Fons ope divina... », il n'est nullement surprenant que la vue de la margelle devant laquelle, à cette époque, et même jusqu'à l'édification des sacristies, le public de laïcs, de moines et de pèlerins passait et repassait sans cesse chaque jour, il n'est pas surprenant que cette margelle ait inspiré à l'un des auteurs des strophes rimées cette curieuse allusion aux

(1) Fr. Théodose - loc. cit.

Digitized by Google

vertus gratuites d'une source miraculeuse, cette sentence latine dont Mathurin des Roys a donné l' « Exposition en françoys » suivante :

> Cette fontaine ou piscine est des malades la Médecine
> Et donne santé sans deffault où la science d'Ypocras fault.

Faut-il attribuer la paternité de toutes ces fantaisies prosodiques à un seul auteur, par exemple à un de ces moines érudits, savant précurseur du célèbre, docte et pieux Maître Odin « orateur au melliflue et suaviloquent languaige » ? Un seul cerveau a-t-il rimé toutes ces strophes, de valeur et d'esprit d'ailleurs fort inégaux ? Nous ne le pensons pas.

Serait-ce l'œuvre collective des moines de ce temps, dont l'existence spirituelle nous a été si fidèlement décrite par Drumont dans sa notice sur St-Germain-des-Prés ? Ces moines, écrit Drumont, « aidés de leurs novices — leurs *goujats savants* — mettaient en commun le fruit de leurs recherches, les trouvailles de leur érudition »... ; « chaque cellule avait à sa porte sa boîte et, lorsqu'un moine, toujours au courant de l'œuvre du voisin comme le voisin était au courant de la sienne, trouvait quelque chose d'utile à son confrère, il jetait à la hâte dans la boîte d'à-côté et à charge de revanche, la citation ou la note. C'était le communisme de la science... » Les bouts-rimés latins qui nous occupent sont-ils nés dans quelqu'une de ces boîtes à Belles-Lettres des monastères ponots ? Tout au plus peut-on douter que ces futilités poétiques aient été vraiment dignes des préoccupations intellectuelles de leurs dévots occupants ?

Voici une autre explication. Il est bon de rappeler que, dans tout le cours du XII^e^ et du XIII^e^ siècle, le Velay, et tout particulièrement la ville du Puy virent fleurir, à l'extérieur comme à l'intérieur des cloîtres, une activité intellectuelle exceptionnellement féconde. Le grand renom, la vogue mondiale dirions-nous aujourd'hui, du pélerinage de N. Dame d'Anis attirait de tous les points de la chrétienté, autour de sa Chapelle Angélique, une foule incroyable d'étrangers « grand public tout porté aux jongleurs, troubadours et trouvères en quête de los et renom » [1]. Il s'y tenait des concours publics, ces fameux « Courts d'Amour » (Cortèges d'Amour) où « Jongleurs, Troubadours et Menestrels, Hommes du Cloître et Hommes du Monde s'ébattaient en fantaisies légères » ... « On ne s'y adonnait pas exclusivement aux subtilités d'amour, aux préciosités galantes ; la lice s'ouvrait à des sujets plus sévères, à de plus hautes pensées... Les Troubadours abordaient la théologie et la philosophie avec le même entrain que les libres propos et les joyeux devis... » (Rocher).

(1) Ch. Rocher. - *Les vieilles histoires de N. Dame du Puy.* - Mém. Soc. Agr. et Sc. de Hte-Loire 1886-87.

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

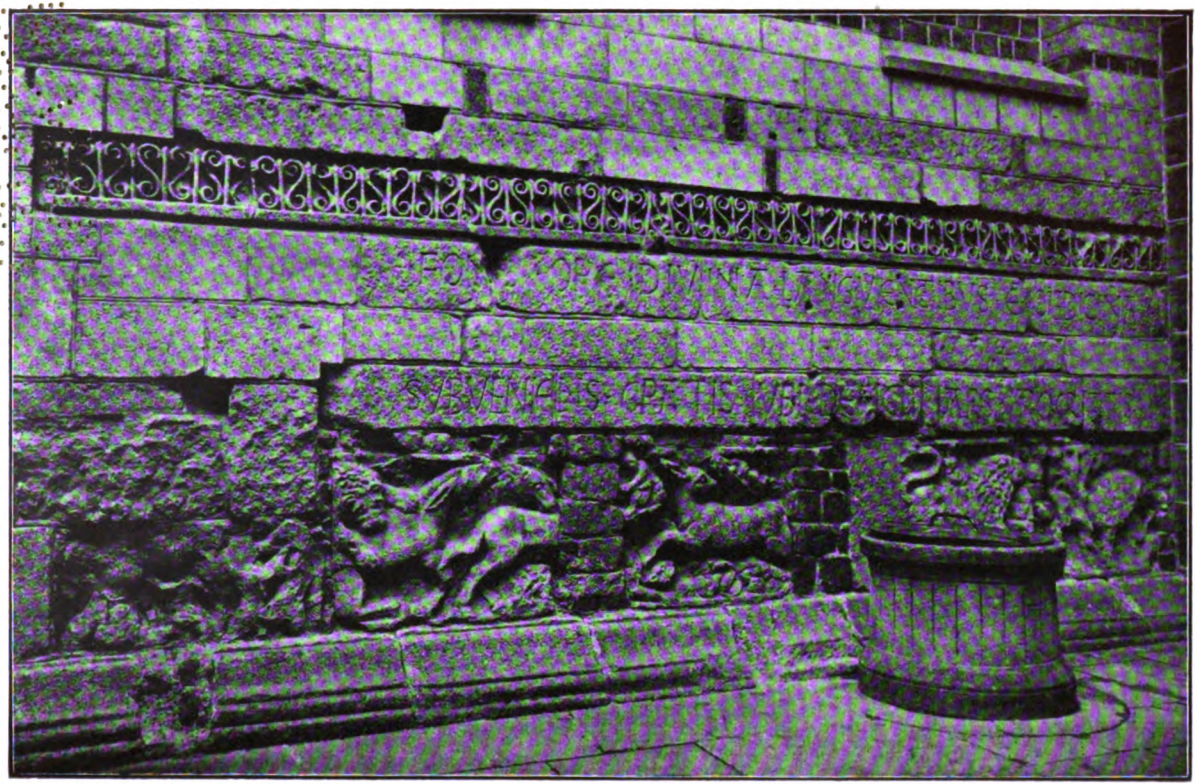

Cl. G. CANY

LE CHEVET DE LA "CHAMBRE ANGÉLIQUE"

Digitized by Google

N'est-il pas permis de supposer que tous ces inoffensifs bouts-rimés ont pu naître à l'occasion d'un de ces « Corts d'Amour » où l'usage voulait que les adeptes du Gay Scavoir déposassent le jour du 15 Août aux pieds de la statue miraculeuse de poétiques hommages ? Ne peut-on pas penser que dans un de ces tournois d'esprit, ces « Cortz del Puey » comme on les appelait en roman, cérémonies exportées dans de lointaines provinces (Flandres-Normandie) sous le nom générique de « Puys Notre-Dame », perpétuées enfin jusqu'à nous dans nos Jeux Floraux languedociens, ne peut-on pas penser, dis-je, qu'un Bertrand de Born, un Moine Montaudon, un Guiraut Riquier, un Guillaume de St-Didier, un Pons de Chapteuil, un Pierre Cardinal [1] ou d'autres moins notoires ont pu collaborer à ces distiques latins, à ces inventions de « trouveurs », de troubadours, parvenus jusqu'à nous grâce aux ouvrages de Mathurin des Roys et du Frère Théodose et, pour le distique du chevet, grâce au support de pierre près de deux fois millénaire qui en a fidèlement conservé la gravure.

C'est à cette supposition, difficilement vérifiable d'ailleurs, que nous donnons nos préférences, dans l'impossibilité où nous sommes de désigner plus nommément l'auteur de ces poétiques sentences.

***

**La Source miraculeuse.** — Un dernier point reste à préciser avant de conclure : quelle était cette source miraculeuse « Fons Ope Divina » qui guérissait à si bon compte les malades languissants abandonnés par Hypocrate ?

Ce que nous avons dit de la muraille supportant cette inscription démontre bien que cette dernière fut gravée sur le mur en place. L'allusion ne saurait donc s'appliquer à aucune autre source que celle ayant pu exister au pied même du clocher de N. Dame. Or la position du distique par rapport à la margelle, située sensiblement en son centre, est la preuve évidente que c'est bien à cette margelle que l'allusion latine doit s'appliquer.

Mais cette margelle elle-même, que représente-t-elle ? Faut-il y voir le vestige d'une source ancienne aujourd'hui tarie ? Y eut-il là un puits ? Est-ce simplement une citerne ?

Une source naturelle en ce lieu, au sommet du Mont-Anis ? Cela paraît de prime abord invraisemblable, encore qu'une source « ope divina » puisse accomplir ce premier miracle de couler au sommet

(1) Rappelons que l'Université des Clercs de N. D. du Puy « la Quanorguia del Puey », nous dirions aujourd'hui « la Maîtrise » fut, du XI[e] au XV[e] siècle la pépinière des beaux esprits du temps. Pierre Cardinal, le plus illustre de ses élèves, mort presque centenaire en 1305 n'a-t-il pas été baptisé « le Juvénal du Moyen-Age français». Guillaume de St-Didier mourut en 1185. Pons de Chapteuil vécut de 1150 à 1227.

Digitized by Google

d'un aride rocher ! Mais pas un écrit ne la mentionne ; aucune tradition n'a jamais rappelé de faits surnaturels pouvant lui être attribués.

Il y a bien l' « Exposition en Françoys » de Mathurin des Roys qui présente ainsi le distique : « au-dessous de une fontaine d'eau doulce moult cordialle, dedans le cloz de ladicte Eglise, gravez en pierre, sont ces vers, en laquelle a bonne et seure garde toutes foys l'on en donne à boire à des gens de bien et à malades et y treuvent grans remèdes ». N'est-ce pas uniquement là de la littérature et le Frère Théodose, plus bref mais plus précis, n'exprime-t-il pas un avis plus justifié ? : « Traduction des vers escrits tout contre la citerne qui est derrière le Grand-Autel de Notre-Dame :

L'eau de cette vive fontaine
Par une vertu plus qu'humaine
Rend les hommes malades sains.
Les remèdes d'un Hypocrate
Dont l'art parmi le monde esclatte
Au pris de cette eau semble *(sic)* vains »

Le Frère Théodose, à la fin du XVII^e^ siècle eut-il passé sous silence une fontaine opérant en ce lieu des miracles depuis plus de 400 ans ? Nous ne le pensons pas.

S'agit-il d'un puits ? Viollet le Duc nous apprend que les bâtisseurs d'églises du Moyen-Age creusaient habituellement un puits soit dans une crypte, soit dans un collatéral pour les besoins de la construction. L'édifice terminé, on posait une margelle à leur orifice. Les eaux de certains puits passaient pour miraculeuses et il cite le puits de la crypte du prieuré de Pierrefonds dont l'eau guérissait, disait-on, les fièvres intermittentes.

Ici, les dimensions mêmes publiées par Aymard en 1855 (Congrès Scientifique du Puy) précisent bien qu'il s'est toujours agi d'une citerne. D'ailleurs cela rentre tout-à-fait dans les usages courants des abbayes du Moyen-Age, bâties sur des collines élevées, dépourvues de sources naturelles, ce qui est exactement le cas pour l'Eglise Angélique du Puy. Une citerne creusée dans le roc ou maçonnée recevait les eaux pluviales des combles et des cours rassemblées dans des conduites. On tirait l'eau de la citerne par un orifice, percé dans la voûte, garni d'une margelle et d'une manivelle munie de seaux.

Ce qui fait l'intérêt de la citerne du Puy, en outre de sa forme ovoïde, comme dit Aymard : « en cul de chaudron » c'est le détail de sa construction en *opus signinum* avec ses deux enduits de ciment rouge superposés qui l'apparentent avec la citerne trouvée auprès de

Digitized by Google

la Maison Carrée de Nimes et lui confèrent une ancienneté remontant peut-être à la période gallo-romaine (1).

La coexistence de ces deux objets : la citerne gallo-romaine d'une part et d'autre part les vestiges antiques, ne confirme-t-elle pas singulièrement l'hypothèse d'un temple païen précédant en ce point la « Chambre Angélique » de St-Vozy et plus tard la Cathédrale N. Dame ».

En tout cas, comme on le voit, il faut délibérément renoncer à la fontaine ou source miraculeuse, mentionnée simplement pour la forme et sans contrôle par de Caumont « fontaine voisine qui se trouve au pied même de l'Eglise » ou au puits signalé de même façon par Déchelette au Congrès du Puy en 1904 : « inscription métrique en grandes Capitales du Haut Moyen-Age relative à un puits creusé dans le voisinage ».

Il ne s'agit ni de source ni de puits mais d'une vulgaire citerne sans prétentions médicinales ni pouvoir surnaturel.

***

**CONCLUSIONS. — Sens réel de l'inscription métrique.** — Puisqu'il ne s'agit pas d'une source, qu'il n'y fut jamais signalé de faits miraculeux, que signifient ces allusions à une aide divine apportée en ce lieu aux hommes languissants, aide à la fois plus puissante et plus désintéressée qu'Hypocrate ? Aucune hésitation : cette fontaine, cette source mystique, c'est la Religion, c'est l'Eglise, c'est Notre-Dame.

Cette opinion se trouve d'ailleurs en tous points confirmée par les savantes études de nos maîtres dans l'art roman. Notre éminent collègue, M. Louis Brehier insiste, dans plusieurs de ses ouvrages, sur ces représentations allégoriques de l'idée chrétieune. Ici des griffons, là des animaux de toute espèce, buvant dans un calice, ailleurs des pélicans allongeant leur col pour boire dans une coupe, tout cela, dit M. Bréhier, c'est la doctrine chrétienne, cette « Source ou Fontaine de Vie » où viennent se désaltérer les âmes ayant soif de vérité (2).

Les auteurs, par cette malicieuse sentence, dans laquelle — qu'on me pardonne cet irrévérencieux modernisme — ils *charrient* aimable-

(1) Voici les dimensions de la citerne du Puy publiées par Aymard :

Profondeur totale : 4 mètres.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Diamètre : | à 0 m. 50 de l'ouverture : | | 2 m. 40 |
| d° | à 2 m. | d° | 3 m. 45 |
| d° | à 3 m. | d° | 3 m. 66 |
| d° | à 3 m. 50 | d° | 2 m. 98 |
| d° | de l'ouverture : | 1 m. × 1 m. 10. | |

(2) L. Brehier. - *L'Art Chrétien*. p. 218.
— *Les Chapitaux de l'Eglise St-Pierre de Blesle* — Almanach de Brioude 1929 § 15.

Digitized by Google

ment les médecins, en la personne de leur immortel ancêtre Hypocrate, ont voulu simplement inviter les âmes alanguies par les peines morales, ces peines qu'aucune médecine, même chèrement payée, ne put jamais soulager, ils les invitent à s'abreuver moralement à la source de toutes les consolations, secours gratuit offert par la Miséricorde divine aux pauvres humains en détresse.

Et voici quelle est, en français moderne, la traduction que je propose pour le distique en vers léonins, gravé depuis huit siècles au chevet de la Chambre angélique de « benoiste Marie-Nostre-Dame » :

*Buvez, abreuvez-vous à la divine source*
*Baume miraculeux des humains languissants*
*Mieux qu'Hypocrate et mieux que ses fils impuissants*
*Il console, il guérit sans alléger la bourse.*

Digitized by Google

# *L'AUVERGNE*

# *AU TEMPS DE MAZARIN*

— II —

Avec sa souplesse coutumière, Mazarin accéda à toutes les demandes du vainqueur de Rocroy. Le billet qu'il lui adresse le 4 juin décèle, par sa rédaction évasive, la préoccupation constante d'éviter toute obligation formelle : « Monsieur, j'ai fait donner des ordres en la *manière que vous avez souhaité ce matin* (ces mots sont biffés à la plume sur la minute et remplacés par ceux-ci) *que nous avons convenu* ce matin touchant l'affaire d'Auvergne afin *qu'elle soit ajustée à la satisfaction de M. de Bouillon* (ces derniers mots également biffés). (26)

Quelles étaient ces conventions ? Le prudent Cardinal s'en était tiré, sans nul doute, par des subtilités de procédure. Il avait dû en outre, obtenir des abattements considérables quant aux prétentions territoriales, moyennant d'immédiats versements en argent.

Pour faire patienter le Duc, il lui rendit l'annuité de 120.000 livres, représentant les revenus de Sedan dont celui-ci avait joui depuis 1641 et qui avait cessé de lui être servie après la journée des Barricades. (27)

La question de souveraineté se trouvait une fois de plus esquivée.

Avec de l'argent aussi, il fallut désarmer Turenne, toujours menaçant. Mazarin y pourvoit. Il presse les directeurs des finances de lui payer sur la recette générale de Riom ce qui est dû : « cette assignation, leur mande-t-il doit être acquittée préférablement à toute autre, par ce que c'est chose absolument nécessaire. (28)

Le conflit juridique suivait néanmoins son cours. En réplique au mémoire de Henri de Salers, Bouillon adresse un mémoire arguant de nullité les remontrances. Il n'a pas de peine à établir l'irrégularité de l'Assemblée tenue aux Carmes, l'absence du Clergé et du Tiers, le petit nombre de nobles qui y avaient assisté, le racolage des signatures qu'on est allé recueillir à domicile auprès de gentilshommes ignorants de l'usage qui en serait fait et qui croyaient de bonne foi, qu'il s'agissait simplement de la défense de leurs privilèges. D'où il résultait que le pouvoir de Henri de Salers était sans valeur.

Digitized by Google

Conclusion : les « remontreurs » ne peuvent être tenus « que pour des personnes appostées par une cabale de particuliers intéressés et qui redoutent que l'avènement du Duc de Bouillon ne mette en lumière les usurpations qu'ils ont faites sur le domaine du Roi ».

Il y avait beaucoup de vrai dans cette allégation.

Les guerres antérieures, le désordre chronique avaient mis le domaine royal au pillage, principalement les forêts, mais ce n'était pas la question.

Ce qui frappe dans cette réplique c'est la modestie relative des revendications. Il ne s'agit plus désormais de transférer au Duc la souveraineté sur 55 villes, et d'ériger la province en principauté indépendante. L'échange ne devait porter que sur les villes du Roi : Riom, Montferrand, Lezoux, Vic-le-Comte, la partie de Salers engagée, Cusset, pour partie, plus ce qui restait à la couronne dans la baronnie de La Tour d'Auvergne, engagé aussi au marquis de Chandenier ; La Tour Artonne et Besse. (29)

La Cour fort embarrassée trouva expédient de renvoyer le litige au Chancelier Séguier, personnage souple, ingénieux et qu'elle croyait dévoué. De Compiègne, Le Tellier lui écrit le 10 juillet :

Monsieur, j'ai fait entendre à la Reine comme M. de Bouillon représente que les députés de la noblesse et du Tiers-Etat de la province d'Auvergne qui ont composé le mémoire pour empêcher que le Roi ne lui cédât le *Comté* d'Auvergne sont sans pouvoir.

« Sa Majesté m'a commandé de vous écrire qu'elle désire que vous fassiez venir vers vous les SSrs de la Noblesse et du Tiers-Etat d'Auvergne et savoir en vertu de quoi ils s'opposent à cette union et les obligeriez à vous faire voir les procurations en vertu desquelles ils ont parlé de cette affaire — et qu'après vous en avoir donné connaissance vous communiquiez à M. de Bouillon ce que vous en aurez appris : qu'il vous plaise aussi de m'en donner avis afin d'en faire le compte rendu.

Je suis avec respect, Monsieur le Chancelier, etc... (30)

Séguier ne se souciait guère de cet arbitrage. Il avait confié le 26 juillet à la Duchesse de Chaulnes de passage à Paris son intention de laisser dormir l'affaire : « Je ne veux pas lui avait-il dit, ni désobliger le Duc de Bouillon, ni mettre l'Auvergne en feu. » Instruit de ces dispositions, Mazarin entra dans une violente colère. Il était d'autant plus pressé de donner au Duc un semblant de satisfaction qu'il voyait s'assombrir l'horizon politique. Entre le Parlement de Bordeaux et le Duc d'Epernon, Gouverneur de Guyenne, les rapports allaient s'aigrissant, Condé devenait plus arrogant, une nouvelle Fronde était en perspective dans laquelle Bouillon se préparait à entrer. (31)

Il enjoignit donc au Duc de La Vrillière de qui dépendait l'administration de l'Auvergne, de lui adresser un rapport d'ensemble, après que le Chancelier, aurait, sur son ordre formel, pris l'avis des gens du Roi et des directeurs des finances. (32)

Digitized by Google

Le Duc de Bouillon, de son côté, inconsolable de la perte de Sedan faisait le 11 août auprès du Parlement une suprême tentative en vue d'en obtenir la restitution. L'avis des gens du Roi fut qu'en aucun cas le Roi ne devait se dessaisir d'une place d'une telle valeur stratégique et que le Duc devait se tenir pour satisfait d'une somme équivalente à son revenu. Quant à la cession de territoire, elle soulevait une question de droit public qui relevait exclusivement de la compétence du Parlement.

En Auvergne, comme partout, l'effervescence grandissait. (33) Partisans et adversaires de Bouillon s'affrontaient. La noblesse était profondément divisée. Les agents du Duc parcouraient les villes et les villages, promettant aux uns le maintien de leurs franchises, aux autres, l'abolition de la taille. Chaulnes réagissait de son mieux, s'appliquant de montrer aux Officiers de judicature et de finances quelle déchéance les attendait, si leurs charges, de royales qu'elles étaient, devenaient seigneuriales.

Le 22 août, il écrivit aux officiers du bailliage de Saint-Flour :

« Messieurs, bien que je n'ai rien épargné de ce qui dépendait de moi pour faire entendre à la Reine et à son Conseil le grand préjudice qu'apporterait aux affaires du Roi l'aliénation du duché et comté d'Auvergne que l'on propose de faire en faveur du duc de Bouillon et quoique tout le monde sache le soin et la peine que j'ai prise de le faire connaître à la noblesse et au Tiers-Etat de cette province, j'ai cru néanmoins que je ne satisferais pas pleinement au devoir de ma charge si maintenant que cette affaire est renvoyée au Parlement et que nous devons attendre de cette grande et célèbre compagnie les effets de la bonne justice, je ne vous exhortais, après y avoir formé des oppositions en mon nom par la seule considération du service de Sa Majesté et du repos de cette province, d'en faire de même, et si je ne vous représentais qu'ayant l'honneur et l'avantage d'être sujets et vassaux du Roi, vous ne devez pas souffrir que pendant sa minorité on retranche pour jamais de la couronne une province aussi considérable que celle-ci. Vous devez donc faire connaître vos oppositions tant au Parlement qu'ailleurs où il en sera besoin. Puisque vous avez eu la gloire d'avoir vécu dans une inviolable fidélité sous l'obéissance de tant de Rois, vous ne pouvez consentir qu'on vous en sépare durant la Régence.

Ayant fait de mon côté ce que je dois, je vous demande qu'il soit fait mention dans vos registres de la lettre que je vous écris présentement à laquelle je n'ajouterai rien davantage que les assurances que je vous donne d'être toujours

Messieurs

Votre très affectionné à vous rendre service.

LE DUC DE CHAULNES

A Riom ce 22e d'Août 1649. (34)

Nous ne savons, faute de documents, quel effet produisirent sur les officiers de Saint-Flour, les objurgations du gouverneur, mais l'attitude de la ville qui dans les années suivantes refusa d'ouvrir ses portes aux gens de Condé et accueillit chaleureusement le Duc de Candale, permet de penser qu'elle répugnait à l'idée de devenir vassale d'un prince étranger. La question, d'ailleurs, ne se posa pas. Les événements allaient bientôt prendre une autre cours.

Digitized by Google

## LE DUC DE BOUILLON TENTE DE SOULEVER L'AUVERGNE

Les menées des agents de Bouillon qui promettaient l'abolition de la taille ne tardèrent pas à porter leurs fruits. Vers la fin de l'automne des troubles graves éclatèrent dans le Haut-Pays, favorisés par l'absence de Noailles, retenu dans son gouvernement de Roussillon, (35) et par la complicité de plusieurs gentilshommes.

Des attroupements armés s'étaient formés dans l'élection de Salers. Les mutins avaient pénétré dans la ville, mettant en déroute les archers du grand prévot et du vis-bailli d'Aurillac. Ils avaient saccagé les bureaux de la recette après en avoir chassé les employés. Noailles prévenu, accourut en hâte, mais dépourvu de moyens de répression, il ne put qu'en aviser le duc de la Vrillière et demander des gens de guerre, pour occuper les paroisses rebelles. Il crut devoir en informer pareillement Mazarin, par courrier spécial, sans lui dissimuler l'éventualité de plus grands désordres. (36)

L'ordre fut lent à se rétablir. Il semble même que les concours que Noailles se flattait d'obtenir de ses amis lui manquèrent ou même qu'il ait été calomnié auprès du Cardinal, si l'on en juge par la lettre que celui-ci lui adresse le 29 novembre : « J'avais cru que les mouvements de la Haute-Auvergne étaient entièrement apaisés, mais j'apprends avec regret qu'ils continuent encore, et ce qui m'étonne davantage est qu'il semble qu'on y *voudra mêler des personnes qui vous appartiennent*. Ces bruits là n'ont garde de faire impression sur mon esprit, mais j'ai vu que la même raison m'oblige à vous en donner avis afin que vous y apportiez l'ordre que vous croirez nécessaire. Je vous conjure d'employer efficacement votre autorité afin que les bureaux de la recette soient rétablis au plus tôt, que les officiers fassent librement les fonctions de leurs charges et que enfin ce qui pourrait rester de tout ce tumulte soit entièrement dissipé. » (37)

Sur ces entrefaites le Duc de Chaulnes étant venu à mourir, Mazarin se fit attribuer le gouvernement de la province, d'où l'on peut induire que la cession au Duc de Bouillon n'entra jamais dans sa pensée. Il forma même le projet de s'y rendre en personne et consulta Noailles sur l'accueil qui lui serait fait. Ce dernier lui donna les meilleurs assurances sur l'état des esprits et le dévouement des Auvergnats à sa personne. Tout était préparé en vue d'une réception enthousiaste, quant, pour une cause inconnue, le Cardinal renonça à son voyage : « J'avais disposé la province, écrit le lieutenant général, à vous rendre les mêmes honneurs qu'ils (*sic*) firent à M. le Duc d'Orléans quand il eut ce gouvernement, ce qu'ils feront avec joie. Je puis assurer Votre Eminence que tout est dans l'obéissance et que l'on paie tous les jours les deniers du Roi. L'on a fait une voiture (de numéraire) d'ici à Riom depuis mon

Digitized by Google

arrivée ; quand je leur ai dit que Votre Eminence avait empêché qu'on envoyât des gens de guerre dans la province et qu'elle aurait la bonté de les protéger, ils m'ont témoigné beaucoup de reconnaissance et de respect pour votre Eminence — je puis vous assurer, Monseigneur, que *pour peu de soin que Votre Eminence prenne pour cette province, qu'elle y aura un pouvoir absolu.* A Aurillac 1er Décembre 1649. » (38)

La conduite équivoque du Duc de Bouillon avait déterminé la Régente, sur les conseils de Mazarin et d'après l'avis des légistes de la Cour, à faire une déclaration aux termes de laquelle tout projet d'aliénation du duché et du comté d'Auvergne était abandonné. Mais il n'y était fait mention que du Bas-Pays. Le Haut-Auvergne était-il donc oublié ? Noailles se plaint de ce silence, regrette de ne pouvoir annoncer la bonne nouvelle à ses administrés dont le loyalisme méritait bien cette récompense : « Monseigneur, écrit-il d'Aurillac le 20 décembre, n'y ayant que le Bas-Auvergne intéressé à la déclaration que le Roi a faite de ne vouloir pas aliéner de son domaine le Duché et la Comté, je n'ai pu faire valoir cette grâce à la province qui est sous ma charge puisqu'elle n'y a point part... Tout y est calme et les esprits dans la disposition que Votre Eminence peut souhaiter et pour l'obéissance et pour le payement de ce qu'ils doivent au Roi ».

Sur ce dernier point, Noailles apparamment était mal renseigné ou n'osait pas montrer les choses sur leur vrai jour. Nombreuses étaient les paroisses qui refusaient la taille ou qui ne s'y résignaient que sous la contrainte des garnisaires. D'où des violences et des déprédations de tous genres. D'autre part, les soldats qui avaient pris leurs quartiers dans les villes se répandaient dans la campagne et pillaient sans merci. Le Tellier averti expédia en Auvergne un commissaire départi du nom de Vassan, muni de pleins pouvoirs.

Les deux lieutenants généraux de Beaune et de Noailles reçurent l'ordre de prêter assistance à l'émissaire royal et « d'envoyer les gens de guerre partout où il leur désignerait, sans exception de lieux et à qui que ce soit que ces lieux appartiendraient. » (26 janvier 1650). (39)

En Limousin, c'était la même anarchie et pour les mêmes causes. Le Duc de Bouillon arrivé à Turenne avait révolutionné le pays. Noailles en convient, mais il garde son impertubable optimisme quant à la fidélité des Auvergnats : « L'arrivée de M. le Duc de Bouillon à Turenne mande-t-il le 16 février à Mazarin, qui n'est qu'à huit lieu d'ici (Aurillac) avait donné lieu à quelques esprits brouillons de persuader au peuple qu'il ne fallait plus payer les deniers du Roi. Quelque soin qu'ils y aient pris cela n'a fait aucun effet dans l'étendue de ma charge ».

L'heure cependant n'était point à l'optimisme. L'arrestation des princes de la maison de Condé conduits à Vincennes, suivie de celle de

Digitized by Google

Mme et Mlle de Bouillon enfermées à la Bastille avaient déchaîné la guerre civile (18 janvier). Bouillon et Turenne commencèrent aussitôt les hostilités. Le Maréchal retranché dans Stenay se mit en marche vers Compiègne où se trouvaient le Roi, la Régente et le Cardinal. Le Duc convoqua au château de Turenne tous ses partisans d'Auvergne et du Limousin, Persan, les deux Chavagnac, Châteauneuf, etc... Ceux-ci s'employèrent à lever des troupes en vue d'envahir la Bourgogne où Condé avait ses propres régiments et des amis dévoués tels que Lenet, président au Parlement de Dijon et Tavannes, grand-bailli. (40)

Tavannes essaya de soulever la ville. Les deux Chavagnac n'eurent pas de peine à recruter des forces imposantes : « Mon frère (41) (François) écrit Gaspard dans ses *Mémoires* (41) me persuada d'accepter le commandement du régiment de Madame la Princesse, (la femme de Condé) que nous levâmes en Auvergne aussi facilement que si c'eût été pour le roi... je menai mon régiment dans le vicomté de Turenne par ordre de M. de Bouillon. »

Noailles ne se départ pas pour cela de sa belle assurance. Il nie absolument le danger d'une agression et, à l'entendre, tout marche à souhait : « Je viens d'apprendre que M. de Bouillon a envoyé un courrier à la Cour pour demander à Leurs Majestés de demeurer chez lui avec assurance qu'il ne fera rien contre le service du Roi. Je ne sais point sa volonté, Monseigneur, mais je suis assuré que si la Reine et Votre Eminence sont servis en Limousin avec la même passion que je les sers dans ce pays, qu'on l'obligera à faire un second voyage à Rome, s'il a le dessein de brouiller. (42) On m'a voulu persuader qu'il y avait beaucoup de gentilshommes de ce pays qui lui avaient promis de le servir ; cela ne m'a point paru et en cas que j'en découvre quelqu'un, je crois que Votre Eminence aura agréable que j'en fasse un exemple afin d'obliger les autres à ne pas déclarer contre le service du Roi. » (Aurillac 16 février).

Chavagnac et Noailles sont ainsi en contradiction et si fanfarons qu'ils paraissent l'un et l'autre, ils méritent tous deux quelque créance. Le Lieutenant général s'abuse, mais, d'autre part, le condotière s'attribue des succès imaginaires. Nous le surprendrons plus d'une fois au cours de ce récit en flagrant délit de crédulité. Voici ce qu'il raconte au Cardinal à propos des tailles, dans le temps même de la mission de Vassan :

« Je me suis donné l'honneur de faire savoir à Votre Eminence par ma dernière comme toutes les élections du Haut-Auvergne payent et que la rumeur de celles-ci m'a dit qu'il n'y avait que quinze ou vingt paroisses qui sont en reste et qui promettent de payer. Dans celle de Saint-Flour, il n'y a que les terres du Commandeur d'Estaing qui ne payent pas. » (43)

Faisant allusion aux dernières rébellions, il s'évertue à calmer les appréhensions du Cardinal et en bon courtisan, soigneux de sa fortune,

Digitized by Google

il s'attacha à dissiper les doutes que, sur la foi de faux rapports l'on pourrait avoir sur sa véracité :

« Depuis que j'ai rétabli dans l'élection de Salers, les Officiers de la recette, on leur porte de l'argent tous les jours. Voilà, Monseigneur, la vérité et je supplie Votre Eminence de *croire que j'aimerais mieux être mort* que de lui avoir mandé des choses qui en sont éloignées, et de considérer que ceux qui lui ont donné avis que les mouvements de la Haute-Auvergne continuent encore sont des personnes qui ont pris soin de les commencer et qu'ils seraient ravis qu'ils continuassent pour avoir prétexte à retenir l'argent qu'ils ont levé. Quand j'aurai l'honneur de voir Votre Eminence je lui ferai connaître leur friponnerie « (16 février).

Le lieutenant général signale par ces lignes le vice invétéré de l'administration des finances que les intendants ne se laissèrent pas de dénoncer et d'extirper. Nous voulons parler des malversations des receveurs de tailles encouragées à la fois par les élus et ces « coqs de paroisses » contre lesquels s'épuisèrent les rigueurs de Colbert et de ses successeurs.

Mazarin avait quelques doutes quant au loyalisme de l'Evêque de Saint-Flour, Jacques de Montrouge, qu'il avait vu de près à la cour. Ce prélat, d'abord aumônier d'Anne d'Autriche, désigné pour l'Evêché de Pamiers, avait été écarté de ce bénéfice, enveloppé dans la disgrâce de son protecteur, Augustin Potier, Evêque de Beauvais. Relégué à Saint-Flour, il pouvait imputer sa mauvaise fortune à Mazarin qui avait supplanté dans les faveurs de la Reine celui que Retz appelait dérisoirement « la bête mitrée ».

Noailles crut devoir, dans ces circonstances critiques délivrer à Montrouge un brevet de fidélité : « L'Evêque, écrit-il au Cardinal, prend grand soin du service du Roi ; il m'a témoigné dans toutes les rencontres qu'il était fort serviteur de Votre Eminence. » (44)

## LA FRONDE. LA PRINCESSE DE CONDÉ EN AUVERGNE ET EN LIMOUSIN

Mieux placé que Noailles pour apprécier dans son ensemble la marche des événements, Mazarin ordonnait aux Gouverneurs et Intendants d'empêcher la jonction des rebelles du Limousin avec ceux de la Bourgogne. A cet effet, il constituait une armée du centre formée de tous les régiments en garnison dans le Nivernais, le Bourbonnais et l'Auvergne, et en donnait le commandement au Lieutenant-Général des armées du Roi, M. de La Ferté-Imbault. Ce corps avait pour mission principale d'interdire aux troupes du Limousin le passage de la Loire (45). Les bateaux du fleuve devaient être ramenés près des ponts et gardés par les communes en armes.

Le Vicomte de Beaune reçut pour l'Auvergne, comme Saint-Géran pour le Bourbonnais et Bussy-Rabutin pour le Nivernais des instructions précises.

Digitized by Google

Le Tellier lui écrit au nom du Roi :

« Monsieur le Vicomte de Beaune, ayant appris que des régiments de cavalerie de Condé et d'Anghuien, qui étaient en garnison en Limousin et auxquels j'avais donné mes ordres pour le licenciement, ont, au lieu d'y satisfaire, délogé de leurs quartiers a dessein de s'assembler et de marcher en corps soit en traversant l'Auvergne et le Lyonnais soit en passant la Loire en mes autres provinces, et voulant empêcher l'effet de ce dessein de quelque côté qu'ils tournent, je vous fais cette lettre pour vous dire que vous ayez à empêcher ce passage, tant par les troupes logées dans l'Auvergne que par les forces du pays, assemblant la noblesse et les communes en armes, pour leur courrir sus, les charger et tailler en pièces, comme gens qui ont été licenciés et partubateurs du repos public. Et parce que le Sr de La Ferté-Imbault a charge comme je vous l'ai fait savoir d'assembler mes troupes qui sont en Auvergne et autres provinces de ce côté-là pour cette même fin, je désire que vous ne les fassiez pas mouvoir de leurs quartiers et que de concert avec lui vous exécutiez ponctuellement ce qui est en cela ma volonté. A Paris, 1er Février 1650) (46).

Une autre armée s'organisait en Poitou sous les ordres du Maréchal de la Meilleraye. Elle devait pénétrer en Périgord, réduire la Guyenne et mettre le siège devant Bordeaux.

En même temps une lettre de cachet était expédiée au duc de Bouillon, toujours blotti dans son château de Turenne, le mettant en demeure de regagner la Cour dans un délai de quinze jours, à peine d'être déclaré rebelle et criminel de lèze-Majesté.

Ce dernier, hors d'état d'entrer immédiatement en guerre, dissimula, joua la comédie.

Aux injonctions royales, il répond par une humble supplique. Il expose que son séjour à Turenne est motivé par des affaires domestiques, proteste de son dévouement. Pour mieux donner le change, il se rend à Brives dont il est coseigneur, prête entre les mains du procureur de la sénéchaussée le serment de fidélité, déclare ne vouloir rester dans son château que comme simple particulier (15 février). Puis, continuant son double jeu, il adresse au Parlement un mémoire justificatif, se plaint d'être persécuté. Il a dû s'enfuir après l'arrestation de sa femme et de sa fille, pour mettre en sûreté sa personne. Privé de ses biens, il n'a pas de quoi soutenir son rang à la Cour et il supplie les magistrats de hâter la vérification du contrat qui lui cède l'Auvergne, le Comté d'Evreux, etc. (47).

Il demeurait néanmoins en rapports étroits avec les insurgés de Bordeaux, épiant l'occasion de se joindre à eux. Elle se présenta au début de mai avec l'arrivée subite de la princesse de Condé. Cette princesse s'échappant de Montrond, en Berry, où elle avait été autorisée à résider après l'emprisonnement de son mari vint prendre asile sous la conduite de l'aîné des Chavagnac au château de leur père, qui l'hospitalisa pendant deux semaines. « Mon père, écrit Gaspard, la reçut et la

Digitized by Google

garda quinze jours chez lui avec tout le respect qu'on devait à sa naissance ; elle traversa ensuite la Haute-Auvergne et tout le Vicomté de Turenne où le duc de Bouillon vint la recevoir pour la conduire à Bordeaux », 31 mai (48).

Ce voyage pendant lequel les fugitifs chevauchent jour et nuit, fut une véritable équipée. Vittorio Siri en parle, sans cependant mentionner la halte au château de Chavagnac : « La princesse de Condé, écrit-il (49), partit de Montrond, le 9 mai, étant conduite par le Sr. de Chavagnac. Elle fut ensuite jointe par le marquis de Sillery (50) en Auvergne, avec trois cents gentilshommes et fut premièrement dans la vicomté de Turenne où elle demeura quelque temps chez le duc de Bouillon. Elle quitta de nuit le château de Turenne escortée par seize escadrons de huit à neuf cents chevaux, plus quatre cents gentilshommes et deux cents dragons, en tout deux mille hommes amenés par le duc de Bouillon et le duc de La Rochefoucault, et s'embarqua sur la Dordogne. Les troupes marchant de chaque côté de la rivière. Elle arriva à Bordeaux le 29, le peuple ayant forcé les jurats à lui ouvrir les portes (51).

Le duc de Bouillon avait donc levé dans sa vicomté et aux alentours des forces imposantes. C'est ce qu'il appelait « s'occuper de ses affaires domestiques » et vivre « en simple particulier ».

Outré de cette trahison, le maréchal de La Meilleraye poussa son armée du Poitou vers Turenne, avec la résolution de s'emparer du château et de faire prisonnier le seigneur. Mais celui-ci, parti de Limeuil avec quinze cents cavaliers, s'était replié sur Bergerac. Chemin faisant, il tomba à l'improviste sur le régiment de Noailles qui escortait un convoi et le mit en déroute, quatre-vingts soldats furent tués et Noailles y perdit sa vaisselle d'argent (52) Bouillon s'enferma dans Bordeaux et fut avec les Chavagnac et Sauvebeuf, l'un des chefs de la révolte. Il ne rentra en grâce qu'après la paix du 30 septembre (53).

Les régiments de Condé, assiégés dans Montrond, mais mal contenus par le comte de Palluau, faute de troupes suffisantes faisaient vers le Bourbonnais et l'Auvergne des incursions fort dommageables.

Noailles en avise Mazarin, d'Aurillac, à la date du 12 septembre.

« Monseigneur, je viens d'apprendre de plusieurs endroits qu'il doit se former un corps dans la vicomté de Turenne et qu'on y attend trois mille hommes qui viennent de Montrond. MM. de La Tour les doivent joindre » (54).

Et il en prend occasion pour frapper à la caisse : « ce qui m'oblige, poursuit-il, d'envoyer ce gentilhomme pour rendre compte à Votre Eminence de *l'état de cette province* et *des avances que je suis obligé de faire* pour m'opposer aux desseins que l'on pouvait avoir contre le service du roi. »

Digitized by Google

Les assurances de calme et de fidélité qu'il prodiguait au Cardinal quelque temps auparavant manquaient donc à ce point de consistance !

Cette police qu'il exerçait en Haute-Auvergne et dont il faisait les frais devait en effet être pour le lieutenant-général une lourde charge (55). Il avait à lutter contre le débauchage de Chavagnac, à réprimer la contrebande de guerre, c'est-à-dire des armes envoyées en Guyenne par les fabriques de Saint-Etienne et dont les convois « acheminés clandestinement à travers les Cévennes, le Rouergue et l'Auvergne semaient l'alarme en ces quartiers » (56).

Il avait dû récemment encore implorer la clémence du roi, en faveur des habitants d'Aurillac, impliqués dans un mouvement séditieux (57).

Il avait enfin le souci de mettre les villes les plus exposées à l'abri d'une surprise des Frondeurs, sur les frontières méridionales de la province. Son attention se porta principalement sur Saint-Flour. Il se rendit dans cette ville et s'occupa de la mettre en état de défense. Les prisonniers espagnols qui y étaient en assez grand nombre (58) furent employés à réparer le mur d'enceinte depuis la porte des Latz jusqu'à celle des Roches. On nettoya les mousquets de la milice, on consolida les affûts des canons. Des gardes furent montées jour et nuit sur les remparts. Des exprès furent envoyés aux villes de Chaudesaigues, Murat, Pierrefort et Allanche, pour les prévenir de la guerre imminente et les engager à se maintenir dans le devoir. Enfin, un service de renseignement fut organisé pour surveiller les mouvements militaires aux alentours. C'est ainsi que Noailles fut averti de l'arrivée à la Salesse des cavaliers du régiment d'Allègre et du départ de Chavagnac père, qui avait quitté Cheylade pour se rendre à Turenne (59).

## CESSION DU COMTÉ D'AUVERGNE AU DUC DE BOUILLON

Ce ne fut pas de ce côté que se produisit l'irruption redoutée. Ce fut en Limousin. L'un des Chavagnac, probablement l'aîné, qui se trouvait dans la place de Montrond, apparut avec un fort contingent de cavaliers à quelque distance de Tulle où il fut rejoint par ceux que lui amenait Tavannes. Au total sept à huit cents chevaux. Un coup de main dirigé contre la ville échoua grâce à la vigilance des consuls, après une vigoureuse sortie des habitants commandés par un noble de la contrée, le Sr. de la Bachellerie. Une tentative sur la ville et le château de Seilhac, n'ayant pas mieux réussi, Chavagnac se borna à ravager les villages d'alentour : Saint-Mexent, La Graulière, Saint-Clément furent pillés. « Après avoir commis dans tout le voisinage, dit le narrateur anonyme qui paraît être un consul de Tulle, une infinité de voleries, enlevant quantité de prisonniers, chevaux, mulets, bœufs et de marchandises à

Digitized by Google

des étrangers du Languedoc et d'ailleurs qui passaient en cette province, il (Chavagnac) se retira dans la vicomté de Turenne, d'où il partit avec le Sr. de Tavannes et leurs troupes, le 13 de ce mois (septembre) pour se rendre à Bordeaux, au secours du Sr. de Bouillon » (60).

Bordeaux capitula le 30 septembre. La paix fut signée le 4 octobre avec les princes. Amnistie était accordée à tous. Condé devait recevoir le gouvernement de la Guyenne enlevé au duc d'Epernon. Quant au duc de Bouillon, il consentait à se retirer à Turenne et à licencier ses troupes (61) mais la compensation de Sedan demeurait en suspens et il ne se lassait pas de réclamer l'Auvergne. Pour le détacher tout à fait de la coalition, Mazarin prit le parti de la lui délaisser. La province n'avait à ses yeux aucune valeur stratégique et il estimait par ailleurs qu'il serait facile de la lui reprendre en cas de félonie : « Si cela ne devait coûter, écrit-il le 7 octobre, à Le Tellier, que ce que nous ne pouvons lui refuser en compensation de Sedan, ce serait une bonne affaire. Il faut considérer que ce qu'on lui donnera, ce ne sont *que des bois et des torrents* sans aucune place, et que, manquant à son devoir, il ne pourrait conserver un pouce de ce qu'on lui aurait donné » (62).

Le Cardinal sous-estimait la valeur de l'Auvergne. Par la suite, il en vint à une appréciation plus saine ; il ne voulait se dessaisir du gouvernement à aucun prix, et il se vanta même d'en avoir refusé 100.000 écus à son neveu par alliance, le comte de Soissons (63).

Le Midi pacifié, les troupes du Berry et de l'Auvergne furent retirées et dirigées vers les Ardennes. Elles prirent part à la victoire de Rethel sur l'armée espagnole commandée par Turenne.

La paix, chèrement achetée, ne devait pas durer longtemps. A peine rentré à Paris, Mazarin voyait une nouvelle coalition se former contre lui, si bien que, perdant la tête, il partait subrepticement dans la nuit du 6 au 7 février 1651 pour le Havre, où il allait délivrer Condé, et de là, il se retirait à Brühl, dans l'électorat de Cologne, observant de loin les évènements.

La situation devint aussitôt très grave pour la Couronne. Le pouvoir royal fut en danger de disparaître. Un parti de nobles, réuni sans autorisation au Luxembourg, et agissant sous l'inspiration du duc d'Orléans, conspirateur incorrigible, réclama la réunion des Etats-Généraux promis en 1649, l'abolition des intendants, dont les fonctions étaient, prétendait-on, incompatibles avec les privilèges de la noblesse. Un *acte d'union* fut rédigé dont on envoya un exemplaire à tous les gentilshommes de province, accompagné d'un bulletin d'adhésion que chacun d'eux devait signer. Le clergé, assemblé de son côté sur l'initiative de quelques prélats hostiles à Mazarin se solidarisait avec la noblesse. Le Parlement, se targuant de représenter à lui seul le tiers, réclamait une place privilégiée dans les Etats.

Digitized by Google

Privée de l'appui de son habituel conseiller, la Régente épouvantée cédait sur tous les points.

Au premier rang des nobles rebelles se trouvait le duc de Bouillon. C'est lui qu'il importait de désintéresser avant tout autre.

Le 20 mars 1651 fut signé le contrat qui lui cédait avec les terres de Château-Thierry et d'Evreux le comté d'Auvergne, à l'exception de la ville de Clermont et de la seigneurerie de Lezoux. Il recevait en outre quelques terres engagées, telles que : Mirefleurs, Montpeyroux, Coudes, Artonne et la portion de la baronnie de La Tour qui appartenait au Roi. Tout le reste de la province demeurait à la Couronne.

Voici d'après l'évaluation des experts à quoi se montaient les revenus du comté :

| | |
|---|---|
| Revenus, casuels de justice et ventes de bois à Vic-le-Comte. . . . . | 6.890 l. 15 s. 6 d. |
| Ceux des terres de Mercurol, La Roche, Dieu-y-soit, Montrognon, Chamalières. . . . . | 11.060 l. 0 s. 4 d. |
| Total du revenu du comté. . . . . | 17.950 l. 16 s. 1 d. |
| Baronnie de La Tour, Le Moncet, Coudes et Montpeyroux. . . . . | 9.984 l. 17 s. 3 d. |
| Total. . . . . | 27.935 l. 13 s. 3 d. |
| Charges locales . . . . . | 2.772 l. 10 s. 4 d. |
| Reste. . . . . | 25.163 l. 3 s. 0 d. |
| Dont en déduisant les portions engagées savoir : | |
| Revenu des greffes de Vic-le-Comte et de Montrognon engagés aux seigneurs Barrière et Faveras . . . . . | 409 l. |
| Le revenu entier de la baronie de La Tour engagée au comte de Broglio étant aux droits du marquis de Chandenier. . . . . | 8.936 l. 10 s. |
| Total à déduire. . . . . | 9.345 l. 10 s. |
| Reste du revenu du comté d'Auvergne perceptible pour le duc de Bouillon. . . . . | 15.817 l. 13 s. |

En raison des droits de souveraineté, l'évaluation est faite sur le pied du denier soixante.

Charles FELGÈRE.

*(à suivre).*

Digitized by Google

**Henri POURRAT**

# *CEUX D'AUVERGNE*

*Paris - HORIZONS DE FRANCE, 1928 - in 4°*

Le titre de l'ouvrage est un peu plus ample que le livre lui-même L'auteur n'étudie en réalité que le paysan auvergnat, mais il le fait avec une telle supériorité de documentation, de méthode et de style, que nul livre paru jusqu'ici sur ce sujet ne mérite de lui être comparé. Jamais on n'a parlé de l'Auvergnat comme il en est parlé dans cet ouvrage. C'est un véritable *Theraurus arvernus*, que personne ne pourra désormais laisser de côté quand on voudra parler de l'Auvergne.

Depuis vingt ans l'auteur habite Ambert, explore la contrée, entre en relations avec les gens, cause avec les hommes du pays, collectionne les observations de tout genre, médite, réfléchit, compare. Son œuvre littéraire déjà considérable lui a permis de se créer un style à lui, qu'on reconnaît dès la première page et dont la technique a quelque chose de celle de l'eau-forte : une série de petites touches légères sur le cuivre, de mouchetures qui ne paraîssent d'abord avoir presque rien de commun avec le sujet puis, peu à peu, les touches se précisent, se renforcent, se complètent, la ligne se dégage, le relief sort, un relief extraordinaire qui parle et qui vit. L'ouvrage est divisé en courts alinéas dont chacun forme un petit tableau, une sorte de Teniers auvergnat. On passe de l'un à l'autre sans transition apparente, cependant la collection est méthodiquement classée et si l'on y regarde d'un peu près, tout se tient, tout s'enchaîne et se subordonne ; rien n'est livré au hasard, tout est voulu.

La grande passion de POURRAT est le vrai ; il voudrait refléter la réalité comme un miroir, sans y rien ajouter, même pour l'embellir. Il ne se reconnaît même pas le droit de juger. Il note ce qu'il voit, tel qu'il le voit. Tout ne lui plaît pas également, il n'en laisse à peu près rien paraître. Il faut bien le connaître pour savoir où vont ses secrètes préférences. On ne s'en aperçoit qu'à la chaleur du ton, à un frémissement presque imperceptible de la voix. Il cherche à tout comprendre et quand il comprend moins bien, il admet toujours qu'il peut se

Digitized by Google

tromper, qu'il était impossible que n'arrivat point ce qui est arrivé, il plaide les circonstances atténuantes ; le mieux sortira demain du moins bien d'aujourd'hui.

Henri POURRAT n'attache pas grande importance à l'histoire, peut-être même porte-t-il ce dédain un peu trop loin ; il s'attache surtout au sol et à ses aspects, à la nature qui conditionne elle même la vie des hommes et les façonne à la longue par l'habitude et la tradition. La nature a réparti les paysans d'Auvergne en un certain nombre de clans ou familles d'aspect très distinct : les forestiers-pasteurs du Forez, les éleveurs des pays volcaniques, les agriculteurs de Limagne. Un chapitre spécial est consacré aux gens de métier : aux coutelliers de Thiers, aux papetiers et aux menues industries d'Ambert.

La vie paysanne est examinée sous toutes ses faces, l'esprit rustique est assiégé par l'observateur et contraint peu à peu de céder quelques-uns de ses secrets. Nous disons quelques-uns, car nul ne peut se vanter de saisir jusqu'au tréfond un ensemble aussi complexe et aussi embrouillé que l'âme paysanne, très méfiante, très fermée, parce qu'ont pesé sur elle des siècles de servitude et que pèsent encore sur elle les fatalités les plus redoutables.

Le paysan vit de la terre et pour la terre ; le *bien* est son instrument et son but ; il lui sacrifie tout, jusqu'à son bonheur, ou plutôt il ne voit son bonheur que dans la prospérité de son bien. De là, le caractère rude et parfois farouche des mœurs paysannes le peu de prise des idées sur le paysan, son peu de sentimentalité, sa morne résignation à la monotomie des tâches et des jours.

Jusqu'à présent la croyance avait gardé une certaine action sur l'âme paysanne. Mêlée à d'étranges ressouvenirs du paganisme, à d'obscures supertitions, la religion rustique maintenait cependant les grandes mœurs et les austères vertus d'autrefois. Depuis dix ans, tout cela détale... et grand train. L'industrie se développe au détriment de la campagne ; on se demande — avec une certaine anxiété — si le caoutchouc ne tuera pas le blé !... POURRAT pense que tout s'arrangera. Le courage n'a point fait défaut au paysan. Avec de la vaillance, tous les espoirs sont permis.

En passant, POURRAT revient sur un certain nombre de questions politiques, littéraires et esthétiques fort à l'ordre du jour en ce pays : la question thermale et touristique, la question des costumes, la question de la langue.

Le tourisme lui paraît une plaie moderne. Il n'a pas grande sympathie pour ces "Messieurs-Dames" qui viennent promener à travers nos campagnes leur gaîté bruyante et moqueuse ; le paysan ne voit en

Digitized by Google

eux que des fainéants et POURRAT est bien près d'y voir des corrupteurs. des gens qui sèment de l'argent dans le pays, mais qui lui coûtent, en définitive, beaucoup plus qu'ils ne lui rapportent.

Pour les costumes, POURRAT n'aime pas les mascarades et s'afflige avec raison de l'idée saugrenue qui préside dans certaines villes d'eaux à l'exhibition de noces auvergnates, pour distraire les oisifs. Ce sont des caricatures, c'est de la farce. Il a bien raison.

Quant à la langue, elle eut ses qualités, mais il est trop tard pour la sauver ; elle recule partout devant le français, les anciens se retiennent de parler patois devant les enfants ; l'école conquiert invinciblement le pays à la langue générale.

Il ne faut pas chercher à remonter le courant des âges. Peine perdue. Il faut s'adapter aux nouvelles conditions de la vie et retrouver dans le monde nouveau qui commence, l'aisance que l'on avait su acquérir dans l'ancien.

Si la lecture de cette vaste enquête, si pleine de science et si pleine de sens, laisse peut-être le lecteur un peu mélancolique, n'est-ce pas qu'il en est de même toujours, lorsqu'on étudie l'homme en général, n'est-ce pas aussi parce que l'auteur a délibérément laissé de côté toute l'élite sociale, scientifique et intellectuelle. Il l'a sans doute gardée pour un second volume, qu'il nous paraît seul en mesure d'écrire.

L'ouvrage de Henri POURRAT a été illustré très abondamment et de façon très intéressante, par un artiste suisse, M. ELZINGRE, qui nous présente assurément de fort jolis croquis, mais pourquoi ne s'être pas adressé aux artistes d'Auvergne ?

G. DESDEVISES DU DÉZERT.

Digitized by Google

# *OUVRAGES ET COMMUNICATIONS*

## des Membres de la Société

P. ARBOS, professeur de géographie, Faculté des lettres. — *Abrégé Manuel de géographie les puissances économiques.* — Paris, Du Belin en collaboration avec R. Blanchard.

ARBOS et L. GACHON. — *Petite géographie du Cantal.* — chez Garandeau, Clermont.

• AUDOLLENT, professeur de littérature latine, Doyen de la Faculté — *Conférence sur l'énigme de Glozel, 1928.* — *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecc.*

BRÉHIER, professeur d'histoire ancienne à la Faculté. — *L'Art chrétien.* 2e édition, chez Laurens, Paris. — *Les croisades.* 5e édition, chez Gabalda, Paris. — *Les origines de la basilique chrétienne,* bull. monum. 1927. — *L'Art en France des invasions barbares à l'époque romane,* Renaissance du Livre. — *Les anciennes Eglises de Serbie et notre architecture romane* (lecture à l'Université de Clermont, 1928).

BRÉHIER et DESDEVISES DU DÉZERT, Doyen honoraire de la Faculté. — *Riom, Volvic, Tournoël.* — chez Laurens, Paris.

G. DESDEVISES DU DÉZERT. — *La richesse et la civilisation espagnoles au XVIIIe siècle.* — revue hist. Paris-New-York.

FAŸ. — *Panorama de la littérature française contemporaine.* — Paris, Kra, 1 vol.

P. FLAMANT, professeur à la Faculté des Sciences. — *La notion de transmutation dérivée dans l'étude des transmutations linéaires* (bull du Congrès international de mathématiques de Bologne).

E. LASBAX, professeur de philosophie à la Faculté. — *La dialectique et le rythme de l'Univers,* Paris, Vrin, 1 vol. — *La cité humaine* (esquisse d'une sociologie dialectique) Paris, Vrin, 2 vol.

E. MATHIAS, directeur de l'Observatoire. — *Le diamètre rectiligne en tant que point de départ d'une classification des corps.*

F. MOREAU, professeur de botanique, doyen de la Faculté. — *L'hérédité et la variation,* X, XI, XII revue des cours et conférences 1927-1928. — *La station biologique de Besse en 1927,* Clermont 1927.

F. MOREAU et Mad. MOREAU. — *Les phénomènes cytologiques de la reproduction chez les champignons des lichens* (le Botaniste 1928).

Digitized by Google

F. MOREAU et M. DUSSEAU. — *L'Hérédité des caractères fluctuants dans les lignées pures* (Revue générale Botanique 1927).

POMOT, inspecteur d'académie (Presses Universitaires Paris). — *Petite histoire du peuple français*, en collaboration avec H. Besseige.

P. WALTZ, professeur de littérature grecque à la Faculté. — *L'anthologie grecque*, 2 vol. collection G. Budé 1929, éd. Belles-Lettres, Paris. — *Etude sur l'anthologie grecque*, in bull. Assoc. Budé 1928.

ZELLER, professeur d'histoire à la Faculté. — *L'organisation défensive des frontières du Nord et de l'Est au XVII siècle.* — in-8 Nancy, Berger-Levrault.

# Actes de la Société des Amis de l'Université

**Séance du 13 Mars 1929.** — Présidence du Dr CANQUE.

Deux communications devant un nombreux auditoire : l'une du Professeur MOREAU, doyen de la Faculté, sur la station biologique de Besse ; l'autre, du Docteur CANQUE, sur le gîte préhistorique d'Enval.

## STATION BIOLOGIQUE DE BESSE

Le Professeur MOREAU présente Besse, dont on connaît le site pittoresque et l'aspect médiéval, comme un centre d'attraction idéal pour les naturalistes du monde entier et comme un laboratoire où la science s'élabore, s'enseigne et s'applique. Le biologiste qui va à Besse est certain de trouver là-bas un laboratoire, des professeurs, des chercheurs, des étudiants.

Les preuves de labeur au reste, sont multiples. C'est d'abord le nombre des travailleurs et leur origine. Il en vient de toutes nos Facultés, de Lille et de Nancy, comme de Clermont et de Lyon. Il en vient de tous pays, de Roumanie, de Suède, du Canada. C'est ensuite le nombre des publications, la variété des questions traitées et l'importance des travaux.

Mais pourquoi à Besse ce rendez-vous des biologistes ? Parce que là, dans cette région compliquée, sise au pied du foyer volcanique le plus important d'Auvergne, en raison du relief, des abris, de la nature

Digitized by Google

du sol, des variétés de condition et de milieu, ils rencontrent des plantes spéciales groupées aux environs de Besse, éparses dans tout le reste du monde.

Ce sont, dans les coins les mieux exposés, des plantes caractéristiques des régions chaudes, de la *flore désertique ;* puis, dans les montagnes élevées ou dans les tourbières, des plantes, comme le lichen des rennes, le salex des Lapons, que l'on ne rencontre normalement que dans les régions polaires, donc caractéristiques de la *flore boréale ;* ensuite, au bord des sources minérales, animaux et *flore des marais salants ;* encore, des plantes fossiles, de la *flore tertiaire.* Si l'on ajoute la *flore des climats tempérés* qui se développe depuis le quaternaire et variée comme le sont les terrains dans la région de Besse, on aura une idée de la richesse exceptionnelle de l'observation biologique en ces lieux favorisés.

Comment tant de plantes se trouvent-elles là ? Elles sont les restes et les témoins de végétations correspondant aux différents climats subis par la région où, des millénaires de température tropicale ont succédé les siècles des glaciers énormes, avant l'arriver à la période tempérée actuelle. Et, en des endroits privilégiés, des plantes sont restées au sujet desquelles à chaque pas le biologiste se pose de nombreuses questions, cherche à résoudre de nombreux problèmes. C'est ainsi qu'à Besse se fait la science.

Quant à l'enseignement, qu'avec humour présente M. le Professeur MOREAU, il est tout d'abord *vivant*, basé sur l'effort individuel et l'entr'aide mutuelle ; il doit être aussi bien *attrayant* avec ses nombreuses excursions en commun « d'où l'on revient si riche de trouvailles ».

La science de plus en plus se consacre à la résolution des problèmes pratiques. Les efforts et les résultats sont particulièrement heureux à la station biologique de Besse. Sont à noter : les indications précises quant à l'alimentation par les champignons, les études sur les *céréales de montagne* avec essais de variétés diverses, sélection et conclusions relatives à la résistance des meilleures espèces. Enfin la cueillette et la culture des plantes médicinales, non seulement 18.000 kilos de narcisses ont été livrées au commerce (45.000 francs), mais des plantes ont été introduites dont la culture paraît des plus intéressante, comme l'aconit, la rhubarbe du Thibet.

Vivement applaudi par les auditeurs, M. MOREAU termine, ayant montré que la station biologique de Besse remplit bien le triple but de tout organisme scientifique : recherches, enseignement, applications pratiques.

---

Digitized by Google

## LE GITE PRÉHISTORIQUE D'ENVAL

Le Docteur CANQUE apporte des documents inédits sur une nouvelle station paléolithique découverte à Enval. Ce sont en grande partie des silex d'utilisation variée, des os travaillés, trouvés au milieu d'ossements fossiles de renne et de cheval.

Le Docteur CANQUE explique comment, à Enval, près Vic-le-Comte, un propriétaire voulant faire des agrandissements découvrit, dans une grotte remblayée par des éboulis puis masquée par un mur, ces objets. Il les montra à l'instituteur, M. GOURSONNET, qui prévint le Président des Amis de l'Université ; ce dernier les acquit au compte de la Société.

Nous apprenons que ce sont là des haches, des harpons, des racloirs, des aiguilles, des bijoux, des poinçons ou poignards, les uns en silex, d'autres en os, en corne et l'outil typique magdalénien : le burin.

L'intérêt de la découverte est souligné par le Docteur CANQUE qui montre comment le site, de par sa situation, laisse supposer que des trouvailles nouvelles peuvent être faites.

Opinion confirmée par MM. CHARVILLAT, CANY, WALTZ, DÉMARTY. Celui-ci signalant l'existence, à proximité, vers Laps et Puy-St-Romain, d'un gisement de silex qui dut servir la matière première aux hommes de la préhistoire pour la confection d'armes et d'outils.

La question du gîte préhistorique d'Enval est désormais posée, conclut le Président, chaleureusement félicité par tous les assistants, non seulement pour sa belle communication, mais pour la vie qu'il réussit à donner à l'Association.

*Le Secrétaire Général des Amis de l'Université :*

J.-A. SENÈZE.

---

## NOUVEAUX ADHÉRENTS

Mlles RANCE Eva, institutrice, Varennes-sur-Morge.
— CHAMBAT Julie, institutrice, Les Pradeaux, par Grandrif.
— DELAIRE Lucie, institutrice, Lezoux.
M. GATIGNOL Alphonse, Directeur cours compl. St-Germain-Lembron.
Mme DURIN, institutrice, Pouzol.
M. MONEYRON, instituteur, Tours-sur-Meymond.
Mlles DUBOURGNOUX Yvonne, institutrice, Bouzel, par Vertaizon.
— LACHIZE M.-L., institutrice, Orcet, par Le Cendre.
— MARU Adélaïde, institutrice, St-Rémy-sur-Durolle.

Digitized by Google

M. PIGNOL Lucien, instituteur, Aulnat.
M. GOMINON Octave, instituteur, 8, boulevard Berthelot, Clermont-Fd.
Mlles BACCONNET Marie, institutrice, Ancizes-Comps.
— ROMAND Simone, institutrice, Navaillat, cne St-Genès-Champanelle.
— TAURY, Marie-Louise, à Theix, cne de St-Genès-Champanelle.
— CORDESSES Laurence, à Arlanc.
— SENÈZE Marguerite, à Arlanc.
— RECONDU Clémence, à Lempty, par Lezoux.
MM. GENESTIER Aimée, à St-Martin-de-Cours, par Rochefort.
— MATUIER Alphonse, à Montel-de-Gelat.
— GOURSONNET René, à Vic-le-Comte.
— VERGER Jean, instituteur, St-Hippolyte, par Châtel-Guyon.
— GUÉRIN Edmond, instituteur, Murols.
Mlles COMPLE Antonia, institutrice, Marsac-en-Livradois.
— DURANTHON Marie, institutrice, Ecole Fontgève, Clermont-Fd.
— PERRIN Angèle, institutrice, Ecole Fontgève, Clermont-Fd.
— VILLEUNEAUX Rachel, institutrice, La Ribeyre, par St-Babel.
— BOUCHET Marie, institutrice, Vernet-la-Varenne.
— CHARBONNIER Gabrielle, institutrice, Combronde.
— ESCOLIER Ghislaine, institutrice, Issoire (cours complémentaire).
— COMPTE Marie-Louise, institutrice, Demolle, par Luzillat.
Mme SABATIER, institutrice, Brousse.
Mme DEBIARD, institutrice, St-Georges-de-Mons.
M. LABONNE Marius, instituteur, Laps, par Vic-le-Comte.
Mme et M. MAUDEUX, receveur des Postes, bureau Préfecture, Clermont-Fd
M. CORDIER, professeur collège Riom, 11, rue Daurat, Riom.
M. PAILHIES, négociant, 27, rue des Jacobins, Clermont-Fd.
Mlles GIRAUD M.-L., institutrice, Pérignat-ès-Allier, par le Cendre.
— JARRIGE Thérèse, institutrice, St-Dier-d'Auvergne.
M. BEAUBIER Pierre, instituteur, Beaumont.
Mlles VIALON Eugénie, institutrice, Trézioux.
— BACCONNET Marie, institutrice, Ancizes-Comps.
— BERTHON Christine, institutrice, La Vernade, par St-Eloy-les-Mines.
Mme MODANGE Amélie, direct. d'école, 44, av. de Royat, Chamalières.
Mlle TABARDIN Marguerite, institutrice, Auzolette, par Saurier.
M. GUYOT Pierre, inspecteur primaire, 100, av. de Bordeaux, Chamalières
M. TARTIÈRE Jean, directeur d'école, St-Donat.
M. DELISLE Jean, instituteur, 4, rue Viollet-le-Duc, Clermont-Fd.
Mme FALATIN Marie-Louise, institutrice, Puy-Guillaume.

Clermont-Fd. — Imp. G. DELAUNAY *Le Gérant :* G. DELAUNAY.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Mai-Juin 1929 Tome 43 — N° 3

# REVUE D'AUVERGNE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

## AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

(N° 230 de la collection)

EXCHANGE JUN 4 1930

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE G. DELAUNAY
40, Avenue des Etats-Unis

1929

Digitized by Google

## SOMMAIRE

Un Abri d'Epoque Magdalénienne à Enval (Dr Canque, Dr Charvilhat et M. Goursonnet, instituteur à Vic-le-Comte). .... 65-71
Préface à l'Etude du Peuplement préhistorique de l'Auvergne (Dr Canque) ..... 72-75
Géographie du Peuplement préhistorique de l'Auvergne (Marcel Dessal) ..... 76-89
L'Auvergne au temps de Mazarin (Charles Felgères) III ... .. 90-114
Actes de la Société des Amis de l'Université . ..... 115-116

N. B. — Les auteurs sont seuls responsables des articles insérés dans la Revue. Ils peuvent se procurer, à leurs frais, des **tirages à part**, à la condition de faire savoir leurs intentions au Secrétaire, au plus tard en lui renvoyant les premières épreuves corrigées. Ils traiteront ensuite directement avec l'imprimerie.

# Société des Amis de l'Université de Clermont-Fd

*Siège Social* : **4, Rue Pascal, Clermont-Ferrand**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Président :* Dr Canque.

*Vice-Présidents :* MM. Audollent, Dousse, Pomot, du Ranquet.

*Secrétaire Général :* M. Senèze.

*Trésorier :* M. Guillaume.

*Membres du Conseil :* Dr Balme, Dr Cany, MM. Fric, Gachon, Imberdis.

*Réunions de la Société : le 1er mercredi de chaque mois, au siège, à 20 h. 30*

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres ; aucune condition spéciale n'est exigée. Les sociétaires peuvent assister aux réunions et reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne*.

Le montant total de la cotisation annuelle, partant du 1er Janvier de chaque année, est de 25 francs. Prix d'un numéro du tome en cours : 6 francs (port en sus). — Pour les prix des publications des années précédentes, se renseigner auprès du Secrétaire. — Envoi d'un numéro spécimen contre 6 francs en timbres poste.

Les sociétaires et abonnés sont priés de payer leurs cotisations, chaque année, avant le 31 Janvier. Passé ce délai, elles seront mises en recouvrement à domicile, par la poste, majorées des frais de recouvrement et de quittance (2 fr. 50).

Adresser la correspondance : 1° pour les *objets généraux*, à M. le Président de la Société, 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand ; — 2° pour le *paiement* des cotisations et abonnements, à M. GUILLAUME, trésorier de la Société, 54, avenue du Limousin, Clermont-Ferrand, compte de chèques postaux : Clermont-Ferrand n° 114.90 ; — 3° pour *les communications, la rédaction, la distribution et la vente des publications*, à M. SENèZE, secrétaire de la Société, à Arlanc (Puy-de-Dôme) ; — 4° pour les *échanges de publications*, à M. le Bibliothécaire de la Société, à la Bibliothèque municipale et universitaire, 1, boulevard Lafayette, Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

# Un abri d'époque Magdalénienne à Enval

par le Dr CANQUE, le Dr CHARVILHAT
et M. GOURSONNET, instituteur à Vic-le-Comte

Le pays de la Comté, enclavé dans un ancien plateau à volcans, offre un lambeau de Limagne entouré de taillis. De tous temps il dut abriter sur sa terre fertile, à bonne distance du flot capricieux d'Allier, les moissons des hommes et leurs villages aux maisons entassées.

Au centre du pays, Vic-le-Comte fait figure de petite ville. Le voyageur qui fuit la vallée de l'Allier l'aperçoit d'abord sous le soleil du matin comme un gros bourg d'Auvergne pétri de rose et d'ocre, belle tache claire sur le fond sombre des bois. De plus près, il le découvre ennobli et l'identifie comme capitale par quelques pièces marquantes restées debout sur son échiquier ruiné : des tours, un reste de château, une Sainte-Chapelle et de grands espaces entourés d'édifices bourgeois construits en bonne matière d'arkose et de grès.

Non loin de Vic-le-Comte, mais caché dans un ravin, se trouve Enval, le village qui fait l'objet de notre curiosité. On le découvre plus facilement sur la carte que par une vue cavalière, car il se trouve blotti dans une ride du plateau, qu'un petit ruisseau venu de Pignols a creusée. Les maisons d'Enval s'étagent sur le versant nord de la vallée, appuyées à la paroi rocheuse abrupte. Elles sont groupées, pour la plupart, dans la partie moyenne de la côte et sur une petite terrasse inclinée sise à 8 à 10 mètres au-dessus du ruisseau. C'est précisément en ce point qu'ont eu lieu les découvertes d'objets préhistoriques.

A l'est du village, un affluent du ruisseau lui apporte les eaux du puy St Romain. Il élargit la vallée et laisse voir sur l'escarpement qui continue la côte nord, les ouvertures béantes de nombreuses habitations troglodytes. Maintenant abandonnées, ces cavernes constituaient naguère l'habitat de la moitié du hameau. Un petit moulin, à cheval sur le confluent des eaux, les ruines d'un manoir féodal, sur l'éperon entre les deux vallées, un château du XVIIIe siècle, à la limite ouest de l'agglomération, finissent de composer le paysage.

Digitized by Google

Le lieu semble fait pour la joie des yeux. Dès le premier printemps le soleil réchauffe le vallon, perce-neiges et violettes éclosent au fond du ravin et jusque sous l'arche du vieux pont. Le chemin qui l'enjambe a déjà entrevu, tout emmêlés parmi la chevelure des peupliers, les façades riantes de lumière, les toits enluminés de carmin et le désordre pittoresque de la vie rustique. La fontaine, qui n'est que simple source exhaussée, marque de nos jours le point de condensation du mouvement villageois. C'est aussi près d'elle que se sont révélées les traces de la vie magdalénienne que nous étudions.

Déjà, on avait trouvé autrefois en ces lieux des vestiges préhistoriques. BIELAWSKI est formel : « en creusant les fondations d'une « grange, on a découvert un squelette d'homme avec un squelette de « cheval, ensemble une centaine de grattoirs et couteaux en silex, dont « quelques-uns fort grands. Un peu plus loin, on rencontra un caveau « dans lequel il y avait des poteries grossières et une espèce d'urne « renfermant des cendres ».

En janvier 1929, M. DURIF, vigneron, procédant à un agrandissement de sa maison trouva, en creusant une cave adossée à l'enrochement de la falaise, une ancienne excavation comblée par des matériaux de remblais, parmi lesquels il remarqua des traces de foyer, des silex et des os.

Une visite à Enval nous amena à pied d'œuvre en mars 1929. Cordialement accueillis par les propriétaires du gîte, MM. VIALON et DURIF, nous prîmes d'abord quelques repères géologiques de la région.

Le point de découverte est situé sur une petite terrasse alluviale moyenne à 10 mètres au-dessus du niveau actuel des eaux et à son point de jonction avec l'escarpement du ravin. Celui-ci se dresse presque verticalement sur une hauteur de 60 mètres au moins. Une coupe de de la colline, dressée par M. GARDE [1] professeur-adjoint de géologie à la Faculté de Clermont, montre la succession des formations oligocènes constituant la falaise. A la partie inférieure, des argiles sableuses reposent sur le granit invisible à ce niveau. Ces argiles exploitées autrefois dans la vallée, ont pu retenir en ces lieux des populations flottantes et les adonner avant l'ère historique aux travaux de poterie et aux premiers échanges de la civilisation.

Au-dessus, s'étage une succession de grès dans lesquels GARDE distingue « trois systèmes différents discordants l'un par rapport à « l'autre. Le système inférieur est formé par des argiles sableuses « comprenant des bancs de grès verdâtre à grains moyens sur 20 m.

(I) Cf. in Giraud, Etudes géologiques Limagne, p. 199.

Digitized by Google

« d'épaisseur. Le système moyen (35 m.) est formé par des alternances « de sables, de grès, de psammites à plantes et de grès calcaires. « Enfin le système supérieur (15 m.) en discordance nette vers les « plus hautes maisons d'Enval, est formé par des alternances de grès calcaires, de calcaires jaunes en plaquettes ou massifs, dans lesquels on rencontre quelques spécimens de *potamides Lamarcki*.

C'est dans le grès dur des basses couches, à son contact avec les formations argileuses sous-jacentes plus tendres, qu'était formée une excavation naturelle, un abri sous roche, par qui se trouvent conservés, grâce à un épais recouvrement d'éboulis, les restes de l'époque paléolithique. Une coupe fera comprendre la genèse de la découverte. (1)

La maison s'appuie au nord sur la falaise de grès arkosiques abrasée déjà au moment de la construction ancienne. Mais le rocher ménage au-dessous de son toit une excavation de terres molles comblée par des matériaux de remblai. Nous sommes ici dans l'ancienne caverne remplie ultérieurement, les débris de la vie magdalénienne reposent sous nos pieds. En creusant les fondations de sa maison pour agrandir sa cave, le vigneron d'Enval devait rencontrer la couche archéologique de part et d'autre du mur de soutènement. On peut lui savoir gré du sens critique qui lui fit conserver un matériel précieux et faire accueil à la Commission de la Société des Amis de l'Université venue à plusieurs reprises sur les lieux. (2)

La couche archéologique est à la limite de la formation alluviale formant terrasse, nous l'avons dit, en avant des constructions rurales. Son épaisseur atteint environ 0 m. 60. On trouve des restes de foyer, des amas de peroxyde de fer, poussière rouge-brunâtre plus ou moins agglomérée en bloc et en gâteau de plusieurs décimètres d'épaisseur et, pêle-mêle, des ossements de renne, de cheval, de bovidés, nettement fossilisés — de nombreux silex, lames, burins, grattoirs, nuclei taillés sur le type magdalénien — et des instruments en os, pointes de sagaie, os travaillés.

---

(1) V. page 71.

(2) Cette Commission était composée du Dr Canque, président ; de M. Waltz, professeur à la Faculté des lettres de Clermont ; du Dr Charvilhat, l'éminent anthropologiste, membre correspondant de la Société d'archéologie ; de M. Gachon, directeur de l'école de St-Dier, géographe et géologue averti et de M. Goursonnet, instituteur à Vic-le-Comte, un des précurseurs des études préhistoriques dans la Comté. La Commission explora la région, repéra la terrasse alluviale où des découvertes ultérieures demeurent probables, fit des fouilles dans la cave et dans le terrassement de M. Vialon-Durif, réunit les objets précédemment trouvés et termina sa mission sur le territoire de Lépétade, où M. Thion, professeur en retraite, l'accueillit et lui remit silex et os travaillés provenant du gisement.

Digitized by Google

Les silex[1] apposent par leur nombre, leur forme et leur taille, une certaine originalité au gisement. La matière qui les constitue semble être d'origine locale. M. DEMARTY et l'un de nous ont signalé l'existence voisine de gisements de silex pyromaques à Laps et au puy St Romain.

L'arsenal siliceux se compose d'environ 150 pièces, les unes entières, les autres fragmentaires. Les plus grandes sont aussi les plus caractéristiques; elles figurent *des lames.*

1° *Grandes lames* : 18 à 20 lames longues, très longues même, par rapport aux dimensions accoutumées des silex. Elles mesurent de 0.20, 0.25 à 0.30 cm. de long sur une largeur de 0.03 à 0.04 et plus. Elles sont recourbées sur le plat et légèrement courbées sur le champ, donnant l'image d'une grande feuille d'eucalyptus. Leur face concave est lisse, sans retouche, ayant été détachée d'un seul coup de la masse siliceuse; la face convexe est carénée à deux versants, avec peu de retouches secondaires. Les bords sont minces, coupants, sans encoches. Une des extrémités est pointue, l'autre offre un talon, une encoche, qui semble intentionnelle. Ces grandes lames étaient fortement encroûtées par les matières constituant les foyers. F. page 69 (1).

2° *Lames moyennes :* en grand nombre, longueur 0.15 à 0.16, largeur 0.02 à 0.03. Elles correspondent au type ordinaire de toutes les stations magdaléniennes.

3° *Petites lames :* ce sont de très petits instruments à fines retouches dont le plus petit n'a que 0.03 de long sur 3 mm. d'épaisseur.

A côté de ces curieux petits outils se trouvait également une lame en quartz hyalin taillée comme les silex et longue de 0.06 cm.

L'outillage lithique comporte encore de nombreux instruments courts et trapus, silex de 0.06 à 0.08, sur 0.03 à 0.04 dans leur plus grande largeur, pointus à une extrémité, taillés en biseau à l'autre, lisses sur une face, carénés sur l'autre et épais de 0.01 au centre; les uns sont adaptés à usage de grattoirs et de *racloirs*, les autres, plus droits et lamelleux, ont servi de *perçoirs;* d'autres à pointe aiguë, triangulaire assez courte et fortement basée sur une masse solide, constituent les *burins magdaléniens* typiques; il s'en rencontre à deux fins : burins et grattoirs. Deux à trois pièces plus longues ont un bord crénelé alors que l'autre est lisse et ont pu recevoir une adaptation de sciage. F. (3, 5, 6, 7).

---

(1) Il s'agit de silex dans lesquels la silice est particulièrement homogène et fortement teintée. On les trouve accumulés en lits parmi des meulières et des calcaires plus ou moins siliceux, en surface du plateau, près de Laps. Ces silex sont parfois plus ou moins ocreux, colorés de fer rouges ou noirs bleuâtres. On les dit *"pyromaques"*.

Digitized by Google

Digitized by Google

Enfin, une collection de pièces minces (8 à 10) triangulaires, les unes à queue de poisson, comme pour servir à la fixation sur bois, les autres simplement terminées en biseau, sans doute à usage de pointes ou d'instrument de jet, mais pas de pointes de flèches typiques, des masses discoïdes rondes de 0,05 à 0.07 de diamètre sur 0.02 d'épaisseur au centre (nuclei) et d'autres pièces plus grosses de 0.14 à 0.16 de long sur 0.05 à 0.06 de large et 0.03 d'épaisseur, lourdes et pesantes, sortes de masses ou de haches grossières servant au jet, à la percussion ou montées sur bois, à la frappe.

Tel est l'ensemble de l'outillage de silex trouvé à Enval. Beaucoup de pièces ont pu échapper aux recherches. Les décombres évacués par tombereaux, restent encore étalés sur la rive du ruisseau et c'acun de nos lecteurs pourra s'approvisionner en témoins de l'âge paléolithique.

Les instruments *en os* comprennent : deux élégantes *pointes de sagaies*, longues l'une de 0.10, l'autre de 0.07 ; elles sont parfaitement arrondies et appointées d'un côté et de l'autre taillées en biseau à 2 faces. Un singulier *fragment d'os travaillé* mérite une description particulière : c'est une baguette ou plutôt une partie de baguette d'environ 0.16 de longueur dont une extrémité arrondie a subi une rupture accidentelle et dont l'autre s'affine en pointe. Un aplatissement transversal peut déterminer deux faces. L'une d'elle présente une rainure longitudinale profonde de 0.003, l'autre deux intailles transversales avec une rainure longitudinale semblable à la précédente, avec une large perte de substance. Les deux bords qui limitent les faces sont l'un d'eux, lisse et en partie détruit, l'autre creusé de trois échancrures mousses séparant des nodosités. Dans la partie intacte, la circonférence mesure 0.06 et le diamètre 0.02. F. 1 (4).

Quelle est la signification de cette pièce : signal de commandement, marque de chasse, manche d'instrument ? les lésions matérielles sont trop accentuées pour permettre de proposer une hypothèse !

Enfin, il existait un certain nombre de fragments d'os paraissant intentionnellement sectionnés en vue d'utilisation.

La faune, très nombreuse, qui environnait les silex et les os, se composait de *ramures de rennes*, de dents, de mâchoires et ossements divers de *cheval*, de *renne* et de *bovidés*. Nous n'avons jusqu'ici pas trouvé trace d'autres animaux.

Que conclure après avoir exposé l'ensemble des faits ? On peut remarquer d'abord que le petit nombre d'os travaillés, l'absence d'aiguilles, de harpons, d'objets de parure ou de gravure sur ivoire, ne sont nullement significatifs ? Des fouilles méthodiques devraient faire découvrir à Enval, tous les attributs de la vie magdalénienne en ce

Digitized by Google

lieu, y compris des restes humains. Les grottes troglodytiques elles-mêmes n'ont pas livré leur secret. Que leur a-t-on demandé ? rien, ou presque. C'est par hasard que BIELAWSKI a eu connaissance d'une découverte préhistorique. C'est par hasard également que nous sommes tombés sur un emplacement paléolithique, peut-être simple cachette, trou d'ouvrier, autour duquel les plus nombreux objets et les plus rares, attendent le paléologue consciencieux et heureux.

Ce qu'on peut dire, c'est que sur le territoire d'Enval a vécu, il y a une vingtaine de millénaires et sous un climat, sinon polaire, du moins très froid, une race d'hommes habitant des abris sous roches et des cavernes aménagées et que déjà ils avaient domestiqué à leur usage le renne, le bœuf et le cheval.

Leurs silex, si nombreux de forme et déjà si variés, devaient connaître mainte utilisation : dépeçage des viandes, apprêt des peaux, défense contre les ours, mammouths, taille du bois et s'adjoindre tout un arsenal de bois : flèches, arcs, sagaies, qui n'a pas résisté aux injures du temps.

---

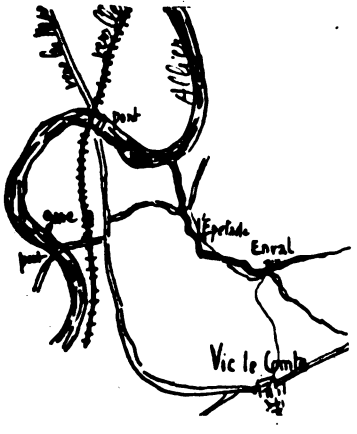

Coupe de la colline d'Enval
en + le gite situé derrière la maison

Digitized by Google

# PRÉFACE

## à l'Etude du Peuplement préhistorique

### de l'Auvergne

Lorsqu'il rassemble, puis reporte sur des cartes les noms de lieux où se découvre la préhistoire, le géographe peut s'essayer à rechercher les lois du peuplement humain. C'est ce qu'a heureusement tenté de représenter en Auvergne M. DESSAL, professeur au Collège de Thiers, dont nous publions le mémoire.

On devine que la géographie humaine préhistorique n'est point une œuvre aisée. D'un côté, les sources écrites (travaux publiés sur les découvertes) manquent souvent de valeur scientifique, soit par insuffisance soit par méconnaissance du sujet, de l'autre, beaucoup d'éléments d'érudition ont disparu — grottes détruites par érosion, éboulements, stations bouleversées par le défrichement et la culture. Enfin un grand nombre de documents et de sites restent encore à découvrir dans le secret des terres. On peut cependant étudier la situation et le groupement des diverses industries préhistoriques, reconnaître les adaptations que le sol, le site et le climat leur ont imposées, comparer les différents modes d'habitats, enfin essayer de se représenter les genres de vie, les voies de cheminement, les relations et échanges, bref, tenter de dépeindre aux temps quaternaires l'aube de la civilisation.

Ce travail, M. DESSAL l'a porté à exécution. Mais un mémoire d'études supérieures suppose connus les éléments d'érudition élémentaire. Nous les rappelons ici à l'usage de nos lecteurs moins bien informés. Ils savent que l'antiquité de l'homme prête à de nombreuses discussions, que les raisonnements touchant son existence même à certaine période sont mal assurés, vu que tout reste humain a disparu, enfin que nous ne possédons comme signe de la présence humaine dans la plupart des cas, que des instruments de pierre dure, des silex travaillés et façonnés en vue d'utilisation. L'importance de cet arsenal lithique apparaît prépondérant. Comme il sert à classer en périodes la vie préhistorique, chaque découverte, chaque gîte a fait l'objet d'études particulières destinées à situer dans le temps, à dater le dépôt

Digitized by Google

que le hasard des rencontres géographiques a pu révéler. La comparaison entre elles des assises de terrain reconnues par la géologie, l'étude des fossiles animaux et végétaux permettent de fixer la chronologie.

Ainsi sont déterminées les grandes divisions de l'époque de l'homme à l'âge de la pierre.

Il existe deux phases : paléolithique et néolithique.

La phase dite *paléolithique* est par définition la plus ancienne : l'outil de silex y reçoit une taille grossière, *à éclats*. Pendant une période de temps presque incalculable, certains auteurs estimant la durée du paléolithique à cent mille ans, l'homme s'efforce lentement de perfectionner son outil de défense et de travail. Selon le progrès réalisé, d'après le climat qui favorise ou retarde, en correspondance avec la vie animale et végétale, on subdivise l'âge paléolithique en plusieurs stades qui sont :

1° *Le Chelléen* (de Chelles, près de Paris), époque très reculée de l'ordre de 80 à 100.000 ans avant notre ère où l'homme (1) vit en concurrence avec la faune chaude équatoriale : éléphant, hippopotame, rhinocéros, cheval, cerf, sanglier, bison, ours, lion, castor. A défaut d'ossements humains, les instruments siliceux chelléens sont répandus dans le monde entier : Ce sont des pierres trapues, des silex triangulaires taillés à éclats sur les deux faces. Ils constituent le coup de poing chelléen, pointu d'un côté, vaguement arrondi de l'autre. L'âge chelléen a pu durer 50.000 ans. C'est alors que le refroidissement du globe amena progressivement un climat très froid et qu'apparut le type de St-Acheul.

*L'Acheuléen* est caractérisé par un outillage plus léger. Les silex deviennent réguliers et leurs bords presque rectilignes. Ils forment le coup de poing en figure de *limandes* tels qu'on les trouve dans les ballastières de la Somme. Pas de traces d'ossements humains dans cette période, mais de nombreux squelettes d'animaux à fourrure : mammouth, rhinocéros à narines cloisonnées, bœuf, ours, avec traces de végétation rabougrie des pays froids.

*Le Mousterien* qui suivit (de Moustier, Dordogne) correspond encore à la dernière invasion glacière avec période de ruissellement intense. Le climat est encore humide et froid. Les grands animaux à fourrure subsistent. Il s'y joint le renne, le bœuf, la marmotte, etc... L'homme

(1) Les restes squelettiques de l'homme chelléen n'existent plus, à un os près, dont on a retrouvé la présence dans la sablière de Mauer, près d'Heidelberg, où, en 1907, à *vingt-quatre mètres* de profondeur. Cette machoire vénérable identifie « *l'homo heidelbergensis* ».

Digitized by Google

y laisse à la fois les traces de son outillage devenu plus varié — racloirs, perçoirs, pointes, pierres de jet, et la preuve de son identité — nombreux fossiles humains, calotte crânienne de Néanderthal, crâne de Gibraltar, machoire de la Naulette, squelettes de Grimaldi, de la Chapelle aux Saints, de la Quina, etc...

Viennent ensuite les trois âges dits : l'*aurignacien*, le *solutréen*, le *magdalénien*, qu'on réunit aussi sous le nom d'*âges du renne*. Ces trois âges ne sont pas toujours en série continue « due à une évolution sur place d'une population unique (Breuil) », mais ils peuvent témoigner des réactions diverses provenant du climat, du sol, et des relations des peuplades entre elles, sur deux groupes d'hommes, les uns méditerranéens, les autres atlantiques. De nombreuses stations témoignent de la vie intense répartie à l'âge du renne dans nos contrées : *Aurignac* (Haute-Garonne), *Grimaldi* (Italie), *Cros-Magnon*, *Spy* (Belgique), *Les Eyzies* (Dordogne), *Solutré* (Bourgogne), *Chancelade* (Périgord) pour ne citer que les lieux les plus connus.

L'outillage lithique d'abord se perfectionne, les lames de silex allongées sont retouchées sur les bords. Des burins busqués, des grattoirs carénés, des pointes de flèches apparaissent. Mais peu à peu nous assistons à une régression de l'outillage siliceux, pour constater la prédominance du matériel osseux. C'est l'os travaillé qui se substitue au silex, servant à former les pointes de sagaies, des aiguilles à chas, des harpons barbelés. Bientôt un art d'abord maladroit se manifeste en figurines grossières pour se dégager peu à peu de la matière en passant par des statuettes et bas-reliefs et finalement aboutir à des représentations glyphiques que les époques ultérieures n'ont pas dépassées. On connaît les ivoires travaillés, les Vénus et figurines réalistes d'âge aurignacien, puis les animaux burinés sur bois de renne, enfin les sculptures et les peintures des cavernes du magdalénien.

La seconde phase de l'âge de pierre a reçu le nom de *néolithique*. A cette époque, dite aussi de la pierre polie, l'homme polissait certains de ses outils de silex, alors qu'il conserve la taille ancienne pour certains d'entre eux pendant longtemps encore. Mais surtout il invente de nombreux objets d'utilité dont les nombreux vestiges ont été relevés en France et dans l'Europe centrale : Robenhausen (Suisse), Mas-d'Azil (Ariège), Campigny (Normandie). On ne peut guère juger de l'étendue des objets fabriqués à cette époque, à cause de la disparition quasi totale de l'outillage en bois dont de très rares échantillons ont survécu dans les restes d'habitations lacustres.

Il est supposé que le changement si grand de la civilisation à l'époque néolithique est consécutif à la venue en Europe des races

Digitized by Google

orientales (Perse, Asie Mineure) qui apportent avec elles les bienfaits d'un développement humain mieux accompli. Déjà le choix des pierreries servant à armer les flèches ou à revêtir le corps : ambre, jais, obsidienne, témoigne d'un goût plus avancé ; l'argile sert à façonner des vases ; l'os est travaillé et orné. On en tire des matériaux propres à tisser l'étoffe, à percer le bois.

La conquête minérale ne va pas tarder à faire épanouir l'organisation supérieure propre à l'homme. En même temps, les animaux domestiques qui servent de cortège à la vie humaine apparaissent dans les sites habités : chèvre, chien, porc, mouton, alors que le bœuf et le cheval y demeurent, mais que le renne s'est retiré dans les régions boréales, et que les pachydermes ont disparu. Le climat tempéré s'est installé définitivement ; la nature offre à peu près l'aspect que nous lui connaissons de nos jours.

Nous sommes arrivés aux temps où s'édifient les monuments mégalithiques : tumuli, pierres dressées, menhirs, dolmens, alignements de monolithes dont la Bretagne et l'Auvergne offrent maints exemples. En même temps, de grands mouvements de peuples doivent s'effectuer, car on retrouve silex, ambre et produits travaillés très loin de leur pays d'origine. Des invasions et des guerres surviennent immanquablement pour la conquête des sols plus fertiles ou plus riches en argiles, en pierres rares et bientôt en métaux. Déjà dans la Chaldée et dans la vallée du Nil, les premiers ouvriers du bronze vont apparaître cinq mille ans avant notre ère, mais l'époque de la pierre polie va durer jusqu'au trentième siècle avant Jésus-Christ.

P. CANQUE.

---

## ÉPHÉMÉRIDES

Juin 1502 : Mort à Toulouse d'Olivier MAILLARD, le prédicateur populaire, intrépide ami de la vérité.

*Deux boutades :*

— Et vous, Nosseigneurs du Parlement, qui donnez sentence par antiphrase (contre la vérité), mieux vaudrait pour vous être morts dans les entrailles de vos mères.

— Messieurs et Mesdames, vous avez tous vos plaisirs, vous portez de belles robbes d'escarlate ; je croy que si on les serroit bien au pressoir, on verrait sortir le sang des poures gens dedans lequel elles ont été teinctes.

*Calendrier manuel des serviteurs de la vérité.*

Digitized by Google

# GÉOGRAPHIE

## du Peuplement préhistorique de l'Auvergne

### (Epoque paléolithique)

par Marcel DESSAL, professeur au Collège de Thiers

L'industrie paléolithique (1) est jusqu'à présent assez mal représentée en Auvergne. Cette pauvreté s'explique pour une bonne part sans doute par l'insuffisance des recherches, mais il faut également faire entrer en ligne de compte la nature même d'un pays, montagneux et d'abord malaisé, au climat rude, où l'activité volcanique se manifestait peut-être encore par endroit (2) et dont une bonne partie resta enfouie sous les glaces probablement jusqu'à la fin du paléolithique inférieur. Il faut tenir le plus grand compte de cette extension des glaciers en Auvergne, si l'on songe qu'ils ont recouvert la huitième partie du Massif Central, d'après M. GLANGEAUD (3), que certains d'entre eux atteignaient une longueur de trente-cinq kilomètres (alors que le glacier d'Aletch, qui est à l'heurs actuelle le plus long d'Europe, n'a que vingt-cinq kilomètres !) et qu'ils descendaient parfois comme dans la vallée de la Rhue et celle de la Dordogne, jusqu'à 400 mètres d'altitude. MM. GLANGEAUD et MARTY ont cru retrouver en Auvergne les traces des quatre glaciations successives décrites pour les Alpes par PENK et BRUCKNER, mais seules la deuxième et la quatrième sont bien nettes (Mindélienne et Würmienne). Pour M. BOULE, que nous avons consulté, il est bien difficile, par contre, d'appliquer à l'Auvergne les théories des glaciations alpines. En somme la question n'est pas encore au point et c'est pourquoi nous ne tenterons pas d'établir (ainsi que l'a fait Mlle DELLOZCOUR dans son travail sur :

(1) Dr Charvilhat : Le Puy-de-Dôme et l'Auvergne dans les temps préhistoriques (Clermont-Ferrand et le Puy-de-Dôme 1908).

Dr Charvilhat et Accarias : Carte préhistorique du département du Puy-de-Dôme.

(2) D'après Boule : L'âge des derniers volcans de France (La Géographie — mars-mai 1906). Le volcan de Gravenoire, date du pleistocène inférieur (époque chelléenne), la coulée du Tartaret peut être fixée entre l'âge du mammouth et celui du renne ; c'est à cette époque également qu'eut lieu la principale phase éruptive de la chaîne des Puys.

(3) Glangeaud : C. R. de l'Ac. des Sciences. T. 171, p. 1222. Séance du 13 déc. 1920.

id. Le Massif Central de la France, dans : l'Université et le Pays d'Auvergne.

Digitized by Google

la répartition des vestiges préhistorisques dans les Alpes françaises (1)), un synchronisme entre les différentes périodes glaciaires et les divisions du paléolithique inférieur. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'en Auvergne comme ailleurs, l'arrivée de l'homme est interglaciaire « soit qu'il ait fait son apparition au moment où les derniers glaciers établis au fond des vallées reprenaient leur marche en avant, après avoir déjà manifesté un recul, soit comme le pense aujourd'hui M. MARTY, avant l'installation de ces glaciers » (Aymar).

Il est probable également qu'à l'époque du renne, notre pays était débarrassé de sa couverture de glace. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que l'Auvergne — est-ce à cause de ses glaciers, ou de ses volcans mal éteints ou pour d'autres raisons que nous ignorons ? — dut être considérée à l'époque de la pierre taillée par les premiers hommes comme une sorte de « pôle répulsif », surtout au regard des belles vallées périgourdines.

**Les Eolithes.** — Avant d'entreprendre dans le détail l'étude de l'époque paléolithique en Auvergne, nous ne croyons pas inutile de dire un mot de la question des éolithes. Celle-ci, qui a soulevé bien des controverses et dressé les uns contre les autres les meilleurs anthropologues et préhistoriens, est à l'heure actuelle loin d'être résolue. Nous croyons devoir signaler cependant les curieuses découvertes de silex taillé faites par RAMES au Puy Courny et aux environs d'Aurillac dans des alluvions d'âge miocène supérieur. On a passionnément discuté pour savoir si c'était là les produits d'une industrie humaine ou de simples jeux de la nature. Il est difficile de se prononcer tant que l'on n'a pas trouvé de fossiles humains associés à ces instruments, d'autant plus que M. BOULE, au cours d'expériences célèbres, a démontré que les éolithes pouvaient être produits artificiellement. Dans l'état actuel de la question, nous n'avons pas jugé utile de mentionner les stations (?) miocènes sur nos cartes.

**Le Chelléen.** — L'outillage chelléen est associé en général à une faune chaude (c'est ce qui fait supposer que cette période correspondrait à une phase interglaciaire). Le climat doux et humide permettait alors en Auvergne l'existence du rhinocéros Merchi et de l'elephas antiquus. Jusqu'à présent on n'a découvert qu'un petit nombre d'instruments chelléens, il est probable que la plupart des vestiges de cette époque ont été entraînés par de nouvelles avances des glaciers. Ces instruments, depuis le grossier coup de poing jusqu'aux belles amandes soigneusement retouchées, se rencontrent surtout dans les

(1) **Mlle Dellozcour : La répartition des vestiges préhistoriques dans les Alpes françaises et leurs abords. Rev. de Géographie alpine. F. XII, 1924, Fasc. II.**

Digitized by Google

environs d'Aurillac : RAMES en a trouvé au Puy Courny, M. BOULE, dans les alluvions anciennes de Champ Migière ou Camisières, près d'Arpajon, M. BOCQUIER nous en a montré un fort bel exemplaire découvert à Fivoli [1], près de la gare d'Aurillac. Les abords du château St-Etienne ont également fourni quelques pointes chelléennes typiques, de même que les plateaux de Carlat et de Raulhac (Musée Rames).

Le Puy-de-Dôme n'a fourni jusqu'à ce jour qu'un seul instrument chelléen : un coup de poing trouvé à St-Hippolyte, près Châtel-Guyon.

**L'Acheuléen.** — L'outillage acheuléen est un peu mieux représenté. On peut se demander du reste, si cette industrie n'est pas un cas particulier de la précédente. Dans le Puy-de-Dôme on en a découvert quelques vestiges à Chanturgue, sur les plateaux de Gergovie, de Châteaugay, de Corent, aux Martres-de-Veyre, aux environs d'Ambert et d'Issoire. Un coup de poing en basalte, peut-être acheuléen, a été trouvé également à Gravenoire. Pour le Cantal, les instruments acheuléens sont toujours localisés dans la région d'Aurillac (carrière de Champ Migière, plaine d'Arpajon, plateaux de Dat Soubeyrol, de Raulhac, de Fronquières). Ajoutons cependant que quelques coups de poing ont été trouvés isolément par M. PAGÈS ALLARY, près de Neussargues, de Celles et en Planèze.

Du petit nombre de vestiges [2] laissés par ces populations primitives, nous pouvons conclure que quelques rares tribus seulement vinrent s'installer en Auvergne au cours de cette période. Les unes venant du Nord remontèrent la vallée de l'Allier, mais ne semblent pas avoir atteint le confluent de cette rivière avec l'Alagnon, les autres, vraisemblablement originaires du Périgord où on a trouvé d'importantes stations chelléo-acheuléennes (Micoque), ont sans doute suivi la Dordogne puis la Cère jusqu'au bassin d'Aurillac où elles se sont fixées. Quelques chasseurs, au cours d'expéditions, ont fort bien pu franchir le Lioran et s'avancer jusqu'à Neussargues et à Celles où — nous l'avons vu — M. PAGÈS ALLARY a recueilli quelques spécimens de leurs armes de pierre.

Les Chelléo-Acheuléens fréquentaient, semble-t-il, de préférence le bord des rivières, vivant sans doute du produit de leur chasse et de leur pêche [3]. Ils n'ont laissé aucune trace d'habitation. Il est probable que, par suite de la douceur du climat, surtout à l'époque chelléenne, ils se contentaient de campements en plein air, car on

---

(1) Dans l'argile, à 1 m. 50 de profondeur, avec d'autres éclats. La couche d'argile est recouverte par une formation morainique ; elle est donc interglaciaire.

(2) Alors que les bassins de la Somme et de la Seine ont livré des milliers d'instruments.

(3) La cueillette des fruits sauvages devait leur offrir un complément de ressources.

Digitized by Google

n'a trouvé aucun vestige de leur industrie dans les grottes qu'ils n'ont occupées qu'exceptionnellement (Menton). Ils s'établissaient de préférence sur les plateaux et les terrasses dominant les vallées, parfois à des altitudes considérables, c'est ainsi que dans le Cantal on a trouvé des silex jusqu'à 1400 mètres. Leurs stations sont en général exposées au midi, à proximité des sources. Elles sont pour la plupart assez pauvres en instruments, ce qui semblerait indiquer que chaque tribu était composée d'un petit nombre d'individus. Sous un climat d'abord doux et humide, puis plus frais mais sans rigueur extrême, nous pouvons supposer que la vie de ces premiers Auvergnats étaient relativement facile ; tout au moins, clairsemés comme ils l'étaient, devaient-ils trouver aisément leur nourriture dans un pays sans doute boisé et giboyeux et où les rivières poissonneuses ne devaient pas manquer. M. de MORGAN dit fort justement à ce sujet : « Le gibier, dans notre Europe, est devenu très rare et la chasse est un luxe ; quant à la pêche, elle n'existe plus guère que de nom ; mais quand on parcourt les pays neufs dans lesquels les animaux sauvages sont à peine inquiétés, on se rend compte de ce que devaient être les ressources de nos régions avant que la civilisation les eût presque réduites à néant. Tous les genres de gibier, le gros comme le petit, étaient d'une abondance extrême et d'énormes poissons habitaient nos rivières, de telle sorte qu'en quelques heures il était aisé de capturer une abondante nourriture ; aussi les cavernes comme les sites des campements préhistoriques, sont-ils remplis d'ossements brisés pour en extraire la moelle, de débris de poissons. Les conditions de la vie étaient très différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui et les populations clairsemées n'avaient pas grand effort pour trouver leur subsistance. » (1)

**Le Moustérien.** — On suppose généralement que le moustérien correspondrait à une nouvelle avancée glaciaire, du moins dans notre région. Dans la région alpestre, le moustérien est caractérisé par la présence d'une faune chaude : donc interglaciaire. La température qui s'était déjà sensiblement abaissée à l'époque acheuléenne se refroidit encore tout en restant humide. La faune se modifie et l'on voit apparaître le mammouth, l'ours gris (ursus ferox), le grand cerf d'Irlande (cervus megaceros), etc. Les populations moustériennes ont laissé des traces dans le Puy-de-Dôme, à Sarliève, Cournon, Neschers, les Martres-de-Veyre ; d'après BIÉLAWSKI, on en aurait trouvé également à Parpasset, près d'Issoire et à Crains, commune de Sallèdes. Le département du Cantal est également assez riche en vestiges de cette époque. On en a découvert sur le plateau de Mons, près de St-Flour

(1) De Morgan : ouv. cité p. 30.

Digitized by Google

(ceux-ci proviendraient peut-être du Malzieu (Lozère) où BOULE a découvert un important atelier [1]. Les autres stations se trouvent aux environs d'Aurillac.

D'après GIROD et AYMAR qui les ont soigneusement étudiées [2] : « On les rencontre toujours établies à la surface des terrasses alluviales : terrasses interglaciaires comme à Fronquières, terrasses intermoraniques comme au Garric. Ces alluvions ne contiennent jamais de silex ; c'est à leur surface que les stations s'étalent, l'industrie occupant la superficie de l'alluvion sous la terre végétale ». Quelques silex moustériens ont été découverts d'autre part, roulés dans les sablières post glaciaires de la plaine d'Arpajon. Les deux auteurs en concluent que : « L'invasion moustérienne est postérieure à l'épisode de fonte des glaciers, qui a déterminé la formation des alluvions intermoraniques, sur lesquels les silex caractéristiques reposent et qu'elle est antérieure à la fonte définitive des glaciers, puisque des alluvions post glaciaires contiennent des silex roulés. L'arrivée des moustériens serait donc contemporaine de la seconde phase glaciaire pleistocène. » On trouve dans cette région des vestiges moustériens à l'altitude la plus élevée (900 m.) comme à l'altitude la plus basse (600 m.) le long de la Jordanne et de la Cère. Outre les stations déjà citées, MM. GIROD et AYMAR ont trouvé des silex d'âge moustérien au Bousquet, à Fivoli, au Camp Visière, à Sistrières, la Ponétie, Morzières, Maussac, Carbonnat, Es Moulès, Lavergne, le Cambon, les Granges, Veyrac. Les plateaux de Carlat et de Dat Soubeyrol ont fourni également des silex et des éclats de taille (Musée RAMES). M. MARTY nous a signalé en outre la découverte d'un certain nombre de vestiges moustériens, tantôt isolés, tantôt groupés, autour de Yolet, le Doux et de Polminhac (Boudieu, Caillac, Lalo, Mayniac, etc.). RAMES en a trouvé également près de Vic (Fournol et d'Ayrens (Fannes).

MM. GIROD et AYMAR supposent que les chelléo-moustériens sont des populations identiques ayant évolué sur le sol même et n'ayant aucune affinité avec les populations solutréo magdaléniennes. Les Moustériens se seraient retirés lorsque les conditions climatiques ont amené le renne et la faune qui l'accompagne.

Quelle fut la route suivie par les Moustériens ? Les deux auteurs précités ne pensent pas qu'ils aient pu venir par la vallée de l'Allier où, au moment où ils publiaient leur travail, on n'avait découvert qu'une seule station moustérienne (Sarlièvе). Depuis, d'autres jalons

(1) Boule : Temps quaternaires et préhistoriques du Cantal. Alluvions anciennes et silex taillés de Malzieu (Lozère). A. F. A. S. Toulouse 1887.

(2) Girod et Aymar : Stations moustériennes et campigniennes des environs d'Aurillac. Revue de la Haute-Auvergne 1903 et Librairie Baillère, Paris.

Digitized by Google

ont été trouvés (Cournon, Neschers, les Martres, Vic-le-Comte), qui prouvent que cette rivière a été remontée plus en amont par ces peuplades [1] Cependant, comme jusqu'à présent leurs vestiges n'ont pas été rencontrés dans la vallée de l'Allagnon, il est fort probable que comme les Chelléo-Acheuléens, ils ont suivi la Dordogne et la Cère. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que d'autres affluents de la Dordogne ont été remontés par les Moustériens (c'est sur la Vézère que se trouve la fameuse station du Moustier ; la Corrèze possède celle — très caractéristique également — de Chez Pourré, non loin de Brive). Ajoutons enfin que les envahisseurs ont dû également remonter le Lot et la Truyère (station de St-Léger du Malzieu), d'où par la vallée du Lander ils sont arrivés jusqu'au plateau de Mons où DELORT, nous l'avons vu, a découvert leurs traces.

En ce qui concerne l'habitat et le genre de vie, ils ne semblent pas avoir varié depuis l'époque chelléo-acheuléenne. Notons simplement que toutes nos stations moustériennes sont de plein air à une époque cependant où, à cause du froid, les populations se réfugient dans les cavernes. Il est vrai que celles-ci sont assez rares en Auvergne. Peut-être, comme à l'heure actuelle, les Fchoutches de la Sibérie Orientale, les Moustériens se construisaient-ils des demeures souterraines.

On peut se demander déjà, comment expliquer la densité relative de la région d'Aurillac au cours du paléolithique inférieur et moyen, surtout par rapport au reste de l'Auvergne qui, à la même époque, paraît à peu près vide. La première cause se trouve sans doute dans la facilité des communications avec ce Périgord, qui semble avoir été pendant toute la période de la pierre taillée, une des régions les plus peuplées de la Gaule. La seconde est d'ordre géologique. Les populations paléolithiques devaient en effet s'établir de préférence dans les lieux riches en silex, afin de trouver sur place la matière de leurs armes et de leurs outils. Or, d'après MM. GIROD et AYMAR, le silex abonde dans les environs d'Aurillac. « Dans l'Aquitanien, comme par exemple autour de Belbès, les couches de calcaire sont le plus souvent jusqu'à fleur du sol. De nombreux bancs de silex s'y intercalent.

Il n'a pas été nécessaire de creuser de longues galeries ou des puits d'extraction profonds dans le genre de ceux qui existent près de Mur de Barrez (Aveyron) ». (ouvrage cité).

---

(1) **L'abri sous roche du Rond**, près St-Arcons-d'Allier (Hte-Loire) a fourni également **quelques instruments de taille moustérienne**. *Cf.* L'âge de la pierre dans la vallée du Haut-Allier, par A. Vernière (Congrès archéologique de France. Le Puy 1904.)

Digitized by Google

**Le Quaternaire supérieur. Epoque du renne.** — Tandis que dans la France du sud-ouest, notamment dans le Périgord, cette période paraît avoir eu une extension et un éclat exceptionnels, alors que des pays voisins comme le Limousin, ont fourni d'assez nombreux vestiges de l'âge du renne, l'Auvergne n'a révélé jusqu'à présent qu'un petit nombre de stations pour la plupart très pauvres en instruments et où les œuvres d'art font presque complètement défaut. L'époque du renne est caractérisée par un nouveau changement de climat, les glaciers disparaissent complètement, l'humidité de la période moustérienne est remplacée par un froid sec, partout s'établit un régime de steppes durant lequel le sol est presque complètement dépourvu d'arbres (1). Selon de MORGAN, il est probable que tous ces changements apportèrent de profondes modifications aussi bien dans la faune et la flore, que dans les conditions d'existence de l'homme. « Très certainement alors, eurent lieu d'importants déplacements de population... Les industries des derniers temps quaternaires diffèrent à tel point de celles du quarternaire inférieur ou moyen, qu'il est impossible de croire que les hommes de l'âge du renne sont les descendants des Chelléo-Acheuléens ou des Moustériens ». D'après de MORGAN op. cit.

On reconnaît à l'heure actuelle trois subdivisions chronologiques principales dans le quaternaire supérieur : un niveau inférieur ou aurignacien, un niveau moyen ou solutréen, une assise supérieure ou magdalénienne. L'industrie aurignacienne est à peine représentée en Auvergne, cependant l'abri sous roche fouillé au Rond, près St-Arcons-d'Allier (2) (Hte-Loire), par BOULE et VERNIÈRE remonterait peut-être à cette période, il en serait de même de quelques silex découverts près de Yolet par M. MARTY et le long du ruisseau de Mamou (entre le Puy Courny et le Puy de Vaurs) par M. BOCQUIER. Notons qu'au voisinage immédiat de l'Auvergne, l'industrie aurignacienne a été rencontrée à la Grotte des Fées, près de Chatelperron (Allier) et dans le bassin de Brive (Corrèze).

Il n'y a pas de solutréen certain dans le Puy-de-Dôme. BIÉLAWSKI prétend en avoir découvert quelques vestiges dans la Grotte des Estreys, commune de Polignac (Hte-Loire) sur la rive gauche de la Borne. Dans le Cantal, une belle pointe solutréenne en feuille de laurier a été trouvée par DELORT, près d'Alleuze, arrondissement de

(1) M. Welch semble avoir démontré en étudiant l'orientation des dunes les plus anciennes de Gascogne, l'existence d'un régime de vents dominants du N. E., alimentés sans doute par un anticyclone scandinave. Cela pourrait expliquer cette époque de froid steppique. Deffontaines : De la méthode géographique en préhistoire (Revue archéologique 1921).

(2) L'abri sous roche du Rond, près St-Arcons-d'Allier (Hte-Loire), par Boule et Vernière. L'Anthropologie F. X., p. 385. 1899.

Digitized by Google

St-Flour. Il est bien possible qu'elle soit tout simplement néolithique. La Corrèze et le Lot ont fourni cependant d'abondants vestiges solutréens.

Les vestiges magdaléniens, sans être très abondants, sont plus nombreux. Le Puy-de-Dôme à lui seul possède une quinzaine de stations, parmi lesquelles citons celles de Sarliève, les Martres-de-Veyre, Enval, Vic-le-Comte, les environs d'Issoire (tour de Gévillat et St-Yvoine), Blanzat, Cournon, Gandailhat, Lempdes [1], etc. Presque toutes jalonnent par conséquent la vallée de l'Allier. Ces stations sont pauvres en général et ne contiennent qu'un petit nombre d'instruments en silex, en os ou en corne, associés le plus souvent à des ossements de renne et de cheval. Jusqu'à présent on n'y a découvert qu'un seul objet d'art : une gravure sur bois de renne représentant une tête d'équidé et qui se trouve à l'heure actuelle au Britich Museum. Elle a été découverte dans les fouilles de l'abri sous roche de Neschers par l'Abbé CROIZET. Dans la vallée de l'Alagnon, DELORT a reconnu un abri sous roche magdalénien près de Neussargues, LAUBY et PAGÈS ALLARY en ont fouillé un autre à la Tourille, près de Celles [2]. Il est curieux de constater l'absence du magdalénien dans le bassin d'Aurillac. MM. GIROD et AYMAR (ouv. cité) croient que « les Esquimaux (?) des bords de la Dordogne n'ont pas pu pénétrer dans l'étroite vallée de la Cère où d'autre part, abris et cavernes leur faisaient défaut. » Si les Moustériens ont pu suivre cette route, c'est qu'alors « la vallée de la Cère n'était pas aussi étroite et aussi profonde qu'à l'époque magdalénienne où les glaciers avaient entièrement disparu. » D'autre part, les chasseurs de renne qui ont remonté la vallée de l'Allier, puis celle de l'Alagnon, n'auraient pu franchir les monts cantaliens, les cols de Saignes et du Lioran étant impraticables à cette époque. Conclusion: la région d'Aurillac est restée inhabitée pendant tout le quaternaire supérieur.

Une telle affirmation nous paraît un peu trop péremptoire. S'il est tout à fait vraisemblable, en effet, que les chasseurs de renne n'aient pas pu traverser la barrière montagneuse qui sépare la vallée de la Cère de celle de l'Alagnon, il nous paraît singulièrement osé d'affirmer que les Magdaléniens n'ont pas pu, comme les Chelléo-Moustériens remonter la Dordogne et la Cère. Il n'y a pas de raison, en effet, pour que la vallée de cette dernière rivière ait été impraticable, alors que celle de l'Allagnon pouvait être suivie jusqu'à Neussargues et à Celles. Il est vrai que l'on n'a pas encore

(1) Citées par Biélawski : Le Plateau Central et l'Auvergne dans les temps anciens.

(2) Lauby et Pagès Allary : L'abri sous roche de la Tourille, près de Celles. Revue de la Hte-Auvergne 1902.

Digitized by Google

trouvé dans la région d'Aurillac, de station de l'âge du renne bien caractérisée, mais à maintes reprises on a ramassé à la surface du sol, de belles lames de silex qu'il est naturel d'attribuer soit à l'aurignacien soit au magdalénien (1).

Ainsi l'époque du renne n'a laissé que peu de traces en Auvergne. Peut-on en conclure que le pays offrait peu de ressources — notamment au point de vue du gibier — à ces peuplades de chasseurs, que la configuration du sol ne présentait qu'un petit nombre de lieux favorables à des établissements humains (absence presque complète de grottes et de cavernes), que le climat était là plus rude qu'ailleurs ? Toutes ces hypothèses sont permises. Il est certain, en tout cas, qu'au regard des belles vallées périgourdines, celles de l'Allier, de l'Alagnon et de la Cère, que les glaciers avaient abandonnées sans doute depuis peu, devaient former des pays rudes et peu habités. On peut supposer que quelques tribus seulement de Solutréo-Magdaléniens, à la poursuite du renne ont remonté l'Allier et certains de ses affluents. D'une façon générale — exception faite pour l'Alagnon — ils ne semblent pas s'être aventurés très loin de la rivière principale. Ces tribus ne se sont même pas établies à demeure ; la plupart des stations paraissent avoir été de simples haltes de chasse : c'est ainsi que celle de Sarlièvе, étudiés attentivement par POMMEROL (2), n'a livré qu'un petit nombre d'instruments en silex et presque pas d'éclats de taille, ce qui semble prouver qu'ils n'ont pas été fabriqués sur place. Une exception cependant : l'abri sous roche du Rond, où l'épaisseur et l'étendue de la couche contenant les ossements et les outils caractéristiques témoignent une occupation prolongée.

L'étude de ces ossements a permis de connaître les principaux animaux poursuivis par les chasseurs magdaléniens. Ceux qui ont été découverts par POMMEROL, à Sarlièvе, appartiennent au renne, au cheval, à l'auroch. Les débris de cheval sont les plus nombreux et il en conclue avec raison que c'était là l'animal le plus commun et le plus facile à prendre. Les ossements de carnassiers sont rares (3) (un seul os de loup). L'absence des côtes et des vertèbres prouve que l'homme ne rapportait de la chasse que les membres de l'animal tué ;

(1) Bocquier et Marty ; Les dépôts récents de la vallée de la Cère et de la plaine d'Arpajon. C. R. de la Soc. Géol. de F. 7 mai 1923.

Il convient de signaler également que M. Elie Bourgeade a recueilli au pied du dyke basaltique de Châteauneuf, près de Riom-ès-Montagne, des lames racloirs et autres silex qu'il attribue à l'âge du renne. Il y aurait eu là, selon lui, quelques abris sous roche.

(2) Pommerol : Le gisement quaternaire de Sarlièvе. A. F. A. S. 1879.

id. Age des instruments de silex trouvés dans les graviers de Sarlièvе. Bull. de la Soc. d'Anth. de Paris 1882.

(3) A Blanzat, M. Pommerol a trouvé également des ossements de renard de chèvre, de lièvre. Découverte à Blanzat d'un abri magdalénien. Revue d'Auvergne T. V. 1888.

Digitized by Google

enfin la plupart des os sont fracturés de façon à pouvoir en extraire la moelle. Il est également curieux de constater dans la station de Sarlièvе [1] l'absence d'ossements de poissons, étant donné surtout la proximité de l'Allier dont un des bras passait à cette époque au pied même du Puy de Crouelle.

Les Magdaléniens semblent avoir recherché de préférence les abris naturels. Ils se sont établis très souvent sous les avancées en surplomb des coulées basaltiques : Neschers Blanzat, le Rond, Neussargues, la Tourille, etc. Ces abris sont généralement exposés au midi et à proximité d'eaux vives abondantes. Les instruments de pierre qui y ont été découverts sont pour la plupart en silex local. Dans l'abri sous roche du Rond, BOULE et VERNIÈRE ont trouvé des outils en basalte. C'est un des rares exemples d'utilisation de cette roche par les Paléolithiques. Au contraire, à l'époque néolithique on l'emploiera fréquemment à défaut de silex. POMMEROL signale cependant qu'à Sarlièvе et à Blanzat, le sixième des silex découverts est d'origine marine et « provient très vraisemblablement des faluns de la Touraine. »

**Conclusion sur l'époque paléolithique.** — Ainsi, à l'époque paléolithique, le peuplement de l'Auvergne a été à peine ébauché. Seuls, les abords immédiats des grandes voies de pénétration comme l'Allier ont vu s'installer quelques tribus assez clairsemées, si l'on en jnge par les faibles traces qu'elles ont laissées, alors que le reste du pays demeurait à peu près vide. Nous serions même tentés de croire que ces tribus ne s'établissaient pas toujours à demeure. A l'époque magdalénienne, par exemple, les chasseurs de renne pouvaient fort bien remonter pendant la belle saison la vallée de l'Allier et même celle de l'Alagnon et se retirer vers des contrées moins rudes à l'approche de l'hiver. Cette sorte de transhumance expliquerait la pauvreté de leurs stations, qui, nous l'avons vu, semblent avoir été le plus souvent de simples haltes de chasse [2].

On peut se demander quelles sont les races qui se sont succédées en Auvergne au cours du paléolithique. Il est difficile de le dire, étant donné que l'on n'a retrouvé jusqu'à présent qu'un petit nombre de vestiges humains. Encore conteste-t-on l'authenticité de la plupart d'entre eux ! La plus intéressante de ces découvertes a été faite non pas en Auvergne proprement dite, mais dans la région voisine du Velay, près du Puy, sur les flancs du volcan de Denise, où AYMAR a

(1) Au sujet de la station de Sarlièvе, signalons que divers silex du type magdalénien ont été trouvés dans les mêmes parages par M. Vergnette, étudiant à Clermont-Ferrand.

(2) Le nomadisme semble du reste avoir été la règle chez les populations de l'âge de la pierre taillée, particulièrement à l'époque du renne.

Digitized by Google

découvert en 1844 quelques portions de crâne et d'ossements humains. « L'homme de Denise » a été soigneusement étudié par M. BOULE. D'après lui, il aurait été le contemporain de la faune du rhinocéros Mercki, c'est-à-dire qu'il aurait vécu à l'époque chelléenne. Comme ces ossements reposaient sous des scories d'origine volcanique, M. BOULE a pu fixer approximativement l'âge du volcan de Denise et conclure « que l'homme chelléen avait été le témoin et peut-être la victime de ses dernières éruptions [1] ». Un squelette humain a également été trouvé à Gravenoire en 1891, par MM. GIROD et GAUTIER, qui a soulevé bien des discussions [2]. D'après M. BOULE, « il ne saurait figurer dans aucun inventaire scientifique comme indice humain. » Quant au crâne découvert en 1889, à Cournon, par l'Abbé PINGUET, dans un terrain calcaire remanié et que l'on a voulu faire remonter à l'époque paléolithique (cro magnon), il est impossible, suivant le même auteur, de déterminer son âge.

Si nous ne savons à peu près rien des caractères physiques des Auvergnats de l'époque de la pierre taillée, du moins certains indices nous permettent-ils d'affirmer qu'il existait déjà à ces lointaines époques, des relations commerciales entre notre province et des contrées parfois fort éloignées. C'est ainsi que certains silex du Rond, près St-Arcons-d'Allier, présentent de grandes similitudes de taille avec ceux de Malzieu (Lozère) et il n'est pas impossible qu'ils soient sortis de cet atelier. A la tour de Gévillat, près d'Issoire, POMEL a découvert, mélangés à des silex cultriformes, des ossements de renne et des *coquilles fossiles originaires des faluns de Touraine*. Ces coquillages étaient vraisemblablement employés pour la parure. M. de MORGAN (ouvrage cité) p. 283, pense que ces trouvailles n'ont rien de concluant quant à l'existence d'un commerce réel : « à ces époques, les tribus d'alors guerroyaient sans repos et l'on peut attribuer à des prises sur l'ennemi vaincu, la présence de ces coquilles marines chez des populations vivant éloignées des côtes. » Nous avons vu d'autre part, que la matière de quelques-uns des instruments trouvés par POMMEROL à Sarlièvе ou à Blanzat, avajt vraisembablement la même origine.

Les routes primitives ont été, sans aucun doute, les vallées des rivières [3] : Allier, Cère, Jordanne, Alagnon. « Le cours d'eau, a dit fort justement M. GRODIDIER des MATTONS, a tracé par sa vallée le chemin par où la vie humaine s'est glissée. » Il est fort probable, du reste, que les hommes ne suivaient pas le fond même de la vallée

(1) Boule : L'âge des derniers volcans de France. La Géographie, mars-mai 1906.

(2) Girod et Gautier : L'homme préhistorique de Gravenoire. Paris, Librairie Baillère

3) Il suffit de jeter un coup d'œil sur nos cartes pour s'en rendre compte.

Digitized by Google

qui devait être presque toujours marécageux et impraticable. D'autre part, beaucoup de ces vallées, d'origine glaciaire, forment une série de bassins séparés par de brusques ressauts (Pas de la Cère par exemple) ; elles sont coupées de verrous qui rendent la circulation difficile. C'est pourquoi les routes primitives devaient suivre plutôt les terrasses et les replats glaciaires, ou même, le sommet des coulées basaltiques, terrasses et sommets qui, parce qu'ils sont battus par les vents et rapidement ensoleillés, sont plus vite débarrassés de la neige qui s'accumule au contraire dans les vallées (1).

La fin du paléolithique est peu connue. Elle correspond au fameux « hiatus » cher aux vieux auteurs et qui a soulevé tant de discussions passionnées. « En réalité, nos connaissances sur la fin du paléolithique et le début de la grande culture néolithique sont encore très vagues. Il a dû pourtant se produire alors une série d'événements extrêmement importants et complexes dans l'histoire de l'humanité. Les Magdaléniens ont disparu... détruits ou émigrés sans laisser de descendance reconnaissable » (Capitan : La Préhistoire). La disparition des chasseurs de rennes peut s'expliquer par de nouveaux changements climatiques. Le froid sec de l'époque magdalénienne est en effet remplacé par un climat tempéré, humide, assez voisin de l'actuel. Peut-être les Magdaléniens ont-ils alors émigré vers le nord à la suite du renne. Mais ce n'est là qu'une hypothèse... (2)

(1) Grosdidier des Mattons La méthode de la Géographie humaine. Essai d'application à la Haute-Auvergne. Aurillac. Imprimerie ouvrière.

(2) De la méthode géographique en préhistoire. Revue archéologique. 1921 T. XIV.

M. P. Deffontaine se demande si ce n'est pas l'invasion de l'arbre, par suite du retour de l'humidité au début du néolithique, qui aurait chassé les Magdaléniens et poussé à leur place ces populations misérables et peut-être forestières des Aziliens et des Tardinoisiens.

Digitized by Google

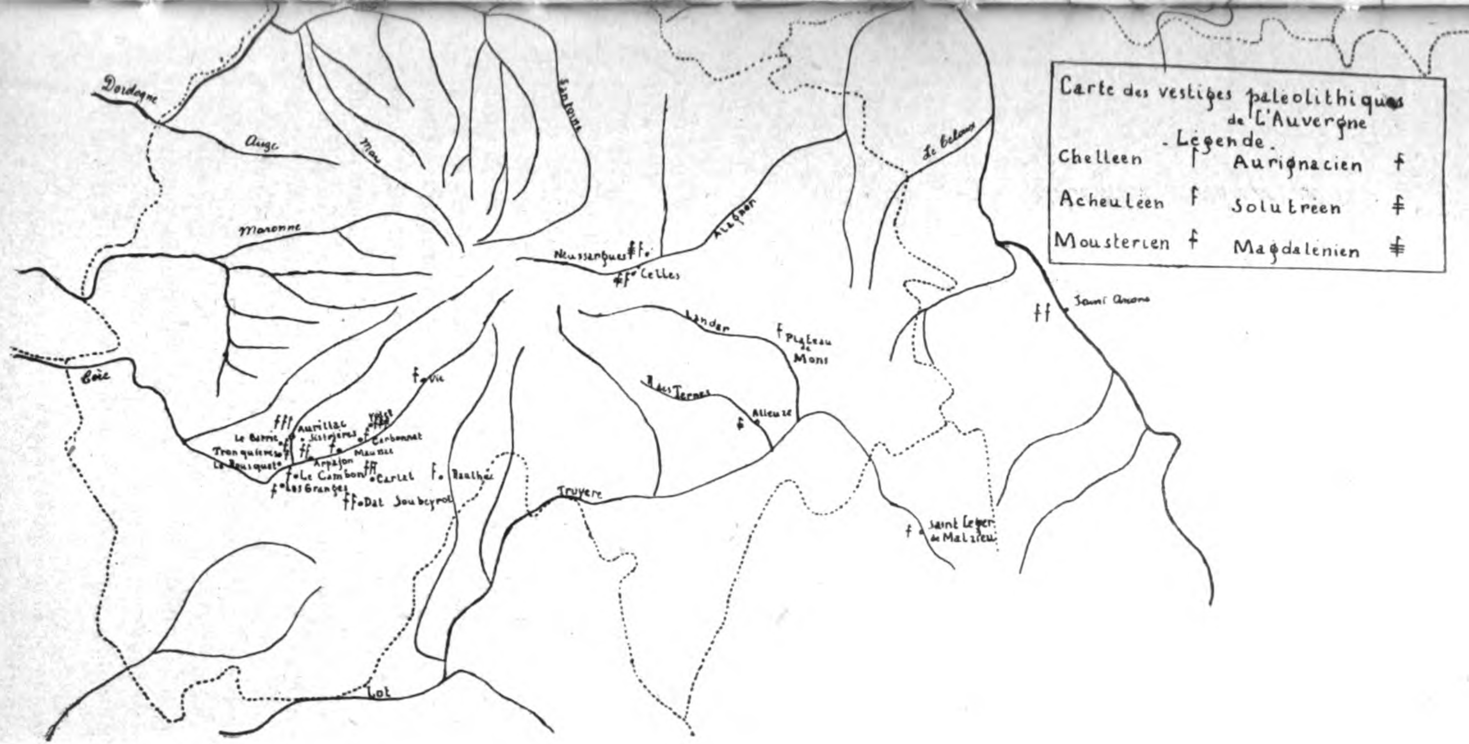
Carte des vestiges paléolithiques de l'Auvergne
Légende.
Chelléen
Aurignacien
Acheuléen
Solutréen
Moustérien
Magdalénien
Dordogne
Auge
Mau
Santoire
Maronne
Cère
Le Bélaure
Alagnon
Neussargues
Celles
Lander
Plateau de Mons
Vic
Aurillac
Le Barrié
Tronquières
Le Bousquet
Arpajon
Le Cambon
Carlat
Raulhac
Les Granges
Dat Soubeyrol
Truyère
Lot
Alleuze
Les Ternes
Saint Léger de Malzieu
Saint Anome

Digitized by Google

# *L'AUVERGNE*

# *AU TEMPS DE MAZARIN*

— III —

Ainsi, l'échange des principautés de Sedan et de Raucourt dont le Roi jouissait depuis 1644 et pour lesquelles il versait au duc une mensualité de 10.000 l. se résolvait pour ce dernier en un revenu net annuel (pour la seule Auvergne) d'à peine 16.000 l.

Mazarin avait raison de dire que c'était une bonne affaire ! L'avis des gens du Roi prévalait donc. Plus d'abandon de vassaux ni de bonnes villes. C'étaient en somme, les bribes du patrimoine de Catherine de Médicis (moins Clermont) que recevait Frédéric-Maurice de La Tour. Même nanti des duchés d'Albret et de Château-Thierry, et du comté d'Evreux, le duc ne retrouvait pas l'équivalent de ce qu'il perdait et de ce que lui avaient coûté ses rébellions successives !

Saint-Simon dans ses *Mémoires* donne à ce sujet l'appréciation suivante : « Quelque ordinaire que fut la terre qui porte le nom de Comté d'Auvergne et quelque distincte qu'elle fut de la province d'Auvergne, M. de Bouillon la voulut avoir, et le cardinal Mazarin eut la complaisance de la retirer des mains où elle était pour la comprendre dans l'échange... Il avait été question d'y joindre le comté de Clermont, mais l'opposition fut telle qu'on substitua à ce domaine ceux d'Albret, de Château-Thierry et d'Evreux... » (T. XIV, p. 215, édit. Chéruel.)

Le traité du 20 mars ne reçut d'ailleurs pas une exécution immédiate. Tout resta en suspens jusqu'à la fin de la Fronde. Nous exposerons plus loin les causes de ce retard.

## MAZARIN, GOUVERNEUR DE L'AUVERGNE

### HONTEUX TRAFICS

L'exil volontaire du Cardinal fut le point de départ de marchandages scandaleux. Les gouvernements de provinces, firent, entre les grands du royaume, l'objet de trocs inavouables. Ils passaient de mains en mains comme une vile monnaie d'échange. Celui de l'Auvergne

Digitized by Google

éprouva le sort commun. Les titulaires s'y étaient succédé rapidement. jusqu'au jour où Mazarin se le fit attribuer. Il songeait alors à en doter sa nièce Laure, fiancée au duc de Mercœur. L'expédient était imaginé pour rallier à son parti la faction des Vendôme qu'il voulait opposer à celle des Condé. Les deux maisons de sang royal se détestaient.

L'instabilité générale mit obstacle à ce transfert ; toutefois Mazarin, avant de quitter la France avait pris ses précautions. Il avait remis le gouvernement de l'Auvergne au duc de Candale, fils du duc d'Epernon. Une contre-lettre avait été passée entre eux, en vertu de laquelle ce dernier s'engageait à le restituer au Cardinal dès que lui seraient rouvertes les portes du royaume.

Après le départ du ministre, Anne d'Autriche se trouva aux prises avec les exigences inconciliables de toutes les factions. Condé réclamait le gouvernement de la Guyenne, Epernon évincé de cette province s'était résigné à la Bourgogne, mais moyennant une compensation supplémentaire qui n'était rien moins que l'attribution de l'Auvergne à Candale et pour lui-même le château de Dijon et le comté de Foix.

Condé, de son côté refusait de lâcher le château de Dijon et revendiquait l'Auvergne pour le duc de Nemours, Amédée de Savoie, beau-frère du duc de Mercœur, lequel comptait trouver ce gouvernement dans la corbeille de mariage de Laure Mancini.

D'autres compétiteurs encore se trouvaient sur les rangs tels Louis-Emmanuel de Valois, duc d'Angoulême. Ce prince était fils de Charles de Valois, bâtard de Charles IX et comte d'Auvergne, qui avait gouverné la province au temps de Henri IV. Compromis dans la conjuration de Biron avec sa sœur Henriette, maîtresse du Roi, il avait perdu son poste en même temps que sa liberté, et passé seize ans à la Bastille. Louis-Emmanuel au contraire, avait donné à Louis XIII des marques de fidélité. Le Roi l'en avait récompensé par le gouvernement de la Provence. Mais Louis-Emmanuel, né à Clermont, considérait l'Auvergne comme un bien héréditaire. Pour la récupérer, il eut volontiers cédé la Provence au duc de Mercœur entrant ainsi dans les combinaisons matrimoniales du Cardinal. Il demandait en plus la survivance pour son gendre, le duc de Joyeuse, et la charge de colonel-général de la cavalerie. Mazarin mis en défiance par l'intimité qui existait entre Joyeuse et son éternel adversaire, le coadjuteur Paul de Gondi ne s'étant pas prêté à cet arrangement, le duc d'Angoulême embrassa le parti de Condé. Il s'y jeta avec d'autant plus de violence, que la Provence venait d'être attribuée par commission au duc de Mercœur, aussitôt après son mariage avec Laure. Il quitta Paris à l'improviste et se disposait à soulever cette partie du Midi, tandis que Condé mettrait en feu la Guyenne, lorsque Mazarin, prévenu de sa fugue, le fit arrêter en chemin.

Digitized by Google

Nous aurons à raconter plus loin les circonstances de son arrestation.

De son exil de Brühl, le Cardinal se désolait de ce trafic des provinces. Il désapprouvait nettement l'intronisation de Condé en Guyenne que le prince pouvait ouvrir à l'invasion espagnole. Le 12 mai il écrit à Servien : « Le plus grand bonheur qui puisse arriver à l'Etat, au Roi, à la Reine serait s'il se rencontrait de tels obstacles que l'échange des gouvernements promis par la Reine n'eût pas lieu » (64). Pour occuper la turbulence de Condé, il conseille de l'envoyer en Catalogne avec les régiments du duc d'Orléans, en ayant soin de garder autour de la Reine, les vieilles troupes, d'une fidélité éprouvée : « Les régiments de Son Altesse Royale sont en Languedoc et en Auvergne. On peut les faire passer en Catalogne aisément en y envoyant quelques-uns de M. le Prince. La Reine doit tenir le plus près d'elle qu'il se pourra les troupes qui lui sont le plus assurées. » (65)

Par ailleurs, il n'entendait pas renoncer à son gouvernement d'Auvergne. Il faisait sommer Candale de le lui rendre le cas échéant et de s'en reconnaître simple dépositaire. Il écrit à Lionne le même jour : « Si l'on fait échange des gouvernements et que M. d'Epernon soit satisfait par ce moyen, M. de Candale est obligé de me rendre celui de l'Auvergne. M. Servien sait la chose, et s'il est nécessaire, j'enverrai l'écrit que j'ai dudit Sr. de Candale, mais je ne crois pas qu'il en veuille disconvenir » (66). Candale, sans nier ses engagements, mettait pour condition que son père recevrait au préalable un dédommagement équitable pour la perte de la Guyenne, alléguant au surplus que la Bourgogne était insuffisante.

Comment sortir de cet imbroglio ? Avec sa souplesse italienne, Mazarin suggérait une autre *combinazione* : laisser l'Auvergne à Candale en lui faisant épouser une autre de ses nièces, Marie-Anne Martinozzi. Dans ce cas, on trouverait quelque chose de plus important pour le duc de Mercœur. Et c'est ainsi qu'il avait pensé à payer celui-ci de la Provence, sans se soucier de la façon dont le duc de Valois prendrait la chose. Il met l'abbé Fouquet, dans la confidence, en lui recommandant le secret et, prudemment, il ajoute : « Il ne faut faire en cela que ce que la Reine trouvera bon » (67).

Faute de l'agrément d'Anne d'Autriche, ou pour toute autre cause, le projet ne fut pas réalisé. Candale resta jusqu'à sa mort (1658) détenteur provisoire du gourvernement de l'Auvergne dont Mazarin tirait péniblement quelques revenus. Marie-Anne Martinozzi épousa en 1654 le prince de Conti scellant ainsi la réconciliation du Cardinal avec la maison de Condé, et le duc de Mercœur reçut le gouvernement de la Provence.

Digitized by Google

## CONDÉ SE RÉVOLTE DE NOUVEAU

Tous ces arrangements avaient profondément irrité Condé. L'Auvergne refusée à Nemours et promise à Mercœur, fut un des motifs de la rupture qui éclata en juillet. Le prince partit un beau matin pour Bordeaux où la révolte, malgré la paix du 30 septembre, couvait encore. Conti, Nemours et Mme de Longueville se retiraient à Montrond et à Bourges. La guerre recommençait.

Les princes avaient projeté de concentrer à Bourges une puissante armée. Le duc de Nemours se flattait que le souvenir de son père (68) qui avait gouverné l'Auvergne au temps de la Ligue lui attirerait de cette province de nombreux partisans (69) et de fait, le recrutement s'opéra facilement parmi cette noblesse montagnarde, toujours prête à sauter en selle.

De plus elle était profondément divisée. Trois agents recruteurs se mirent en campagne. C'étaient les deux frères Chavagnac et Gaspard de Montmorin, Sr. de Châteauneuf (70). Gaspard de Chavagnac raconte qu'il fut chargé de lever le régiment de Nemours. Nous verrons plus loin que ce fut l'occasion de sa brouille avec Condé. « Mon frère ajoute-t-il, fut chargé de lever les deux autres régiments, l'un qui porterait son nom, l'autre qu'il donnerait à Châteauneuf. Nous les levâmes tous les trois en Auvergne avec autant de tranquilité que si c'eût été pour le service du Roi » (71).

La concentration dans la capitale du Berry ne put se faire, par suite du refus du maire de Bourges, d'entrer dans la rébellion. Il fallut changer de plan. Conti méditait de passer en Provence. Il avait dans ce but donné mandat à l'abbé de Sillery, d'aller sur place s'assurer si les passages de l'Auvergne lui seraient ouverts. Les renseignements rapportés par l'abbé ne furent point favorables ; les princes durent se borner à rejoindre leur frère à Bordeaux.

Chavagnac ramena pareillement ses troupes vers la Guyenne. Sur les limites de l'Auvergne, devant la petite ville du Mur-de-Barrès, il rencontra une assez vive résistance. Le juge de la ville, nommé Ladignac, vieillard de 70 ans, refusa le passage, mit en armes paysans, bourgeois et jusqu'aux employés de la gabelle. Ayant ainsi constitué deux bataillons, il fondit sur les gens de la Fronde, qui, surpris, se débandèrent. Les trois commandants qui dînaient au château de Messilhac, à quelque distance de la ville, n'eurent que le temps d'accourir pour rétablir la situation.

Voici comment Chavagnac raconte l'affaire : « Mon frère prit deux cents chevaux pour couper cette infanterie sauvage et courut à brides abattues à la porte de la ville, tandis que Châteauneuf et moi chargions

Digitized by Google

de front. Ces gens nous firent une mauvaise décharge et voulurent se retirer, mais mon frère les attendait et les bourra bien.

« On fit trois cents prisonniers qui furent fouillés, entre autres ce Ladignac.

— « Je m'estimerais plus heureux d'avoir été tué pour le service du roi que d'être tombé entre vos mains, nous dit-il.

— Vous êtes un insolent et un mauvais serviteur du roi, répondis-je, puisque vous chargez des troupes qu'on a levées pour le service de Sa Majesté contre le Cardinal. »

Chavagnac néglige de dire que le Cardinal est hors de France, donc hors de cause, mais il joue son rôle de partisan. Sans noblesse, d'ailleurs. Il fait lier sur un cheval ce vieillard blessé à la tête d'un coup de sabre, pour le livrer à la vengeance de Condé et ne se décida à ne lui accorder grâce que sur les instances de Messilhac et autres seigneurs (novembre 1651). (72)

Un an plus tard, le condottière, brouillé avec Condé et ayant changé de camp reparut au Mur-de-Barrès, avec l'armée que le duc de Candale conduisait en Guyenne. Les habitants le reconnurent et sans s'inquiéter de son revirement l'attaquèrent et refusèrent le logement, ce qui déchaîna, comme nous le verrons, sur la pauvre ville les fureurs de la soldatesque.

## LE GOUVERNEMENT DU DUC DE CANDALE

### *a)* MESURES DE DÉFENSE

Dans ce même mois de novembre, Candale quittait la Bourgogne pour prendre possession de son gouvernement. Le 9, il arrivait à Cusset, salué par toute la noblesse du pays et tous les officiers accourus à sa rencontre (75). Parmi ceux-ci, le Sr. de Saulse, président de l'élection, le comte de Bourbon-Busset, les marquis d'Effiat, de Saint-Germain, de Beaune, d'Apchon, etc., en tout, quatre-vingts gentilshommes. Le commissaire général de Gaston d'Orléans pour le duché de Montpensier avait cru devoir lui porter aussi les compliments de son maître, bien que celui-ci comptât parmi les principaux animateurs de la Fronde.

Le 15, il recevait à Maringues, l'hommage du baron de Canillac, sénéchal d'Auvergne, du marquis d'Estaing, Sr. de Murols, du vicomte de Beaune, lieutenant-général, du comte de Dalet, auxquels vinrent se joindre les deux frères d'Allègre, seigneurs de Saint-Cirgues, les comtes de Montgon et d'Ast, la meilleure noblesse de la province formant un corps de cent vingt cavaliers. Suivi de ce brillant cortège, Candale fit son entrée le soir même à Montferrand.

Digitized by Google

Son premier soin fut d'éteindre toutes les rivalités et rancunes qui divisaient en deux camps ennemis — et cela depuis des générations — la gentilhommerie auvergnate.

« Sur le soir, dit le chroniqueur auvergnat, auquel nous empruntons ces détails, il s'employa à composer le démêlé d'entre le vicomte de Beaune et le marquis de Saillans (76) ce qu'il fit de si bonne grâce qu'il les obligea à s'embrasser : *il ne réunit pas seulement deux personnes, mais toute notre noblesse que leur mésintelligence avait divisée*, faisant espérer de cette pacification particulière, par lui moyennée, qu'il nous procurera celle de toute notre province (77).

Le 19, Clermont faisait au nouveau gouverneur une réception triomphale : harangue des échevins, remise des clefs d'argent, collation, bal, cadeaux multiples, au nombre desquels figuraient la spécialité du pays, les confitures d'abricots, déjà renommées. La dépense s'éleva à 2.633 livres 3 sols (78).

Dans le camp des Frondeurs, ce fut une panique. Les agents recruteurs, Châteauneuf, La Mothe-Canillac, Chavagnac, se hâtèrent de décamper, ramenant toutefois dans les montagnes du Haut-Pays, les quatre cents chevaux qu'ils avaient levés. Poursuivis, serrés de près par le chevalier de Mun, capitaine des gardes de Candale, ils se replièrent sur la Guyenne, et se heurtèrent au Mur-de-Barrès, ainsi que nous l'avons raconté.

Sans perdre de temps, le duc s'empressa de prévenir les villes de la Haute-Auvergne contre toute tentative de débauchage. Il dépêcha de Mun aux Consuls de Saint-Flour avec une lettre du Roi qui, en leur dénonçant la trahison de Condé, les exhortait à l'obéissance. D'autres précautions furent prises. Lacarrière fut dépêché près de l'évêque pour lui donner connaissance des lettres que Condé avait écrites à ses partisans d'Auvergne dans le but de s'emparer de la ville. Tous les Sanflorains se mirent aussitôt sous les armes. Les Consuls (79) firent charger les fauconneaux braqués aux créneaux de la Tour des Lacs. Des distributions de poudre et de plomb furent faites aux habitants, si bien que lorsque les partisans se montrèrent sous les murs, ils n'osèrent pas risquer le combat et après quelques jours de maraude aux environs de Fraissinet, ils vidèrent la contrée et s'acheminèrent vers le Rouergue (80).

Le 3 décembre, le duc de Candale arrivait à Saint-Flour. La ville était très pauvre, le temps était affreux. Pour recevoir dignement le chef de la province les habitants firent de leur mieux. L'évêque, Jacques de Montrouge, lui adressa sur le seuil de la cathédrale mître en tête et crosse en main, la harangue d'usage et le lendemain « le régala d'un souper que les officiers qu'on y employa rendirent fort splendide, nonobstant la stérilité du pays. »

Digitized by Google

Par suite des circonstances, la visite du duc se doubla d'une opération de police. Un hobereau du voisinage enrôlé avec une cinquantaine de compagnons dans la bande de Chavagnac, n'avait pas jugé à propos de suivre le condottière dans sa retraite. Errant dans la montagne, il pillait à loisir. De Mun se chargea d'en purger le pays. En l'absence de leur chef, il tomba à l'improviste sur les cinquante bandits en tua six, en captura douze, ainsi qu'une vingtaine de chevaux. Le reste se dispersa dans la campagne à la faveur de la nuit (81).

***

La rentrée inopinée en France du Cardinal, à la tête d'une petite armée, sa marche à la rencontre du Roi qui se trouvait à Poitiers, détermina Condé à quitter la Guyenne pour prendre, sur la Loire, le commandement d'un contingent d'Espagnols que, de Flandre, lui amenait Nemours. La présence du prince au centre du royaume produisit dans les provinces une effervescence qui gagna l'Auvergne. Candale s'en inquiéta et démontra au roi, la nécessité de ne pas le démunir de ses troupes, comme le désirait pour renforcer son armée, le maréchal d'Hocquincourt.

Il écrivit de Clermont :

« Sire, depuis le retour du seigneur de Courcelles, que j'avais envoyé vers Votre Majesté, j'ai appris que l'on fait des soulèvements dans plusieurs provinces et que l'on sème des bruits dans celle-ci pour y débaucher les esprits séditieux, en telle sorte que je suis obligé de dire à Votre Majesté qu'il est important, pour le bien de son service, d'y retenir le régiment de Canillac, du moins jusqu'à ce que l'on voie calmer ce désordre et que j'aie pu mettre sur pied, selon votre commandement, ma compagnie de gendarmes que je supplie Votre Majesté comme j'ai fait ci-devant de fortifier d'un corps d'infanterie, afin que je la puisse utilement servir dans tous les endroits de cette province, à quoi je n'épargnerai ni mes soins, ni ma vie.

Le duc de Candale (82).

De Clermont, ce 7e janvier 1652 ».

Ce n'était pas seulement la nécessité de contenir les Frondeurs qui motivait les demandes du Gouverneur, c'était aussi la résistance à la levée de la taille. Dans une lettre à Le Tellier à la même date, il rendait témoignage de la bonne volonté qu'il rencontrait chez la majorité des nobles, mais il avouait d'autre part, que les gens de guerre, et notamment le régiment de Canillac depuis longtemps stationné en Auvergne, lui étaient indispensables pour faire rentrer l'impôt. Il signale des rébellions dans divers lieux, particulièrement à Artonne où l'on n'a pas voulu recevoir la compagnie du baron de Hauterive.

Toutefois, il n'est pas sûr des causes de cette sédition locale et il va vérifier sur place si elle ne se rattache pas à un plan général.

Digitized by Google

« Je vais m'avancer de ce côté-là, écrit-il pour connaître si cette rébellion procède *de quelque plus grand monopole* ou si c'est la simple brutalité des habitants » (83).

Candale expose au ministre les difficultés de sa tâche. Si les paroisses sont mal disposées, il y a aussi tout à craindre d'une noblesse sujette à tous les entraînements. « La noblesse, mande-t-il le 8 mars 1657 à Le Tellier, m'a témoigné jusqu'à présent beaucoup de zèle au service du roi et d'affection pour mes intérêts ; une partie de cette noblesse désire passionnément de l'emploi, *à faute de quoi elle pourrait se laisser surprendre aux promesses et flatteries de ceux qui ne cessent de soulever toutes choses contre l'autorité royale.* » De plus, il est avisé que les troupes de Condé sont sur la Dordogne, à une petite journée des frontières de l'Auvergne ; il a des doutes sur la fidélité de ses voisins, du duc d'Arpajon en Rouergue, de Saint-Géran en Bourbonnais, etc.

« Je ne puis m'empêcher de vous faire savoir, conclut-il, l'état des choses qui se passent, afin qu'il vous plaise de les représenter au Roi et de me faire ordonner ce que Sa Majesté désire que je fasse en l'état où je suis. »

Une correspondance adressée de Clermont à *La Gazette de France*, en date du 8 mars 1652, atteste que les préoccupations de Candale, touchant la sécurité des frontières et la paix de la province étaient justifiées.

Sur l'avis transmis par l'évêque de Saint-Flour des dispositions hostiles de la noblesse de son diocèse, il avait dû prendre des mesures de défense.

Le correspondant de la *Gazette* s'exprime ainsi : « La Haute-Auvergne est fort alarmée, tant par l'appréhension qu'elle a des troupes du prince de Condé qui se sont saisies de la ville de Gourdon, dans le Rouergue, distante seulement de dix lieues de Salers, ville frontière de cette province, que par une assemblée de noblesse qui s'est tenue au-dessus de Saint-Flour, en faveur du parti du vicomte d'Arpajon, de quoi l'évêque de ladite ville de Saint-Flour ayant donné avis au duc de Candale, notre gouverneur, a aussitôt envoyé le baron de Saillans d'Estaing pour en informer et pour pourvoir à la sûreté de toutes nos villes » (84).

Les échecs de l'armée de Condé rejetée par le comte d'Harcourt derrière la Dordogne, puis refoulée dans l'Agénois, calmèrent les appréhensions de Candale. Le danger était ailleurs. Le prince, abandonnant la conduite des opérations en Guyenne à deux comparses Marsin et Balthazar, se transporta en fugitif sur la Loire, où l'attendait Nemours. Parti d'Agen avec une poignée de fidèles, La Rochefoucault, son fils Marcillac, le marquis de Lévis, qui avait obtenu de d'Harcourt un passeport pour ses terres d'Auvergne, Chavagnac servant de guide, il traverse, sous un déguisement et un faux nom (85) (il se faisait appeler

Digitized by Google

Motteville) Le Quercy, la vicomté de Turenne et l'Auvergne, couche une nuit au château de Charlus (86) qui appartient à Lévis, pénètre en Bourbonnais et atteint la Loire au Bec-d'Allier, où il manque de se noyer (87).

Cette équipée audacieuse, changea la fortune de Condé. Deux fois battue à Bleneau sur la Loire et à Paris, près de la Porte Saint-Antoine, l'armée royale se replia vers le Nord. Le prince, maître de la capitale entama des négociations à Pontoise avec la Cour retirée à Compiègne. Il persistait à réclamer pour Nemours, le gouvernement de l'Auvergne que Mazarin, réfugié à Bouillon faisait offrir à d'Harcourt et il l'aurait sans doute arraché à la Régente, quand un fait imprévu, changea le cours des choses. Le duc de Nemours fut tué en duel à Paris, derrière le Marché aux Chevaux, par son beau-frère Beaufort (19 juillet).

Le principal candidat au gouvernement de l'Auvergne disparaissait, mais il en surgissait un autre dans la personne du duc d'Angoulême, évincé de Provence, et rallié, par dépit, au parti de la Fronde. Il se disposait à aller susciter des troubles en Provence, ainsi que nous l'avons dit ; mais Mazarin l'avait entouré d'espions et surveillait de près ses agissements.

Un de ces espions lui écrit le 20 juillet : « J'ai su par des domestiques de l'hôtel d'Angoulême que M. d'Angoulême était parti aujourd'hui et qu'il prenait des chemins détournés. On doit lui donner escorte jusqu'à deux journées de Paris ; il doit passer par le Bourbonnais et l'Auvergne et gagner le Gévaudan et après, sa terre de Florac et de là en Provence. Il serait bien facile de l'arrêter. Le baron de Canillac m'a dit, savoir de bonne source, que M. d'Angoulême emportait un million de livres qu'il a emprunté. » (88)

Sur cet avis, des ordres furent envoyés à l'abbé Desnay pour arrêter le prince s'il entrait en Lyonnais, aux ducs d'Epernon et de Candale, pour qu'ils en fissent de même s'il traversait la Bourgogne ou l'Auvergne. La police de Mazarin se flattait de connaître son itinéraire. Louis-Emmanuel avait des amis en Bourbonnais, notamment le comte de Chateaumorand, agent des princes. Il devait passer par Montluçon et, avec leur connivence, gagner Chateldon, près de Thiers, séjourner à Pont-du-Château chez le marquis de la Mothe-Canillac, prendre gîte à La Garde, en Gévaudan, chez un gentilhomme de sa maison et enfin arriver au château de Florac « lequel dit *l'informateur, a été fortifié depuis peu*, ayant été rasé dans les guerres de religion » (89).

Le duc, en quittant Paris, avait résolu de se rendre à Montrond. Il était sur le point d'y atteindre quand il fut arrêté le 7 juillet à Saint-Amand par un officier de l'armée royale assiégeante, le capitaine La Guillotière, et remis entre les mains du commandant en chef, le

Digitized by Google

comte de Palluau. Il ne recouvra la liberté qu'après le rappel de Mazarin, le 26 octobre 1652. En août, il implorait la clémence du roi et s'offrait à aller pacifier la Provence si on le tirait de prison. La Cour jugea préférable de se passer de ses services. Le 26 décembre Mazarin, au comble de sa puissance écrivait à Loménie de Brienne : « Pour ce qui est de M. d'Angoulême, lorsqu'il était encore en Provence, on avait parlé de lui donner le gouvernement de l'Auvergne au lieu du sien, avec la survivance du même gouvernement et celle de colonel de la cavalerie légère pour M. de Joyeuse, mais vous voyez que les choses ont bien changé depuis ce temps » (90).

Louis-Emmanuel de Valois mourut à Paris le 11 novembre 1653.

## *b)* CANDALE A AURILLAC

### GASPARD DE CHAVAGNAC " CONDOTTIÈRE "

La mort du duc de Nemours amena quelques défections dans l'état-major de Condé, entre autres celle de Gaspard de Chavagnac.

Ce personnage, relate dans ses Mémoires, les raisons de sa rupture avec le prince, à la vérité, difficile à servir, car il était « impérieux et peu civil ».

A l'en croire, la brouille serait venue à propos d'un ordre que lui aurait donné Condé, de rattraper des marchandises volées par des cavaliers de son armée à quelques bourgeois de Paris, ordre qu'il se serait refusé à exécuter, ce qui lui aurait attiré du prince cette brutale apostrophe : « Vous me faites froid ! *allez vous faire tout outre* ! (91) Sur quoi, il aurait quitté le service malgré les excuses que lui aurait adressées son chef.

Nous possédons une autre version de cette rupture qui serait due à des motifs beaucoup moins nobles ; tout simplement à une affaire d'argent, à une solde impayée. La chose n'est pas invraisemblable, car le prince de Condé ne se contentait pas d'être impérieux et dur, il était aussi d'une avarice extrême. On va en juger.

A la date du 12 août, l'espion Gaudin fait tenir au Cardinal, alors à Bouillon, la note suivante : « Il y a sept ou huit officiers qui quittent l'armée qui sont gens de considération : Villars (le père du futur maréchal), Chavagnac. Ayant parlé à M. le Prince de ses troupes et qu'elles n'avaient pas reçu d'argent il y avait longtemps, M. le prince lui dit qu'il en avait reçu de M. de Nemours son maître et que c'était de son argent. Chavagnac lui dit qu'il n'avait point connu que ce fut d'autre argent que de M. de Nemours et que à présent, qu'il était mort, il n'avait plus d'autre maître que le roi. M. le prince lui ayant dit s'il savait bien

Digitized by Google

que ce qu'il disait était pour le faire mettre à la Bastille, il lui répartit qu'il le pouvait, mais que cela ne lui ôterait ni l'honneur, ni le courage et ne le ferait point changer de sentiment » (92). Condé à ce moment, touchait des subsides d'Espagne.

Si c'est cette considération qui provoquait chez le Frondeur jusque-là impénitent ce sursaut de conscience, ce serait tout à son éloge. En tous cas, le scrupule venait bien tard.

Chavagnac se rendit aussitôt en Auvergne où des amis communs le mirent en relation avec le duc de Candale. Celui-ci le nomma maréchal de camp dans son armée de Catalogne. Gaspard prétend qu'il fut en décembre 1652, aussitôt après sa nomination, envoyé dans le pays de Foix pour ramener autour de Barcelone la cavalerie de Marsin qui avait abandonné ses positions. Il y a ici, une interversion de faits qui appelle une rectification. En décembre, Chavagnac était en Auvergne et se préparait à suivre Candale dans sa campagne de Guyenne.

***

Avec l'ascendant qu'il avait su prendre sur la noblesse de son gouvernement, Candale était parvenu à rassembler des forces importantes. Des hommes tels que le baron de Canillac lui avaient prêté un utile concours (93). Il se mit donc en route vers la fin de l'année 1652. Son objectif était de reprendre Sarlat qui avait ouvert ses portes à Marsin lequel avait institué comme gouverneur, le marquis François de Chavagnac, frère aîné de Gaspard.

Le duc précédant son armée, n'avait avec lui qu'une petite escorte de cent sept gardes et sa compagnie de gendarmes. Il avait aussi ses deux maréchaux de camp, le marquis de Saillans et Gaspard de Chavagnac, le nouveau converti. Ainsi les deux frères Chavagnac allaient combattre chacun dans des rangs ennemis ! (94)

Candale fit à Aurillac le 29 novembre une entrée solennelle. Les détails de la réception ont été consignés dans une lettre au comte de Noailles, alors à Perpignan, par un de ses intendants nommé Dasmays. Voici cette relation que nous croyons inédite : (95)

« M. de Candale arriva avant-hier en cette ville, qui lui a rendu les honneurs dont elle était capable. La milice avec les canons furent sur pied. Le corps des élus le harangua aux Carmes, le président devant les Cordeliers et le curé de la ville avec la croix accompagné de la communauté et des religieux à la porte de la ville où le poêle lui fut présenté. Il voulut le prendre et marcha dessous, mais son cheval n'y voulut pas demeurer, tellement que le poêle, porté par les consuls à pied et tête nue, marcha devant et lui si près que le cheval le pouvait souffrir.

Digitized by Google

« Il était suivi de la noblesse qui n'était pas en grand nombre ; personne du côté de Saint-Flour, ni de Bas-Auvergne ne l'ayant accompagné, si ce n'est M. de Saillant (96). Les prêtres et les religieux suivis des consuls portèrent le poêle en procession à l'église où ayant mis pied à terre, il se mit sous le poêle et entra de la sorte. Et pendant que le *Te Deum* se chanta, la milice se mit en haye sur la place par où passant pour aller à son logis chez M. le Lieutenant-Général, elle fit une décharge (97).

« Sitôt qu'il eut achevé d'essuyer les compliments il envoya savoir s'il pouvait voir Mme de Noailles et il lui rendit visite avec toutes sortes de civilités. Il part après-demain pour la Guyenne et s'en va coucher chez M. d'Auberoque (98) qui, étant surpris du passage est parti sans que j'aie pu l'entretenir. Il doit être de retour demain et il m'a dit qu'il avait à me parler. Je crois que c'est pour le Rouergue. M. de Reilhac s'y est trouvé et M. de Conros aussi (99 et 100).

« Les gardes ont été logés à Saint-Cernin qui vous appartient (101) M. Lison (sans doute un intendant ou fermier) le lui a fait dire. Il envoya incontinent à Madame le deslogement et il lui demanda mémoire des terres qui vous appartiennent pour ne plus retomber dans la même faute. »

Le duc de Candale s'attachait à respecter les privilèges des nobles et à faire en sorte que les populations eussent à souffrir de la part des troupes le minimum de dommage. Les précautions prises ne purent cependant éviter de fâcheuses collisions. C'est ce qui arriva au Mur-de-Barrès.

Une année auparavant, nous l'avons vu, Chavagnac guerroyant pour la Fronde avait éprouvé devant cette ville un cuisant échec. Par un sentiment de vengance, il obtint l'autorisation d'y loger la compagnie de gendarmes et, par bravade, il voulut l'y conduire lui-même. Les habitants qui, eux aussi, se souvenaient, ne perdirent pas l'occasion de reprendre les hostilités, sans s'inquiéter de savoir à quelles troupes ils avaient affaire. Un combat s'engagea, il y eut des morts et des blessés, la compagnie fut repoussée.

Candale indigné voulut quitter Aurillac le soir même. Mieux informé sur les causes d'une rébellion qui ne visait que le seul Chavagnac, il renonça à infliger aux Aurillacois qui l'avaient accueilli avec respect, l'humiliation d'un départ *ab irato*, mais pour sauvegarder selon l'expression du correspondant de Noailles « l'honneur de son autorité » il ordonna que la compagnie fut reconduite au Mur pour une nuit seulement et qu'elle y vint « en capucins ». Ordre malencontreux donné à une soldatesque avide de représailles et qui avait toute chance de ne pas être obéi. Les gendarmes se comportèrent, non en capucins, mais en

Digitized by Google

bandits. « Ils ont brûlé, volé, pillé, violé, battu et même donné les étrivières à un prêtre, dit le même narrateur. Les plaintes furent portées hier au soir à M. de Candale qui parla assez vigoureusement. M. du Bousquet (Chavagnac était seigneur du Bousquet) qui entrait de retour voulut adoucir le mal et dire qu'il n'était pas grand. M. de Candale dit qu'il le croyait fort grand et qu'il fallait pendre la moitié de la compagnie pour rendre l'autre sage » (102).

Les populations du Rouergue paraissent avoir subi avec moins de passivité résignée que celles de la Haute-Auvergne les exactions des gens de guerre. En cette même année un gentilhomme auvergnat, de la même trempe que Chavagnac, compagnon de ses duels et de ses prouesses, avant de devenir son ennemi, Gaspard d'Espinchal, qui devait acquérir par les Grands Jours une triste célébrité, adressait une requête à la Cour, pour obtenir réparation de pertes subies, prétendait-il, au service du roi. S'étant présenté aux habitants de Conques et de Marcilliac pour la levée d'un régiment de cavalerie dont il avait la commission, il avait été reçu à coups de fusil, trois de ses cavaliers avaient été tués, deux blessés à mort, deux chevaux lui avaient été enlevés, ce qui ne l'avait pas empêché, ajoutait-il, de conduire au siège de Moucron en Flandre, cent vingt-quatre maîtres en trois compagnies, le tout à ses frais et dépens.

D'Espinchal demandait en conséquence qu'il lui fut alloué encore deux commissions « avec deux quartiers d'assemblée pour chacune qui sont Issingeaux et Tence, Saint-Didier et Montfaucon, pays du Velay et du Vivarais avec une « route » (frais de route) pour venir joindre le corps du régiment, suppliant Sa Majesté qu'après le siège de Moucron, le dit régiment serve dans l'armée de M. de Turenne, l'assurant qu'il remplira ces deux commissions de plus de soixante maîtres et de bons officiers » (103).

Ce que l'on sait du tempérament du fameux comte de Massiac laisse penser qu'il n'eut pas sollicité ces commissions si elles n'avaient été autant de sources de profits licites ou non, et ce que l'on connaît de ses habitudes autorise à croire que les rouergats de Conques avaient les mêmes raisons de le recevoir à coups de mousquet que ceux du Murde-Barrès pour accueillir sans plus d'aménités, son compère le seigneur du Bousquet.

Nous ne suivrons pas le duc de Candale dans sa campagne de Guyenne. Elle aboutit, comme on sait, à la soumission de toutes les villes et à l'écrasement de la faction démagogique connue sous le nom de l'Ormée qui terrorisait Bordeaux. (31 juillet 1653.)

Digitized by Google

## L'IMPÉCUNIOSITÉ DU CARDINAL

### SA BIENVEILLANCE ENVERS L'AUVERGNE

Le cardinal Mazarin s'était fait attribuer, nous l'avons dit, le gouvernement de l'Auvergne. Les appointements afférents à ce poste étaient de 6.000 livres (104). Mais étaient-ils régulièrement perçus ?

Il n'y paraît guère. L'argent rentrait mal et plus d'une fois le cardinal, malgré le cumul de ses multiples prébendes, souffrit de l'impécuniosité (105).

Pendant cette année 1651 qu'il passa à Brühl, il fut aux prises avec de terribles embarras, le Parlement ayant confisqué tous ses biens et fait vendre jusqu'à ses meubles. Sur les instances du jeune Colbert qui faisait son apprentissage de Contrôleur général des finances en gérant celles du Cardinal, Fouquet, alors tout puissant, avait promis de lui rendre ses appointements de gouverneur de l'Auvergne pour l'année précédente (106). La promesse n'avait été exécutée que pour de si faibles sommes qu'à la fin de novembre, Colbert confesse son découragement : « J'ai des nouvelles d'Auvergne écrit-il, le commis du receveur général est en chemin qui apporte quelque argent, acompte de vos appointements. Nous avons l'appréhension que Tabouret (107) ne fasse faillite. J'ai honte que vos affaires de finances aillent comme elles vont ; je serais très aise, si la mésintelligence doit durer quelque temps, de m'en défaire » (108).

Mésintelligence avec qui ? Avec Fouquet ? Avec Candale ? Ce dernier qui exerçait la charge ne devait pas se prêter facilement à l'envoi de deniers qu'il pouvait regarder comme sa rétribution légitime. La mésentente paraît surtout venir du côté de Tubeuf, intendant des finances. Mazarin lui réclame un demi-quartier du gouvernement qui a dû être perçu pour l'arriéré de 1649. Tubeuf l'a reçu en effet, mais il avoue en avoir fait emploi. Il se borne à envoyer au réclamant l'état de ses dépenses. Il ne met aucune complaisance à adhérer aux combinaisons du ministre exilé et n'a aucune confiance dans un retour de fortune. Il détient des perles que Mazarin lui a engagées ; ou plutôt il les a transmises au président de Novion, son beau-père.

Pour ravoir ses perles, le Cardinal offre en garantie « ce qu'il doit tirer de ses revenus d'Auvergne... ». Les détenteurs, gendre et beau-père, originaires de la province et qui savent ce qu'on en peut attendre, repoussent ce gage que Colbert s'évertue à leur représenter comme « très sûr ».

Il y aurait lieu de s'étonner dès lors de l'attachement de Mazarin pour une province d'un revenu aussi incertain, si l'on ne se rappelait que l'Auvergne avait servi plusieurs fois à ses combinaisons politiques ou

Digitized by Google

matrimoniales. Il la gardait donc obstinément comme une précieuse monnaie d'échange dans l'espoir qu'elle l'aiderait à faire entrer une de ses nièces dans quelque maison princière et c'est, en effet, ce qui arriva.

Le duc de Candale étant mort presque subitement à Lyon, le 28 mai 1658, nombre de candidats au gouvernement de l'Auvergne se présentèrent, ignorant que le véritable titulaire existait encore.

Un des plus inattendus, fut un prince étranger, Alphonse d'Este, duc de Modène ! Il se croyait quelques titres à la bienveillance du Cardinal comme mari de sa nièce Laure Martinozzi. Il lui fit donc présenter sa requête par son représentant en France, l'abbé Manzieri, alors bénéficiaire de l'abbaye d'Aurillac. Refus formel de Mazarin qui répond le 5 juin à l'abbé :

« Je suppose que Son Altesse en suivant la suggestion de quelques français, de demander le gouvernement de l'Auvergne sans prendre l'avis de Votre Seigneurie, n'a pas été informée que ce gouvernement n'est pas vacant, mais qu'il est à moi. J'en ai la commission depuis plusieurs années, car M. de Candale l'eut seulement en dépôt quand le roi lui retira le gouvernement de la Gascogne. Vous pouvez savoir combien il se serait trouvé de prétendants pour le demander. Je vous dis en confidence que je l'ai refusé au comte de Soissons (109) qui m'en offrait 100.000 écus. Il prétendait d'ailleurs n'en payer que la moitié, et recevoir en don l'autre moitié. C'est une matière assez délicate, laquelle vous ferez comprendre à Son Altesse avec toute la prudence convenable » (110).

***

Mazarin conserva donc son gouvernement, sans toutefois l'exercer directement. Il confia, semble-t-il, au vieux duc d'Epernon, le poste qu'avait occupé son fils. Arrivé à Clermont, le duc convoqua les notables de la province, pour recevoir leur serment de fidélité. Les passions de la Fronde s'étaient amorties, le duc de Candale n'avait laissé dans la contrée que de bons souvenirs. Peu de nobles s'abstinrent, ceux qui furent empêchés de se rendre à l'appel, s'excusèrent, comme le fit Jacques de Montrouge, évêque de Saint-Flour.

Ce prélat, fort bien en cour, fit porter au gouverneur par un exprès la lettre suivante, dont le style porte l'empreinte de la préciosité du temps :

« A Saint-Flour, ce 11 octobre.

« Monseigneur, je supplie très humblement Votre Altesse de souffrir que ne pouvant sitôt moi-même, me donner l'honneur de lui aller rendre mes devoirs, je l'assure par ce porteur, de la continuation de mes respects et de ma parfaite obéissance. Nous sommes tous consolés, Monseigneur, dans cette province, de savoir votre retour (111) et sommes assurés, que, comme votre présence nous a préservés heureusement des maux qui nous menaçaient, elle nous délivrera de ceux qui nous affligent (112).

Digitized by Google

« Notre déplaisir, est que nous ne jouirons pas longtemps de votre bonne fortune et que vous nous quitterez bientôt, mais nous serons dans la joie, quoique malheureux, pourvu que Votre Altesse, suive ses inclinations et préférons très volontiers votre gloire à notre propre bien ; ne devant point avoir d'autre contentement que votre satisfaction.

« Pour moi, Monseigneur, qui suis le plus obligé de tous les hommes aux bontés de Votre Altesse, je la conjure de me croire tout à elle, et que n'ayant point de paroles suffisantes pour exprimer les véritables sentiments de mon cœur, Elle se contente que je lui dise que je suis avec une entière parfaite dévotion

de Votre Altesse,
Monseigneur,
le très humble, très obéissant et très obligé serviteur.

Jacques, év. de Saint-Flour » (113).

L'allusion aux maux dont la menace éveillait les appréhensions du prélat, visait apparemment les violences et les désordres qui accompagnaient la perception des tailles. Le pays était ruiné. Les traitants tiraient prétexte du mauvais vouloir des contribuables, pour ne rien verser aux Trésoriers de France et ne cessaient de demander à l'Intendant, l'intervention des gens de guerre. Par une coutume abusive contre laquelle devait vigoureusement réagir Colbert, ils réclamaient des remises de plusieurs sols pour livre, se déclarant incapables d'exécuter leur traité, à l'heure même où ils connaissaient l'extrême pénurie de l'Epargne. Favorisés par le conflit d'attributions qui persistera longtemps après Colbert, traitants et receveurs particuliers trouvaient des complaisants à leurs fraudes parmi les magistrats de la Cour des Aides.

Contre de telles complicités, l'Intendant de Vertamont se débattait de son mieux. Il exposait au Cardinal les obstacles qu'il rencontrait dans la conclusion d'un traité de quatorze cent cinquante mille livres destinées au quartier d'hiver des troupes, que les traitants se refusaient à exécuter (114).

Mazarin lui répond le 29 mai 1658 en le pressant de traiter à n'importe quel prix :

« C'est une nécessité de conclure ce traité... je pense que le procureur général (de la Cour des Aides) *qui n'a pas son compte à voir les receveurs traiter sans lui, fait quelques cabales lui et ses amis pour les empêcher de traiter*. Aussi, dès la présente reçue je vous prie de traiter et de *dégrader* (*sic*) ceux qui n'y voudront consentir, commettant pour les remplacer ceux que vous jugerez. »

A ces raisons d'ordre administratif, il en ajoute des sentimentales :

« Outre le secours que le roi recevra de ces traités, j'ai une affection particulière comme gouverneur de la province afin de pouvoir empêcher que Sa Majesté n'envoie des troupes sur les lieux. Je suis fâché que cette année, on ne puisse donner à la province plus de décharges que celles dont vous avez reçu les ordres ; mais j'espère que l'année qui vient, elle ressentira de plus grandes marques de la bonté du roi » (115).

Digitized by Google

On n'avait pu cependant se dispenser d'envoyer des troupes. En Haute-Auvergne ; de déplorables excès s'en suivirent. Des dragons logés à l'abbaye d'Aurillac, qui appartenait, nous l'avons dit, à l'abbé Manzieri, s'y conduisirent particulièrement mal. Sur la plainte de l'abbé, Mazarin gourmande rudement l'Intendant qui n'en peut mais :

« Après vous avoir écrit en faveur de l'abbé Manzieri, j'ai été bien étonné d'apprendre que bien loin que ma recommandation lui ait été utile, on a logé depuis, beaucoup de gens de guerre dans son abbaye d'Aurillac où ils ont commis plusieurs désordres. C'est pourquoi, je vous prie derechef, non seulement de soulager autant qu'il se pourra ladite abbaye, mais encore de faire réparer le mal qui a été fait. » (18 avril 1658.) (116)

L'évêque de Saint-Flour se rendit à la Cour, supplia le Cardinal et après un séjour prolongé obtint pour son diocèse « un notable soulagement ». De leur côté, les consuls faisaient appuyer les démarches de Jacques de Montrouge par une « personne de crédit » dont leur comptabilité respecte l'anonymat, sans doute parce que ses bons offices furent récompensés d'une gratification de 700 livres. »

Le pot de vin était dans les mœurs, et, dans ce temps-là, ne choquait personne.

La ville salua le retour de son seigneur par de grandes manifestations de reconnaissance. Les consuls, le corps commun se portèrent à sa rencontre au Pont-de-Léris, une collation lui fut offerte à La Chapelle-Laurent. Des arcs de triomphe étaient dressés à l'entrée des rues. Du haut des remparts roulaient des batteries de tambour, tonnaient canons et arquebuses. La liesse dura cinq jours.

Joie excessive pour un dégrèvement insuffisant. Quelques mois plus tard, la paix des Pyrénées et le mariage de Louis XIV allaient attirer sur le pays des charges nouvelles. Pour sa part, dans le « don gratuit » la ville de Saint-Flour fut taxée à 4.000 livres, que les traitants perçurent avec une extrême rigueur (117).

Nouvelle intervention de Jacques de Montrouge. Mais cette fois le prélat ne put obtenir qu'une déclaration platonique de bon vouloir :

« Je voudrais bien, répond Mazarin, que l'état des affaires du royaume me permette de demander à Sa Majesté en faveur de la province d'Auvergne, un plus grand soulagement pour le paiement de la taille que celui qu'Elle lui a accordé, car en outre que je compatis sensiblement à ce que souffrent tous les peuples, *mon inclination et quelques motifs particuliers me donnent beaucoup de partialité* pour tout ce qui regarde ladite province ; je serais bien aise de pouvoir profiter des occasions qui se présenteront d'en donner de nouvelles marques aussi bien que de vous témoigner avec combien d'estime et de passion, je suis, etc... » (14 mars 1659) (118).

L'occasion n'allait pas tarder de mettre à l'épreuve « la partialité » du gouverneur pour sa chère province.

Digitized by Google

Les nobles de la prévôté de Maurs lui déléguèrent un des leurs pour lui faire le tableau des souffrances qu'endurait la région, du fait des gens de guerre. Touché de leurs doléances, Mazarin ordonna à l'Intendant de La Barre de surseoir à l'envoi d'une soldatesque dont le séjour « pourrait réduire le pays à l'impuissance de rien payer à l'avenir » et il réédite sa formule habituelle, à savoir que non seulement la justice, mais des raisons particulières l'inclinent au soulagement de la province (1er mars 1659.)

Il y avait en effet en Haute-Auvergne beaucoup de troupes dont les exactions portaient au comble l'exaspération des habitants, entre autres le régiment de Saint-André d'Allègre, les chevaux-légers du duc d'Epernon, les cavaliers de Bussy-Rabutin, etc...

Des collisions sanglantes se produisirent à Polminhac avec la compagnie de Pont-du-Château appartenant au marquis de Canillac. Des rassemblements séditieux s'étaient formés à Puy-Saint-Mary près de Mauriac, à l'instigation des nobles de la région. Les rapports étaient devenus tellement tendus entre les deux parties que le duc de Chaulnes se détermina à déloger d'Aurillac les régiments en subsistance et de les répartir entre Murat, Maurs, Chaudesaigues et Salers (Cf, Chevauchées, p. 153).

Ce n'étaient pas seulement les troupes qui aggravaient la misère des peuples. Les exactions des gentilshommes y contribuaient pour une large part. L'Intendant avait exposé la nécessité d'appeler des renforts en vue d'une active répression du brigandage (119), comme il fallut s'y résoudre quelques années plus tard pendant la tenue des Grands Jours.

Mazarin estime que le remède serait pire que le mal. D'ailleurs la guerre étrangère absorbe toutes les forces militaires disponibles :

« Je me souviens, écrit-il, à La Barre, le 7 mars, que vous me parlâtes à Nevers des désordres que la violence des gentilshommes causait en Auvergne et du préjudice qu'en recevait le service du roi. Mais vous vous souviendrez aussi que sur la proposition que vous me fîtes de vous saisir du château de Ségur, je vous fis dire qu'il fallait prendre garde qu'on augmente le mal au lieu de le guérir et que vous n'entrepreniez pas une chose que vous ne seriez pas en état de soutenir. Je crains bien encore que nous ne tombions dans cet inconvénient ou dans la nécessité de faire diversion des troupes qui sont destinées pour les armées de Flandre pour les employer à éteindre un feu qu'on se pourrait bien empêcher d'allumer. C'est donc à vous d'agir en cela avec beaucoup de circonspection à ne point commettre mal à propos l'autorité du roi » (120).

L'Intendant de la Barre était partisan de la manière forte, un « préfet à poigne » comme on dirait de nos jours. Nous le verrons à l'œuvre sous Colbert qui l'encouragea mieux que ne le fit Mazarin.

Digitized by Google

La pensée qui paraît avoir dominé le Cardinal vers la fin de sa vie, c'est d'éviter de rallumer en Auvergne et ailleurs l'incendie en voie de s'éteindre.

Il avait aussi à cœur de régler les litiges d'Auvergne demeurés pendants par suite des troubles et avant tout, le contrat d'échange avec la maison de Bouillon.

## RÈGLEMENT DE L'AFFAIRE BOUILLON

Le traité du 20 mars 1650 avait, nous l'avons dit, rencontré au Parlement la plus vive opposition. Pour des raisons de droit public sur lesquelles nous aurons à revenir, les magistrats refusaient l'enregistrement indispensable à sa mise à exécution.

De son exil de Brühl, le cardinal s'en désolait — sincèrement cette fois — tant il redoutait l'accession du duc et surtout de Turenne à la nouvelle coalition ourdie par Condé et le duc d'Orléans. Aussi adjurait-il les ministres d'en terminer.

A peine sur le sol du royaume, il écrivait, le 6 janvier 1657 d'Arcis-sur-Aube à un confident :

« J'ai écrit si pressément pour tout ce qui regarde les intérêts de M. de Bouillon et de M. de Turenne que je ne pourrais faire que des redites ; il est de la plus grande conséquence d'y mettre la dernière main et particulièrement en ce qui dépend de la vérification en Parlement, pour empêcher qu'ils ne se laissent emporter aux puissantes sollicitations que je vois qui leur sont faites continuellement de la part de Son Altesse Royale pour s'unir à lui » (121).

Pendant ce temps, la maladresse de ses adversaires servait sa cause, mieux qu'il ne pensait.

Une fois de plus, les procédés désobligeants de Condé envers ceux qui suivaient sa fortune, détachèrent de lui les Bouillon. Mécontents d'avoir été oubliés par le prince dans le partage des faveurs arrachées à la reine, ils lui avaient signifié à Saint-Maur, le 20 juillet 1651, qu'il n'avait plus à compter sur eux pour une nouvelle guerre civile (122). Ayant ainsi coupé les ponts, ils allèrent rejoindre le roi à Poitiers et se reconcilièrent avec le Cardinal qui arrivait avec sa petite armée. (3 février.)

Six semaines plus tard, c'était l'offensive de Condé sur la Loire. Turenne sauvait le roi et la régente à Bléneau et se repliait vers Paris. La faveur des deux frères était au comble. Le duc avait une place dans le Conseil avec la perspective d'être nommé Surintendant des finances.

Sur les instances de Mazarin, le Parlement s'était enfin décidé à rendre en sa faveur l'arrêt d'enregistrement, le 20 février, mais il y avait introduit de telles restrictions et modifications que la valeur du contrat

Digitized by Google

se trouvait singulièrement réduite. La Cour se refusait à reconnaître au duc de Bouillon, la qualité de prince souverain ; elle considérait la cession de Sedan, non comme l'acquisition d'une principauté indépendante, mais comme le retour à la couronne d'un ancien fief. Elle avait admis l'opposition des officiers domaniaux et de judicature des prévôtés et châtelleries d'Auvergne, lesquels demandaient à être remboursés par le Trésor, du prix de leurs charges, si on devait les supprimer · enfin, dans le but de réduire au minimum l'aliénation des territoires échangés, elle avait ordonné une nouvelle évaluation.

La mort du duc de Bouillon survenue à Pontoise le 9 août 1657 fit encore ajourner la solution.

La duchesse reprit l'instance en qualité de tutrice de ses enfants, adressant au Parlement requête sur requête (123). Elle faisait valoir que son mari n'avait jamais prétendu à aucun des droits royaux inhérents aux terres données en échange, pas plus qu'il n'avait pensé à priver de leurs charges les titulaires d'office (124). L'affaire s'éternisait.

Enfin, le 6 avril 1656, le roi enjoignit par lettre de jussion au Parlement « d'enregistrer le contrat purement et simplement sans restriction ni modification » en vertu de sa pleine puissance et autorité royale. Cette fois, la Cour s'inclina et rendit l'arrêt d'enregistrement le 21 août 1657 (125).

Il n'avait pas fallu moins de huit années pour arriver à ce résultat !

Turenne employa l'immense crédit dont il jouissait, à servir l'intérêt des enfants de son frère. Sa sollicitude se porta principalement sur l'aîné, Godefroi-Maurice, héritier du nom. Il le pourvut d'un régiment à la tête duquel le jeune duc, à peine âgé de dix-huit ans, chargea bravement à la bataille des Dunes. Il lui fit donner ensuite la charge de Grand Chambellan de France.

Mais le maréchal voulait plus encore. Il négociait le mariage de son neveu avec la plus jeune des nièces du Cardinal, Marie-Anne Mancini qui recevrait en dot ce même gouvernement de l'Auvergne, naguère destiné à sa sœur Laure, lorsqu'elle avait dû épouser le duc de Mercœur.

Possédé de l'idée fixe d'élever les filles de sa parenté au rang de duchesse, quand ce n'était pas de princesses du sang, Mazarin avait saisi l'aubaine et c'est cette union qu'il envisageait dans son testament, lorsque, partageant sa fortune, il réserva le gouvernement de l'Auvergne pour celui qui l'épouserait (126).

Mazarin mourut le 9 mars 1661. Le mariage de Godefroi-Maurice et de Marie-Anne fut célébré le 20 avril 1662. Trois ans plus tard, en décembre 1665, conformément à l'arrêt de 1657, le duc de Bouillon à la

Digitized by Google

barre du Parlement, tête nue et sans épée, prêtait serment en présence du Roi, pour les duchés d'Albret et de Château-Thierry, et aussitôt après, prenait rang parmi les ducs et pairs (127).

Son rôle comme gouverneur de l'Auvergne fut complètement effacé : « C'était, dit Saint-Simon, un très bon homme, de point d'esprit et de peu de sens. Ce même caractère et une basse flatterie qui tenait beaucoup de la servitude, le fit aimer du Roi, etc. » (128)

Réserve faite, quant aux appréciations fielleuses de Saint-Simon, le duc de Bouillon était donc l'homme qui convenait le mieux à la fonction. Désormais, en effet, l'autorité dès gouverneurs de provinces, jadis redoutable, devint purement nominale.

Avec Colbert, le véritable dépositaire de l'autorité est l'Intendant, devant lequel fléchiront toutes les autorités locales, en matière de police, de justice et de finances.

C'est lui, véritable représentant du souverain absolu, qui redressera les torts, poursuivra les concussionnaires, en un mot substituera l'ordre monarchique à ce qui pouvait subsister du chaos féodal.

Charles FELGÈRES.

# NOTES

(1) V. mon article : « *L'Auvergne sous Richelieu.* Un chroniqueur anonyme note cet incident : « Un soir, (7 novembre) deux cavaliers assaillirent, le pistolet à la main, dans la cour du Palais-Royal, le carrosse des filles d'honneur de la Reine, demandant sur un ton de menaces si Sa Majesté était dans la voiture.

Aux cris poussés par les dames, le capitaine des gardes n'eut que le temps d'accourir et mit les agresseurs en fuite, essuyant le coup de pistolet de l'un d'eux. On imputa cet attentat au duc de Vendôme. » (Affaires Etrangères, France, 847, f° 90).

(2) Cf. Aff. Etrangères, France, 848, f° 104.

(3) Cf. Aff. Etrangères, France, 887, f° 128. « La noblesse du Poitou et des provinces circonvoisines est assemblée en grand nombre et veut obliger les autres à faire de même Il en est venu deux courriers, et la Reine a envoyé savoir le sujet de ces assemblées et ce qu'elles demandent. »

(4) V. *L'Auvergne sous Richelieu.* Le 3 octobre, l'évêque de Saint-Flour mande au vis-bailli Lacarrière d'assembler sa compagnie pour renforcer le secours levé contre les Croquants, lesquels, au nombre de 9 à 10,000 avaient cerné dans Villefranche, François de Noailles, son frère.

Lacarrière partit avec ses hommes et six cents volontaires d'Aurillac, rejoignit l'évêque à Saint-Cirgues-en-Quercy et gagna Villefranche. Le 10, les Croquants levèrent le siège. (cf. Chevauchées, p. 141).

(5) Archives de la Guerre, T 117, f° 29.

(6) Affaires Etrangères, France, 1485, f°s 305-310.

Digitized by Google

(7) Le procès du maréchal de Marillac remontait à l'année 1632.

(8) Peut-être s'agit-il de deux cadets de la maison de Lastic, les villages de Vieillespesse et de Rochegonde étant compris dans les possessions de cette illustre famille en Haute-Auvergne.

(9) Antoine de Murat, Seigneur de Varillettes.

(10) Aff. Etrangères, France, 848, f° 134. De tels complots justifient les précautions extraordinaires prises dans l'entourage du Cardinal. Le témoin anonyme de ce qui se passe au Palais-Royal et que j'ai cité plus haut marque dans ses notes journalières à propos de l'attentat du 7 novembre : « Le cardinal Mazarin a fait une compagnie de gendarmes dont il a donné la capitainerie au baron de Noailles. Quand il descend de son carrosse, on voit aussitôt à la portière autour de lui 20 à 25 gentilshommes.

M. le lieutenant civil fouilla l'autre jour (7 novembre) les maisons circonvoisines du Palais-Royal pour voir s'il n'y avait point de canonniers et des armes à feu, avec défense aux chefs des maisons d'en avoir et d'en répondre en leur propre et privé nom. »

(11) Cf. *Mémoires* de Gaspard de Chavagnac, p. 24 et suiv.

(12) Aff. Etrangères, France, 868, f° 47. Alexandre de Sève ne demeura pas longtemps à l'Intendance d'Auvergne. En 1649, il était Intendant de Provence. Il mourut en 1673, conseiller d'Etat.

(13) Madeleine de Cat de Cournol, veuve d'Adam d'Apchier, S^r de Montbrun et de Chaliers, en Haute-Auvergne.

(14) Cf. Chavagnac, *Mémoires*, p. 85.

(15) Mémoire de l'Intendant de Bérulle (1685).

(16) Chavagnac, *loc. cit.*, p. 223.

(17) Honoré d'Albret, duc de Chaulnes, frère du duc de Luynes. Il avait reçu en 1646 le gouvernement de l'Auvergne en échange de celui de Picardie rendu au duc d'Elbeuf qui en avait été privé à cause de sa participation à la révolte de Gaston d'Orléans. Mort en décembre 1649.

(18) Cf. Bib. Nat. Français, 1557, f^os 185-196, 295-311.

(19) Cf. Aff. Etrang. Vittorio Siri, *Histoire des troubles et guerres civiles en France*, 87-88, f° 103.

(20) Aff. Etrang. France, 265, f^os 145 et 151.

(21) Ces expressions qui nous semblent inspirées par une flatterie excessive traduisent cependant l'idée que le peuple se faisait alors de la royauté. Cf. Funck-Brentano. *Le Roi. L'Ancien Régime.*

(22) Cf. Bib. Nat. imprimés. L. K 2, 105.

(23) Aff. Etrang., France. 290, f° 64. Plusieurs fois ajournée, reportée au mois d'octobre, la réunion des Etats-Généraux fut définitivement contremandée par la déclaration royale du 1^er septembre 1649. Ordre, fut donné aux intendants de s'opposer au départ des députés, même régulièrement élus.

(24) Cahier des remontrances. — Aff. Etrangères, France, 1485, f° 321.

(25) Ces villes dont les noms avaient été ajoutés d'office, étaient : Saint-Flour, Aurillac, Salers, Mauriac, Laroquebron, Maurs, Marcolès, Pierrefort, Chaudesaigues, Mur-de-Barrès, Vic et Calvinet.

(26) Aff. Etrang., France, 265, f° 204.

(27) Guerre. T. 111, f° 301. Ordonnance du roi à la Chambre des comptes, 14 juin 1649.

(28) Aff. Etrang., France, 265, f° 293.

(29) La baronnie de la Tour, patrimoine de Catherine de Médicis, avait, à la suite d'un procès séculaire, soutenu contre les Bourbons, passé, pour la plus grande partie, à la famille de Chandenier-Rochechouart. Les lambeaux de cette seigneurie, attribués au roi de France, avaient été engagés aux Chandenier, qui plus tard les engagèrent aux de Broglie. Le possesseur au temps de Mazarin était François de Rochechouart, marquis de Chandenier, fils de Jean-Louis et de Louise de Montberon. Mort à Paris en août 1696, à l'âge de 85 ans.

(30) Guerre. T. 113, f° 189.

(31) Le marquis de Sauvebeuf qui avait pris une part très active à la rébellion du duc d'Orléans, levait déjà des troupes en Limousin, pour secourir les Bordelais. Poursuivi par le marquis de Pompadour, gouverneur de la province, il se réfugia à Bordeaux escorté seulement de dix cavaliers (août 1649). Il fut avec les deux frères Chavagnac, l'un des plus ardents fauteurs des troubles de Guyenne.

(Cf. Vittorio Siri. *loc. cit.* T. 87, p. 221).

(32) Guerre. T. 113, f^os 249 et 260.

(33) Aff. Etrang., France, 265, f° 326.

(34) Aff. Etrang., France. 1485, f° 312.

(35) Anne de Noailles avait succédé à son père François dans le gouvernement du Roussillon en 1644. Il obtint aussi le poste de lieutenant-général du Haut pays d'Auvergne, après la mort de celui-ci, en janvier 1646.

(36) Noailles à Mazarin : « Monseigneur, sur l'avis que l'on m'a donné par un courrier exprès que beaucoup de gens s'assemblaient dans ma charge du Haut-Auvergne pour empêcher la levée des deniers du roi, j'ai cru être obligé de partir en diligence de Perpignan pour arrêter les désordres. A mon arrivée, j'ai trouvé le peuple armé et qui avait défait la compagnie du grand Prévôt d'Auvergne et celle du vis-bailli d'Aurillac... Ce mal pourrait devenir bien grand si bientôt on n'y porte remède. *Je viens d'apprendre que plusieurs personnes de qualité y sont mêlées* ; il est à craindre que l'exemple de ceux-là n'en attire d'autres.

J'emploierai mon soin et mes amis pour empêcher les progrès et maintenir l'autorité du Roi. A Aurillac, 4 novembre 1649.

(Aff. Etrang., France, 1485. f° 314).

(37) Aff. Etrang., France 1485 f° 316.

(38) Aff. Etrang., France, 1485, f^os 313-314.

(39) Guerre. T. 120, f° 74.

(40) Jacques de Saulx, comte de Tavannes, était en outre, premier gentilhomme de la chambre du prince de Condé.

(41) Cf. *Mémoires*, p. 101.

(42) Noailles en tenant ce langage n'était pas inspiré uniquement par son zèle pour le roi. En lui, vibrait une haine séculaire qui divisait les deux familles et tenait à plusieurs causes. Possessionnés depuis le XI^e siècle en Limousin les Noailles ne s'étaient jamais reconnus vassaux des seigneurs de la Tour ni des Bouillon qui

Digitized by Google

prétendaient les soumettre à l'hommage. Les guerres religieuses avaient encore avivé cette haine. Noailles catholiques contre Bouillon ralliés à la Réforme, etc. Saint-Simon écrit en 1710 : « Les Bouillon et les Noailles étaient ennemis de tous les temps. » (Cf. *Mémoires*, édit. Boislisle, T. IV, p. 77-79).

(43) J'ai eu l'occasion de signaler (*L'Auvergne sous Richelieu*) l'indiscipline de ce chevalier d'Estaing, commandeur de Malte et Sr de Cheylade. Il soutenait que ses terres, biens ecclésiastiques relevant du Pape étaient exempts de la taille royale, contrairement à une ordonnance de François Ier qui les y avait assujetties.

(44) Aff. Etrang., T. 1485, fo 328. Ce passage suffirait à défaut d'autres preuves, à détruire une assertion de M. de Chazelles qui écrit (Dictionnaire Statistique du Cantal, T. 111, p. 364, article *Saint-Flour*) : « Il fut du parti de l'évêque de Beauvais contre Mazarin qui ne le lui pardonna jamais. » Mais le document suivant apporte une réfutation meilleure. C'est la lettre par laquelle le Cardinal récemment investi de la Dômerie d'Aubrac envoie à l'évêque de Saint-Flour les bulles d'investiture et le charge de faire en son nom, dans tout le territoire de l'hôpital, tous les actes d'autorité : « Monseigneur, écrit l'Eminence, je vous adresse les bulles même afin qu'il vous plaise d'en faire prendre possession en mon nom, vous chargeant de faire en votre nom et en toutes choses qui conviendra comme s'il (le bénéfice) était à vous et avec la même autorité je suis *bien certain que l'affection que vous avez pour moi* vous obligera d'en prendre un peu de soin. Vous excuserez la liberté avec laquelle je vous donne cette peine. On est souvent forcé de recourir à ses amis *et comme je vous tiens au nombre des plus chers*, je suis persuadé que vous l'aurez pour agréable. Je vous prie en échange de me donner les moyens de vous témoigner par quelques effets à quel point je vous estime... (11 septembre 1644). (Aff. Etrang., France. T. 1485, fo 306).

Jacques de Montrouge ne manqua pas de faire profiter son diocèse du crédit qu'il avait auprès du ministre devenu tout puissant. Nous verrons qu'il obtint de notables allégements de la taille.

(45-46) Guerre. T. 120, fos 65-125. T. 130, fo 129.

Les régiments d'Allègre et de Morest qui se trouvaient en Auvergne furent mis à la disposition de La Ferté-Imbault et dirigés sur la Bourgogne.

(47) Bib. Nat. Fonds Clairambault, 1155, fos 124 et 125.

(48) *Mémoires*, p. 100.

(49) Vittorio Siri.. *loc. cit.*. p. 205 et 357.

(50) Henri Brulart, marquis de Sillery, gentilhomme limousin, attaché au duc de Bouillon.

(51) Un manuscrit des archives Nationales (Z. 12 161) cité par M. Louis de Ribier dans son ouvrage ; Les *Charlus-Champagnac*, p. 160, donne de l'odyssée de la princesse, à travers les montagnes de la Haute Auvergne une relation pittoresque. En voici les principales particularités.

Prétextant une partie de chasse, la princesse de Condé accompagnée de son jeune fils et escortée de Coligny, Chavagnac, Saint-Agoulin, Lenet et d'une suite d'officiers et de dames d'honneur, s'échappe le 9 mai de Montrond et, à travers la partie occidentale du Bourbonnais, gagne Montaigu-en-Combrailles, à cheval, en croupe de Coligny. Elle prend gîte dans cette localité le 10 au soir. Le 12, elle est à Lempdes, d'où elle s'engage avec toute sa suite, chaque seigneur portant une dame en croupe, dans les vallées de la Haute-Auvergne. Elle atteint Dienne et y reçoit l'hospitalité du comte de Beaufort-Montboissier-Canillac.

Le surlendemain, elle franchit le plateau du Limon, et arrive à Apchon où trente gentilshommes lui apportent le salut du duc de Bouillon qui l'a vainement attendue avec 800 maîtres, au Vaulmiers, lieu du rendez-vous.

Un exprès l'informe que le duc l'attend à Mauriac, mais l'état des chemins est si mauvais qu'elle est obligée de faire halte à Moussages, où les comtes de Duras, de Melle et de Clermont accourent pour lui souhaiter la bienvenue. Le 14, elle traverse à cheval la plaine d'Anglars. Les ducs de Bouillon et de Larochefoucault la reçoivent enfin, à la tête d'un corps de huit escadrons de cavalerie. La princesse et son fils passent sur le front des troupes, salués des cris de : « Vive le Roi ! Vivent les princes ! F... du Mazarin ! »

La petite armée se met en marche vers Argentat, première ville de la vicomté où elle gîte en fin de journée et le lendemain après-midi, la princesse et ses compagnons font leur entrée à Turenne au bruit du canon et des arquebuses. » (Cf. *Mémoires* de Lenet. T. 1, p. 331, *Mémoires* de Coligny, p. 62, et *Mémoires* de Larochefoucault, p. 438).

(52) Guerre. T. 119, fo 232.

(53) Les ducs de Bouillon et de Larochefoucault furent amnistiés à condition que leurs gens de guerre seraient licenciés et que seraient rasées les fortifications nouvelles qu'ils avaient édifiées à Turenne, Saint-Céré et Limeuil (arch. de la Guerre. T. 118, fo 245.

(54) On avait craint un moment que le duc de la Force ne prit parti pour les rebelles de Guyenne. Meilleraye, de Nontron, s'empressa de rassurer Le Tellier.

(55) Pendant le séjour de la princesse de Condé à Turenne, Noailles avait montré une vigilance extrême pour préserver Aurillac d'une surprise des Frondeurs.

Lacarrière en rend témoignage.

« Pendant le mois de may, écrit-il, M. de Boulhon estant en sa viscomté de Turenne, distant de sept petites lieues d'Aurillac avec la dame princesse de Condé, n'aurions bougé d'icelle ville d'Aurillac avec notre compagnie, près de la personne de mon dit sieur de Noailles, qui aurait fait faire exacte garde tant audit Aurillac que autres villes de la province, limitrophes de ladite viscomté.

Le vis-bailli surveillait aussi de très près les agissements de Chavagnac :

« Nous serions départis, ajoute-il, le 27 du mois d'août (1650) et acheminés vers la ville de Salers pour apprendre au vray la route des troupes du sieur de Chavagnac de Londredieu qu'on faisait bruit de devoir passer aux environs dudit Salers pour aller rejoindre M. de Boulhon à Bourdeaux et ayant conféré sur ce sujet avec les officiers royaux de ladite ville serions le 29e retournés à Aurillac. »

Noailles pendant ce temps s'était rendu de sa personne à Bourg-en-Guyenne, où se trouvait le roi pour l'informer du passage de Chavagnac à travers la vicomté de Turenne. (Cf. Chevauchées, p. 151).

(56) Lettre du comte de Rouvre à Le Tellier. (Guerre. T. 118, fo 41).

(57) Noailles à Le Tellier : — D'Aurillac, 18 juin 1650 : « Monsieur, je vous prie de permettre que M. le président de Brive (du présidial?) qui vous rend cette lettre ait l'honneur de vous entretenir de l'action qui s'y est passée. Je vous assure, Monsieur, que les habitants de cette ville-là, n'ont eu aucune pensée de désobéissance ni manque de fidélité au service du roi, ce qui m'oblige à vous supplier très humblement de vouloir bien protéger des innocents malheureux. M. le Président vous dira l'intérêt que j'ai dans cette communauté et moi je vous assurerai que je suis avec toute la passion dont je suis capable.

Votre très humble et très obéissant serviteur NOAILLES.

(Arch. de la guerre. T. 118, fo 16.

Digitized by Google

(58) Des soldats espagnols faits prisonniers à la bataille de Lens avaient été conduits en Auvergne par le baron de Salligny et répartis dans les garnisons de Clermont, Montferrand, Riom et Saint-Flour. (25 juillet 1649). (Guerre. T. 113, f° 203.

(59) Arch. départ. du Puy-de-Dôme. C. 2654.

(60) Guerre. T. 118, f° 228.

(61) « Arrivé à la frontière d'Allemagne, je reçus de M. de Bouillon l'ordre de licencier les 1.800 chevaux que je commandais. » Chavagnac, *Mémoires*, p. 102.

(62) Cf. Lettres de Mazarin. T. 111, p. 852-858.

(63) Aff. Etrang. France, 176, f° 230. Louis de Bourbon, Comte de Soissons avait épousé Olympe Mancini.

(64) Lettres de Mazarin. T. IV, p. 125.

(65, 66, 67) *Ibid.*

(68) Henri de Lorraine, duc de Nemours, marquis de Saint-Sorlin, lieutenant général de l'Auvergne pendant la Ligue.

(69) Vittorio Siri, *loc. cit.*

(70) L'éditeur des *Mémoires* de Chavagnac dit par erreur que ce S[r] de Châteauneuf était Charles de l'Aubépine des Préaux.

(71) Chavagnac, *Mémoires*, p. 114.

(72) *Ibid.*, p. 114 et 115.

(73 et 74) ne comportent pas de notes.

(75) Bib. Nat. Clairambault, 1138, f° 148.

(76) Fils de Jacques d'Estaing, baron de Saillant.

(77) Bib. Nat. Clairambault, *loc. cit.*

(78) cf. Tardieu (*Histoire de Clermont*. T. 1, p. 98.

(79 et 80) Les consuls de cette année-là étaient : Mathieu Chauliagnet, élu ; Jean Tassy, contrôleur des décimes, et Gabriel Benezit, bourgeois. Henri de Brugier était lieutenant civil et criminel au bailliage (Arch. dépt. du Puy-de-Dôme, C. 2654).

(81 et 82) Bib. Nat. Clairambault, 1139, f° 146.

(83) Archives de la guerre, 133, f[os] 8 et 9.

(84) *Gazette de France*, année 1652, p. 287. Cité par M. L. de Ribier. Les *Charlus-Champagnac*, p. 157.

(85) Chacun de ses compagnons avait un nom d'emprunt. Chavagnac se nommait *Saint-Arnould*, Marsillac s'appelait *Beaupré*, etc.

(86) Charlus, près de Bassignac, canton de Mauriac (Cantal). — Sur la traversée de la Haute-Auvergne par Condé, ayant pour guides Charlus et Chavagnac et sur sa réception au château de Chavagnac, au pied de la butte de Charlus, par M. de Ribier, S[r] du lieu, voir, *Mémoires* de Chavagnac et de Ribier les *Charlus-Champagnac*, p. 159.

(87) Bib. Nat. Particularités de la route de M. le Prince. Gourville, *Mémoires*, Chavagnac, *Mémoires*.

(88) Aff. Etrangères, France. T. 883, f[os] 192 et 193.

(89) Arch. de la guerre, 133, f° 18.

(90) Aff. Etrangères France. T. 887, f° 346.

(91) Chavagnac, *Mémoires*.

(92) Aff. Etrang., France. T. 884, f° 48.

(93) Gabriel de Canillac vicomte de Lamothe payait largement de ses deniers ses recruteurs. Par contre, il exerçait envers ceux qui l'escroquaient de terribles vengeances. C'est ainsi que bien des années après la Fronde, il attira dans un guet-apens Alexandre de Montservier, S[r] d'Orsonnette, coupable, à ses yeux, d'abus de confiance et l'assassina avec ses compagnons. Il eut à répondre de ce crime devant la Cour des Grands Jours, fut condamné à mort et exécuté. (cf. Fléchier, Grands Jours d'Auvergne, éd. Chéruel, p. 51-56. Dongois, registre II, p. 8-18).

Mazarin en faisait grand cas. De Sedan, le 10 septembre, il le recommandait à Le Tellier : « je vous prie de favoriser M. de Canillac qui s'en va en Auvergne. Il faudrait lui donner la conduite des troupes qui se lèvent dans ce pays-là. Il faut aussi lui donner un lieu d'assemblée pour sa compagnie des gardes. Il est un de mes meilleurs amis. » (Aff. Etrang. T. 887, f° 134).

(94) Il en était de même pour Saillans, frère de la femme de François de Chavagnac, Charlotte d'Estaing, qui fut tuée à l'assaut de Sarlat, aux côtés de son mari.

(95) Bib. Nat. Clairambault. T. 951, f° 383.

(96) La remarque est fautive. Les nobles d'Auvergne enrôlés dans les régiments récemment levés, se trouvaient dans leurs garnisons ou étaient déjà en campagne. L'intendant du baron de Noailles ne mentionne pas Chavagnac qui certainement était présent. Est-ce avec intention? Les Noailles avaient bien des motifs d'inimitié contre cette famille.

(97) Le lieutenant-général n'était autre que Noailles lui-même, alors résidant dans son gouvernement du Roussillon.

(98) Henri de Fontanges baron de Tinières, marquis d'Auberoque, en Rouergue.— Auberoque, village de la commune de Ladinhac (Aveyron).

(99 et 100) Louis de Reilhac, bailli de Salers.— Rigal de Saint-Martial, S[r] de Conros.

(101) Noailles était seigneur de Saint-Cernin, Montvert, Anglars, Cros, etc. Toutes ces localités étaient de ce fait, exemptes du logement des gens de guerre.

(102) Chavagnac n'a garde de relater dans ses *Mémoires* cet incident qui n'est guère à son honneur,

(103) Guerre. T. 141

(104) Les lieutenants-généraux pour la Basse et Haute-Auvergne touchaient chacun 3.000 livres sur les revenus de la province. Des pensions de 2.000 à 3.000 livres étaient attribuées à diverses personnes en récompense de services signalés. Sur un état des pensions par les Trésoriers de l'Epargne, je relève : « Le S[r] de Noailles, 3.000 livres ; le marquis de Canillac, 3.000 livres ; le S[r] de Montgon, 2.000 livres ; le S[r] du Terrail, 2.000 livres ; le S[r] de Laroque-Massebuan, 2.000 livres ; le S[r] de Murat, lieutenant-général à Riom, 1.800 livres.

(Aff. Etrang., France, 806, f° 190).

Digitized by Google

(105) Par contrat d'adjudication du... Son Eminence a acquis le domaine de Riom, chef et capitale du duché d'Auvergne et le greffe de la sénéchaussée et présidial de Riom.

Affermés pour chacun an, 8.200 livres.

Abbaye de la Chaise-Dieu, 18.630 livres.

Domaines de la Fère et d'Auvergne, 34.975 livres, y compris sans doute les seigneuries de Montrognon et de Chamalières.

(Cf. Lettres de Colbert. T. 1, p. 524. — Etats des biens appartenant à Monseigneur, en la présente année 1658).

(106) Cf. Lettres de Colbert, éd. P. Clément, T. 1, p. 77.

(107) Tabouret, célèbre maltôtier et banquier du Cardinal.

(108) Lettres de Colbert. T. 1, p. 169.

(109) Louis de Bourbon, comte de Soissons, était devenu son neveu par son mariage avec Olympe Mancini.

(110) Aff. Etrang., France. T. 276, f° 250.

(111) Ce passage laisse supposer que le duc d'Epernon était venu à plusieurs reprises en Auvergne pendant que son fils était retenu en Guyenne et qu'il y exerçait une sorte de pouvoir intérimaire.

(112) Allusion à la rigueur déployée dans le recouvrement des tailles.

(113) Bib. Nat. Franç., 20477, f° 285. — Le duc d'Epernon ne demeura pas longtemps en Auvergne. Il mourut à Paris le 21 juillet 1661, quatre mois après Mazarin.

(114) L'Auvergne avait obtenu l'exemption des quartiers d'hiver, moyennant un supplément de tailles dont la levée donnait lieu à toutes sortes de compromissions.

(115) Aff. Etrang., France, 1485, f°s 335-337.

(116) Le Dictionnaire statistique du Cantal, article *Aurillac* T. I, p. 144, passe sous silence les désordres et raconte ainsi l'incident : « Des troupes étant arrivées pour tenir garnison à Aurillac, les Consuls, en vertu de leurs privilèges, firent fermer les portes et écrivirent à l'abbé Manzieri, pour lors à Paris, le priant d'en obtenir le renvoi. L'abbé ne perdit pas de temps, obtint l'ordre et l'envoya de suite à Aurillac par courrier gagé à ses frais. Plus tard, les consuls voulurent le forcer à recevoir le remboursement de cette dépense ; il refusa d'abord, puis ayant accepté sur leurs instances, employa cette somme à faire une châsse d'argent pour les reliques de saint Géraud, les protestants ayant fait fondre l'ancienne. »

La lettre de Mazarin mérite plus de créance.

(117) L'un de ces traitants, le sieur de la Marquizière fit saisir à Issoire deux troupeaux de moutons appartenant à des marchands de Saint-Flour et les dirigea sur Paris. Il fallut envoyer d'urgence un exprès à Clermont pour obtenir de l'intendant la main levée des troupeaux. (Arch. dépt. du Puy-de-Dôme. C. 1624).

(118) Bib. Nat. Mélanges de Colbert. T. 52, f° 68.

(119) Des gens de qualité se faisaient à l'occasion chefs de brigands et déroutaient la justice. Voici un fait typique : « En avril 1654, la veille des Rameaux, François de Rochemure, *écuyer*, S[r] de Fraisse, aidé d'une trentaine d'individus, recrutés en Gévaudan et à Saint-Ureize, s'empare du château de Saint-Juery, appartenant à Jean Rigal d'Escorailles son beau-frère, chasse les domestiques, met tout au pillage.

D'Escorailles porte plainte. Un décret de prise de corps est rendu par le procureur du roi, mais lorsque les archers se présentent au château de Fraisse, pour se saisir de Rochemure, celui-ci exhibe un arrêt du Parlement qui ordonne de surseoir aux poursuites. Puis sur une nouvelle plainte, la Cour revenant sur sa première décision, confirme le décret de prise de corps. Entre temps, les malfaiteurs ont gagné la montagne. Ils échappent à toute sanction, en dépit des monitoires lus au prône dans toutes les paroisses (cf. Chevauchées).

(120) Aff. Etrang., France. T. 1485, f° 338.

(121) Aff. Etrang., France. T. 887, f° 6.

(122) cf. Goulas, *Mémoires*. T. 111, p. 371. — Montglat, *Mémoires* éd. Michaud. T. IV, p. 262. — Saint-Auloire, *Histoire de la Fronde*. T. 11, p. 375.

(123) Bibl. Nat. Clairambault, 1152, f° 295.

(124) Saint-Simon écrit en 1710 : « Le Parlement épouvanté de l'immensité de l'échange et qui d'ailleurs ne reconnaît de princes que ceux du sang, ne put se résoudre à en faire l'enregistrement *qui n'est pas encore consommé aujourd'hui*. Et il ajoute en note : « Cependant on finit par obtenir l'enregistrement *sur jussion expresse du roi*. » (*Mémoires*, éd. Chéruel. T. 14.)

(125) Cf. Corps diplomatique. T. 6, p. 189, col. 2.

(126) Cf. Mme de Motteville, *Mémoires*, éd. Michaud. T. 22, p. 503. Saint-Simon, *loc. cit.* : « Il (Turenne) acheva le mariage projeté du vivant du cardinal d'une des Mancini ses nièces avec le duc de Bouillon, son neveu. »

(127) Cf. Journal d'Ormesson. T. 11, p. 414.

(128) Cf. Journal de Dangean. T. 15, p. 170, note de Saint-Simon.

*(Fin).*

Digitized by Google

# Actes de la Société des Amis de l'Université

**Séance du 5 juin 1929.** — M. le Dr CANQUE préside. Il passe, dès la séance ouverte, la parole à M. SENÈZE qui doit faire un exposé sur l'Ecole Unique.

Tout de suite, M. SENÈZE explique qu'il se propose, dans sa causerie, d'être objectif et impartial. Il ne peut être question ni de propagande, ni de polémique. Il s'agit d'étudier, pour ainsi dire du point de vue historique, entre « Amis de l'Université », un problème posé dès le lendemain de la guerre, non seulement en France, mais dans un grand nombre de pays. Aussi bien, M. SENÈZE se défend-il de voir l'Ecole Unique telle qu'elle est comprise par les partis politiques, qu'ils acceptent la réforme ou la rejettent. Il remonte aux sources, à ceux qui, les premiers, ont posé la question : « les Compagnons de l'Université Nouvelle » ; puis il passe aux études du « Comité pour l'Ecole Unique » où travaillent surtout des représentants de tous les ordres de l'Enseignement.

En substance, les partisans de l'Ecole Unique poursuivent deux buts :

1° Au point de vue individuel : permettre à chacun d'atteindre le développement physique, intellectuel, moral que comportent ses facultés.

2° Au point de vue social : donner à la société, dans tous les domaines, un rendement supérieur en mettant chacun à sa place.

Ils proposent :

1° De mettre l'instruction, à tous les degrés, à la portée de tous les enfants par la *gratuité.*

2° D'assurer aux différents ordres d'enseignement, un recrutement rationnel par la *sélection-orientation.*

3° De supprimer le désordre actuel de nos institutions pédagogiques par la *coordination* et l'*organisation.*

Ils se préoccupent des droits de l'enfant, de ceux de la famille, de ceux de la société, du rôle de l'Etat. Ils savent qu'il est des questions troublantes, difficiles à résoudre : sélection, orientation, éducation religieuse, recrutement des professions manuelles, formation

Digitized by Google

des maîtres, objections d'ordre financier. Ils les étudient avec courage. Et ce n'est pas sans résultats. Déjà le problème de l'orientation professionnelle est posé sous une forme nouvelle. On tient, un peu partout, un plus grand compte des aptitudes de l'enfant, du jeune homme et, pour déceler ces aptitudes, la psychologie paraît avoir fait en ces dernières années des progrès considérables.

C'est peut-être un résultat aussi d'avoir amené nombre d'associations, de journaux, de revues, de personnes, à s'intéresser aux choses de l'enseignement, à l'éducation de l'enfance et de l'adolescence.

Les partisans de l'Ecole Unique ont voulu l'élévation de l'homme, la justice sociale, une société meilleure Ils peuvent se tromper quant aux moyens. Il faut rendre hommage à ceux d'entre eux qui ont étudié la réforme, en tout désintéressement.

L'exposé est terminé. MM. AUDOLLENT, M. VALLET, DOUCE, WALTZ, exposent différents points de vue, posent quelques questions. M. SENÈZE donne les explications complémentaires ainsi appelées. Et la séance, au cours de laquelle un problème délicat et difficile fut discuté en parfaite cordialité et courtoisie, est levée.

**Séance du 3 juillet 1929.** — M. le Dr CANQUE expose que sur la proposition de son président M. DOUSSET et de M. GIPOULON, la Chambre de Commerce Clermont-Issoire, dont le siège est Boulevard Trudaine, a voté une subvention de 1.000 francs aux « Amis de l'Université » pour l'exercice 1929. Plus 500 francs à titre de rappel pour les années 1927-1928.

L'Assemblée entière tient à s'associer à M. le Dr CANQUE pour exprimer sa gratitude à MM. DOUSSET, GIPOULON et à tous les membres de la Chambre de Commerce, pour la belle générosité dont bénéficie la Société des « Amis de l'Université ».

Clermont-Fd. — Imp. G. DELAUNAY *Le Gérant :* G. DELAUNAY.

Digitized by Google

## AVIS IMPORTANT

—·o·—

Nous sommes avisés que quelques-uns de nos abonnés n'auraient pas reçu le N° 1 du Tome 43 de la Revue (Janvier-Février 1929). Il y a aussi quelques erreurs d'adresses par suite de changements dont nous n'avons pas été prévenus.

Pour toute réclamation, s'adresser au Secrétaire Général : M. SENÈZE, Arlanc (Puy-de-Dôme).

---

N'oubliez pas de prévenir aussitôt le Secrétaire Général, en cas de changement d'adresse.

Digitized by Google

Digitized by Google

Juillet-Octobre 1929 Tome 43 — N° 4

# REVUE D'AUVERGNE

JUN 4 1930

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

## AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

(N° 231 de la collection)

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE G. DELAUNAY
40, Avenue des Etats-Unis
—
1929

Digitized by Google

## SOMMAIRE


Aux Amis de l'Université ..... 117-118
Les évolutions modernes de l'Art (E. DEZANDES) ..... 119-122
Etude Pédagogique (Mme VIANET) ..... 123-128
Observations sur l'origine du toponyme "Les Martres" (E. RHODES) 129-134
Aryas (J.-Michel CLÉMENT) ..... 135-137
Actes de la Société des Amis de l'Université ..... 138-139
La Villa Gallo-Romaine du Fournet ..... 140


N. B. Les auteurs sont seuls responsables des articles insérés dans la Revue. Ils peuvent se procurer, à leurs frais, des **tirages à part**. à la condition de faire savoir leurs intentions au Secrétaire, au plus tard en lui renvoyant les premières épreuves corrigées. Ils traiteront ensuite directement avec l'imprimerie.

# Société des Amis de l'Université de Clermont-Fd

*Siège Social* : **4, Rue Pascal, Clermont-Ferrand**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Président :* Dr CANQUE.

*Vice-Présidents :* MM. AUDOLLENT, DOUSSE, POMOT, DU RANQUET.

*Secrétaire Général :* M. SENÈZE.

*Trésorier :* M. GUILLAUME.

*Membres du Conseil :* Dr BALME, Dr CANY, MM. FRIC, GACHON, IMBERDIS.

*Réunions de la Société : le 1er mercredi de chaque mois, au siège, à 20 h. 30*

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres ; aucune condition spéciale n'est exigée. Les sociétaires peuvent assister aux réunions et reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne*.

Le montant total de la cotisation annuelle, partant du 1er Janvier de chaque année, est de 25 francs. Prix d'un numéro du tome en cours : 6 francs (port en sus). — Pour les prix des publications des années précédentes, se renseigner auprès du Secrétaire. Envoi d'un numéro spécimen contre 6 francs en timbres poste.

Les sociétaires et abonnés sont priés de payer leurs cotisations, chaque année, avant le 31 Janvier. Passé ce délai, elles seront mises en recouvrement à domicile, par la poste, majorées des frais de recouvrement et de quittance (2 fr. 50).

Adresser la correspondance : 1° pour les *objets généraux*, à M. le Président de la Société, 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand ; — 2° pour le *paiement* des cotisations et abonnements, à M. GUILLAUME, trésorier de la Société, 54, avenue du Limousin, Clermont-Ferrand, compte de chèques postaux : Clermont-Ferrand n° 114.90 ; — 3° pour *les communications, la rédaction, la distribution et la vente des publications*, à M. SENEZE, Directeur Ecole d'Application (Jaude) Clermont-Ferrand ; — 4° pour les *échanges de publications*, à M. le Bibliothécaire de la Société, à la Bibliothèque municipale et universitaire, 1, boulevard Lafayette, Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

# Aux "Amis de l'Université"

La *Revue d'Auvergne* a publié et publie des études, des communications, des essais de haute valeur. On en peut juger par le nombre de demandes d'achat de tel ou tel numéro, ancien ou récent, de la collection. Demandes émanant généralement de personnalités plus qu'honorablement connues et de milieux universitaires divers, français et étrangers.

De ce fait, notre *Revue* a rendu modestement des services précieux, présente un intérêt indéniable.

Nous voudrions ajouter à cet intérêt, à ces services, en faisant intervenir plus largement l'ensemble des sociétaires. Quelques-uns seulement apportent leur collaboration écrite. Les documents qu'ils nous donnent sont des morceaux de choix. Mais pourquoi le plus grand nombre, tout en se délectant des études bien venues, garde par devers soi certains renseignements précieux que tous nos lecteurs seraient heureux de connaître ?

**Les uns ont, parmi des papiers de famille, quelque contrat, quelque vente, de forme ou de stipulations originales ; d'autres, fouillant les vieux documents, ont découvert des actes curieux, aidant à comprendre le passé toujours un peu mystérieux du petit pays, permettant de rattacher l'histoire du village à l'histoire de la province, à l'histoire nationale ; d'autres encore possèdent des références sérieuses sur les richesses historiques, minéralogiques, etc., du sol, du sous-sol, dans le terroir où ils se sont fixés.**

Mais nous ne pouvons tout énumérer.

**Ainsi tous, plus particulièrement peut-être ceux que leur profession met à même de fouiller les archives : magistrats, membres du barreau, de l'enseignement public ou privé, du clergé, notaires, bibliothécaires, secrétaires de mairie, et tant d'autres, pourraient nous adresser, en indiquant rigoureusement la source, des pages dont chacun devine l'intérêt. Que disons-nous, des pages ! Quelques lignes si l'on veut, que nous publierons dans chaque numéro sous le titre : « *Les recherches de nos lecteurs* » en ajoutant « *communiqué par* M^r^, M^me^ *ou* M^elle^ *X..., Y..., Z...* ».**

Surtout ne tardons pas, que chacun nous fasse part de ses trouvailles au premier moment de loisir. La *Revue d'Auvergne*

Digitized by Google

deviendrait, en plus de ce qu'elle est déjà, une source d'indications précieuses sur les trésors artistiques, historiques et de tous genres de notre région.

*Pour le Conseil d'Administration,*
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

NOTA. — Toutes communications de cet ordre devront être adressées à *M. SENÈZE, Directeur Ecole d'Application, Jaude, Clermont-Ferrand.*

Nos correspondants nous obligeraient s'ils voulaient bien n'écrire qu'au recto des feuilles destinées à l'imprimerie.

---

Toutes réclamations pour numéros de la Revue d'Auvergne non parvenus à destination, tout changement d'adresse, doivent être signalés au Secrétaire Général.

Digitized by Google

# Les évolutions modernes de l'Art

## Relations Régionales

L'étude des évolutions modernes de l'Art est rendue particulièrement délicate par le manque de recul ; toutefois, l'intensité de ces évolutions est telle, que malgré la rapidité de leurs changements, elles laissent des traces sensibles.

Il est élémentaire de marquer que les manifestations d'Art sont, comme toujours, fonction de la période historique et de l'état général des régions et du monde ; et, dans leur fiévreuse bousculade nous pouvons apercevoir qu'elles essaient simplement de suivre les progrès, les changements de la vie moderne en pleine révolution : Cette vie perd toute analogie avec celle des époques passées, car s'y manifestent des influences multiples, puissantes et nouvelles :

D'abord et surtout l'influence scientifique qui est l'origine des bouleversements les plus profonds, les plus durables, avec la facilité, la rapidité des transports, la diffusion instantanée des évènements et de la pensée, la vision restituée et rapide de toutes les manifestations terrestres. Le mouvement, la vitesse réagissent sur tout et s'accélèrent constamment ; l'homme vit très vite, il n'a plus beaucoup de temps pour rêver, sa soif d'espace lui fait bousculer les étendues, sa vision est rapide, superficielle ; il vole à la poursuite de sensations où l'Art inconscient prend des formes spéciales.

Dans l'Art dominant, l'Architecture, l'influence Ingénieur devient considérable, les matériaux nouveaux s'imposent et culbutent un atavisme visuel de milliers d'années pour mettre en place des visions apocalyptiques que devront harmoniser les Architectes.

La vie mobile, errante, appelle une période artistique instable, inquiète, où l'on verra parfois le goût lui-même trébucher.

L'information, la diffusion intense de la chose écrite réagit dans des sens divers sur ce goût, mais elle est souvent sujette intéressée de la réclame ou d'un snobisme dont les clichés expressifs peuvent se glisser partout : le " sentiment de la couleur ", " de la forme ", la " sensibilité des lignes, des profils ", la " délicatesse des tons ", etc., etc., sont des semi-obscurités faciles.

Digitized by Google

La sonorité des mots, des expressions, qu'emploient certains écrivains modernes, semble suggérer aux auteurs eux-mêmes des illusions de beauté. Il est difficile de ne point se laisser prendre à la magie des phrases qui frappent vite les centres nerveux ; et pour beaucoup, les opinions toutes prêtes sont vraiement commodes. Ce leurre a parfois les solides fondations que lui procurent des hommes imminents dont la compétence visuelle est relative, car ils manquent de ces exercices pratiques qui seuls peuvent autoriser des opinions solides.

Les classes aisées de la société, qui par leur culture étaient autrefois des animatrices, ont très souvent des goûts en corrélation avec leur vie fiévreuse, elles réservent les périodes d'ennui à la maison familiale et à l'organisation d'un milieu de beauté ; les périodes de joie vont aux hôtels standarisés, propres et froids, ou le « Confort Moderne » transpose des formules universelles.

De plus, les visions de la Nature ont lieu sous un angle « Sport », qui marque certes la ...*beauté*... de la vitesse mais qui oublie trop souvent les beautés saines et fortes des lignes et des couleurs, les harmonies puissantes de la simple Nature. Il semble bien que là, il y ait dégénérescence, les joies visuelles sont par trop instantanées et photographiques ; le Tourisme et son organisation tâtonnante née d'hier, auront toujours des bases bien faibles · s'ils s'arrêtent, cas fréquent, aux simples formules matérielles. Il y a cependant dans le Tourisme, du Grand Art à la portée de beaucoup et l'on pourrait arriver à ce que ses joies soient dispensées aux masses qui déjà demandent au cinéma l'illusion de la réalité manquant à leur existence.

Nul ne peut nier l'influence actuelle et la puissance de diffusion du cinéma, de la T. S. F., des publications illustrées ; une vulgarisation scientifique intense les jette sur le marché sous la forme de succédanés d'Art appréciables et nouveaux qui ont sur nos goûts, sur nos visions des influences énormes. Ils apportent et répandent partout les Décors les plus osés qui réagissent fortement sur l'éducation générale.

Les Arts Industriels règnent en maîtres et suppriment ceux qui ne les suivent pas dans leur évolution incessante. Le vieux concept étrange et ...périmé des « Arts majeurs », des « Arts mineurs », qui proclamait classe d'extrême choix, aristocratie précieuse et dominante, les seuls peintres, sculpteurs, architectes, semble s'éteindre à notre époque. L'ironie du sort et aussi la puissance de l'intelligente initiative élève en ce moment les grands Décorateurs et fait un piédestal de richesse aux artisans réalisateurs, aux Industriels d'Art. S'ils veulent vivre, les peintres doivent descendre aux morceaux de la série décorative, les sculpteurs aux bibelots qui se diffusent, les architectes, dévorés par les constructeurs, doivent se plier à tous les désirs de la matière que bouleverse la science.

Digitized by Google

Cette évolution marque bien au fond l'étendue, l'emprise formidable et instinctive de l'Art, sa diffusion dans tous les milieux et son adaptation à toutes les mentalités. Il y a seulement un demi-siècle, une élite délimitée étroitement par son éducation, par sa richesse, pouvait seule prétendre au bénéfice de la beauté ; maintenant, une diffusion intense des transports entraîne les meubles, les étoffes, les bibelots, les gravures... et les formules d'Art dans les coins les plus reculés.

L'on peut regretter le traditionnalisme intégral qui, par les vêtements, les usages et tout l'ensemble de la vie provinciale constituait un phénomène collectif et une manifestation de race, de régionalisme ; il n'en est pas moins vrai que les libertés actuelles du goût, l'indépendance du choix des formes avec lesquelles les individus composent de la beauté dans leur cadre, sont, malgré quelqnes erreurs, des éléments éducatifs de premier ordre.

Cet Art libre, qui ne veut avoir de rapport avec les Arts passés que par les mêmes qualité d'ordre, de méthode, d'harmonie (n'oublions pas qu'à toutes les grandes époques les Arts furent « Modernes »), doit avoir des répercussions sur la vie Régionale et s'harmoniser avec les caractères des Régions et des races ; celles-ci ne peuvent disparaître devant le rationnalisme et la standarisation à outrance que poursuit une industrie envahissante, les caractères régionaux existent, leur atavisme perce à travers l'Education moderne, ils sont les éléments constitutifs de qui fut et qui sera Art Régional.

Cependant n'exagérons rien et sous le fallacieux et *faux* prétexte que l'Auvergnat doit être ...épais, lourd, sale et laid..., il ne faudrait point que ses Styles, nos Styles Modernes et Régionaux, se croient obligés, par un snobisme désolant, de ne se caractériser que par les excès de ces formules.

Son Architecture ne procédera point du Roman, même Auvergnat, car l'imitation servile d'une époque à mentalité infiniment spéciale ne convient plus à nos envolées. L'Auvergnat du XX^e^ siècle n'a point du tout l'intention d'étouffer, il est à l'avant-garde d'une civilisation qui aspire à l'air et à la lumière ; il vit dans le cadre d'une nature riche en couleurs fraîches et vibrantes. Il utilisera les matériaux modernes en assimilant les tonalités locales, les splendeurs des pierres du pays, il restera en harmonie avec les rudes conditions de son climat.

Mais de grâce, qu'il laisse à la chaude Provence ses Mas teintés de bauxite et que nos stations thermales, qui pourraient être si facilement belles, ne s'encombrent point de chalets normands et de villas basques. Qu'enfin nous soyons aussi un peu protégés du Palace

Digitized by Google

passe-partout, style « Caire-Côte d'Azur-Ostende » ; que ses habitués qui promènent trop souvent leur ennui et leurs œuillères par le monde puissent être intéressés par de beaux caractères régionaux.

Les intérieurs douillets et sobres garderont la sévérité chaude des essences du pays : les bois d'Auvergne sont aussi bois précieux par le travail délicat de ses artisans. La peinture et la sculpture, toujours décorative, harmoniseront les cadres et feront vivre les impressions modernes et fortes de la vieille race.

Enfin les Arts précieux du feu ajouteront leur note impérissable et s'inspireront de la pérennité des tons que leurs gigantesques ancêtres ont vomi en modelant nos montagnes.

Je crois que je m'égare un peu et que j'écris au futur pour une évolution prochaine mais toujours ...Moderne... des Auvergnats d'Auvergne. Certains (et ce n'est point une qualité traditionnelle de la race que ces retards « tétus »), répondent encore par les formules vieillies de l' « Art Nouveau », quand on leur parle « Art Moderne ».

Aussi ces opinions brèves sont-elles surtout un appel aux Amis de l'Université, afin que puisse être amorcé un effort d'Education Régionale d'Art, de vulgarisation des principes logiques qui doivent inspirer les Arts Modernes dans le Massif Central.

E. DEZANDES,
*Directeur de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts et des Arts Industriels de Clermont-Fd.*

---

L'article de M. DESSAL : « *Géographie du Peuplement préhistorique de l'Auvergne* », paru au N° 3-1929 de la « Revue d'Auvergne » est extrait d'un mémoire d'études supérieures provenant du Laboratoire de Géographie de la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, dirigé par le Professeur ARBOS.

Digitized by Google

# ÉTUDE PÉDAGOGIQUE

## LA LECTURE GLOBALE

Déjà dans les écoles maternelles, jardins d'enfants, au lieu de faire travailler l'enfant de façon fastidieuse et fatigante, on s'efforçait de lui faire connaître, tout en jouant, ce qui peut l'intéresser dans le monde qui l'entoure, cela par de nombreux exercices sensoriels, d'observation, des jeux d'initiation au vocabulaire, au calcul, etc... Il acquiert ainsi quelques connaissances et prend déjà de bonnes habitudes pour le travail futur à l'école primaire ou au lycée, car sa curiosité est éveillée et dirigée dans le bon sens.

Mais il restait encore, même à l'école maternelle, un enseignement qu'on abordait trop tôt et de façon trop livresque : c'est celui de la lecture.

On apprenait à l'enfant les lettres, puis l'assemblage des voyelles et des consonnes ; mais il était assez longtemps, surtout s'il n'était pas très bien doué, à pouvoir concrétiser de lui-même les mots ainsi formés : tout en connaissant les lettres c - r - a - y - o - n, par exemple, il ne se représentait pas de sitôt que ces lettres unies forment le nom de l'objet avec lequel il est si heureux de faire ses premiers essais de dessin.

La méthode nouvelle, dite méthode globale, satisfait cette curiosité de l'enfant ; il s'assimile les mots bien concrétisés et insérés ensuite dans des phrases simples.

On dit : méthode *nouvelle*, cependant dès le XVIIIe siècle quelques pédagogues entraîneurs de la masse essaient de faire comprendre qu'une méthode visuelle de lecture suivrait mieux le développement naturel de l'enfant car les perceptions visuelles précèdent les perceptions auditives, qu'en outre ce sont les plus nombreuses, les plus variées, les plus précises. Cette méthode est une application du principe de la méthode élémentaire d'instruction de Pestalozzi : « *voir et nommer* ». Pour apprendre à parler à son enfant, la mère part-elle de la lettre ? C'est quand on lui a *répété* souvent le nom de la personne, de l'animal ou de la chose qu'il voit que le petit essaie de le répéter ; et pour lui ce nom résume toute une phrase : au réveil, son « maman » veut dire : « maman, prends-moi » ; au moment de son repas, « maman, j'ai faim », etc.

Au début de notre siècle on envisagea sérieusement l'application de la méthode naturelle ; M. Compayré disait à ce sujet dans son cours de pédagogie : « Peut-être en viendra-t-on un jour à pratiquer usuellement

Digitized by Google

dans nos écoles cette méthode idéale. Mais on voit quels efforts elle exige de la part de l'instituteur. A vrai dire, le caractère général des réformes qu'a suggérées à la pédagogie moderne l'esprit d'innovation et de progrès, c'est de charger le maître de toute la peine dont on décharge l'élève. Il ne faut donc pas espérer, de longtemps encore, que la méthode que nous venons de décrire puisse se généraliser dans les écoles publiques ». Cependant c'est en 1904 que le docteur Decroly à Bruxelles, l'a mise au point et en pratique, l'appliquant avec fruit aux normaux et aux anormaux.

Pourquoi ne l'a-t-on pas appliquée plus tôt ? Comme pour tout essai nouveau, il fallait vaincre la routine, les préjugés des parents, la crainte que l'enfant soit plus long à acquérir le mécanisme de la lecture, le manque de directives précises et efficaces, la difficulté de se créer une méthode personnelle.

Jusqu'à l'an dernier, la méthode n'était pas ou presque pas appliquée dans le Puy-de-Dôme et l'Allier. Mais à cette époque Mme Coirault, inspectrice générale des écoles maternelles et des classes de perfectionnement, a fait, lors de son passage, quelques démonstrations de cette intéressante application pédagogique et elle a encouragé vivement les institutrices à y consacrer leurs efforts. Quelques mois plus tard, sous le patronage de Mme l'Inspectrice Générale et sur la demande de collègues des Maternelles, j'ai montré les résultats obtenus ainsi avec mes élèves.

Sans parler de mes différents essais avec des mutilés illettrés à l'école de rééducation des mutilés de guerre, j'ai montré à mes collègues les différents stades auxquels j'ai eu recours pour appliquer efficacement la méthode globale dans la classe de perfectionnement où j'exerce depuis trois ans et demi. Puis j'ai fait avec mes élèves une application du procédé actuel, celui que j'emploie depuis près de deux ans, naturellement avec retouches et annexes chaque fois que besoin. Je leur ai montré en quoi les tableaux composés diffèrent des tableaux traditionnels de lecture :

1° Je pars de la phrase (après la présentation globale du mot envisagé).

Ce point de départ peut être celui du choix personnel.

Pourquoi ai-je choisi le verbe *avoir* comme pivot de mes phrases du début ?

Parce que j'ai remarqué que c'était le verbe le plus employé par les élèves :

1° Comme exprimant *la possession* ; « j'ai un gâteau ».

2° Comme exprimant *l'état* ; « j'ai chaud, j'ai faim ».

3° Parce que *le passé composé* leur est très familier : « j'ai vu, j'ai touché ».

Digitized by Google

4° Même comme *remplaçant du verbe être* chez les débutants ; je m'ai fait mal, j'ai tombé, je m'ai brûlé, « j'ai été » pour « je suis allé ».

Ecoutez d'ailleurs une voix beaucoup plus autorisée que la mienne, celle de M. Jean Piaget, de Genève : « Le monologue est une fonction primitive et enfantine du langage », dans les phrases relevées au cours de ses observations à la Maison des Petits, nous lisons : « moi, *j'ai* un joli tas de pince-nez », moi, j'ai un fusil pour le tuer, moi, j'ai un cheval et j'ai aussi un fusil.

Après *avoir*, j'ai pris : *je vois, je touche*, expressions employées très fréquemment par les élèves de par leurs actions coutumières et de par les exercices sensoriels.

Par la suite, j'ai continué suivant mes observations journalières, l'enfant accompagnant souvent l'action en cours d'un soliloque suggestif pour le maître.

2° Les phrases choisies peuvent être très variées.

Cependant il ne faut pas croire qu'il s'agisse de prendre n'importe quel mot, de composer n'importe quelle phrase ; il faut que, tout en paraissant naturel à l'enfant, le choix des mots et phrases ait été étudié de près par l'éducateur, de même que l'ordre dans lequel il veut les inculquer. Quitte à l'appliquer sans étude approfondie et sans intérêt réel, je crois qu'il vaudrait encore mieux s'en tenir à l'ancienne méthode qui demande moins de personnalité et d'initiative.

Voyons maintenant si les résultats paient l'effort dépensé pour appliquer la méthode globale.

Même parmi les enfants normaux, combien nombreux sont ceux qui ont un faible pouvoir d'attention, qui ont besoin d'être intéressés vraiment pour que cette attention puisse être retenue ! Avec la méthode nouvelle, quand le petit a bien observé le crayon, par exemple, qu'on a regardé « comment il est fait dedans », qu'il a appris à distinguer le *grand* crayon du *petit* crayon, le crayon *neuf* du crayon *usé*, qu'il a vu comment on le taille et qu'il a essayé d'en tailler lui-même, qu'il a comparé une mine *dure* et une mine *tendre*, qu'il a examiné les crayons ordinaires et de jolis crayons de couleur, qu'il a vu que le crayon roule sur la table alors que la règle glisse, qu'il a dessiné et colorié les crayons observés, avec quelle joie il constate que « crayon » « ça s'écrit comme ça ! »

Puis quand il distingue bien ce mot concrétisé il dit en tenant un crayon : « j'ai un crayon », puis « je taille un crayon », « je dessine un crayon », etc.

Avec cette méthode, qui s'allie parfaitement aux centres d'intérêt, l'enfant lit à tout moment de la journée sans s'apercevoir qu'il y a

Digitized by Google

leçon de lecture ; nombreux sont les exercices complémentaires s'y prêtant : écriture, petit récit à la suite de l'exercice d'observation (pour les débutants le mot, pour les autres la phrase), exercices d'attention, de mémoire avec association d'idées, jeux de lecture divers, en dessin, calcul même.

Ainsi nombre de difficultés sont vaincues facilement ; d'après l'exemple précédent, l'enfant voit de lui-même que l'*y* se prononce *ill*. Quand il dit : « ce crayon est *rouge* » et qu'il le voit écrit, il n'est pas tenté de lire : « ce crayon est *rougue* ». Pas de syllabation, partant pas de débit haché et incompréhensif ; au lieu de dire : « cray-illon », l'élève dit en une seule émission : *crayon*. Le *e* final est vraiment muet ; on ne dit pas : plu-me, mais *plume* ; bal-le, mais *balle*. Il n'est pas tenté de lire le *mid* pour le *nid*, *dois* pour *bois*, *voilette* pour *violette*, etc.

Ici c'est le langage ordinaire de l'enfant, alors qu'avec la méthode syllabique il a sa prononciation courante et sa prononciation de lecture, ce qui fait que, même capable de lire un petit texte, il ne le comprend souvent pas et par suite ne s'y intéresse point. Le ton chantant est habituellement atténué, voire même supprimé, parce que l'enfant comprend tout de suite ce qu'il lit : il lit comme il parle.

Mlle Descœudres, la distinguée éducatrice génevoise, me citait, il y a quelque temps, dans une de ses lettres si intéressantes, le cas d'un garçon de 8 ans et demi, entré chez elle après n'avoir rien fait pendant plusieurs années à l'école primaire. « Il avait, me dit-elle, une grosse lacune de mémoire auditive, en sorte qu'il lui était impossible de se rappeler le nom des lettres et on n'avait jamais essayé avec lui que la méthode phonétique. Avec la méthode visuelle, ça a été un vrai miracle ; il fallait vraiment le voir pour le croire. Maintenant, après trois à quatre ans, il écrit de jolies petites lettres ».

Dans ma classe j'ai en particulier une enfant très sourde qui apprend à parler et à lire en même temps.

Enfin, voilà ce que personnellement je me suis permis de dire à mes collègues l'an dernier comme conclusion de ma causerie :

« Puisqu'il m'a fallu débuter en lecture, comme en toute autre matière, avec des enfants qui avaient fréquenté l'école pendant quatre, cinq, huit et même neuf ans, c'est bien que la méthode, *appliquée avec succès*, vaut la peine qu'on cherche à la faire sienne, cela avec toutes les variantes de son *initiative personnelle*, suivant les sujets.

Je suis persuadée que *vous réussirez avec vos enfants encore mieux que moi* avec mes petites deshéritées, d'autant plus que j'en ai vingt de 7 à 15 ans et de toutes mentalités.

Digitized by Google

Je vois cette méthode particulièrement utile non seulement à vous, à moi, mais aussi à *la collègue de village* qui doit occuper plusieurs sections à la fois et qui a souvent beaucoup de peine pour amener tout son monde à la lecture, au vocabulaire, au langage, à l'orthographe.

Or, je crois que vous reconnaîtrez avec moi combien cette ***méthode active*** est susceptible d'éveiller l'intelligence, de doter l'esprit d'une longue série de mots parlant vraiment à l'enfant, de l'amener particulièrement vite à la construction de phrases, enfin de lui faire acquérir de la façon la plus sûre et la plus rapide possible l'orthographe de mots dont il a acquis l'image, le dessin si vous voulez, par la ***mémoire visuelle*** (il a vu les objets), la ***mémoire auditive*** (il les a nommés), la ***mémoire motrice*** (il les a manipulés), et l'***intelligence*** (il les a incorporés à propos dans des phrases).

Je pense vraiment utile d'arriver à la vulgarisation de la méthode pour que parents et maîtres reconnaissent sa valeur et en désirent l'application.

Je serais heureuse si cet article pouvait engager parents et maîtres convaincus à me faire part de suggestions dont je pourrais faire profiter mes petites, et ceux non convaincus à donner les raisons de leur scepticisme à l'égard de la méthode ; les suggestions en cette voie n'en seraient peut-être pas moins fructueuses.

Il est évident que pour chaque leçon j'ai le matériel nécessaire et que chaque action indiquée est accomplie par l'élève.

### TABLEAU I

j'ai une plume
j'ai un crayon
j'ai un livre
j'ai une balle

### II

j'ai une plume et un crayon
j'ai un livre et une balle
la plume est usée
le crayon est usé
le livre est vert

### III

*(le, la, les, l')*

je vois la balle
j'ai la balle
je lance la balle
je vois le bol et l'assiette

### IV

*(ce sont les lettres mobiles)*

j'ai les lettres
je touche les lettres
je les mets sur la table
j'ai un livre, je lis
les élèves lisent
je me lève, les élèves se lèvent

### V

*(un, une, de, des)*

je vois une jolie balle
j'ai une jolie balle, je la lance
oh ! voilà un joli lit de poupée !
la dame fait le lit de poupée
je mets des perles sur la table
Mimi est joli *(c'est le baigneur)*

### VI

*(il, al, ol, el, elle)*

je vois le lit de poupée, il est petit mais joli.
voyez la belle poule ; c'est un animal utile.
voyez du sel ; il est dans la petite salière
j'ai versé du lait du bol dans la belle tasse

### VII

*(ou, our, an, am, en, em)*

je mets mes gants le dimanche.
papa lit souvent le journal.
j'ai joué à la poupée dans la cour.
voyez : l'encre est dans l'encrier.
la lampe est en cuivre ; elle a un verre.

Digitized by Google

VIII

*(on, om)*

je me sers de mon savon pour me laver.
avec mon crayon j'écris et je dessine.
si je suis sage, j'aurai des bonbons.
bonjour, chère maman et cher papa.
voilà du coton.

IX

*(ch, oi, oy)*

dans ma boîte je mets mes cartons de lecture et de calcul.
voyez nos chemises ; elles ont des jours échelle.
choisissons les perles blanches.
nous mettons chacune notre chapeau.

X

*(conjugaison)*

j'ai mon livre vert
tu as ton crayon
il a son cache-col
elle a son encrier
nous avons notre boîte
vous avez votre plume
ils ont des perles
elles ont des gants

XI

*(o, oh, au, eau)*

oh ! le gentil berceau,
c'est le berceau de Mimi
dans ce seau il y avait de la confiture.
versons de l'eau du bol dans le seau pour le laver
voyez des gâteaux
au milieu du pruneau il y a un noyau.

XII

*(termes de politesse)*

bonjour, maman.
bonsoir, papa.
au revoir, madame.
merci, mademoiselle.
pardon, madame.
merci et au revoir.
bonjour, monsieur.

XIII

*(prénoms des élèves)*

XIV

*(in, in, ain, aim, ein, eim)*

lavons bien nos mains tous les matins.
viens vers moi, au bureau.
cette ceinture est en cuir.
attention, ne déchirons pas les timbres ; ils coûtent cher.
le beau petit lapin dresse ses oreilles.

XV

*(eu, œ, œu, yeu)*

dessinons une feuille de tilleul.
cueillons des fleurs de tilleul pour faire des infusions.
touchons un œil.
touchons deux yeux.
peignons nos cheveux.
faisons un nœud de ruban.

XVI

*(c, k, qu, g, gu)*

voilà le poids d'un kilogramme.
nous mangeons des figues à quatre heures.
rangeons les baguettes des cerceaux

XVII

*(gn, ill)*

que nous sommes heureuse d'avoir un jeu de quilles !
au jardin nous avons vu des feuilles de vigne.
voyez une ligne de pêcheur.

XVIII

*(oin, ien)*

ce crayon est-il à toi ! oui, c'est le mien.
tiens ce livre, c'est le tien.
rangeons ces aiguilles et ce lien.
ces boîtes, ce sont les miennes.
sur mon cahier j'ai : bien

XIX

il y a sept jours dans une semaine : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche.
maintenant c'est le jour.
quand il fait noir, c'est la nuit

XX

il y a quatre saisons dans une année : le printemps, l'été, l'automne, l'hiver.
le printemps doux, l'été chaud, l'automne pluvieux, l'hiver froid, souvent très froid.

XXI

je touche mes cheveux,
mon front,
j'ai des yeux, un nez, deux joues, deux oreilles
je touche mes cils et mes sourcils.
voici mes paupières

XXII

voilà ma bouche, mes deux lèvres, mes dents, mes gencives, ma langue, mon menton, mon cou, mes épaules.

XXIII

j'ai deux bras, deux mains.
voici ma main droite.
voyez ma main gauche.
je nettoie bien mes ongles, je les brosse bien.

XXIV

j'ai cinq doigts à chaque main : le pouce, l'index, le majeur, l'annulaire et l'auriculaire.
A mes deux mains, j'ai dix doigts.

XXV

j'ai deux jambes.
voici mes cuisses, mes genoux, mes mollets, mes talons.
j'ai cinq doigts à chaque pied ; ils s'appellent des orteils.

Mme VIANET,

*Professeur de classe de perfectionnement*

(Ecole des Gravouses)

Digitized by Google

# *Observations sur l'origine du toponyme "Les Martres"*

Du fait que *Mons Martyrum* a donné Montmartre on en a conclu longtemps que le toponyme *Martre* évoquait l'idée de martyrs chrétiens, mais on est devenu moins affirmatif lorsqu'on a voulu en étudier scientifiquement l'étymologie.

Le maître de la toponymie française, Aug. Longnon, s'est borné à supposer très prudemment que, peut-être, *Martre* s'apparentait avec *martyrium*, mais, dans ces dernières années, deux linguistes sont devenus plus catégoriques et admettent nettement que *Martre* dérive de *martyr* ; aussi croyons-nous indispensable de reproduire littéralement leurs démonstrations.

D'après Dauzat le mot *Martre* qu'on rencontre plusieurs fois en toponymie y a pénétré, accentué sur l'*a*, sous une forme de la 3e déclinaison : *martyr*, génitif *martyris*, employée par Prudence et Tertullien. Les formes du Midi *Martres* (où il y a un *e* en langue d'Oc) représentent donc un pluriel *martyres*. Deux Martres dans le Puy-de-Dôme (les Martres de Veyre et le hameau des Martres, commune de la Chapelle-sur-Usson) avec la même finale sont féminines et relatives, par suite, à des saintes (1).

Pour Soyer, *martre* signifiant martyr en très vieux français, est l'aboutissant régulier de l'accusatif latin *martyrem* avec l'accent sur l'anté-pénultième. Ce mot peut aussi provenir du génitif pluriel *martyrum* qui a la même accentuation, exemple : Montmartre appelé au IXe siècle Mons Martyrum.

Le toponyme *Martre* peut donc signifier « *le martyr* » c'est-à-dire l'endroit où a été enterré un martyr : (*Ad*) *martyrem* ou « *le champ des martyrs* » : (*Ad*) *martyrum* en sous-entendant un mot comme *locum* ou *aream*.

Le toponyme *Martres* (avec un *s*) est l'aboutissant de *Martyres* : il signifie littéralement « *les Martyrs* », c'est-à-dire le champ des Martyrs ; (*Ad*) *Martyres*. La preuve de l'exactitude de cette étymologie est fournie par la forme latine du nom de lieu : les Martres (département de l'Aude) appelé : *Ad Martyres* dans un document de 1262.

(1) A. Dauzat : Noms de lieux, Paris, Delagrave. 1926.

Digitized by Google

Enfin, Soyer conclue ainsi : Martres indique, comme Martroi, un lieu sanctifié par la présence, authentique ou non, de corps ou reliques de martyrs ; il a été aussi employé, comme Martroi, pour désigner d'antiques nécropoles chrétiennes, voire même des cimetières païens (comme ceux de Martres-de-Veyre dans le Puy-de-Dôme et de Martres-Tolosane en Haute-Garonne), gallo-romains ou barbares pris à tort par le peuple pour des cimetières des premiers chrétiens (1).

Ainsi donc Soyer s'appuie sur une citation unique pour appuyer sa théorie ; malheureusement le vieil adage juridique *testis unis, testis nullus* s'applique également à la toponymie. En effet le Cartulaire de Sauxillanges (2) visant, du Xe au XIIe siècle, des terroirs de la région qui s'appellent aujourd'hui les Martres, nous donne les trois formes : terra quæ est *ad Martres*, vinea quæ dicitur *ad Martas*, vinea vocata *ad Martes*. Pour les Martres-sur-Morge nous lisons en 1483 au contraire : in loco *de Martris* juxta flumen Morgiœ (3), forme que nous retrouvons aux Martres Tolosane avant 1123 : S. Mancipus, prior *de Martris* (4) et en 1318 : Ecclesiastica loca... *de Martris* (5).

Plutôt que de nous égarer dans de stériles déductions grammaticales, adoptons une mesure radicale. Mettant délibérément de côté tout ce qui a été écrit sur la question, tout ce que nous savons ou croyons savoir, supposons que nous venons de découvrir pour la première fois le mot *Martres*, examinons-le sous toutes ses faces comme un mot totalement inconnu et voyons ce que la méthode expérimentale nous donnera à son sujet.

Si nous consultons le Dictionnaire des Postes nous trouvons des lieux dits : Martre ou Martres dans les départements suivants : Aude, Aveyron, Cantal, Dordogne, Gers, Gironde, Haute-Garonne, Haute-Loire, Haute-Vienne, Puy-de-Dôme et Var. Tenant pour négligeable l'unique exemple de Marthe (Pas-de-Calais) qui, d'après Soyer, se serait écrit anciennement Martre, nous constatons alors qu'au lieu d'être disséminés au hasard dans l'ensemble du territoire français, tous ces départements sont situés en pays de langue d'Oc ; nous nous le rappellerons au besoin.

---

(1) J. Soyer. Etude sur l'origine des toponymes Martroi et Martres. (*Revue des Etudes Anciennes*. Bordeaux, Féret, juillet-septembre 1925).

(2) Donniol. Cartulaire de Sauxillanges, 1864.

(3) Communication obligeante de l'abbé Genestier, curé des Martres-sur-Morge.

(4) Rôle des donations à l'hôpital de Jérusalem et au prieur Gérard dans le Toulousain, publié par Delaville Le Roulx. Cartulaire Général des hospitaliers, tome I.

(5) Limitation du diocèse de Prieux (Reg. Vat. LXVII, nº 664, Avignon, 22 février 1318. Bulle publiée par Vidal. I. N. Documents sur la province ecclésiastique de Toulouse nº XLIV. Que M. B. Faucher, archiviste départemental de la Haute-Garonne nous permette de lui renouveler ici l'expression de notre vive gratitude pour la communication de ces deux derniers textes.

Digitized by Google

Comme nous ne pouvons songer à étudier en détail ces onze départements, nous nous limiterons à l'Auvergne et plus spécialement au Puy-de-Dôme et nos observations pourront servir de points de comparaison s'il se fait ultérieurement un travail d'ensemble.

Dans le Cantal nous relevons, grâce à Amé (1) les lieux suivants : *La Croix de la Martre*, à Lieutadés : Le peuch de la Martre ; las Marties ; las Martres ; la Martie (1508). Lamartre (1662). Le champ des Cloux appelé le Puech de la Marthe (1686). Le puech de la Martre sive des Cloux (1730).

*Les Martres*, village de Drignac : Las Martres (1743). Las Martas (1778).

*Les Martres*, village de Ruines : Les Martres (1624).

*Le Puy des Martres* à Saint-Illide et le Suc des Martres au Vigean, qui sont des montagnes à vacherie comme La Martre à Giou-de-Manou.

A défaut d'un dictionnaire topographique du Puy-de-Dôme dont le besoin se fait de plus en plus sentir, Bouillet (2) nous donne les chefs-lieux de commune : *les Martres-de-Veyre, les Martres-d'Artières* et *les Martres-sur-Morge* et le hameau des *Martres* dans la commune de la Chapelle-sur-Usson ; il indique en outre quatre hameaux dits *La Martre* dans les communes de Champeix, Saint-Babel, Saulzet-le-Froid et Montmorin, plus la *Martre-Grande* et *la Martre-Petite* dans les communes d'Espirat et Reignat, mais cette énumération est incomplète : outre le quartier des Martres à Cébazat (3) et le terroir des Martres à Riom (4), nous avons nous-même accidentellement relevé la mention d'une vigne au terroir des Martres à Sauvagnat Sainte-Marthe dans un acte de 1633 et d'une autre vigne au terroir de la Martre, à Usson, en 1679. De plus un de Matharel s'intitulait seigneur de la Martre en 1731 (5) et Jean de Baron se disait aussi sieur de la Martre et de Bonne-Encontre (Courpière) en 1645 (6). Une consultation méthodique des matrices cadastrales montrerait, nous en sommes convaincu, que dans ce département, de nombreux terroirs s'appellent encore de nos jours *les Martres*.

Nous remarquons qu'en Auvergne le mot *Martre* est toujours précédé de l'article et qu'au singulier il est toujours du féminin. Malgré la difficulté apparente on peut également déterminer le genre des

(1) A. Amé. Dictionnaire Topographique du Cantal. Paris I. N., 1897.

(2) J. B. Bouillot. Dict. des lieux habités du Puy-de-Dôme.

(3) Archives Départementales. C. 2072.

(4) Edm. Morand. La chapelle de Saint-Don, près de Riom. Bull. historique et scientifique de l'Auvergne, nov.-déc. 1915.

(5) Arch. Dép. C. 1513.

(6) Abbé Adam. La confrérie des Pénitents de Courpière (Avenir du Plateau Central du 13 sept. 1929).

Digitized by Google

Martres bien que le cadastre ne distingue pas partout comme à Sauvagnat les Hautes-Martres et les Basses-Martres ; par la prononciation patoise (1) on constate que les Martres-de-Veyres, les Martres-d'Artières, les Martres-sur-Morge et les Martres de la Chapelle-sur-Usson sont du féminin, de même que les Martres Cantaliennes de Ruines et de Drignac, ce qui nous est confirmé pour ces dernières par la forme : *Las* Martres déjà citée. Nous n'avons pas eu le loisir de faire faire le même contrôle pour les Martres de Riom et de Cébazat, mais la vérification serait facile et nous pouvons donc tenir pour acquis que les Martres d'Auvergne sont du féminin.

Bien plus, s'il était possible de dépouiller les archives, on arriverait à établir que les lieux dits *la Martre* s'écrivaient jadis *les Martres*. Bien que le Cartulaire de Sauxillanges soit peu explicite au point de vue topographique, il y a bien des chances pour qu'il ait désigné le terroir de la Martre à Usson lorsqu'il parle d'une vigne. *Ad Martes* ou *ad Martas* et la Croix de la Martre est également dite : *las* Marties et *la* Martie ; *las* Martres et *la* Martre, ce qui est significatif.

L'Auvergne est en pays de langue d'Oc, ne l'oublions pas ; or pour désigner une femme-martyre, nos ancêtres disaient : *una martra* (2). La forme patoise : *las Martras* évoquerait donc le souvenir de femmes martyres et certaines nécropoles découvertes aux Martres-d'Artières et aux Martres-de-Veyre viendraient appuyer cette évocation mais c'est justement cette extravagance de martyrisations *exclusivement féminines et collectives* dans un rayon relativement restreint et dont, *nulle part*, la tradition locale n'a conservé le moindre souvenir qui éveille notre méfiance.

En effet les Martres de Cébazat ne sont qu'à 8 kilomètres de celles de Riom qui, elles-mêmes, sont à 14 kilomètres des Martres d'Artières et à 12 kilomètres des Martres-sur-Morge, de même qu'une dizaine de kilomètres séparent la Martre de Saint-Babel de celle d'Usson et de celles de Sauvagnat, ces dernières à 6 kilomètres de celle de Champeix, de telle sorte qu'en moins de 15 lieues on pourrait visiter les douze Martres connues du département.

Mais si nous poussons plus loin notre enquête nous arrivons à des constatations déconcertantes. Les Martres de Veyre se sont d'abord appelées *Anoiolum* (3), puis *Saint-Martial-les-Martres* (4) ; les Martres

(1) Relevé par Dauzat ou par les soins de notabilités locales que nous remercions ici.

(2) Notons que le masculin *martre* signifiant martyr ne figure dans aucun lexique de langue d'Oc ; c'est au contraire la forme même *martyr* que l'on trouve comme pour le français.

(3) Cartulaire de Sauxillanges.

(4) Arch. Dép. C. 2376.

Digitized by Google

d'Artières était primitivement *Saint-Martin-des-Allouches* (1) (S. Martinus de Allochiis) et ces deux villages ont ensuite emprunté leur nom actuel à un de leurs terroirs. Or la célèbre nécropole des Martres de Veyre n'est pas située sur la section C dite des Martres du plan cadastral de cette commune, mais bien à la Croix-du-Lot, section D dite des Champs-Grands, fort éloignée de la section C. De même les Martres d'Artières possèdent un terroir des Martres, mais c'est sur le terroir de Jarlot que fut découverte en 1756 la momie gallo-romaine et sur le terroir de Saint-Georges le groupe de « l'anguipède et du cavalier » du musée de Clermont, tandis que le terroir de Saint-Amand, dont le sol est parsemé de débris de poteries renferme « le Champ des Tombes » (2).

Le sol de l'Auvergne ne nous a pas encore livré tous ses secrets mais il est étrange de constater que jusqu'ici on n'a jamais rien trouvé sur les terroirs dits les Martres, mais seulement dans les environs et sur des terroirs portant un nom différent et nullement suggestif. C'est ainsi qu'à Riom, le terroir de Céret (anciennement Cerers) renferme une nécropole aux abords de l'antique Chapelle de Saint-Don (3) et se trouve voisin du terroir des Martres ; nous faisons la même remarque à Sauvagnat Sainte-Marthe, qui jusqu'au XVII^e^ siècle dépendait de Saint-Yvoine. Son terroir des Martres est à une certaine distance de la fameuse nécropole du Champ-Blanc (terroir de Couroulan ou Cros-Rolland), commune de Saint-Yvoine, nettement gallo-romaine, bien qu'on ait voulu voir en elle une station préhistorique de l'homme-singe. Rapprochons de cela qu'aux Martres de Drignac c'est sur le terroir des Garennes que de Ribier du Châtelet (4) place des vestiges gallo-romains et nous saisissons de moins en moins la corrélation qui aurait pu exister entre *les Martres* et les *martyres* puisqu'aux Martres nous ne trouvons pas la moindre trace d'une nécropole même païenne, à défaut de vestiges chrétiens.

Mais, à la réflexion, ce nom de Martres semble dégager une telle force mystérieuse que d'un terroir il arrive à s'imposer à la longue à un village, à un chef-lieu de commune même.

Et que faut-il penser de cette énigmatique chanson patoise que chantaient il y a une trentaine d'années (et que chantent peut-être encore) les petits bergers de Fournols d'Auvergne :

O soulei de vé la Matri
Venie vé nous atri
E non pas vé que la vieillas
Que se burlont la sola.

(O soleil des Martres, viens vers nous autres et non pas vers ces vieilles qui se brûlent la semelle.)

(1) Chabrol, Coutumes d'Auvergne, tome IV.
(2) Nous devons ces précisions à l'érudit abbé Redon, curé des Martres d'Artières
(3) Morand : ib. 1927.
(4) De Ribier du Châtelet, Dict. statistique du Cantal, Aurillac, Bonnet-Picut, 1853.

Digitized by Google

M. l'abbé Genestier, curé des Martres-sur-Morges, mais originaire de Fournols, qui veut bien nous communiquer ce précieux texte patois ainsi que sa traduction et qui l'a lui-même chanté dans sa jeunesse, ne peut s'expliquer cette mystérieuse invocation au soleil des Martres, étant donné qu'il n'a connaissance d'aucun lieu dit les Martres ou la Martre dans la région.

Puisque nous sommes en plein mystère, n'y aurait-il pas lieu de supposer que les bergers de Fournols invoquaient *les Matras*, perpétuant ainsi d'une façon inconsciente une survivance du paganisme gallo-romain?

Les *matræ* (génitif matrarum) étaient en effet de mystérieuses divinités tutélaires dont nous ignorons à peu près tout en dehors de leur nom.

Immédiatement on nous objectera la présence de ce *r* adventice qui déconcerte et que nous attribuerons, nous, à un phénomène d'épenthèse. « L'apparition d'une consonne épenthétique (généralement *l*, *r* ou *n*) nous apprend Anglade (1) est due à plusieurs causes : l'analogie, à ce qu'on appelle, faute de mieux, l'étymologie populaire. » Au fur et à mesure que se formait la langue d'Oc, les monuments païens se christianisaient, les souvenirs s'effaçaient et les *matræ* faisaient place dans l'esprit du peuple aux *martræ* ou martyres dont l'église lui narrait les supplices. Qui donc, au moyen-âge, avait conservé la mémoire de ces déesses que nous ne connaissons, nous, que par les inscriptions? Il semblerait qu'elles avaient un peu partout, en Auvergne du moins, des lieux qui leur étaient spécialement consacrés et qui ne devaient pas être violés par des sépultures puisque c'est dans leurs parages seulement qu'on observe les nécropoles.

Et la langue d'Oc, plus conservatrice que le français, maintient encore en de nombreux endroits la forme originale. Dauzat, Morand et nous-même avons constaté maintes fois la prononciation : la *Mâtre* et par métathèse Marte, Martie, Martas, Martes se trouvent dans les anciens titres, à commencer par le Cartulaire de Sauxillanges, ce qui renforce singulièrement notre thèse.

Les circonstances ne nous permettent pas de pousser plus loin notre enquête, pour le moment du moins ; aussi nous n'avons pas la prétention de considérer notre étymologie comme *définitive* ni d'avoir répondu à l'avance à toutes les objections. Du reste il n'est pas possible de se prononcer tant qu'un travail identique n'aura pas été fait dans les autres régions. Nous avons voulu montrer simplement qu'on n'était pas encore près de donner une étymologie *indiscutable* au mystérieux toponyme *les Martres*.

Emile RHODES.

(1) J. Anglade, Grammaire de l'ancien Provençal, Paris, Klienksieck, 1921.

Digitized by Google

# ARYAS

Au docteur Charvilhat :
*Sommes-nous des Aryens ?*
M. C.

L'Histoire ne commence et ne finit nulle part, dit Louis Blanc ; les faits dont se compose le train du monde présentent tant de confusions et ont entre eux des affinités si obscures qu'il n'est pas d'évènement dont on puisse marquer avec certitude, soit la cause première, soit l'aboutissement final.

Ces paroles trouvent de fréquentes applications au cours des recherches portant spécialement sur des origines historiques ; c'est ainsi qu'elles se justifient une fois de plus à propos des Aryas : on ne sait rien sur le noyau Aryen, si ce n'est qu'il prit rapidement une grande extension.

Quels pays occupaient-ils? Moréry indique dans son Dictionnaire que c'était un peuple d'Asie et qu'il fut conquis par les Gaulois, alors que Tacite les cite comme habitants d'une partie de l'Europe.

Mais ces auteurs, qui n'en font qu'une simple mention, sembleraient les envisager sous l'aspect d'une race à son déclin, quand W. Jones vient, en 1786, nous donner une idée de l'importance de ce peuple lorsqu'il écrit à propos de la langue parlée par les Aryas : Le sanscrit est d'une merveilleuse formation, plus parfait que le grec, plus riche que le latin, plus délicatement travaillé que l'un et l'autre. Il témoigne de rapports si étroits de parenté avec ces deux dernières langues que l'on ne peut les étudier toutes trois sans être convaincu *qu'elles sortent d'une même source* : des raisons sérieuses permettent de supposer que le *celte* et le gothique ont la même origine que le sanscrit.

En 1872, Johannès Schmidt confirmant l'opinion de W. Jones, professe que : dès les temps préhistoriques s'étendaient des Indes à l'Atlantique des peuples d'une *même famille* qui parlaient les dialectes différents d'une *même langue*.

Double confirmation de Moréry et de Tacite qui avaient vu des Aryas en Asie et en Europe, d'autant qu'il est généralement accepté que cette race s'étendait dans l'antiquité sur la plus grande partie de l'Europe et de l'Asie, si elle ne couvrait entièrement ces contrées.

Digitized by Google

A quoi attribuer leur développement extraordinaire, leur force de pénétration? — Rien ne nous oblige, dit un savant auteur, à nous représenter leurs expansions — appelées improprement conquêtes — comme tumultueuses et sanglantes : ils s'imposaient uniquement par leur supériorité intellectuelle qui leur permettait de se confondre avec la population autochtone sans la détruire. Voilà qui corrobore ce que l'on savait déjà du caractère pacifique et humain des Aryas.

Qu'étaient, au point de vue des stigmates anthropologiques, les Aryas du Rig-Veda? Personne ne nous l'apprend ; il en est de même de *ceux* de nos contrées : certains auteurs ont, en effet, la conviction que ces derniers ne doivent rien aux Aryas de l'Asie ; mais c'est en vain que l'on a cherché également en Europe le Centre Aryen d'où auraient essaimé les groupes ethniques destinés à la peupler, ou même à la civiliser, il n'a encore été émis aucune hypothèse suffisamment probante pour fixer l'opinion. Rien, non plus, au point de vue dolycocephalie ou brachycephalie : tout au plus constate-t-on, comme on pourrait le faire en tous lieux ou circonstances, que lorsque l'apport ou le mélange des blonds augmente, la taille moyenne, plus faible chez les bruns, s'élève également et que la brachycéphalie diminue ; mais peut-être, encore, n'y-a-t-il là qu'une question de latitude.

Heureusement, on perçoit dans cette obscurité relative, un point lumineux vers lequel convergent toutes les compétences qui ont eu à se prononcer sur ce cas particulier, et qui ne se prête, croyons-nous, à aucune objection ou controverse : les Aryas constituaient déjà, aux époques reculées, la plus belle et la plus riche aristocratie du monde connu, tant par leurs qualités de cœur que par l'élévation de leur esprit.

Peut-être, pourrait-on, ici, ouvrir une large parenthèse pour évoquer la légende (qui repose, comme la plupart des légendes, sur un fait historique) d'Astyanax ou Francus, fils d'Hector et d'Andromaque, survivant au désastre de Troie et se réfugiant en Europe ; mais cette prétendue histoire n'est peut-être que le symbole des émigrations Aryennes dans nos régions si l'on admet qu'elles aient eu lieu et qu'elles n'aient été antérieures à la ruine d'Ilion.

Examinons, avant de restituer au mot Arya son sens le plus couramment adopté, la définition de Max Muller, qui le traduit par : « celui qui laboure et qui cultive ». Cette interprétation, d'allure fantaisiste, nous ramène dans son imprécision, au paragraphe ci-dessus et impliquerait impérieusement un rapprochement entre cette donnée et l'explication des armes de Troie, si cette incursion, dans un domaine cependant mitoyen, ne nous écartait de l'objet principal de cet exposé.

Il est plus logique et préférable, donc, de nous en tenir, quant au mot Arya, à la signification généralement admise ; Hatzfeld veut qu'Arya

Digitized by Google

soit synonyme de « noble », quand un certain nombre de savants, parmi lesquels nous comptons Littré, estiment qu'il veut dire plus simplement : « de bonne famille », mais, d'après les plus érudits philologues orientalistes, son sens plein est : « Noble, excellent, fidèle, maître », termes qui résument et précisent des qualités et des vertus essentiellement celtiques, c'est-à-dire gauloises, c'est-à-dire françaises : trois dénominations successives d'un peuple d'une seule nation et d'une même race.

Aryenne ?

Dans l'affirmative, une certaine fierté s'imposerait tant en raison du sens et de la valeur propres du nom que par une sorte de respect atavique moral.

J.-Michel CLÉMENT.

---

## INTERCALATIONS ET TEXTES

### OPINIONS SUR LA LEÇON DE CHOSES

M. Paul DESJARDINS. — Un jardin d'expériences biologiques me paraît la meilleure classe pour un enfant de dix ans. Placer celui-ci sous la férule intègre de la nature vivante est vraiment le mettre à l'apprentissage de l'exactitude. S'il en a pris le pli, c'est un bienfait qui demeure. Mais la nature n'est pas seulement une correctrice sans complaisance, elle est encore une coopératrice ; l'enfant qui enterre deux haricots dans un pot et qui les fait pousser diversement selon les soins qu'il donne à l'un ou à l'autre, s'attelle avec la nature, la met de moitié dans son labeur, associe son ingéniosité à la sienne, c'est une symbiose. Voilà le genre de service que je voudrais pour notre école demander à l'histoire naturelle.....

M. CAULLERY. — L'enseignement des sciences doit débuter par des données concrètes ; mais on goûte peu les mathématiques avant l'âge de maturité, de 15 à 16 ans. On n'abordera les raisonnements abstraits qu'après les autres et les « leçons de choses » doivent former comme la première couche de l'éducation scientifique de 10 à 13 ans. Mais l'écueil est que les « leçons de choses » sont souvent devenues des leçons de mots.....

M. Paul DESJARDINS. — La leçon de chose est difficilement réalisable dans les écoles telles qu'elles sont organisées... On n'a pas l'univers sensible sous la main, aussi quantité de petits livres ornés du titre illusoire de « leçons de choses » ont été donnés à lire aux enfants qui doivent souvent les apprendre par cœur, d'où il suit que les prétendues leçons de choses sont devenues très vite elles aussi des leçons de mots... Il faut d'ailleurs remarquer que l'esprit ne se nourrissant pas de choses, mais d'idées, tout enseignement qui ne suggère pas des idées n'est qu'un poids mort. La leçon de choses sera une référence à l'objet, un correctif contre l'abstraction arbitraire, rien de plus. La leçon de choses est l'observation des choses, elle n'est pas la substance nourricière de l'enseignement ; mais elle en est le sel.

### D'UNE CULTURE SCIENTIFIQUE ET PHILOSOPHIQUE (Libres Entretiens)

*(Communiqué par M. le Dr CANQUE)*

Digitized by Google

# Actes de la Société des Amis de l'Université

**Séance du 9 Octobre 1929.** — M. le Dr CANQUE préside.

M. Emile RHODES (domaine du Chambon, Issoire), ancien magistrat, présente une communication particulièrement intéressante.

*Observations sur l'origine du toponyme : Les Martres.* — Nous ne saurions résumer ici cette communication sans la déformer. Elle est publiée intégralement dans ce numéro de la *Revue d'Auvergne.*

Signalons seulement que, sans prétendre donner une explication définitive, M. RHODES montre que le toponyme *Martre*, si fréquent en Auvergne (Les Martres-de-Veyre, Les Martres-d'Artière, Les Martres-sur-Morge, Les Martres, hameau de la Chapelle-sur-Usson...) n'évoque pas forcément l'idée de martyrs chrétiens comme on l'a cru longtemps. Ce pourrait être une survivance du paganisme gallo-romain, le toponyme ayant son origine dans la désignation « de mystérieuses divinités tutélaires dont nous ignorons à peu près tout en dehors de leur nom que nous ne connaissons que par les inscriptions ».

*La Nécropole de St-Yvoine.* — M. RHODES qui réside à proximité de la Nécropole et qui avait eu à l'étudier en vue de certains travaux personnels nous a fourni quelques précisions.

Il y a quelques années, en faisant les prestations pour réparer le chemin de la Grelottière, les habitants exhumèrent un sarcophage à proximité immédiate des sépultures qui se trouvent en bordure du chemin. Ce sarcophage qui ne contenait que des ossements fut transporté à St-Yvoine dans la cour de la maison ACHARD où il est encore visible.

Quant aux tombes fouillées qui ne sont pas toutes alignées Ouest-Est, certaines étaient recouvertes non pas de dalles, mais bien de tuiles à rebord dont M. RHODES a présenté un échantillon unanimement reconnu comme gallo-romain.

M. RHODES a ensuite soumis à l'assemblée des débris de poteries vernissées dont certaines portaient des décors en relief et qu'il a lui-même retirées des fouilles ; l'une d'elles était enfoncée à 0 m. 25 au-dessous des ossements ; il fait enfin connaître qu'une monnaie de bronze à l'effigie de Septime Sévère a été trouvée, il y a quelques années dans une parcelle profondément défoncée et à 3 ou 4 mètres

Digitized by Google

des tombes ; cette parcelle, de l'avis même de M. MILLON, fait incontestablement partie de la Nécropole.

Il ne peut donc plus y avoir aucun doute : ce gisement ne présente aucun caractère préhistorique et remonte tout au plus aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

Quant aux nègres qui y auraient été ensevelis (si toutefois les Anthropologistes les reconnaissent comme tels) leur présence peut très bien s'expliquer : d'après les renseignements fournis par les habitants, il existerait sur le même versant et à quelques centaines de mètres de la Nécropole, une villa gallo-romaine située aux abords de la fontaine du Fournet, mentionnée sur la carte d'état-major.

Cette villa aurait été l'objet, il y a une quarantaine d'années, de fouilles qui bien que sommaires, auraient fait découvrir des bronzes intéressants dont on a perdu la trace. On pourrait supposer alors que dans le personnel de cette villa se trouvaient des esclaves blancs ou noirs de races variées et dont le Champ Blanc etait le cimetière ; de là la diversité des types que M. MILLON croit avoir observée et certains ornements étranges, certains colliers de dents par exemple qu'on aurait trouvés. La classe sociale des défunts se serait alors manifestée par l'ensevelissement dans un sarcophage pour certains, par une tombe individuelle ou par une sorte de fosse commune pour d'autres.

Il serait à souhaiter que des fouilles méthodiques soient reprises soit à la Nécropole, soit à la villa du Fournet, mais il importerait alors qu'elles soient dirigées et étudiées sans idée préconçue.

M. le Docteur CANQUE, président de la Société, remercie vivement M. RHODES d'avoir fait bénéficier les « Amis de l'Université » d'un beau travail et par surcroît, d'avoir apporté des éclaircissements sur St-Yvoine. Il propose qu'une excursion soit organisée pour visiter la Nécropole.

Digitized by Google

# La Villa Gallo-Romaine du Fournet

*"L'Avenir du Puy-de-Dôme" du 6 Novembre signale qu'on peut trouver à ce sujet d'intéressants renseignements dans l'ouvrage intitulé :*

## RÉCITS D'UN TOURISTE AUVERGNAT

**par J.-B.-N. BIÉLAWSKI. Edité en 1887 à Issoire, imprimerie Claudius Caffard**

Aux pages 187 et suivantes, on lit :

.....

« Nous passons à Trezins pour descendre dans le fond du ravin de Boissac.

« Arrêtons-nous au lieu dit le Fournet où se trouve une très vieille fontaine : les sources d'ailleurs sourdent ici de toutes parts. Quoiqu'on n'aperçoive aucune trace extérieure de constructions, cet endroit solitaire a été habité jadis. A l'époque gallo-romaine il y eut assurément une villa qui dût disparaître sous l'invasion des Barbares.

« En pratiquant des fouilles dans son champ, sous une couche d'alluvions de 2 à 3 mètres d'épaisseur, un propriétaire de Saint-Yvoine, Etienne ARMAND, a trouvé des voûtes, des pierres de taille, des tronçons de murs, des pans de maçonnerie avec des lits de cendre et de charbon, mélangés d'ossements à demi-calcinés d'animaux, ainsi que des squelettes et des crânes humains ; ajoutez à cela deux fines statuettes en bronze, des fibules, épingles, poinçons et menus objets en ivoire ou en bronze, signes d'un luxe raffiné et d'une civilisation accomplie.

« De nombreux débris de vases gallo-romains à la pâte caractéristique sont disséminés au milieu de ces ruines et leur assignent une date.

« Nous en avons recueilli une certaine quantité et sommes même parvenus à reconstituer des vases et une magnifique soupière, presque dans son entier. Les dessins sont variés et témoignent du goût des artistes. La soupière est ornée d'un cercle de grands médaillons renfermant un *Eros*. Ailleurs, nous voyons des aigles écartelées, alternant avec les danses lascives d'un satyre et d'une bacchante, des courses de chars (quadriges), des signes cabalistiques, des zodiaques, etc... Un vase qui remonte au temps de Domitien Trajan, représente Diogène...

« On lit parfois les noms des potiers et d'ouvriers qui vivaient à l'époque d'Adrien et d'Antonin, par exemple : ALBUCI OF (ficina) ; — BALBINI M (anu) de la main de Balbinus ; — IVNAB (Banui) en rétrogradant ; — QUINTILLIANI M (anu) ouvrier d'Albucus.

« En continuant notre route, nous passons au domaine de Boissac, qui appartient à la famille Vimal. Le mot Boissac vient du germanique Busch, en basse latinité Boscus : les Boissières, le Bouchet, la Bussière sont synonymes.

« Dans la falaise basaltique exposée au midi on remarque deux grottes qui ont été habitées dans les temps préhistoriques et où l'on ne peut parvenir qu'à l'aide d'une échelle ».

.....

Clermont-Fd. — Imp. G. DELAUNAY *Le Gérant :* G. DELAUNAY.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Novembre-Décembre 1929 Tome 43 – N° 5

# REVUE D'AUVERGNE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

## AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

(N° 232 de la collection)

EXCHANGE JUN 4

LIBRARY OF THE UNIVERSITY

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE G. DELAUNAY
40, Avenue des Etats-Unis
—
1929

Digitized by Google

## SOMMAIRE

La vie rurale dans les bassins de Brioude et d'Issoire (BRUHAT). 141-167
La rue du Rempart existe-t-elle encore à Clermont (IMBERDIS) . 168-169
Actes de la Société des Amis de l'Université . ..... 170-172
Sur quelques poteries gallo-romaines de Clermont-Fd (WALTZ) 170-171
Sur une inscription funéraire (Dr CANQUE)... ..... ..... 171

---

N. B. – Les auteurs sont seuls responsables des articles insérés dans la Revue. Ils peuvent se procurer, à leurs frais, des **tirages à part**, à la condition de faire savoir leurs intentions au Secrétaire, au plus tard en lui renvoyant les premières épreuves corrigées. Ils traiteront ensuite directement avec l'imprimerie.

---

## Société des Amis de l'Université de Clermont-Fd

*Siège Social* : **4, Rue Pascal, Clermont-Ferrand**

---

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Président :* Dr CANQUE.
*Vice-Présidents :* MM. AUDOLLENT, DOUSSE, POMOT, DU RANQUET.
*Secrétaire Général :* M. SENÈZE.
*Trésorier :* M. GUILLAUME.
*Membres du Conseil :* Dr BALME, Dr CANY, MM. FRIC, GACHON, IMBERDIS.
***Réunions de la Société** : le 1er mercredi de chaque mois, au siège, à 20 h. 30*

---

Pour faire partie de la Société, il faut être présenté par deux membres ; aucune condition spéciale n'est exigée. Les sociétaires peuvent assister aux réunions et reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne*.

Le montant total de la cotisation annuelle, partant du 1er Janvier de chaque année, est de 25 francs. Prix d'un numéro du tome en cours : 6 francs (port en sus). — Pour les prix des publications des années précédentes, se renseigner auprès du Secrétaire. Envoi d'un numéro spécimen contre 6 francs en timbres poste.

Les sociétaires et abonnés sont priés de payer leurs cotisations, chaque année, avant le 31 Janvier. Passé ce délai, elles seront mises en recouvrement à domicile, par la poste, majorées des frais de recouvrement et de quittance (2 fr. 50).

Adresser la correspondance : 1° pour les *objets généraux*, à M. le Président de la Société, 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand ; — 2° pour le *paiement* des cotisations et abonnements, à M. GUILLAUME, trésorier de la Société, 54, avenue du Limousin, Clermont-Ferrand, compte de chèques postaux : Clermont-Ferrand n° 114.90 ; — 3° pour *les communications, la rédaction, la distribution et la vente des publications*, à M. SENEZE, Directeur Ecole d'Application (Jaude) Clermont-Ferrand ; – 4° pour les *échanges de publications*, à M. le Bibliothécaire de la Société, à la Bibliothèque municipale et universitaire, 1, boulevard Lafayette, Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

# La Vie Rurale dans les Bassins de Brioude et d'Issoire

## LES RESSOURCES - LA POPULATION

### ESSAI DE GÉOGRAPHIE HUMAINE

par **BRUHAT**

*Ancien Élève de l'École Normale Supérieure*

*Agrégé de l'Université*

Travail d'Etudes Supérieures au Laboratoire de Géographie de La Sorbonne

## L'ÉVOLUTION DES CULTURES

### Le Chanvre

Le chanvre occupait jadis une place importante dans l'économie de la région. On le cultivait de préférence dans les terres basses et fertiles, dans les « chènevières ». Ce mot sert encore aujourd'hui pour désigner un champ particulièrement riche. Les communes qui n'avaient aucune parcelle de leur territoire dans la plaine venaient à la belle saison louer des terres sur les bords de l'Allier ou acheter des récoltes de chanvre sur pied. Cette culture donnait à la plaine un aspect qui n'est plus le sien aujourd'hui, à la place des betteraves et des prairies se dressaient de vastes plantations qui dépassaient deux mètres et donnaient à distance l'impression de taillis épais d'un vert sombre. En août, on cueillait d'abord les plants mâles, longs et durs, puis les porte-graines. Des gerbes énormes retenues par de grosses pierres s'entassaient au fond des rivières pour le rouissage. Et la culture du chanvre était si répandue que l'eau en était corrompue et que chaque année un arrêté municipal interdisait les bains à cette époque (1). Dix jours après, on exposait le chanvre au soleil, on le treillait en cassant sa tige en morceaux pour la séparer de

(1) Almanach de Brioude, 1927, page 95.

Digitized by Google

son écorce. Les débris n'étaient pas perdus, car le bout du fétu trempé dans le soufre remplaçait les allumettes, alors inconnues. C'était au tour du peigneur de débarrasser le chanvre de ses impuretés (1). Il allait de village en village ; son outillage était très simple, il comprenait quatre « tsardes », cardes aux dents acérées et recourbées qu'il portait sur son épaule, deux devant, deux derrière. Il s'installait sur le palier des maisons et cardait en lançant le chanvre d'une carde à l'autre.

Il est assez difficile de calculer avec une certaine précision l'importance des terres cultivées en chanvre. Nous savons qu'en frimaire an III (2), on ensemençait de chènevières dans le district d'Issoire des terres qui de tout temps avaient produit des grains. En 1821 (3) l'étendue des terrains cultivés en chanvre augmente encore, car la baisse du prix des grains a fait faire cette spéculation à plusieurs propriétaires. En 1823 du moment de l'établissement du cadastre les chènevières occupaient autant d'espace que les prairies dans la petite commune de Fontannes. En 1852 les statistiques comptent dans le canton de Saint-Germain-Lembron 41 hectares semés de chanvre, 88 dans celui d'Issoire et 52 dans celui de Jumeaux (4). La graine que n'absorbe pas l'ensemencement est convertie en huile qui se consomme sur place. Il n'y avait pas d'ateliers de cordage, mais comme le peigneur, le cordier s'en allait de maison en maison ; il est pourtant intéressant de noter que la région fournissait en cordes les bateliers et les mariniers de l'Allier (5). Les tisserands étaient assez nombreux dans les deux arrondissements de Brioude et d'Issoire, mais ils ne travaillaient que sur commande, pour l'usage privé des habitants. Une statistique de thermidor an II (6) nous montre que chaque commune avait plusieurs « tisseurs » et que parfois comme dans les villages du Breuil et de Flat on pouvait fabriquer jusqu'à quatre qualités de toiles (7).

On peut dater de 1875-80 la décadence véritable du chanvre. Elle s'explique par le développement des voies de communication qui a permis une arrivée plus facile des chanvres étrangers. Cependant dès 1852 le maire de Sauxillanges (8) signale que dans sa commune la culture du chanvre a perdu considérablement. « La baisse des prix, dit-il, provient de l'importation des chanvres étrangers dont nos produits ne peuvent soutenir la concurrence. » En vain, a-t-on essayé de maintenir artificiellement la culture du chanvre par l'octroi de primes et de récompenses

(1) Almanach de Brioude, 1922, page 120.
(2) Archives départementales du Puy-de-Dôme, L. 811.
(3) Archives départementales du Puy-de-Dôme, M. 0559.
(4) Archives départementales du Puy-de-Dôme, M. 060.
(5) Archives départementales du Puy-de-Dôme, M. 0610.
(6) Archives départementales du Puy-de-Dôme, L. 4372.
(7) En 1790 l'aune de première qualité valait 2 livres 5 sols.
(8) Archives départementales du Puy-de-Dôme, M. 0610.

Digitized by Google

(1900-1905). Cette culture était irrémédiablement condamnée. Aujourd'hui elle a complètement disparu. Le tisserand villageois a pu se maintenir encore quelque temps dans les campagnes, le « tisseur » n'est plus de nos jours qu'un surnom populaire qu'on donne aux familles qui ont compté jadis un des leurs comme tisserand.

## La Vigne

La région qui nous occupe est une région très propre à la culture de la vigne. Les hivers ne sont point trop rigoureux, les étés sont chauds et l'humidité de l'automne n'est pas telle qu'elle puisse empêcher le raisin de mûrir. Les terrasses avec leur sol rocailleux et sec, semblent des terrains prédestinés, car les gelées printanières sont beaucoup plus redoutables sur les bords mêmes de l'Allier. Un vieux dicton de Brioude dit : « Qui a vigne sur côtes, a souliers, qui a vigne en plaine n'a pas même sabots ». Aussi la Limagne fut-elle considérée de tous temps comme « le pays du vin » (1). Aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, la vigne joue déjà un rôle important dans l'économie du pays. Le Brivadois est avant tout un vigneron, et en 1746 lorsque le Chapitre veut assembler les paysans « il fait courir des émissaires dans toutes les vignes » (2). En 1698 l'intendant de la province d'Auvergne déclare : « La Limagne... est pleine de collines et de vallées qui forment des vignobles très beaux et très fertiles ». Mais la culture de la vigne ne se développe encore que lentement. C'est ce qui explique la boutade de Chabrol dans les coutumes d'Auvergne. « La nature a refusé l'eau à Brioude, mais ne l'a pas dédommagée par les vins (3). » Arthur Joung insiste aussi sur la mauvaise qualité des vins du pays. En effet, si la vigne était passablement cultivée, les cépages n'étaient pas appropriés au climat et au sol, les ceps étaient mal taillés, la maturité retardée et les vins âpres et durs. On ne plantait la vigne que dans les plus mauvaises terres, partout ailleurs on devait semer du blé. D'ailleurs de très rigoureux décrets frappaient quiconque aurait voulu étendre sa vigne aux dépens des champs cultivés. L'intendant d'Auvergne rappelait en 1733 « qu'à l'égard des vignes qui auraient été placées dans des terrains propres à porter du blé, foin, ou légumes — et où l'on faisait une de ces différentes récoltes avant la plantation des vignes, elles seront toutes arrachées indistinctement (4) ».

D'autre part, le vin se vendait mal. D'Ormesson l'intendant d'Auvergne nous dit dans son rapport de 1698 « qu'on est obligé de le consommer dans la province, et de le donner à si bas prix par le défaut de commerce et d'argent qu'il ne vaut pas, commune année, plus d'un sol la

(1) Un autre dicton pour Issoire : « Bon vin à boire, belles filles à voir. »
(2) Saint-Férréol, *Notices*, Tome III, page 219.
(3) *Coustumes d'Auvergne*, Paris, Plany, 1648, Tome I.
(4) Edits de 1733 confirmant ceux de 1688, 1725, 1731. Cités par Saint-Férréol *Notices*, Tome II.

Digitized by Google

pinte et que dans les années abondantes on en est embarrassé (1) » Mais c'est du début du XIXe siècle que date le véritable développement de la vigne dans ces plaines. Dès l'Empire les progrès sont très marqués. Sur la commune de Brioude, il n'y avait au XVIIIe siècle que 6.000 œuvres (2) de vignes et sous l'Empire il y en avait déjà 6.219 (3). On améliore les cépages, au cep pineau, on substitue le gamay qui donne un vin excellent et se conservant plus longtemps ; on perfectionne les procédés de culture et les rendements s'améliorent. L'accession de nombreux paysans sans terres à la propriété foncière favorise le développement d'une culture qui est entre toutes celle qui exige le plus de soin. Les obstacles administratifs qui, au XVIIIe siècle, s'opposaient à l'élargissement du territoire cultivé en vignes ont cédé sous la Révolution. On ne consacrait jadis à la culture de la vigne que des terres peu propres à celle des céréales « tandis qu'aujourd'hui non seulement l'on a planté des vignes dans de très bons terrains, mais encore dans ceux que la division de la propriété a fait défricher... depuis 1789 on remarque des plaines entières susceptibles de rapporter des blés et des chanvres et qui sont plantées en vignes... » (4). La production ne cesse de s'accroître durant tout le XIXe siècle. En 1825, 33 % de la commune d'Issoire était cultivée en vignes, et en 1817 la vigne occupait 25 % du territoire de la commune de Brioude ; en 1854 il y avait dans le seul arrondissement d'Issoire 8.360 hectares de vignes (5), avec une production annuelle de 167.654 hectolitres. Et à cet effet les chiffres d'hectolitres de vin constatés à l'octroi de la ville de Brioude sont intéressants à citer : (6)

| | |
|---|---|
| 1860 | 14.062 Hect. |
| 1861 | 12.915 |
| 1862 | 90.011 |
| 1863 | 17.472 |
| 1864 | 17.733 |
| 1865 | 11.482 |
| 1866 | 18.749 |
| 1867 | 21.015 |
| 1868 | 21.879 |
| 1869 | 21.571 |

Le marché lui-même s'améliore. Les bateaux qui descendent l'Allier emportent les vins d'Auvergne jusqu'à Paris ; mais lorsque les

(1) Rapport de d'Ormesson.
(2) L'œuvre : 5 ares 5 centiares.
(3) Saint-Férréol. *Notices*, Tome II.
(4) Archives départementales du Puy-de-Dôme, M. 0700.
(5) Archives départementales du Puy-de-Dôme, M. 0610.
(6) Cités par Deuilier: Dictionnaire des lieux habités, édition revue en 1867, page 165.

Digitized by Google

chemins de fer apparurent, il fut difficile aux vins des Limagnes de vaincre la concurrence des vignobles du Midi.

Il serait faux de voir dans le phylloxéra la seule cause de la crise. Lorsqu'il apparut, les vignobles d'Auvergne étaient en passe de subir une crise très grave pour des raisons d'ordre commercial. En 1884 le phylloxéra se montre brusquement dans un vignoble du plateau de Chomaget à la limite des communes de Beaumont et de Brioude. Les paysans ne veulent pas encore laisser traiter la vigne avec le sulfure de carbone et le sulfo-carbonate de potasse (1). Au Broc des taches sont constatées en 1886 et à Saint-Germain-Lembron en 1888 (2) ; au Broc entre 1890 et 1893 le tiers du vignoble disparaît (3). L'importation des vins se fait brusquement plus grande, et l'exportation diminue de moitié ; nous n'avons pas pu nous procurer les chiffres spéciaux aux régions qui nous intéressent mais voici les résultats d'ensemble pour le département du Puy-de-Dôme (4) :

| | Importation | Exportation |
|---|---|---|
| 1897. . . . . | 524.492 Hect. | 967.513 |
| 1898. . . . . | 595.283 | 958.645 |
| 1899. . . . . | 648.396 | 1.019.181 |
| 1900. . . . . | 593.359 | 617.771 |
| 1901. . . . . | 850.000 | 560.000 |

Mais il est d'autres causes à cette décadence que le phylloxéra. C'est en premier lieu la concurrence des vins du Midi, de tous temps la question du marché est une de celles qui ont préoccupé le plus l'attention des vignerons auvergnats. Dès 1828 le sous-préfet d'Issoire écrivait : « ... La récolte du vin sera très abondante, on ne sait si les propriétaires de vignes doivent s'en réjouir, il est peut être à craindre qu'ils ne puissent pas se procurer assez de tonneaux pour contenir les produits de la nouvelle récolte, étant donné qu'ils n'ont pas vendu ceux de l'année précédente (5). » Comment résister aux vins du Languedoc? Là-bas, la propriété est grande, le paysan peut faire des avances. Ici la propriété est petite, le vigneron est obligé de vendre quelquefois son vin moins cher pour être payé au comptant, parce qu'il manque de capitaux. Ces vins du Midi envahissent les marchés qui étaient autrefois réservés aux vins d'Auvergne. « Jadis, dit un rapport du Syndicat de Nonette (6) nos vins étaient achetés par le commerce en gros et exporté à Paris et dans la région stéphanoise, et consommés par le petit commerce

(1) Saint-Férréol. *Mémoires.* Tome IV, page 45.
(2) Archives départementales du Puy-de-Dôme, M. 0616.
(3) Archives départementales du Puy-de-Dôme, M. 0614.
(4) Archives départementales du Puy-de-Dôme, M. 0598.
(5) Archives départementales du Puy-de-Dôme, M. 0552.
(6) Archives départementales dy Puy-de-Dôme, M. 0598.

Digitized by Google

des parties montagneuses. » — Tous ces marchés et le marché auvergnat lui-même sont envahis par les vins du Languedoc. Il s'est produit, d'autre part, une certaine dépréciation des vins d'Auvergne. De plus en plus on avait une tendance à cultiver la vigne partout, même dans les plaines ; un texte de 1829 (1) nous signale... « que ceci déprécie le vin parce que les vins procurés par des sols humides et gras sont abondants, mais mauvais et on est obligé de les mélanger avec des vins de coteau ». De plus, au moment de la grande prospérité du vignoble du Puy-de-Dôme, il s'était établi dans les principaux centres de commerce des vins du pays, de soi-disant commissionnaires en vins d'Auvergne... « qui n'étaient ni vins, ni d'Auvergne » (2). Tout cela contribuait pour beaucoup à la dépréciation du vin d'Auvergne et par conséquent à sa mévente. Et cette crise apparaît avec une netteté encore plus grande si l'on songe que la main-d'œuvre diminue chaque jour davantage et qu'il faut pourtant à la vigne des ouvriers habiles et nombreux, et avant même que le phylloxéra apparaisse on voyait ça et là sur les collines et les terrasses les prairies remplacer les vignes.

En tout cas, cette crise de 1885-1900 a fait diminuer l'étendue des territoires cultivés en vignes. En 1854 il y avait dans l'arrondissement d'Issoire 8.360 hectares plantés en vignes, il n'y en a plus que 5.753 en 1902. Et au risque de paraître monotone, nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que de donner les résultats les plus caractéristiques, de notre enquête commune par commune :

| | 1814 | 1914 |
|---|---|---|
| Brioude | 333 Hect. | 78 |
| Cohade | 58 | 4 |
| Frugières | 20 | 3 |
| Fontannes | 46 | 32 |
| Paulhac | 123 | 14 |
| Azerat | 73 | 10 |
| Bourboule | 17 | 6 |
| Vezezoux | 84 | 21 |
| Beaulieu | 150 | 52 |
| Auzat-sur-Allier | 275 | 92 |
| Vergongheon | 62 | 38 |
| Charbonnier | 16 | 8 |
| Jumeaux | 170 | 47 |
| Issoire | 611 | 112 |

Si pour toutes ces communes nous faisons le total nous avons pour 1814 le chiffre de 2.178 hectares et pour 1914 celui de 517. C'est donc à

(1) Archives départementales du Puy-de-Dôme, M. 0700.
(2) Archives départementales du Puy-de-Dôme, 1902, M. 0598.

Digitized by Google

peine si les vignes couvrent aujourd'hui le quart du territoire qu'elles occupaient au début du siècle dernier.

Malgré tout, le paysan a fait un effort pour reconquérir le terrain qu'il avait perdu, et l'on a tenté ça et là la reconstitution du vignoble. C'est certes une tâche difficile, à une première mise de fonds nécessitée par la reconstitution s'ajoutent les frais journaliers de culture qui variaient avant la guerre entre 200 et 800 francs l'hectare. Quand on replante en plants greffés, le prix de revient est encore plus élevé ; ces ceps une fois plantés il faut attendre au moins trois ans avant de récolter. Et encore n'est-ce que la cinquième année que le rendement commence à être rémunérateur. Et puis le paysan des Limagnes a déjà perdu l'habitude de la vigne, et il s'accoutume lentement à des cultures nouvelles. Mais certains facteurs favorisent la reconstitution du vignoble, ce sont d'abord les efforts incessants du gouvernement et des conseils généraux ; c'est aussi la cherté du vin qui s'est manifestée surtout depuis la guerre, et c'est enfin le fait qu'en maints endroits de ces plaines la terre ne peut donner autre chose que de la vigne. Tout cela est bien mis en lumière par un rapport du Conseil général de la Haute-Loire dont nous donnons l'essentiel... « La surface plantée en vignes, après être tombée à près de 1.500 hectares en 1916 et en avoir occupé plus de 4.000 dans le département il y a trente ans, augmente régulièrement depuis quelques années. Les cours élevés des vins, le retour d'années plus favorables à cette culture en sont évidemment les facteurs les plus efficients. D'autres jouent : meilleure défense contre les maladies, plantation de cépages, producteurs directs... Cette culture seule permet sur beaucoup de points de nos vallées de tirer parti de terrains pénibles mais bien exposés. Les cultivateurs ont fouillé le roc, apporté de la terre, construit des murailles pour contenir ces « paillats » qui maintenant s'ils étaient abandonnés s'écrouleraient vers l'Allier. » (1).

Le vignoble a été reconstitué tantôt en plants « directs » tantôt en plants « greffés » (2).

Ces plants directs sont des cépages américains (Rupestris du Lot, Rupestris 1202, Riparia et Rupestris 3309). Ils donnent un vin fort en couleur, mais pauvre en alcool, il se conserve peu sur 20 paysans, 15 ne peuvent le conserver. Mais ces plants sont robustes, ils exigent moins de soins, moins de temps et le paysan tend à n'être plus un vigneron et les cépages américains dominent dans la plaine de Brioude.

---

(1) Conseil général de la Haute-Loire, 1921, 2e session.

(2) Je tiens beaucoup de renseignements sur la vigne, les céréales et les prairies, d'une conversation que j'ai eu avec le professeur d'agriculture de Brioude, M. Aufrère.

Digitized by Google

Les plants greffés donnent un vin meilleur, mais ils exigent beaucoup de soins. Il faut sulfater quatre fois par an, souvent jusqu'à sept ou huit fois et après chaque sulfatage, il faut procéder au poudrage. Ces plants sont utilisés dans les meilleures terres de la Limagne et de Brioude où ils ne jouent d'ailleurs qu'un rôle insignifiant, par contre ce sont eux qui occupent la place la plus importante dans le Lembron et dans la Limagne d'Issoire.

Dans nos plaines la plantation se fait à la main, après que la terre a été « fossoyée » au moins quatre fois, cette opération ne peut se faire ici qu'à la houe, le cep doit être soutenu par un tuteur ; ailleurs on emploie le système des fils de fer, dans la Limagne, on échalasse. Ensuite on taille, et on lie ; on sulfate et enfin on vendange. La vendange n'est plus maintenant qu'une opération familiale, au cours de laquelle pourtant les villages semblent reprendre un aspect qui était le leur jadis. En ce qui concerne la vinification, il y a peu de temps encore, on ignorait les méthodes nouvelles. D'ailleurs le manque de capitaux, la faible importance de la récolte étaient un obstacle à leur application. La vendange était jetée dans la cuve dès qu'elle arrivait de la vigne ; pendant cinq ou six jours on la foulait aux pieds. Au bout de quinze jours on tirait le vin nouveau ; ce vin était resté trop longtemps dans la cuve et tout le parfum s'échappait, la fermentation se faisait en vase ouvert. Aujourd'hui quelques procédés nouveaux ont été introduits et le pressoir devient d'un usage courant.

Telle est l'évolution subie par la culture de la vigne dans les Limagnes. Elle était à l'origine une des cultures caractéristiques du pays, elle n'est plus qu'une culture d'appoint. Les vins d'Auvergne s'en allaient autrefois dans la région parisienne, aujourd'hui ils ne suffisent même pas au marché local et c'est à peine si l'on peut noter une petite exportation vers le bassin houillier de Saint-Etienne. Dans toute les communes que nous avons parcourues nous avons eu l'impression que le paysan ne désirait plus qu'une chose : produire la quantité de vin qui est nécessaire à sa consommation.

## Les Céréales

Le chanvre disparaît et la vigne diminue. Les céréales et les prairies se disputent la place laissée vide ; il importe donc maintenant d'étudier ces deux aspects bien caractéristiques, et en quelque sorte rivaux de l'économie nouvelle.

De tous temps, les Limagnes furent considérées comme la terre des céréales par excellence. C'est ce que montrent déjà tous les rapports d'intendants à la fin du XVII^e^ siècle et dans le courant du XVIII^e^. Dans

Digitized by Google

la plaine d'Issoire (1), bien qu'il se vendît pas mal de grains à Saint-Germain-Lembron, à Champeix, à Sauxillanges, à Besse et à Ardes, le marché d'Issoire était le seul important, car les ventes se faisaient alors le plus souvent sur les marchés, soit en quantité effective, soit en échantillon, toutefois, il s'effectuait 1/10e des ventes dans les greniers particuliers. Brioude plus en amont jouait le même rôle qu'Issoire ; dans la halle aux grains, les boulangers venaient eux-mêmes quérir le blé et se préoccupaient ensuite de le faire moudre. Nous avons pu voir les pancartes du marché aux XVIIIe et XIXe siècles et ainsi nous avons saisi de très près toute l'importance commerciale de Brioude et nous avons vu le rôle important qu'y jouait la question des céréales. Les statistiques de germinal an II (2) déterminent par les chiffres suivants le rôle des céréales dans l'économie de la Limagne d'Issoire.

Canton d'Issoire :
26.000 septéries = 20.000 hectares

Canton de Brassac :
11.000 septéries = 8.000 hectares

Saint-Germain-Lembron :
12.000 septéries = 9.000 hectares

Sauxillanges :
19.000 septéries = 14.000 hectares

Nous ne donnons ces chiffres qu'avec de très grandes réserves. Car il est difficile d'évaluer avec quelque précision la valeur de la septérie, et d'autre part le cadre administratif du canton nous fait déborder et de beaucoup sur des communes qui sont en dehors de la Limagne proprement dite. Pourtant ces chiffres sont intéressants dans la mesure où ils confirment l'impression qu'on a en parcourant ces plaines : c'est que les céréales sont de plus en plus en recul elles aussi.

Mais, nous allons choisir neuf communes caractéristiques et nous pourrons alors peut-être dégager quelques conclusions plus nettes. D'une manière générale, les labours diminuent, mais le blé garde une place importante.

| | 1814 | 1914 |
|---|---|---|
| Cohade | 817 Hect.-Labours | 483 |
| Fontannes | 610 | 527 |
| Madriat | 336 | 240 |
| Vézézoux | 291 | 251 |
| Auzat-sur-Allier | 842 | 489 |
| Jumeaux | 260 | 123 |

(1) Archives départementales du Puy-de-Dôme, M. 0553.
(2) Archives départementales du Puy-de-Dôme, L. 818.

Digitized by Google

Certaines communes font pourtant exception :

| | | |
|---|---|---|
| Bournoncle. . . . . | 803 | 1.293 |
| Beaulieu. . . . . | 501 | 588 |

Au total pour ces neuf communes en 1814, 5.155 hectares de labours contre seulement 4.784 en 1914 ; il y a donc une réelle diminution des terres cultivées. Elle apparaît encore plus nettement si nous remarquons qu'elle atteint presque la moitié dans la commune d'Auzat et qu'elle la dépasse dans celle de Jumeaux. Il n'est pas possible que les céréales n'aient pas été quelque peu atteintes dans cette diminution générale des terres labourées, mais nous n'avons aucune statistique détaillée pour 1814. Voyons dans cet ensemble quelle est la part respective des différentes céréales :

Sur les 4.784 hectares de labours, les statistiques nous donnent 1.545 hectares de blé et 543 d'avoine.

Viennent ensuite l'orge et le seigle, le blé occupe donc presque le tiers des terres labourées ; d'ailleurs à Fontannes il s'étend sur presque la moitié des labours. C'est un blé d'hiver deux espèces sont particulièrement utilisées ; le blé rouge, barbu poulard qu'on désigne sous le nom de froment rouge, et un blé tendre, sans barbes, à épis couverts d'une couche glauque cireuse ainsi que la paille et que l'on nomme froment bleu. On faisait, il y a quelques années, pas mal de blé glacé dur dans la plaine d'Issoire, ce blé était envoyé aux fabriques de pâtes alimentaires à Clermont, mais on y a presque renoncé depuis. L'*avoine* est après le blé la céréale qui joue le plus grand rôle dans l'économie générale de ces plaines ; on en distingue deux espèces ; celles qu'on récolte dans les terres basses, elles sont plus pesantes et plus substantielles, et celles qui poussent sur les collines et les terrasses, elles ont un poids bien inférieur. Quant au *seigle*, il est cultivé ça et là dans les terres les plus sèches du pourtour, mais il tend de plus en plus dans ces régions à être remplacé par le méteil : deux chiffres nous le montrent :

| Arrondissement de Brioude : | 1925 | 1926 |
|---|---|---|
| Seigle . . . . . | 9.021 Hect. | 6.400 |
| Méteil . . . . . | 747 | 1.999 |

Dans cette concurrence entre les prairies et les céréales, il semble bien que les prairies aient désormais conquis l'avantage. Pourtant les Limagnes restent un pays de céréales, et surtout elles restent, les chiffres nous le montrent bien, le pays du blé. Certes, ni Issoire, ni Brioude ne sont plus de gros marchés à blé, les halles aux grains sont silencieuses. Mais c'est uniquement parce que les conditions du marché ont changé, le blé ne vient plus directement au bourg, ce sont les meuniers qui s'en vont le chercher de ferme en ferme. Et la présence de quelques gros

Digitized by Google

moulins, modernisés et très actifs suffirait à nous prouver que le blé n'a pas encore complètement disparu du pays.

## L'Elevage

Pour qui a connu l'ancienne Limagne uniquement couverte de vignes et de céréales, c'est une chose surprenante de voir l'aspect bocage qu'elle revêt parfois. Et pourtant il s'est produit ici une évolution semblable à celle qui s'est produite dans plusieurs régions de la France — et par l'extension des plantes fourragères cette évolution atteint aussi bien la plaine proprement dite que les régions plus pauvres (collines et terrasses).

La main-d'œuvre est rare, or il faut moins de bras pour faire valoir une prairie que pour travailler un champ ; d'autre part, la crise de la vigne a laissé déserts pas mal d'espaces et naturellement la pâture les a progressivement envahis. Les plantes fourragères occupent une place de plus en plus large dans le territoire des communes ; à Cohade, par exemple, leur importance devient aussi grande que celle du blé (222 hectares contre 260). Les trèfles et les raves ont remplacé la vigne et quelquefois le seigle dans les collines et sur les terrasses, tandis que sur les bords mêmes de l'Allier les betteraves (1) succédaient aux chanvres. Le trèfle est généralement le trèfle violet, il ne demande que peu d'éléments calcaires et la première année il donne une coupe importante. En octobre on fait généralement pâturer les trèfles par les vaches à lait et les élèves. L'année suivante on récolte deux coupes, l'une principale en juillet, et un « regain » en septembre. L'on « rompt » le trèfle pour les semailles de blé ou de pommes de terre. La rave est la rave dite « d'Auvergne » ; elle n'a pas besoin, pour se développer des chaleurs de l'été. Son développement est d'ailleurs très rapide, semée à la mi-août, on la récolte fin novembre. Et nos paysans comptent beaucoup sur elle pour améliorer le bétail local. Quant à la betterave fourragère, elle exige beaucoup de soins, deux binages dont un de démariage — et les cultivateurs en trouvent les rendements insuffisants. Malgré tout son extension va en croissant, car elle pousse bien dans les alluvions de l'Allier. On la récolte en octobre, et on fait pour l'hiver de vastes silos dans les champs. Là aussi pour être plus précis, il nous faudra comparer le

(1) Des essais de betterave sucrière ont été faits dans la plaine du Breuil ; elles étaient envoyées à la sucrerie Bourdon qui avait d'ailleurs des agents dans la région.

Digitized by Google

cadastre de 1814 et celui de 1914. Voici pour les communes les plus caractéristiques :

| | 1814 prairies | 1914 |
|---|---|---|
| Brioude | 74 hectares | 159 |
| Cohade | 18 | 97 |
| Frugières | 83 | 153 |
| Fontannes | 43 | 196 |
| Paulhac | 54 | 76 |
| Azerat | 61 | 154 |
| Bournoncle | 31 | 60 |
| Vezezoux | 39 | 43 |
| Beaulieu | 17 | 20 |
| Vergongheon | 73 | 147 |

Donc, si nous prenons l'ensemble de ces dix communes nous avions en 1814, 493 hectares en prairies, et au début du XX^e siècle, nous en avons 1.115 ; l'étendue des herbages a donc largement doublé ; ça et là, à Cohade, elle a quadruplé et à Fontannes, elle a quintuplé. Dans la plaine les prairies sont irriguées, et le système employé est un système par « déversement ». La pente des terrains est généralement trop forte pour permettre la submersion. On barre la rivière perpendiculairement à la direction de la rive. Puis on détache d'un angle du barrage avec la berge, un canal d'amener, c'est parfois un ruisseau important car il peut à la fois alimenter un moulin et arroser des prairies (c'est le cas pour la plaine de Brioude). Ce « béal » suit la partie la plus élevée de l'espace à irriguer. De distance en distance partent des rigoles de distribution qui sont elles-mêmes régulièrement ramifiées en rigoles de déversement. On fait deux coupes, mais le foin est peu estimé et les paysans lui préfèrent celui des terrasses et des collines où l'on ne fait qu'une seule coupe. Jadis les foins se vendaient (1). Les achats se faisaient sans l'intermédiaire d'un courtier. Les propriétaires vendaient eux-mêmes sur place leur foin, sainfoin et luzerne, les acheteurs se chargeaient ordinairement d'exploiter les fourrages et étaient dans l'usage de les payer à la Saint-Martin ou à la Noël. Aujourd'hui le foin ne se vend guère, il est tout entier consommé dans la ferme, et encore faut-il souvent pour qu'il suffise, le mêler à de la paille d'avoine.

Ces conditions étant données, est-ce à dire que nous ayons un élevage en grand pour la « viande » ou le lait ? Non, et pour de multiples raisons, d'abord les céréales, nous l'avons vu, tiennent une assez large place dans l'économie générale, d'autre part, le morcellement de la

(1) Archives départementales du Puy-de-Dôme, M. 0552.

Digitized by Google

propriété est tel qu'il limite le développement de l'élevage. La propriété moyenne est de cinq hectares, à supposer que ces cinq hectares soient couverts de prairies il n'y a pas là de quoi nourrir un très vaste troupeau. Chaque propriétaire s'est contenté de doubler ou de tripler le nombre des bêtes et ce changement a été assez important pour laisser quelques traces dans les statistiques :

| Espèce bovine : | 1872 (1) | 1926 |
|---|---|---|
| Cohade | 324 | 522 |
| Frugières-le-Pin | 256 | 340 |
| Fontannes | 253 | 516 |
| Paulhac | 169 | 300 |
| Azerat | 230 | 450 |
| Bournoncle | 380 | 469 |

Dans ces six communes, il y avait donc en 1872, 1.612 têtes de gros bétail. Il y en a aujourd'hui 2.897 et pourtant en 1872 le mouvement était déjà bien amorcé, puisqu'un texte de 1825 (2) signale que « l'usage des prairies artificielles fait de grands progrès ».

Le paysan s'est donc contenté d'augmenter dans une certaine mesure la production du beurre, mais surtout il a élevé les veaux pour la boucherie. Les marchés aux veaux ont pris depuis plusieurs années une activité nouvelle, tel village semble mort ne s'éveille qu'au jour du marché aux veaux, chaque semaine 80 veaux arrivent sur la place de Saint-Germain-Lembron. Ce bétail sert d'abord à la consommation mais une partie importante est aussi exportée vers Paris et vers le Midi. En 1905 de la gare d'Issoire partaient chaque année 4.146 têtes de gros bétail et nous avons tout lieu de croire qu'il y avait dans ce total nombre de veaux (3). Nous n'avons pu avoir les chiffres plus récents, mais ce mouvement d'exportation est sans aucun doute allé en augmentant. Un fait nous a été signalé, mais nous ne pouvons pas en élargir la portée, car nous n'en avons pas trouvé de traces ailleurs. A Bournoncle, chaque paysan dispose de plusieurs chèvres, avec leur lait il engraisse les veaux ; double avantage, il y a une économie du lait de vache avec lequel on fait le beurre et d'autre part les veaux n'en sont que plus appréciés. Ailleurs, nous avons observé une tendance nouvelle qui, elle, tend de plus en plus à se généraliser. Le paysan vend toujours des veaux, mais il achète des génisses qu'il élève lui-même. Les fermes ne se sont pas encore adaptées à ces conditions nouvelles ; l'évolution vers l'élevage est très nette, les chiffres que nous avons cités sont probants, mais elle se

(1) Malègue. Statistique du département de la Haute-Loire, 1873.
(2) Archives départementales du Puy-de-Dôme, M. 0552.
(3) Bonnefoy. Statistique générale du Puy-de-Dôme, 1905.

Digitized by Google

fait de manière anarchique ; en quelque sorte à l'intérieur de chaque domaine, sans aucun lien d'ensemble.

Cette plaine étant une région de passage, les paysans fréquentant tantôt les foires du Cantal, tantôt celles du Velay ou du Livradois, il n'y a pas d'unité de races dans le gros bétail. La Salers est excellente, à Aurillac, elle donne jusqu'à 4.000 kilogrammes de lait en dix mois. L'Aubrac est une bête rustique qui réussit bien dans ces pays, où les vaches doivent souvent faire le travail des bœufs. On trouve également la Limousine et la Ferrandaise. Quant à la race du Mezenc, la Mezine, elle a été introduite par des montagnards immigrés, mais elle est en voie de disparition. La bête qui semble de plus en plus dominer est la Montbéliarde, c'est à la fois une vache de travail et une vache laitière ; elle correspond donc parfaitement aux besoins des paysans des Limagnes.

Le pays est assez favorable à l'élevage du mouton : des collines, des plateaux au sol sec, et dans la plaine elle-même les chaumes après la moisson. Et enfin, bien rares sont les communes qui n'ont pas une partie de leur territoire dans les landes qui couvrent les terrains anciens. La race du pays est une race très appréciée ; c'est le bizet de Chiblac (petit village en amont de Brioude), dont le « petit gigot » est paraît-il très recherché par tous les bouchers au moment de l'été. Et pourtant tous les chiffres que nous avons pu nous procurer montrent que le nombre des moutons diminue chaque jour. En voici quelques-uns pris parmi les plus caractéristiques :

| Têtes de moutons | 1872 | 1926 |
|---|---|---|
| Frugières-le-Pin | 2.082 | 525 |
| Fontannes | 381 | 190 |
| Cohade | 1.421 | 300 |
| Azerat | 2.140 | 410 |
| Bournoncle | 650 | 600 |

Dans ces cinq communes de la Limagne de Brioude, il y avait il y a à peine plus d'un demi-siècle, 6.670 moutons, il n'y en a aujourd'hui guère plus de 2.000. Les troupeaux ont donc en moyenne diminué d'un tiers ; d'ailleurs bien rares sont les véritables troupeaux. Chaque paysan a quelques moutons, qui une dizaine, qui une vingtaine.

Les raisons de cette diminution ? elles sont faciles à découvrir. Telle terre qui était autrefois abandonnée au pacage des moutons est maintenant devenue une prairie où l'on envoie paître les vaches ; dans telle autre on a fait de la luzerne et du trèfle. Et puis n'entretient pas qui veut, un troupeau de moutons, il faut un homme habile et expérimenté. Notre pays se dépeuple et les véritables bergers sont de plus en plus rares. C'est pourquoi l'élevage du mouton n'est plus qu'un élevage d'appoint.

Digitized by Google

Les bassins du Haut-Allier sont formés de terrains extrêmement variés. C'est une conclusion que l'on peut dégager d'une étude même rapide du milieu physique : terres humides sur les bords de l'Allier, alluvions riches de la plaine proprement dite sans cesse remaniées par les crues fréquentes, terres plus sèches et caillouteuses des terrasses, champs argileux ou calcaires des collines tertiaires. N'y a-t-il pas là comme une promesse de cultures variées et nombreuses ?

Si l'on ajoute d'autre part que nous avons affaire dans ces bassins à un climat beaucoup plus doux que dans les montagnes (moyenne annuelle 13°, dans les montagnes 4°) on comprendra que la végétation y soit ainsi beaucoup plus riche. Certes les pluies ne sont pas abondantes, il ne tombe pas à Brioude plus de 600 m/m, mais les possibilités d'irrigation sont dans la plaine telles que l'on ne souffre pas de la sécheresse. Il n'en est pas de même sur les terrains les plus élevés et sur les collines où le développement agricole est très souvent arrêté par le manque d'eau.

Telles sont les possibilités agricoles des petites limagnes. Mais le milieu physique est impuissant à nous expliquer toute la vie économique du pays, et en particulier, il ne peut justifier l'évolution qui s'est dessinée très nettement au cours du XIX^e siècle. Certaines cultures comme le chanvre ont complètement disparu, d'autres ont subi une très grave crise dont elles ne se relèveront jamais comme la vigne ; et certaines formes de l'économie rurale, comme l'élevage, ont pris depuis plusieurs années une place prépondérante. Tous ces changements seraient absolument inintelligibles si nous ne faisions à chaque instant, intervenir le facteur humain qui choisit sans cesse entre les « possibilités » que lui offre la nature.

Notre intention est donc d'étudier cette évolution de la vie rurale, en dressant en face un tableau rapide de la population dans ces hauts bassins de l'Allier.

## LA POPULATION (1)

La densité moyenne est assez faible dans les régions purement agricoles, puisque dans la plaine de Brioude elle ne dépasse pas 38 habitants, si l'on ne tient pas compte de la population agglomérée dans la ville même de Brioude.

Malgré tout, ces petites plaines au sol fertile formèrent de très bonne heure des centres de peuplement, tandis qu'on délaissait encore les côtes âpres des sommets granitiques du Livradois et du Velay.

(1) Je suis particulièrement reconnaissant à M. Bonnefoy (Directeur au collège du préventorium de Chavaniac) qui a bien voulu me communiquer le résultat de ses enquêtes personnelles.

Digitized by Google

Beaucoup de sites datent de l'époque gauloise, autant qu'on puisse le déterminer avec quelque certitude d'après la seule étude des noms (1). De tous temps la région de Brioude fut rattachée aux terres riches de la grande Limagne dont elle est le prolongement dans la vallée supérieure de l'Allier. Il y avait à l'époque franque un « Pagus Brivatensis » qui s'étendait sur tout le bassin de Brioude et comprenait aussi une partie de la plaine d'Issoire (vigueries de Nonette et d'Usson) (2). Le patois du paysan de Brioude est très différent de celui du Velay, et les spécialistes tendent plutôt à le considérer comme un type supérieur des parlers de Limagne (3). Ce n'est pas d'ailleurs sans protestations qu'en 1791 la Constituante rattacha les terres du Brivadois aux sols pauvres du Velay. L'élection de Brioude désirait faire partie du département du Puy-de-Dôme. Son assemblée chargea deux délégués de se concerter avec son représentant pour s'opposer à la formation du département de la Haute-Loire (4).

Encore de nos jours, c'est sur les bords immédiats de l'Allier que l'on atteint les densités les plus fortes. La petite commune d'Azerat dont la plus grande partie du territoire se trouve parmi les granites et les schistes n'a qu'une densité de 22 habitants, tandis qu'une commune comme Fontannes, située dans les terres riches du bassin atteint 55 habitants. Il est intéressant aussi de voir comment la dépopulation s'accentue davantage dans les communes pauvres que dans les autres. La population d'Azerat a passé de 706 en 1799 à 422 en 1926 ; aux mêmes dates Fontannes passait seulement de 507 à 436. Si donc nous ne prenons pas les chiffres en eux-mêmes, mais si nous les comparons entre eux, nous pouvons dire que la population rurale tend toujours à se porter de préférence vers ces hautes plaines de l'Allier.

## La Dépopulation

Comme la plupart des régions agricoles de la France les bassins de Brioude et d'Issoire ne cessent de se dépeupler d'une manière presque continue. Dès le XVIII^e^ siècle on signale de partout que la population diminue. On remarque (5) « qu'à Brioude les impositions sont moindres de 17.035 livres en 1764 qu'en 1728 et que le nombre des feux est

(1) Exemples : noms d'origine gauloise : *Brioude*, *Cohade* ; mais surtout noms dérivés d'un radical latin terminé par les suffixes latins : *Agnat*, *Domeyrat*, *Paulhac*, *Paulhaguet*, etc. (Dictionnaire Topographique de la Haute-Loire).

(2) Dictionnaire topographique.

(3) Henri Doniol. *La Basse Auvergne.*

(4) De Saint-Ferréol. *Notices*, Tome V, page 58.

(5) Archives départementales du Puy-de-Dôme, C. 4143.

Digitized by Google

moindre de 30 ». La révolution favorise l'accession des petits paysans à la propriété et il faut sans doute, voir là une des causes de l'accroissement de la population qui se dessine dans toute la première moitié du XIXe siècle. Telle commune comme Vieille-Brioude passe de 989 en 1799, à 1597 en 1851. Mais à partir de 1855-1865 la population diminue et n'a point cessé de le faire depuis cette époque (1). La dénatalité suffit presque seule à expliquer ce phénomène dans la région de Brioude et la simple vue des deux courbes ci-après le prouve avec une netteté suffisante. Les statistiques nous montrent que dès 1863 (on l'observe parfois dès 1853) le nombre des naissances est de beaucoup inférieur à celui des décès ; pour certaines communes l'écart est extraordinaire. A Lamothe, tout près de Brioude, dans la décade 1903-1913, il y eut 63 naissances contre 143 décès, et à Vieille-Brioude 134 contre 268. Les villages se vident, parfois des quartiers entiers tombent en ruines :

## BASSIN DE BRIOUDE

### Courbe des Naissances de 1823 à 1913

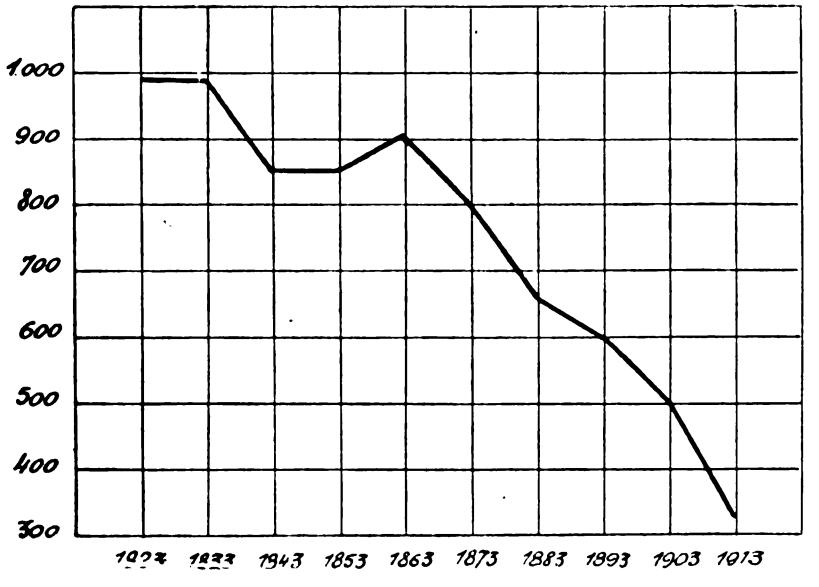


NOTA. - Cette courbe a été établie pour les quatre communes rurales les plus caractéristiques : Lamothe, Fontannes, Vieille-Brioude et Cohade.

(2) Exemple : *Vieille-Brioude* :

| | |
|---|---|
| 1851 | 1.597 |
| 1866 | 1.585 |
| 1911 | 1.103 |

Digitized by Google

## BASSIN DE BRIOUDE

### Courbe de la Population de 1799 à 1926

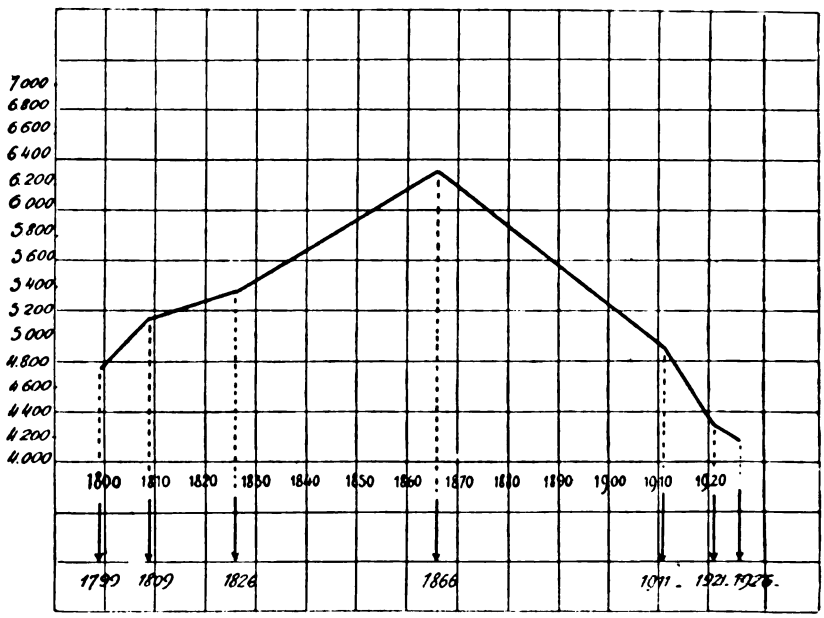


NOTA. - Cette courbe a été établie pour les communes de Lamothe, Fontannes, Azerat, Vieille-Brioude, Cohade, Paulhac, Beaumont, Bournoncle, c'est-à-dire pour les communes *essentiellement* agricoles de la plaine de Brioude. Nous avons retranché de tous ces calculs la ville de Brioude elle-même, afin de ne pas fausser le sens réel de l'évolution.

et toute autre explication que celle de la dénatalité est d'ordre secondaire, le paysan est riche et n'aime point à diviser son domaine ; les propriétés ne sont point trop grandes, on les travaille facilement avec une petite famille et quelques journaliers qu'on embauche lors de gros travaux. Ne sont-ce point les mêmes fils de la Limagne qui travaillent dans les mines voisines? et pourtant leurs familles ont quatre, cinq et parfois six enfants. Pour les mineurs le salaire des enfants est une nécessité, pour le paysan moyen d'Issoire et de Brioude point n'est besoin de fils trop nombreux pour tirer le revenu maximum d'un petit domaine de 4 à 5 hectares. Et ce phénomène s'accentue d'année en année (1).

(1) Quelques exemples plus particuliers :

| Lamothe | | Azerat | |
|---|---|---|---|
| 1911 | 652 | 1911 | 515 |
| 1921 | 587 | 1921 | 436 |
| 1926 | 565 | 1926 | 422 |

Digitized by Google

Pour l'ensemble de huit communes rurales du bassin de Brioude (Brioude excepté) :

| | |
|---|---|
| 1911 | 4.978 |
| 1921 | 4.274 |
| 1926 | 4.190 |

## Les Mouvements de Population

Le paysan de ces plaines n'aime point à se déplacer. A quoi bon d'ailleurs ! La terre est fertile, et l'on n'est point trop nombreux pour la travailler. Nulle part donc l'émigration n'est provoquée par la misère. Issoire et Brioude ne sont pas parmi les pays de l'Auvergne qui ont fourni à Paris charbonniers, terrassiers et porteurs d'eau. Pourtant un lent mouvement se dessine qui entraîne ça et là quelques groupes vers les centres industriels. Les usines de Clermont viennent jusque dans ces régions chercher du personnel. Matin et soir passent les trains « Michelin » et toujours plus nombreux sont les ouvriers qui les prennent. Ils ne viennent généralement pas de la plaine elle-même mais de ces villages des environs d'Issoire qui sont au contact de la plaine et de la montagne. Plus on s'éloigne de Clermont, plus cette émigration tend à n'être plus journalière pour être définitive. D'aucuns s'en vont chez Michelin, d'autres aussi attirés par le centre d'Arvant se font cheminots. Tandis que certains (mais c'est un nombre infime, s'en vont travailler à Paris (1).

Il faut d'autre part combler les vides ouverts par la dénatalité. Pas mal de paysans, sans enfants, se retirent et font appel à d'autres pour cultiver les terres. Ce sont des gens qui s'en viennent des régions montagneuses de la Haute-Loire où les bras sont encore trop nombreux pour un sol rebelle. A peine arrivés, ils se distinguent dans nos villages de plaine par leurs nombreux enfants, leurs façons particulières de travailler la terre, et leurs vaches, petites et blanchâtres, nées quelque part sur les plateaux du Mézenc. Nous en trouvons deux ou trois familles dans chaque village (2), parfois comme propriétaires, mais le plus souvent comme fermiers.

Immigration et émigration ne sont que de légers mouvements de surface, qui ne changent en rien le fond lui-même de la population.

(1) Ces départs nous ont été signalés dans la plaine de Brioude, des communes de Frugières-le-Pin, Bournoncle, Paulhac, Fontannes, Cohade, ils sont plus fréquents dans la plaine d'Issoire.

(2) A Cohade, Paulhac, Bournoncle, à Lamothe les gens de la montagne viennent comme fermiers. A Bournoncle il y en a aujourd'hui 15, tandis qu'en 1920 il n'y en avait pas la moitié. Dans la commune de Lamothe quelques Belges sont venus s'installer comme fermiers, mais ce n'est là qu'un fait isolé.

Digitized by Google

Les nouveaux arrivants s'adaptent vite : le nombre de leurs enfants diminue, ils abandonnent leurs chars à grosses roues faits pour circuler sur les rochers, ils vendent leurs vaches Mezènes et achètent des Salers ou des Aubrac aussi bonnes laitières et meilleures pour tirer la charrue dans des terres lourdes. Et bien malin celui qui au bout de quelques années distinguera le paysan venu de la montagne de celui qui a toujours vécu dans la plaine !

## Les Villages

Cette population ne se disperse point, mais elle se groupe dans des hameaux de trois ou quatre fermes, et surtout dans des villages. La propriété est morcelée à l'infini. Chaque paysan possède un coin de terre dans toutes les directions, et le village commun est encore pour lui la meilleure façon de n'être pas trop éloigné de ses champs. L'emplacement qu'il recherche tout particulièrement est la terrasse. On est à mi-chemin des collines, où poussait autrefois la vigne, et de la plaine où l'on semait le chanvre. Aujourd'hui les prairies ont remplacé la vigne et les plantes fourragères, le chanvre. Mais la solidarité est toujours étroite entre ces deux parties de la commune dont le village forme le centre. La plaine est trop dangereuse aux demeures, elle devient quand l'Allier grossit, un véritable lac qui brise les digues artificielles, et s'étend jusqu'à ces digues naturelles que forment les terrasses. Les maisons qui s'aventurent sur les bords mêmes de la rivière sont rares : quelques moulins, quelque auberge au carrefour de deux routes, quelques fermes plus audacieuses et c'est tout. Au contraire, sur la terrasse on se trouve à l'abri des plus fortes crues de l'Allier. Pour qui parcourt des yeux la plaine (voir la carte des environs de Brioude) il peut suivre le profil des terrasses à la seule ligne des maisons qui ne cesse de le marquer. Sans parler des deux villes Brioude et Issoire qui sont elles aussi bâties sur une terrasse à 2 kilomètres de l'Allier, nous voyons se dresser sur la première terrasse de la rive gauche, Flageac, l'Argelier, Ouliandre, tandis que nous trouvons sur la seconde Rilhac, Saint-Férréol et le Monteil. Sur la rive droite Fontannes allonge ses maisons sur cet amphithéâtre de terrasses qui ouvre le bassin de Brioude, au sortir des gorges de l'Allier. Dans la plaine d'Issoire, les Pradeaux, Parentignat et Varennes se pressent sur les terres alluviales dominées à l'est par le moutonnement des collines tertiaires. Tous ces villages ressemblent étrangement l'un à l'autre, avec leurs maisons qui s'espacent au long d'une rue centrale. Mais il est pourtant d'autres villages que des villages de terrasses. Dans le bassin même de Brioude, les bourgs de la rive droite occupent de véritables sites de défense et revêtent un aspect plus imposant. Les ruines de leur château et la chapelle se dressent sur une colline qui domine d'un côté la plaine et de l'autre les vallées qui ouvrent des voies de

Digitized by Google

passage vers les Monts du Livradois. Les fermes qui s'ouvrent largement sur une cour vaste avec des dépendances nombreuses y sont rares, les maisons se resserrent l'une contre l'autre comme pour s'abriter au pied du château protecteur. Tous ces villages ont perdu de leur prospérité d'antan ; tel qui eut comme Lamothe 1.500 habitants au milieu du XIXe siècle n'en a plus que 500, tel qui fut comme Azerat le siège d'un prieuré puissant n'est plus qu'une commune insignifiante. Malgré l'originalité de leur situation ces villages restent sous la dépendance de terrasses et des nappes de débordement, car elles forment parmi les côtes schisteuses ou les collines d'argile, de véritables oasis de terres légères où l'on peut semer blé, raves et avoine. Lamothe, Azerat, Vezézoux et Auzat se sont établis à proximité de ces «plaines du haut» où chaque paysan aime à avoir son coin de champ. La plaine d'Issoire nous offre un troisième type de village ; au pied des buttes et des plateaux de basalte se cachent et s'allongent nombre de hameaux. La plaine est déserte, les terrasses sont trop étroites pour abriter les fermes, et le voyageur doit pour trouver les maisons lever les yeux vers ces véritables murailles de pierre qui barrent l'horizon. C'est en effet là que se concentrent les paysans ; les matériaux de construction leur sont fournis par les basaltes tout proches, la vigne pousse bien sur ces terres caillouteuses qui montent vers le plateau dénudé et les terres riches de la plaine ne sont point trop éloignées. Tels sont les villages de Vichel au pied de la Tour de Montcelet, de Nonette et du Broc au pied du plateau de Bergonne. Il serait donc vain de chercher un seul type de village dans ces plaines de l'Allier. Ce paysan doit éviter la plaine inhospitalière, il s'accroche à la terrasse, si elle est assez large, sinon il se hisse jusqu'aux plateaux arides de basalte. Si nous pénétrons maintenant dans l'intérieur de ces bourgs, nous verrons que les types de maisons sont au moins aussi variés que les types de villages.

## La Maison

Pour qui parcourt en effet rapidement les villages de notre région il est avant tout surpris par la très grande variété des types d'habitation rurale. Sur la terrasse ou dans la plaine le paysan dispose de plus de place, il en profite pour agrandir sa maison au gré de ses besoins. Mais dans les hameaux qui se serrent au pied des basaltes ou au confluent des vallées qui s'ouvrent vers le Livradois, la maison faute d'espace, s'élève plus qu'elle ne s'élargit. Parfois aussi dans un même village, à côté d'une maison claire et avenante se tapit une vieille ferme aux murs délabrés.

Il suffit cependant d'un regard plus attentif pour qu'un certain type de maison rurale apparaisse avec netteté. C'est une maison «élémentaire», dans les endroits où la place n'est point mesurée, elle se

Digitized by Google

retire au fond d'une cour, ailleurs elle se dresse immédiatement sur la rue. Au rez-de-chaussée se trouvent l'étable et la cuisine, au premier étage au-dessus de l'étable un fenil où s'installent les récoltes, et au-dessus de la cuisine une ou deux chambres à coucher. Un hangar pour les outils et les chars s'adosse à une paroi. Au-dessous une cave assez vaste. Dans l'ensemble c'est une maison de laboureur et de vigneron. Peu de fourrage, à quoi bon la vaste grange? Peu de bêtes, pourquoi élargir l'étable? On récolte avant tout du blé et du vin ; le grain s'entasse facilement dans le fenil ou dans le grenier, et la cave est assez grande pour garder jusqu'à la vente la récolte du vin. Mais l'économie générale du pays s'est transformée. On a planté luzerne, trèfle, raves et betteraves, on a défoncé les vignes pour faire des prairies, on a multiplié le nombre des bêtes. Dès lors le fenil est trop étroit, les bêtes ne sont point à leur aise dans l'étable. Le fumier s'entasse dans la rue auprès du portail, une grande quantité s'en perd ainsi chaque année et rien n'est plus malsain que nos villages d'Auvergne avec leurs tas de fumier çà et là et le purin qui ruisselle en rigoles entre les pierres mal jointes. Une adaptation était nécessaire, elle n'est pas faite partout. Elle tend pourtant à se faire, mais d'une manière anarchique, sans ordre, par couches successives en quelque sorte. Les hameaux se dépeuplent, des maisons sont abandonnées, les paysans qui restent les utilisent qui pour son foin, qui pour ses moutons et ses vaches. Le village est-il plus important? Le paysan — et c'est le cas dans tous les quartiers de Brioude et d'Issoire — n'utilise son ancienne demeure que pour son propre logement, et il va louer ailleurs, quelquefois assez loin, une « remise » pour ses bêtes et son foin. Malgré tout un type de ferme tend de plus à se répandre. On n'y arrive rarement, tout d'un coup, souvent faute d'avances, on entoure d'abord la cour d'un mur, on remplace les portails de bois par des portes de fer et on construit à l'intérieur de cette cour toutes les dépendances qui sont nécessaires : étables, écuries, grange, etc. C'est un type de ferme banal, qui correspond assez bien à tout ce qu'il y a de varié et d'incertain, même dans l'économie générale de ces plaines.

## Le Régime de la Propriété

L'évolution de l'économie générale a été souvent précédée d'une évolution du régime de la propriété, la région fut autrefois le pays des larges domaines, mais il nous est impossible de limiter par des dates précises cette époque de la grande propriété. D'une manière générale on peut dire que le morcellement amorcé sous la Révolution se poursuit dans tout le cours du XIX^e^ siècle. Il se fait à Brioude, sous la Révolution, 3.095 ventes de biens nationaux (1). Les cultivateurs s'enrichissent

(1) Gonnet. Essai sur l'histoire économique de la Haute-Loire, de 1790 à 1800.

Digitized by Google

par des ventes clandestines, la loi sur les défrichements et sur le partage des communaux les favorisent et ils s'acharnent à conquérir le sol (1). Prenons quelques exemples. En 1825, date de l'établissement du cadastre, il y avait dans la commune d'Issoire 9.351 parcelles — une moyenne de 20 ares par parcelle — et 1 % des propriétaires possédait des propriétés de plus de 10 hectares. Et parmi eux certains possédaient d'assez vastes domaines. Tel atteignait même 80 hectares et tel autre 120. Car, pas mal de vieilles familles auvergnates s'étaient installées dans cette région d'Issoire, aux confins de la plaine et de la montagne. Les matrices de 1913 nous indiquent quelques changements assez significatifs. La moyenne des parcelles est tombée de 20 à 15 ares — et le nombre de ceux qui possédaient des domaines de plus de 10 hectares a diminué de moitié (2). Presque tous les grands domaines ont été disséqués au profit des petits cultivateurs. Le paysan n'achetait pas lui-même, mais par l'intermédiaire de spéculateurs étrangers. Ils faisaient une avance au paysan et payaient comptant le vendeur. Ces « bandes noires » qui dans la seconde moitié du XIXe siècle vivaient largement du morcellement nous ont été signalées un peu partout (3). Il est intéressant de noter que la construction des chemins de fer ne fut pas sans accentuer cette poussée vers la petite propriété. Nombre de paysans travaillèrent à la voie avec des salaires bien supérieurs aux salaires locaux, et il s'en suivit dans toute la région une hausse générale du taux des salaires qui devaient renforcer le pouvoir d'achat des pauvres journaliers. D'autre part les voies ferrées ont, nous l'avons vu, favorisé la plantation de la vigne, cette culture qui est chez nous une culture par parcelles réduites a aidé encore au morcellement des grands domaines. Et une sorte de métayage qu'on appelait le « bail à percière » a aidé à la création de la petite propriété parmi les terres à vignes : les preneurs s'engageaient à planter en vigne la parcelle qu'ils recevaient, en outre des tiers du fruit réservé ils doivent porter au bailleur poulets, douzaines d'œufs, etc. Après quoi le bailleur se démet en faveur de ses locataires de la possession de ladite parcelle. On voit comment ce système a pu très souvent servir d'étape entre le métayage et la petite propriété. Quelques domaines pourtant ont duré à travers tout le XIXe siècle et certains n'ont été démembrés qu'après la guerre. Tel est le cas du domaine du Charriol. C'était en 1913 une assez vaste propriété de 43 hectares ; elle appartenait à une vieille famille du Brivadois et s'étendait sur les bonnes terres

(1) Certains crurent même qu'il y avait un danger dans cette course à la propriété : « Le partage des biens a été pour la Haute-Loire, écrivait le préfet Lamothe, un véritable fléau pour l'agriculture. »

(2) Retru. Répartition de la propriété dans la région de Clermont-Ferrand Paris, 1920.

(3) Paul Roux. Monographie d'une commune rurale de l'Auvergne.

Digitized by Google

à l'entrée de la plaine de Brioude. Si nous feuilletons les matrices cadastrales nous voyons qu'en 1919 ce domaine n'est que de 40 hectares et qu'en 1923 il ne reste plus que 7 hectares à l'ancien propriétaire. Mais dans notre région c'est vraiment une exception qu'un morcellement si tardif.

Maintenant que le morcellement des grands domaines est arboré, il n'y a presque plus de journaliers, un ou deux par villages (1). Lors des gros travaux les paysans se mettent à plusieurs, pour rapporter les gerbes des champs où elles sèchent en « pignons » et les entasser près de la ferme en une vaste meule, on fait appel à tous les chars du village et l'équipe de battage est elle-même constituée par tous les habitants du bourg.

Les fermiers sont devenus si rares que le mot sert de surnom pour désigner dans quelques villages le seul paysan qui ne soit pas propriétaire de ses terres. Faut-il accorder une très grande importance à l'évolution contraire que nous voyons se produire ces temps derniers? Les vieux paysans se retirent, et de jeunes montagnards s'en viennent comme fermiers. Oui, mais peu à peu, lopin par lopin, ils finissent eux aussi par acheter le sol qu'ils travaillent.

Le paysan de nos plaines est maintenant un petit propriétaire. La propriété moyenne est ici de 4 hectares (2), elle peut s'élever à 8 dans des terres argileuses et moins fertiles (commune de Bournoncle). Le maximum est de 15 hectares à Beaulieu, de 10 à Jumeaux, de 14 à Paulhac. Les grands domaines ont donc craqué sous la pression des paysans sans terre.

Cette dislocation a-t-elle favorisé le développement de la technique agricole? A coup sûr elle a permis les premiers pas, les premiers tâtonnements, mais le trop grand morcellement, maintenant que nous sommes à une étape, ne va-t-il pas être un obstacle à une amélioration continuelle de cette technique agricole?

## L'Evolution de la Technique Agricole

L'usage de la jachère fut assez longtemps répandu dans les terres moins riches du pays. Un rapport préfectoral du 12 vendémiaire an IX caractérisait ainsi les terres du Val d'Allier : « La moitié du sol est

(1) Dans un seul village, à Fontannés, la main-d'œuvre étrangère nous a été signalée (2 Turcs).

(2) Dans le rapport présenté au « Concours Régional agricole de 1914 » il est dit page 9, dans les terres basses, c'est-à-dire celles qui nous intéressent :

Petite propriété : 3 hectares. Moyenne propriété : 12 hectares. Grande propriété : 140 hectares.

Ces chiffres sont inexacts.

Il n'y a pas de domaine de 40 hectares ; les plus grands atteignent 12 à 15, et la petite propriété (celle des mineurs de Brassac) dépasse rarement 1 hectare

Digitized by Google

propre à être ensemencée, les 2/3 de cette moitié sont en jachère pendant une, deux, trois années de suite (1).» Dans les terres pauvres de la commune de Sauxillanges, aux confins du Livradois et de la plaine d'Issoire, on trouve la jachère même dans les dernières années du XIXe siècle. Après un seigle ou après un seigle et une avoine on abandonnait le sol à lui-même — et parfois durant des périodes assez longues. On profitait seulement du repos de la terre pour faire paître des moutons sur les champs abandonnés. Cependant, le morcellement des grands domaines a permis une culture de plus en plus intensive et l'on peut dire, que sauf dans quelques coins plus pauvres, la jachère a disparu dès la seconde moitié du XIXe siècle. Cette transformation a été rendue possible par le développement des plantes fourragères et des plantes sarclées. Dès lors l'assolement le plus fréquent, celui que nous avons rencontré dans toutes les communes est l'assolement triennal : blé, avoine, plante sarclée ou trèfle dans les terres les plus riches, blé, plantes sarclées et trèfle sur les sols plus pauvres (2).

La création de la propriété moyenne qui est allée de pair avec le développement de l'élevage a permis d'employer plus largement un matériel moderne. Tout paysan a pu désormais conduire son araire. Les chars, chariots et tombereaux ont fait leur apparition et l'on a pu renoncer à la hotte (3) (on l'appelait la « berte ») que l'on portait à dos d'homme, et dans laquelle on jetait les récoltes, le fumier, et la terre. L'élevage prend une importance de plus en plus grande, chaque paysan moyen possède maintenant sa paire de bœufs, le brabant a remplacé l'araire et la guerre est venue pour hâter cette poussée du machinisme. Telle commune de la plaine de Brioude, Cohade, n'avait il y a vingt-deux ans, qu'une seule javeleuse, elle en possède maintenant 70 sans parler des 80 moissonneuses-lieuses. Mais ce n'est là qu'une exception ; la propriété est trop morcelée pour que le matériel moderne se développe dans de très grandes proportions. Même pour un paysan aisé une moissonneuse-lieuse engage pas mal de capitaux, et les champs sont si petits. Fontannes est un village riche. Ses champs s'étendent en partie dans la plaine. Il y a 145 propriétaires, et 12 seulement possèdent des lieuses ; Paulhac n'en a que 15 pour 400 habitants, et Jumeaux (dans une petite plaine en aval de Brioude) 3 pour 66 propriétaires. Dans certains hameaux une entente s'établit, le matériel coûteux est acheté par tous et mis à la disposition de tous. Mais cet accord n'est possible que dans les tout petits groupes de maisons, et nous ne l'avons trouvé réalisé nulle part

(1) Gonnet : ouvrage déjà cité.

(2) Enquêtes communales.

(3) Dans la région d'Issoire, on peut encore rencontrer des paysans chargés de la « berte », mais elle ne leur sert plus qu'à porter leurs outils et leurs provisions quand ils s'en vont à la vigne ou dans des champs éloignés du village.

Digitized by Google

dans les gros villages. A plus forte raison, le paysan ne possède-t-il pas de machines à battre. L'entrepreneur de battage s'en va à partir du milieu d'août, de village en village, avec son matériel et son mécanicien.

Faute de se grouper le paysan ne sait pas non plus utiliser l'engrais. Çà et là les engrais chimiques sont utilisés, mais sans une étude approfondie du terrain ; les terres de la plaine qui sont recouvertes d'une couche épaisse d'alluvions, au moins tous les six ans, ont besoin de chaux, on ne s'en sert point. On se contente du fumier naturel, et de la culture des légumineuses qui reposent le sol.

Avions-nous tort de dire que, doublé un certain cap, le trop grand morcellement semblait un obstacle au développement de la technique agricole? Comment y remédier? Aucun courant ne se dessine dans ces campagnes. Les coopératives, les syndicats existent ; ce ne sont que des organismes d'achat. Ils n'ont pas même entrepris la vente des produits agricoles, à plus forte raison ne se préoccupent-ils pas du remembrement du sol. Le machinisme se développe, mais le champ est trop tôt limité par le champ du voisin ; et parfois, c'est à peine si la lieuse peut tourner sans heurter la borne.

Nous venons de voir le paysan vivant et travaillant dans le cadre matériel qu'il a lui-même créé en face des conditions naturelles de climat et de sol. Tentons maintenant d'étudier ce paysan tel qu'il a été forgé par ses propres efforts, autant que par la nature.

## Le Paysan

Le paysan a, certes, conquis un bien-être qu'il n'avait pas autrefois. Il s'efforçait de se suffire à lui-même. Il mangeait du pain de seigle, des pommes de terre ; il arrosait sa soupe d'huile de noix. Et les familles plus aisées tuaient un porc tous les deux ans. La guerre n'a pas permis à nos paysans de s'enrichir. Mais elle les a délivrés des contraintes anciennes. Les vieilles coutumes disparaissent. Les jeunes paysannes ne portent plus le bonnet de mousseline qui leur servait de coiffure, ni la large robe aux parements de velours. Les enfants, sauf dans les hameaux éloignés, parlent français entre eux. Et l'homme du pays sourit aux reconstitutions naïves des fêtes et des costumes auvergnats que peuvent tenter certains félibres venus de Paris. Le joueur de cornemuse n'est plus qu'un objet rare, on le conserve pieusement dans l'arrondissement, et le rythme de la « bourrée » locale n'éveille plus à la danse que les souvenirs des vieux.

Par contre, le paysan vit mieux. Il adapte lentement sa demeure aux nécessités d'une économie nouvelle, il fait parfois son pain, mais ce n'est plus du pain de seigle. Il tue régulièement un porc chaque année,

Digitized by Google

et parfois même une vache qu'il a lui-même engraissée — une « gore » comme il l'appelle. Nous ne pouvons plus souscrire au jugement que portait sur les habitants du val d'Allier l'intendant d'Ormesson (1) : « Le peuple de la Limagne est laborieux, mais grossier et pesant ; celui de la montagne est beaucoup plus vif et industrieux, a plus d'ouverture et d'intelligence, mais il est paresseux ; le paysan de la Limagne tire peu de fruit de son travail et vit pour l'ordinaire d'une extrême pauvreté. Celui de la montagne se soutient mieux et est beaucoup plus pécunieux par le commerce du bétail et du fromage. Les habitants de Brioude sont peu industrieux ; ils n'ont pour tout commerce que le débit de leur vin et quelques blés, chanvres et seigles ». Si la vie moderne ne s'est pas implantée plus profondément dans le pays, c'est que le paysan ne dispose pas de capitaux. Il vit à l'aise. Mais qu'un accident se produise, qu'une bête crève, qu'une grêle détruise son champ et tout son effort est à bas. Sa terre, il l'aime farouchement, car il l'a acquise avec peine. Tel qui possède aujourd'hui une bonne ferme n'avait, il y a trente ans, qu'un lopin, il louait le reste, et peu à peu il a réussi à devenir propriétaire des champs dont il n'était que fermier.

La plaine est violemment républicaine ; la lutte qui s'est déroulée durant des dizaines d'années entre les manants et le tout puissant chapitre de Brioude a amené une forte tradition anticléricale. Durant la Révolution, dans le département de la Haute-Loire, quand il s'agissait de briser une émeute royaliste des montagnes, on faisait appel aux gardes nationaux de la Plaine. Le Brivadois est fier de sa tradition « rouge ». Il se plaît à dire qu'en 1848, dans la commune de Brioude, Raspail eut 1.300 voix et Napoléon seulement 300. Une forte minorité se dresse à Brioude contre le coup d'Etat de 1851. Tandis que dans une commune voisine, à Saint-Laurent, il y avait 34 non contre 27 oui.

Radical, par tradition et par intérêt, le paysan de la plaine est trop individualiste pour avoir cédé aux courants socialistes qui lui viennent de Clermont et des mines de Brassac. Il n'y adhère que dans la mesure où il ne voit là que des démocrates plus jeunes et plus ardents. Syndicats et coopératives sont des organismes sans vie. Le paysan n'a que méfiance pour « les gens de la ville » qui s'occupent de ces associations, ce sont pour lui des commerçants comme les autres et il n'a pas assez confiance en lui-même, il sent que ses voisins ne l'épauleraient point et n'ose créer un mouvement de coopération qui serait pourtant une nécessité dans ces plaines de l'Allier.

Tel est l'habitant du Brivadois, du Lembronnais et de la plaine d'Issoire : travailleur, plein d'initiative pour lui-même, mais avant tout petit propriétaire.

(1) Cité par de Saint Ferréol, *Notices II*, page 192.

Digitized by Google

# La rue du Rempart existe-t-elle encore à Clermont ?

Si tous les Clermontois connaissent le panorama splendide que l'on découvre du haut de la Poterne, bien peu, en revanche, ont songé à tourner leurs regards du côté opposé, et à prêter attention au pâté de maisons qui, du côté de l'est, sépare cette place de la rue Beauregard.

Ces maisons, d'ailleurs dépourvues de tout espèce d'intérêt archéologique, sont séparées de la place par une sorte de fossé rectiligne, d'une largeur uniforme (autour de 3 mètres) et partagé entre les maisons riveraines, auxquelles il sert de cour. L'alignement des façades sur le fossé est rectiligne — première particularité ; celui-ci se trouve au niveau du rez-de-chaussée, lequel, du côté opposé, ouvre de plein pied sur la rue Beauregard. Mais — deuxième particularité — le fond de ce fossé n'est nullement horizontal ; il s'incline au contraire en pente uniforme et assez forte depuis le sud, où il se trouve au niveau de la place, jusqu'au nord, où sa profondeur atteint environ deux mètres à l'entrée du glacis de la Poterne (actuellement rue Claussmann).

De pareilles dispositions excluent l'hypothèse d'un creusement dudit fossé, lors de la construction des maisons, pour éviter les inconvénients d'un rez-de-chaussée à moitié enterré. Nous sommes donc conduits à croire que la place entière de la Poterne est un remblai ; l'intervalle entre celui-ci et les immeubles peut s'expliquer par l'obligation de ne point obturer les fenêtres.

A quoi correspond donc ce niveau primitif du sol représenté aujourd'hui par le fond du fossé ? Forcément à un espace libre, puisque des fenêtres et même des portes s'y ouvraient. D'autre part, cet espace libre était à peu de distance du rempart, avant que M. Bidé de la Grandville, intendant d'Auvergne de 1723 à 1730, ne créât la place que nous appelons aujourd'hui de la Poterne. Les vues et plans de Clermont qui nous donnent le tracé de l'ancienne enceinte sont assez nombreux ; les plus connues sont la vue cavalière qui figure à l'armorial de Revel (vers 1460), et celle de 1575, longtemps désignée sous le nom de plan de Belleforest, et qu'une étude récente de M. Rouchon, parue dans la *Revue d'Auvergne* en 1928 (tome XLII) a restituée à son véritable

Digitized by Google

auteur, François Fuzier. L'un et l'autre de ces documents nous renseignent avec exactitude sur le tracé du mur d'enceinte, qui longeait les maisons de la place d'Espagne, présentait un angle rentrant au niveau de la porte Barnier (débouché de la rue du même nom), un angle saillant terminé par une tour ronde (marquée AA sur le plan de Fuzier), un nouvel angle rentrant qui le faisait passer près de l'ouverture de la rue de l'Hôtel-de-Ville, et aboutissait enfin à la porte de la Boucherie (entrée de la rue Boirot) pour descendre de là à la place Gilbert-Gaillard. Il est d'ailleurs logique de supposer que la place de la Poterne a dû être créée sur les terrains libres à l'extérieur des fortifications, plutôt qu'à l'intérieur de l'enceinte, où il aurait fallu démolir nombre d'immeubles. Toutes ces considérations nous amènent à supposer que l'alignement de façades qui nous occupe fut tracé parallèlement au mur de la ville, et donc que ce que nous avons appelé jusqu'ici le fossé représente le sol de l'ancienne rue du Rempart, cette rue qui faisait le tour complet de la ville, isolant le rempart des maisons et en facilitant l'accès.

Cette hypothèse s'était depuis longtemps imposée à nous avec force ; mais les récents travaux d'élargissement de la rue Montlosier viennent de lui apporter une confirmation supplémentaire, que nous jugeons décisive. En effet, la tour ronde que ces travaux ont dégagée est facilement identifiable avec la tour AA du plan de Fuzier : or elle se trouve exactement *dans l'axe du fossé de la Poterne*. Il semble donc désormais difficile de voir en celui-ci autre chose que la rue du Rempart, conservée avec son sol ancien, probablement sa largeur exacte, et, telles quelles, les maisons qui la bordaient.

Il nous a paru intéressant de relever ce témoin du passé, peu connu, et conservé par hasard dans une ville qui a subi tant de transformations, et dans le quartier peut-être le plus bouleversé depuis le XVIII^e^ siècle.

F. IMBERDIS,
*agrégé de l'Université.*

Digitized by Google

# Actes de la Société des Amis de l'Université

**Séance du 4 Décembre 1929.** — La séance est ouverte à 20 h. 30, sous la présidence de M. le Docteur CANQUE, qui présente les nouvelles adhésions, souligne le nombre croissant des sociétaires et donne la parole à M. WALTZ, professeur à la Faculté des Lettres.

M. WALTZ intéresse vivement l'auditoire par sa communication : *Sur quelques poteries gallo-romaines de Clermont-Ferrand.*

## *Sur quelques Poteries Gallo-Romaines de Clermont-Ferrand*

### (Communication de M. WALTZ)

M. WALTZ présente quelques fragments de poteries gallo-romaines exhumés aux mois de juin et de juillet 1929, au commencement des travaux de la place d'Espagne ; il signale d'abord quatre objets entiers — ou à peu près — qui ont été déposés au Musée : deux petits vases sans ornements, une petite fiole en verre dont le goulot est cassé, une coupelle en verre à bords cannelés.

Les autres objets recueillis dans ces terres rapportées sont tous, à part une petite brique et un morceau de lampe, des fragments de vases.

Les poteries de Gannat, Vichy, à engobe blanc, y figurent en nombre relativement considérable. Parmi les poteries en terre rouge dite « ramieuse » on rencontre d'abord de nombreux fragments de vases unis et faits au tour ; puis, des débris de bols carénés à ornements végétaux assez délicats, notamment des feuilles de lierre imbriquées, d'un modèle très rare en Auvergne ; enfin des morceaux de bois hémisphériques, à bords verticaux, d'un dessin moins fin, mais présentant quelques types de décoration assez curieux :

Un Amour assis, les jambes croisées, relevant sa main droite au-dessus de sa tête (type 259 *bis* Déchelette).

Digitized by Google

Un jongleur ou danseur, d'une facture extrêmement grossière (type 375 Déchelette).

Une Vénus Anadyomène, très mutilée (type 184 Déchelette).

Deux signatures de potiers ont été trouvées sur des fonds de vases unis : l'une déjà très connue, Man ; l'autre inédite, Dagomoti. La découverte de ce dernier nom n'est pas sans intérêt : elle rend beaucoup moins certaine l'identification des signatures mutilées, Dago ou Dagom avec celle de Dagomarus ; peut-être faut-il les restituer à Dagomotus.

---

M. le docteur CANQUE attire l'attention de la Société sur une inscription funéraire qu'il a relevée au musée lapidaire de Lille.

## *Sur une inscription funéraire*

### (Communication de M. le Docteur CANQUE)

Au musée lapidaire de Lille on peut lire une inscription funéraire qui témoigne d'un sens humoristique peu commun en cette matière :

VII ID IAN OЬ MILO SACERDOS QVI PRECEPTIS
OBOEDIENS DN̄I OMI SE CARNE ABSTINVIT

Les épigraphistes traduiront facilement et rétabliront les abréviations d'une écriture qui semble remonter au XII^e^ siècle. Le texte est en effet composé d'unciales avec inclusions et signes caractéristiques. On peut traduire : Le 8^e^ jour des ides de janvier mourut MILON prêtre qui soumis aux commandements du Seigneur s'abstint de toute chair.

Ces derniers mots, qui prêtent à un double sens, ont subi les commentaires avisés des membres de la Société et l'on peut croire que l'intention malicieuse du défunt n'a pas été perdue.

---

M. Lucien GACHON, dans un exposé savamment ordonné et très vivant, nous fait connaître le bassin de Cunlhat. Nous donnerons prochainement, ici même, un résumé de cette étude qui témoigne d'une science géographique très sûre dont M. GACHON tint à reporter l'honneur sur son maître M. ARBOS.

Digitized by Google

M. le docteur CANY présente un remarquable album du peintre Paul HUET qui a consacré une partie de son œuvre à l'Auvergne.

M. DESFORGES, auquel s'associe M. le docteur BALME, indique la grande valeur de la *Flore d'Auvergne*, du Frère HÉRIBAUD.

Les Amis de l'Université émettent le vœu que ce nom, de même que celui de Paul HUET, soit signalé à nos édiles pour dénommer deux rues de notre ville.

M. le docteur CANQUE remercie les auteurs de ces intéressantes communications et les auditeurs présents parmi lesquels nous remarquons : Mmes CANQUE, CAILLOT, DEBIDOUR; MM. le Doyen AUDOLLENT, ARBOS, POMOT, docteur BALME, docteur CANY, DEBIDOUR, FOURNIER, IMBERDIS, DOUSSE, DESFORGES, STAELING...

Après avoir au nom des Amis de l'Université, souhaité un brillant succès au nouvel ouvrage de Lucien GACHON : *Monsieur de l'Enramas*, qui vient de sortir des presses, M. le Président lève la séance.

Clermont-Fd. — Imp. G. DELAUNAY *Le Gérant :* G. DELAUNAY.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

YD 11051

893813

DC 611
A94R4
v.42-45

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google